



# CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

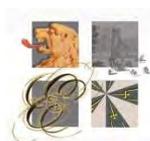
# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Année 2014

MAISON JONATHAS  
RUE MONTGOMERY, 7  
7850 ENGHIEU  
T : 02/3963787  
COURRIEL :  
CC.ENGHIEU@SKYNET.BE  
SITE INTERNET :  
WWW.CCENGHIEN.COM



G100, Ath, 16 février 2014



# 1. Renseignements généraux

## CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

### SIÈGE SOCIAL :

MAISON JONATHAS  
RUE MONTGOMERY, 7  
7850 ENGHIEU

### SIÈGE ADMINISTRATIF : CENTRE CULTUREL ENGHIEU

RUE MONTGOMERY, 7  
7850 ENGHIEU  
T : 02/396 37 87  
F : 02/395 81 76

N° D'ENTREPRISE : 0851.162.627

N° ONSS : 1278313-52

N° DE COMPTE : 370-1120425-65

### COURRIELS :

CC.ENGHIEU@SKYNET.BE  
INFO@CCENGHIEN.BE

### SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEN.COM

### STATUTS :

SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001

ET PUBLIÉS AU MONITEUR

LE 3 OCTOBRE 2002

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

EN CATÉGORIE 4 LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2005

EN CATÉGORIE 3 LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009

## 2. Historique de l'Association

### 2.1. Origine

- **Année de création** : le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique** :  
En catégorie 4 au 1<sup>er</sup> juillet 2005  
En catégorie 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2009

### 2.2. Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > ...

### 2.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > 22/04/2014
- Philippe Moriau : 22/04/2014 > ...

### 2.4. Histoire et vie du Centre culturel

#### 2001

- **Courant 2001** : réunions préparatoires à la constitution du Centre culturel ;
- **3 décembre 2001** : Assemblée générale constitutive de l'asbl qui adopte les statuts et 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration ;
- **3 décembre 2001** : Olivier Saint-Amand est nommé Président par le Conseil d'administration

#### 2002

- **4 mars 2002** : 1<sup>er</sup> Conseil culturel ;
- **19 mars 2002** : Marie-Line Gabriel est désignée animatrice-directrice par le Conseil d'administration ;
- **1<sup>er</sup> Mai 2002** : prise de fonction de l'animatrice-directrice et démarrage du Centre culturel dont le bureau a été installé dans le Couvent des Capucins ;
- **Juin 2002** : 1<sup>er</sup> programme d'activités : « Parcours d'artistes » (biennale), « Feux de la St Jean », « Fête des Titjes » ;
- **Du 24 au 30 juin 2002** : 1<sup>ère</sup> « Semaine enghiennoise ». Au programme, du théâtre sous chapiteau avec « Est-ce qu'on peut s'aimer un peu ? » et « Un fou noir au pays des blancs, la Fête de la musique dans les cafés de la ville, la braderie (dernière édition en 2005) ;
- **Septembre 2002** : parution du numéro 3 d'un magazine d'informations qui devient bimestriel et est dénommé « Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel » (4 à 8 pages en n&b du n°3 au n° 19). Il reprend les activités du Centre et des associations membres et est distribué en toutes boîtes sur la commune ;
- **15 septembre 2002** : 1<sup>er</sup> spectacle sur tréteaux « La petite graine » sur la place de Petit-Enghien ;

- **novembre 2002** : le logo du Centre culturel créé par Christophe Coets est apposé pour la première fois sur « Le Miroir des Cultures » n°4 et offre une marque identitaire au Centre culturel ;
- **Octobre 2002** : 1<sup>ère</sup> édition de la « Fureur de Lire » et de « Place aux enfants » ;

## 2003

- **19 janvier 2003** : ouverture du cycle de conférences « Discutons-en » ;
- **4 octobre 2003** : 1<sup>er</sup> spectacle d'un artiste local « Jean-Paul Den » programmé à la Maison Jonathas ;
- **6 avril 2003** : en collaboration avec la Ligue des familles, le 1<sup>er</sup> spectacle « jeune public », « Les chercheurs d'air » du théâtre Zanni fait escale à Enghien ;
- **22 Mai 2003** : « Don Quichotte » par la Cie pour Rire à Petit-Enghien, premier spectacle dans le cadre des « Rencontres de tréteaux », un projet régional initié par la Maison culturelle d'Ath en collaboration avec la Province du Hainaut (dernière édition en 2007);
- **Juin 2003** : par convention, la Ville met à disposition l'annexe de la Maison Jonathas, un local à destination des associations et des ateliers de loisirs actifs ;
- **août 2003** : passage du « Miroir des Cultures » n° 8 en parution trimestrielle ;
- **14 au 23 novembre 2003** : le projet « D'Enghien et d'ailleurs » propose des et animations activités (théâtre, expo, sensibilisation à la lutte contre le racisme dans les écoles, journée multiculturelle) dans le cadre de la semaine de la diversité culturelle patronnée par la Fondation Baudouin ;
- **Décembre 2003** : projection d'un 1<sup>er</sup> film « American History X » dans le cadre d'un Ciné Forum qui a ouvert le débat sur les questions liées au racisme, en collaboration avec le service « Espace jeunes » de la Ville ;

## 2004

- **Mars 2004** : passage du « Miroir des Cultures » n°10 en parution semestrielle ;
- **Avril 2004** : dépôt du 1<sup>er</sup> contrat-programme et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;
- **16 Mai 2004** : La place de Marcq accueille son premier spectacle en extérieur « Robin Hood » par la Cie anglaise « Ophaboom Theatre » dans le cadre des « Rencontres de tréteaux » ;
- **Juin 2004** : Le Centre culturel déménage des Capucins pour s'installer dans un espace de bureau au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas avec le Service animations de la Ville ;
- **Septembre 2004** : les premiers ateliers réguliers sont proposés au sein de l'annexe de la Maison Jonathas ;
- **26 septembre 2004** : 1<sup>ère</sup> « Journée des associations » (biennale), un lieu de rencontre et une vitrine pour les associations locales ;
- **1<sup>er</sup> novembre 2004** : arrivée de Charlotte Mamboléo détachée par le CPAS comme article 60 jusqu'en avril 2006 (1an ½) ;

## 2005

- **Janvier 2005** : passage du « Miroir des Cultures » n°12 en parution périodique (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre) ;
- **16 février 2005** : lancement du Ciné-club « jeunes » suivi en mars par celui des « adulte » ;
- **27 février 2005** : tentative d'instaurer un Conseil culturel des jeunes (15 et 26 ans) ;
- **4 avril 2005** : proposition d'un 1<sup>er</sup> atelier de théâtre pour les jeunes ;
- **18 juin 2005** : la Fête de la musique se déroule pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le Parc d'Enghien ;
- **14 août 2005** : 1<sup>ère</sup> conterie en balade avec Viviane Vancoppenolle dans le Parc d'Enghien ;
- **6 octobre 2005** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 4, ce à partir du 1<sup>er</sup> août 2005 et non en 3 faute de moyens financiers suffisants ;

## 2006

- **15 mars 2006** : engagement de Christine Ergo comme collaboratrice polyvalente à 4/5 temps ;
- **7 avril 2006** : « Deux Accords diront », 1<sup>er</sup> spectacle formule café-concert proposé à la Maison Jonathas ;
- **20 avril 2006** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **4 juin 2006** : 1<sup>er</sup> atelier « L'art fait parler de lui » dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **22 juin 2006** : 1<sup>ère</sup> participation à « Rues Libres » une activité de l'asbl Empreintes ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problèmes de mobilité urbaine ;
- **Juin, juillet, août** : premiers stages de théâtre préparatoires à la « Balade contée » pour les 12-20 ans ;
- **19 août 2006** : 1<sup>ère</sup> édition de la « Balade contée » ;
- **Septembre 2006** : lancement de l'atelier impro pour les ados ;
- **21 octobre 2006** : 1<sup>er</sup> spectacle jeune public « L'Ogre des toilettes » par Nathalie Quintart dans le cadre de la Fureur de lire ;

## 2007

- **12 janvier 2007** : projection à Marcq du film « le plus beau jour de ma vie » dont une scène fut tournée à Marcq avec des figurants marcquois ;
- **Du 12 au 25 mars 2007** : 1<sup>ère</sup> édition du projet « D'Ici et d'Ailleurs », un regard sur l'immigration (expo, cinéma, conférence-débat, rencontres multiculturelles) ;
- **4 mai 2007** : 1<sup>ère</sup> rencontre d'impro pour les Mozatouvas, l'équipe d'impro du Centre culturel d'Enghien sous la formule d'un derby enghiennois ;
- **Septembre 2007** : passage du « Miroir des Cultures » n°20 à 12 pages et 2 couleurs ;
- **Du 24 septembre au 7 octobre** : « les légumes oubliés » 1<sup>er</sup> projet d'envergure autour du développement durable (expo, conférences ateliers...) ;
- **22 octobre 2007** : arrivée d'Apetoh Kudzo détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'en octobre 2008 (1 an) ;

## 2008

- **2008** : soutien au projet de Sak-Ado, un groupe de jeunes de 15 à 18 ans dont l'objectif était de travailler sur la mémoire et qui se sont pendant 2 ans attachés à rencontrer et à mettre en lumières les enghiennois d'origine immigrée, parents et enfants (label de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en Communauté française) ;
- **9 février 2008** : présentation de « Ce n'est plus la saison des fraises », 1<sup>ère</sup> création théâtrale fruit de 2 stages de théâtre 'action-impro-émotion' à l'attention des ados ;
- **Avril 2008** : le site internet du Centre culturel [www.ccenghien.com](http://www.ccenghien.com), créé par Dominique Bruyneel membre du Conseil culturel, est opérationnel. Il permet à toutes les associations d'y insérer leurs informations socioculturelles dans la rubrique 'agenda' ;
- **Mai 2008** : le nouveau Centre Administratif étant achevé, la Ville met à disposition du Centre la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas. Le Centre culturel bénéficie dès lors d'un espace de bureau et d'une salle polyvalente ;
- **Juin 2008** : la salle polyvalente est inaugurée dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **Août 2008** : création d'une troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » constituée par des ados ayant participé à la « Balade contée » ;
- **13 Septembre 2008** : 1<sup>ère</sup> sortie de la troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » à l'occasion de la participation à la Balade Flambée » à Ecaussines, un spectacle écrit par C. Ergo, dans le cadre des Journées du patrimoine ;
- **Du 24 au 27 septembre** : 1<sup>er</sup> Festival Impro World Tour, organisé en partenariat avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves ;
- **20 octobre 2008** : arrivée de Marta Mus détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'au 18 avril 2010 (1an ½) ;

- **28 octobre 2008** : dépôt du nouveau contrat-programme 2009-2013 et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;

## 2009

- **Février 2009** : création d'Orcadre, un espace d'exposition dédié aux arts contemporains ;
- **Du 14 au février au 7 mars** : 1<sup>ère</sup> exposition à Orcadre de Céline Marique, photographe ;
- **14 mars 2009** : présentation de « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », la 2<sup>ème</sup> création théâtrale imaginée et réalisée au sein des stages de théâtre pour ados ;
- **août 2009** : édition de la 1<sup>ère</sup> brochure en quadrichromie et en format A6 de la saison culturelle 2009-2010 ;
- **1<sup>er</sup> décembre 2009** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- **11 décembre 2009** : programmation du 1<sup>er</sup> événement bilingue (néerlandais-français) à Marcq avec le concert de Wim De Wulf ;
- **Décembre 2009** : la décision est prise par la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- **1<sup>er</sup> janvier 2010** : passage de Christine Ergo à plein temps comme animatrice ;

## 2010

- **10 mars 2010** : engagement de Claudine Harts à ¾ temps comme aide-animatrice ;
- **12 mars 2010** : engagement de Julie Delacourt à ¾ temps comme assistante-administrative ;
- **21 mars 2010** : Organisation du 1<sup>er</sup> Festival « La Scène aux ados » ;
- **11 juillet 2010** : passage de Claudine Harts à 4/5 temps ;
- **13 juillet 2010** : engagement de Virginie Geens à ¾ temps comme assistante-administrative en remplacement de Julie Delacourt ;
- **Octobre 2010** : le projet « Le Dragon » voit les troupes de théâtre de la TTJ du Centre culturel de Silly et des Semeurs de Rêves se réunir pour monter ensemble la pièce subversive du dramaturge Evgueni Schwartz. Suite aux premiers rapprochements, ce projet signe le premier partenariat effectif entre nos 2 Centres culturels et la mise en place d'un partenariat territoriale qui dépasse le cadre strictement local ;
- **Octobre 2010** : le Centre culturel subit un vol important (non élucidé) dans ses bureaux. Du matériel informatique et une forte somme d'argent disparaît à ce moment-là ;
- **13 et 14 novembre** : présentation de la 1<sup>ère</sup> édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **14 août 2010** : 5<sup>ème</sup> édition des Balades contées ;

## 2011

- **20 mars 2011** : Organisation du 1<sup>er</sup> Festival « Printemps des ados » ;
- **31 mars 2011** : 1<sup>ère</sup> présentation d'un spectacle de théâtre « La sorcière du placard aux balais » à l'attention du public scolaire des écoles d'Enghien ;
- **7 mai 2011** : présentation à Enghien de la 1<sup>ère</sup> création « Le Dragon » en co-production entre les centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **12 et 13 novembre 2011** : 2<sup>ème</sup> édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **4 juin 2011** : Le Centre culturel d'Enghien fête ses 10 ans d'existence ;
- **13 août 2011** : 6<sup>ème</sup> édition des Balades contées et 1<sup>ère</sup> édition des « Contes de l'Orée » ;
- **Septembre 2011** : lancement du concours de photographies « Regard(s) sur la Ville », une réflexion citoyenne sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire ;

- **6 septembre 2011** : licenciement de Claudine Harts, aide-animatrice à 4/5 temps, pour raison budgétaire (dossier APE non abouti) ;
- **7 septembre 2011** : passage de Virginie Geens à 4/5 temps ;

## 2012

- **11-17 mars** : 2<sup>ème</sup> co-production théâtrale entre les ateliers de théâtre (Semeurs de Rêves et TTJ) des centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **24 avril 2012** : Emile Durant est nommé Président par le Conseil d'administration
- **31 mars 2012** : départ de Virginie Geens qui refuse le CDI proposé ;
- **Mars 2012** : 1<sup>ère</sup> publication d'un catalogue d'expo sur le thème « Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire ;
- **3 mai 2012** : engagement de Denis Pilette comme aide-animateur ;
- **2 et 3 juin** : 6<sup>ème</sup> édition du Parcours d'artistes ;
- **18 août 2012** : 7<sup>ème</sup> édition des Balades contées ;
- **3 et 4 novembre 2012** : 3<sup>ème</sup> édition de « Contes et mémoires au pays d'Enghien », en décentralisation à Marcq ;

## 2013

- **27 et 28 avril** : 2<sup>ème</sup> édition du Festival « Printemps des ados »
- **15 août 2013** : 8<sup>ème</sup> édition des Balades contées ;
- **23 septembre** : mise en place d'un partenariat avec le PAC d'Enghien pour l'organisation d'un ciné-club des résistances ;
- **26 octobre** : début du Partenariat avec l'asbl Roma pour un cycle de conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations de l'Antiquité ;
- **16 novembre** : 1<sup>ère</sup> au Collège Saint-Augustin à Enghien de la création du spectacle lyrique « Orfeo et Euridice » en collaboration avec l'Ensemble Cornegidouille, les Chœurs d'Enghien les Tailleurs de Rêves et les Semeurs de Rêves ;

## 2014

- **16 février et 30 mars** : mise en place du G100 par la concertation des centres culturels dans le cadre de l'analyse partagée proposée par le nouveau décret invitant 100 personnes issus du bassin de vie du Pays Vert à une démarche participative permettant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire ;
- **22 avril** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **8 et 9 juin** : 7<sup>ème</sup> édition du Parcours d'artistes avec les œuvres réalisées dans le cadre de l'appel à projet « Ombres et lumières » et l'animation autour du 'Titje' dans le cadre de l'analyse partagée du territoire sur le plan local ;
- **16 août 2014** : 9<sup>ème</sup> édition des Balades contées ;
- **26 septembre** : 2<sup>ème</sup> volet de l'analyse partagée du bassin de vie du Pays Vert, l'exposition « Territoire sans cible » réalisée par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de la section Arts dans l'Espace Public est présentée conjointement chez nous et au Centre culturel de Silly.

## 3. Gestion de l'Institution

### 3.1. Les statuts

M2025

 **Annex 1**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**

Reservé au Moniteur belge

MONITEUR BELGE  
COMMUNE DES PERSONNES PHYSIQUES  
27 MARS 2014  
N° d'Enghien Greffe

**N° d'entreprise :** 0851162627  
**Dénomination :** Centre culturel d'Enghien  
(en entier)  
(en abrégé)  
**Forme juridique :** Association sans but lucratif  
**Siège :** 7, rue Montgomery

**Objet de l'acte :** Démission, désignation et fonctions au sein du Conseil d'administration

L'assemblée générale réunie le 25 mars 2014...

A acté la démission du représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles :  
PETERS Georges, Rue Auguste Lavéque, 19 – 1400 Nivelles

A acté la démission des représentants de la Ville :  
TOUSSAINT Carine, Chaussée d'Asse, 78 – 7850 Petit-Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Ville :  
DEFRO Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 ENGHIE

A acté la démission des administrateurs :  
BUISSERET Amélie, Wangrossée, 4 – 7864 Deux-Acren  
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien

A acté la fin de mandat des administrateurs :  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Évêque  
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien  
DURAND, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq

A désigné comme nouvel administrateur :  
BERNARD Joseph, Chaussée de Bruxelles 538 – 7850 Enghien  
DECRAECKER Marie-Claire, Rue de la Faïencerie, 37 – 7000 Mons  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Évêque

Revenir sur la dernière page de Volat B

**Au recto :** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égal des tiers.  
**Au verso :** Nom et signature

Reservé  
au  
Moniteur  
belge

Volet B - suite

Le Conseil d'administration est composé de :

BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 - 7850 Petit-Enghien  
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 - 7850 Marcq  
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8  
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 - 7850 Petit-Enghien  
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien  
ANDRIEN Florian, Secrétaire, Rue Fontaine à Louche, 98a - 7850 Enghien  
DEFRO Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 ENGHIEU  
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien  
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien  
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly  
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 – 59990 Sebourg (France)  
BERNARD Joseph, Chaussée de Bruxelles 538 – 7850 Enghien  
DECRAECKER Marie-Claire, Rue de la Falencerie, 37 – 7000 Mons  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien  
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien  
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly  
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq  
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque  
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien  
DURANT Émile, Vice-Président, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq  
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 – 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 2 septembre 2013...

A acté la démission des représentants de la Ville :

LAGANA Maria, Rue d'Argent, 21 – 7850 Enghien  
VAN EENOO Erika, Chaussée de Bruxelles, 386 – 7850 Petit-Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Ville :

NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8  
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Province :

SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien  
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant  
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.  
Au verso : Nom et signature

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

MOD 2.2

**Volet B - suite**

Le Conseil d'administration est composé de :

BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 - 7850 Petit-Enghien  
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 - 7850 Marcoq  
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8  
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 - 7850 Petit-Enghien  
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien  
ANDRIEN Florian, Secrétaire, Rue Fontaine à Louche, 98a - 7850 Enghien  
TOUSSAINT Carine, Chaussée d'Asse, 78 - 7850 Petit-Enghien  
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 - 7850 Enghien  
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 - 7850 Petit-Enghien  
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 - 7830 Silly  
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)  
PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles  
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acren  
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien  
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 - 7850 Enghien  
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly  
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcoq  
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 - 7822 Meslin l'Evêque  
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien  
DURANT Émile, Président, Rue des Croisettes, 4b - 7850 Marcoq  
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 8 mars 2012...

A acté la fin de mandat d'un administrateur :

MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly

A acté la démission des représentants de la Communauté française de Belgique :

TOURNOIS Jean-Pierre, Chaussée de Mons, 176 - 7100 Haine Saint Paul

ROLAND Daniel, Drève de l'Ermite, 117 - 1640 Rhode-Saint-Genèse

A désigné comme nouvel administrateur :

MORIAU Philippe, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly

A acté la désignation des représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

STILMANT Catherine, Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)

PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant  
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.  
**Au verso** : Nom et signature

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**Volet B - suite**

MOO 22

Le Conseil d'administration est composé de :

PARY-MILLE Florina, Drève des Marguerites, 73 - 7850 Enghien  
COCHE Hervé, Rue du Patronnage, 42 - 7850 Enghien  
PFEIFFER Alain, Rue des Déportés, 29 - 7850 Enghien  
HABILS Elisabeth, Chaussée de Bruxelles, 348 - 7850 Enghien  
VANDERSTICHELEN Marc, Rue du Noir Mouchon, 61 - 7850 Petit-Enghien  
DEGOLS Cédric, Rue Latérale, 25 - 7850 Petit-Enghien  
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien  
STURBOIS Jean-Yves, Rue du Muguet, 52 - 7850 Enghien  
STILMANT Catherine, Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)  
PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles  
ROLAND Daniel, Drève de l'Ermitte, 117 - 1640 Rhode-Saint-Genèse  
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acres  
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq  
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien  
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien  
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 - 7850 Enghien  
MORIAU Philippe, Secrétaire, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly  
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq  
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 - 7822 Meslin l'Evêque  
DURANT Émile, Président, Rue des Croisettes, 4b - 7850 Marcq  
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 16 mars 2011...

A acté la démission des administrateurs :

GHISLAIN André, Avenue Charles Lemercier, 70/4 - 7850 Enghien  
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acres  
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq  
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien

A acté la démission des représentants de la Ville :

DE REYS Emmanuel, Rue des Eteules, 77 - 7850 Enghien  
DENEYER Bertrand, Rue de Candries, 5 - 7850 Enghien

A désigné comme nouveaux administrateurs :

RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.  
Au verso : Nom et signature

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

MOD 2.2

**Volet B**

BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 – 7864 Deux-Acren  
MULLER Pierre, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq  
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien

A acté la désignation des représentants de la Ville ;  
DEGOLS Cédric, Drève de la Paix, 4 – 1430 Rebecq  
COCHÉ Hervé, rue du Patronage, 42 – 7850 Enghien

Le Conseil d'administration est composé de :

PARY-MILLE Florine, Drève des Marguerites, 73 - 7850 Enghien  
COCHE Hervé, Rue du Patronage, 42 - 7850 Enghien  
PFEIFFER Alain, Rue des Déportés, 29 - 7850 Enghien  
HABILS Elisabeth, Chaussée de Bruxelles, 348 - 7850 Enghien  
VANDERSTICHELEN Marc, Rue du Noir Mouchon, 61 - 7850 Petit-Enghien  
DEGOLS Cédric, Rue Latérale, 25 - 7850 Petit-Enghien  
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien  
STURBOIS Jean-Yves, Rue du Muguet, 52 – 7850 Enghien  
DEVILLE Christophe, Clos Château Vincart 1/13 – 7850 Enghien  
TOURNOIS Jean-Pierre, Chaussée de Mons, 176 – 7100 Haine Saint Paul  
ROLAND Daniel, Drève de l'Ermite, 117 – 1640 Rhode-Saint-Genèse  
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 – 7864 Deux-Acren  
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq  
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien  
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien  
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien  
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien  
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly  
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq  
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien  
VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque  
DURANT Émile, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq  
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 – 7850 Enghien

MORIAU PH  
Président

ANDRIEN FLORIAN  
Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature

## 3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial

Ville d'Enghien



### Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 04 septembre 2014

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOEG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST, conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

---

#### **Article 17 : SA/CC/2014/167/565**

#### **ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Communication du rapport d'activités 2013 et des comptes 2013.**

---

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

---

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de cette association publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

**SA/CC/2014/167/565 : suite n°1 :**

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/ 565, approuvant le projet de contrat-programme 2009-2013 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN EENO ;

---

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant que l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien a établi un rapport d'activités pour l'exercice 2013 ;

Considérant que le rapport d'activités 2013 et les comptes 2013 doivent être présentés aux autorités communales ;

**SA/CC/2014/167/565 : suite n°2 :**

Vu la résolution du Collège communal du 17 juillet 2014, réf. : SA/Cc/2014/0986/565, proposant à la présente assemblée d'en prendre connaissance ;

**PREND ACTE,**

**Article 1er :** du rapport d'activités 2013 et des comptes 2013 de l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien.

**Article 2 :** La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre culturel d'Enghien », à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services et les personnes que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 9 septembre 2014.

La Directrice générale,

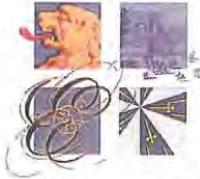
Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.

Ville d'Enghien



**Extrait du registre aux  
délibérations du conseil communal**

Séance du 04 septembre 2014

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST, conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

---

**Article 18 : SA/CC/2014/168/193 : 565**

**A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien – Adoption de l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 - Prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018.**

---

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu le décret de la Communauté Française du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

---

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la Ville à la constitution d'une association sans but lucratif, dénommée « Centre Culturel d'Enghien », et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la délibération du conseil communal du 30 juin 2003, réf. : SA/CC/2003/0113/565, approuvant le contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

**SA/CC/2014/168/193 : 565 : suite n°1 :**

Vu la délibération du conseil communal du 25 mars 2004, réf. : SC/CC/2004/041/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 27 février 2006, réf. : SA/CC/2006/011/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le contrat-programme 2009-2013 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Considérant la lettre du 30 novembre 2009 par laquelle Madame la Ministre, Fadila LAANAN, décide de renouveler le contrat-programme en catégorie 3 à dater du 1er janvier 2009 ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant le contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès des assemblées générales de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

~~Considérant la lettre du 3 février 2012 par laquelle Madame la Ministre Fadila LAANAN, décide de prolonger d'un an les contrats-programmes qui viennent à échéance au 31 décembre 2013 ;~~

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, approuvant la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014 ;

**SA/CC/2014/168/193 : 565 : suite n° 2 :**

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant Monsieur Aimable NGABONZIZA, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant Monsieur Tim DEGLAS, en qualité de représentant de la ville (avec voix consultative) auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant Monsieur Julien DE FROY, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Considérant qu'il convient d'adapter le contrat-programme au regard des articles 105 à 110 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, qui met en place un régime transitoire à compter du 1er janvier 2014 ;

Considérant la lettre du 31 mars 2014 de Madame la Ministre Fadila LAANAN relative à la gestion de la période transitoire prévue par le décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, et par laquelle elle proposait de prolonger les contrats-programmes jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Vu le projet d'avenant n° 3 émis au contrat-programme 2009-2012, prorogeant ledit contrat-programme pour la période du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Vu la résolution du Collège communal du 21 août 2014, réf. : SA/Cc/2014/1102/193 : 565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

**DECIDE**, par 22 voix pour,  
0 voix contre,  
0 Abstention.

**Article 1er :** Les dispositions contenues dans le projet d'avenant n° 3 émis au contrat-programme 2009-2012, passé avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, sont approuvées.

Le projet d'avenant n° 3 émis au contrat-programme 2009-2012 prend effet le 1er janvier 2014 et se termine le 31 décembre 2018.

**Article 2 :** La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien », Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,  
La Directrice générale,  
(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,  
(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 9 septembre 2014.

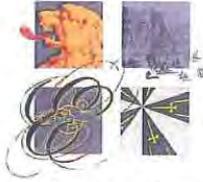
La Directrice générale,  
Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,  
Olivier SAINT-AMAND.



Ville d'Enghien



## Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 02 octobre 2014

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LERØY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJIS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

---

### **Article 12 : SA/CC/2014/189/193 : 565**

#### **ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Désignation de Monsieur Olivier SAINT-AMAND en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale.**

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

**SA/CC/2014/189/193 : 565 : suite n°1 :**

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de préséance ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Considérant le décès de Madame Josiane GILLAER, Conseillère/Echevine, en date du 26 juin 2014 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 (prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018) ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/152/172.22, actant l'installation de Madame Michelle VERHUSLT, 3ème

**SA/CC/2014/189/193 : 565 : suite n°2 :**

suppléante de la liste ECOLO, en remplacement de Madame Josiane GILLAER, Conseillère communale décédée, après vérification de ses pouvoirs et de sa prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SC/CC/2014/155/172.21, actant l'installation de Madame Bénédicte LINARD en qualité d'échevine et constatant sa prestation de serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre ;

Vu la délibération du Collège communal du 11 septembre 2014, réf. SA/Cc/2014/1265/172.35, relative à la répartition des attributions et compétences des membres du Collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SC/CC2014/154/172.22, approuvant l'avenant n° 1 émis au pacte de majorité dans le cadre de la mandature 2012-2018 ;

Considérant qu'il appartient à la présente assemblée de désigner un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Josiane GILLAER, Conseillère/Echevine décédée ;

Vu la résolution du Collège communal du 18 septembre 2014, réf. : SA/Cc/2014/1325/193 : 565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

**DECIDE**, par 21 voix pour,  
0 voix contre,  
0 Abstention.

**Article 1er :** Monsieur Olivier SAINT-AMAND est désigné en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien ».

**Article 2 :** La présente délibération sera transmise pour information à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services et la personne que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

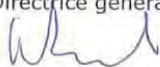
(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 06 octobre 2014.

La Directrice générale,

  
Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,

  
Olivier SAINT-AMAND.

**Ville d'Enghien**



**Extrait du registre aux  
délibérations du conseil communal**

Séance du 18 décembre 2014

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

---

**Article 22 : SA/CC/2014/308/193 : 565**

**A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien – Adoption de la convention de partenariat – Période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.**

---

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu le décret de la Communauté Française du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, notamment ses articles 105 à 110, qui met en place un régime transitoire à compter du 1er janvier 2014 ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la Ville à la constitution d'une association sans but lucratif, dénommée « Centre Culturel d'Enghien », et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la délibération du conseil communal du 30 juin 2003, réf. : SA/CC/2003/0113/565, approuvant le contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

**SA/CC/2014/308/193 : 565 : suite n°1 :**

Vu la délibération du conseil communal du 25 mars 2004, réf. : SC/CC/2004/041/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 27 février 2006, réf. : SA/CC/2006/011/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le contrat-programme 2009-2013 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Considérant la lettre du 30 novembre 2009 par laquelle Madame la Ministre, Fadila LAANAN, décide de renouveler le contrat-programme en catégorie 3 à dater du 1er janvier 2009 ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant le contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès des assemblées générales de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant la lettre du 3 février 2012 par laquelle Madame la Ministre Fadila LAANAN, décide de prolonger d'un an les contrats-programmes qui viennent à échéance au 31 décembre 2013 ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, approuvant la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant Monsieur Aimable NGABONZIZA, en qualité de représentant de la ville auprès de

**SA/CC/2014/308/193 : 565 : suite n°2 :**

l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant Monsieur Tim DEGLAS, en qualité de représentant de la ville (avec voix consultative) auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant Monsieur Julien DE FROY, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 : 565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire ;

Considérant que le présent projet de convention de partenariat abroge toute autre convention antérieure conclue entre les parties ;

Vu la résolution du Collège communal du 28 novembre 2014, réf. : SA/Cc/2014/1750/193 : 565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

**DECIDE**, par 23 voix pour,  
0 voix contre,  
0 Abstention.

**Article 1er :** Les dispositions contenues dans le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire, sont approuvées.

Le projet de convention de partenariat prend effet le 1er janvier 2015 et se termine le 31 décembre 2016 et abroge toute autre convention antérieure conclue entre les parties.

**Article 2 :** La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien », Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services que la chose concerne.  
Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

## 3.3. L'Assemblée Générale

### 3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.

En 2014, 52 associations et une personne physique se sont faites « membre » du Centre culturel en cours d'année et ont acquitté le montant de la cotisation. Il faut constater qu'un grand nombre de ces associations se mettent bien en ordre de cotisation avant la date de l'AG mais qu'un certain nombre d'entre elles, se mettent en ordre après la signification de leur exclusion. Comme chaque année, certaines nous quittent temporairement ou définitivement et de nouvelles demandes nous parviennent.

### 3.3.2. Liste des membres privés en 2014

	Association	NOM	ADRESSE	LOCALITE
1	Académie de musique	Danielle VANDENBERGH	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIE
2	Amicales des pensionnés Socialistes	M. Jean-Claude REMACLE	Rue du Doyen, 8/bte1	7850 ENGHIE
		M. Cédric DEGOLS	Rue Latérlae, 25	7850 PETIT-ENGHIE
3	Amitiés marquoises	M. André COPPENS	Rue du Village, 42	7850 MARCQ
		M. Albert VINCENT	Rue Belle, 17	7850 MARCQ
4	ARC	M. Clément Crohain	Rue Noir Mouchon, 21a	7850 ENGHIE
5	Atelier bonzai	M. Joseph BERNARD (CA)	Chaussée de Bruxelles 538	7850 ENGHIE
		M. Philippe Robert		
6	Cercle archéologique	M. Alain Jacobs	Rue des Capucins	7850 ENGHIE
		M. Jean Leboucq		
7	Cercle des Cartophiles d'Enghien	Eliane Wees, présidente	rue de la station, 6	7850 ENGHIE
8	Centre Laïque Enghien-Silly asbl	M. Richard Spielmann	Rue d'Hérinnes, 43	7850 ENGHIE
		Mme Arlette LYNEN (CA)	Avenue Louis Isaac, 71	7850 ENGHIE
9	Cercle royal dramatique "Union et progrès"	Fernande PEREMANS (CA)	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIE
10	Chœur d'Enghien	Mme Anne Lejeune (Présidente)	Clos du Château Vincart, 1/14	7850 ENGHIE
		Mme Annette Dexpert (Secrétaire)	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
		Mr Jean Wyngaerden (Trésorier)	Rue des Vergers, 12B/bte 15	7850 ENGHIE
		Mr Anthony Pieters (Chef de chœur)	Chaussée de Soignies, 74	7830 HOVES
11	Cirque Imagin'Air asbl	Claire PAQUET	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
		Axel ZWNY	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
12	Club Ferroviaire Miniature 7850 Enghien	M. Patrick GREGOIRE	Rue des Augustins, 3	7850 PETIT-ENGHIE
13	Club Langues	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
14	Club des Orchidophiles Wallons	Mme Anne Brunet, Présidente	Rue du Mouligneau, 104	7011 GHLIN
15	Comité du Jumelage	M. J. M. ARTUSO (CA)	Rue Brigade Piron, 34	7850 PETIT-ENGHIE
		Mme Evelynne LEGER		
16	Comité de Quartier rue d'argent	Mme Gaillet-Fache Cécile	Rue d'Argent, 11	7850 ENGHIE
17	Confrérie de la Double	M. Emile DURANT (CA)	Rue Croisettes, 4b	7850 MARCQ
		M. Pascal DECLERCQ	Rue Benjamin Lebrun 11	7850 ENGHIE
18	(Les) Conteurs sur le Pont	M. Pierre DE LANDES	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
19	Cyclo Bol d'Air	M. Jean VAN HENTENRYK (CA)	Clos des Cerisiers, 21	7850 PETIT-ENGHIE
		M. Dany DEHANSTSCHUTTER	Rue d'Hoves, 125	7850 ENGHIE
20	Danse africaine	De Decker Robert	Avenue Guillaume Stassart 103	1070 BRUXELLES
21	(les) Doigts de fée	Mme Marcelline THOLET	Rue de Graty, 14	7830 SILLY
22	Enghien Animation	Paul Vanderroost, président	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIE
23	Enghien Environnement	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
24	(Festival musical d'Enghien) - Orchestre Hainaut Picardie	M. M. VANDEN BOSSCHE (CA)	Rue Centrale, 39	7822 MESLIN L'EVEQUE
25	"FPS Enghien/Réseau Solidaris"	Madame Carine Wastiels	Rue des Lilas, 1	7850 PETIT-ENGHIE
26	Fréquence Musicale	M. Christian PRAYEZ	Rue de Pennebecq, 37	7850 ENGHIE
27	Fuseaux d'Enghien	Daniella Pieters		
		Mme Brigitte TRAGNEE	Rue du Château, 16	7850 ENGHIE
28	Les Guides - Enghien	Melle Sophie Saint-Amand	Rue d'Argent	7850 ENGHIE
29	Guides touristiques	Mme Ghislaine Carpreaux	Avenue Isaac 48	7850 ENGHIE
		Mme T. VANDERSTICHELEN	Rue Noir Mouchon, 61	7850 PETIT-ENGHIE
		Marc Roquez – trésorier		
		Malou Wezemaele – trésorière adjointe		
30	Haggada JDC	M. Johan Carlier	Rue du Doyen, 16	7850 ENGHIE
31	(Les) Jeunes talents asbl	Mme Nathalie LEDECK	Rue de la Moisson, 46	1480 TUBIZE
		Mme Céline DEHANDTSCHUTTER		
32	Labliou en fête	M. Pierre MULLER (CA)	Rue de Labliou, 39	7850 MARCQ
		Jean-Edouard MERCKX	Rue Kwade, 34	7850 MARCQ
		M. Alain SERMEUS	Rue de Lékemay, 19	7850 MARCQ
33	Ligue des familles	M. Robert STRUYE	Drève des Mélézes, 1	7850 PETIT-ENGHIE
34	Locale Ecolo	Mme Fabienne COUVREUR	Rue Rouge, 4	7850 MARCQ
		Christophe Medates		
35	Magasins du monde / Oxfam	Mme Danielle MULLER	Rue de Labliou, 39	7850 MARCQ
36	(Le) Monde de Lalie - ART Kids ASBL	Emmanuel BRASSEUR	Rue Caremberg, 100	7850 ENGHIE
		Mme Régine COSYNS	Rue de la Gaine, 44	1541 St PIETERS KAPELLE
37	PAC Enghien	Aimable NGABONZIZA (CA)	Rue des Augustins, 1 bt8	7850 ENGHIE
38	(Le) petit Cèdre	M. Luc LAURENT	Rue de Lyser, 24	7850 PETIT-ENGHIE
39	(La) Petite Echelle	M. Marc BRUYNDONCKX	Rue du Paradis, 9	7830 HOVES
40	(la) Petite Valise aux rêves asbl	M. Gregg BROTCORNE	Rue Briquetteau, 3	7903 CHAPELLE A WATTINE
41	Repaire d'Artistes	Mr Nicolas RÜHLMANN	Rue des Capucins, 5	7850 ENGHIE
		Mme Estelle VANDUYNSLAEGER		
42	Rencontre Couture	Mme Isabelle CANTILLANA	rue Montgomery, 7	7850 ENGHIE
		Mme Marie-Christine FIGUEROA		
43	Roma asbl	Sébastien Polet	Rue du Pont, 29	5060 TAMINES
		Carien Mahy		

44	Les Scouts - Enghien	M. Philippe MORIAU (président CA)	Rue du Stocquoy, 9	7830 HELLEBECQ
		M. Jérémy LEFEBVRE		
45	La Sennane	Mme Laurence Wambersy (chef de chœur)	Rue de Labliau, 27	7850 MARCQ
		Mme Ariane Buyens	Rue d'Horlebaix, 68b	7866 BOIS-DE-LESSINES
46	Troupe de théâtre du Blé Vert	Philippe COCHEZ	Rue de la Loge, 89	7866 BOIS-DE-LESSINES
47	ENEOSPORT	Mme Anne-Marie BODART (CA)	Rue des Combattants, 22	7850 ENGHIEEN
48	Union des Kinésithérapeutes d'Enghien	M. Jean-Pierre Roger (Président)	Rue de Trippes, 3	7850 MARCQ
		M. Jean-Paul Desmecht		
		M. Fabrice LETENRE		7850 PETIT ENGHIEEN
49	Vie féminine	Mme Danielle DELOUW - MARCQ	Chaussée d'Ath, 45	7850 MARCQ
		Mme Anne-Marie TOEBAERT - ENGHIEEN/PETIT-ENG	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIEEN
50	Atelier BD	Patrick Mombili		
51	Les Percutés	David Manderlier		
52	RESAME (Réseau de santé mentale enghiennois)	Gaëlle De Veseleer, présidente	Rue de l'Yser, 24	7850 ENGHIEEN
53	Personne physique	Mme Marie-Claire DE CRAECKER (CA)	Rue de la Faïencerie, 37	7000 Mons

### 3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2014

	Fédération Wallonie-Bruxelles	Mme Catherine STILMANT	Résidence Perrière, 27	59990 Sebourg (France)
	Fédération Wallonie-Bruxelles	Mr Vicent BERTHOLET	Rue Auguste Levêque, 19	1400 NVELLES
	Province du Hainaut	Mme Dominique Sermeus	Rue des Tulipes, 20 Bte2	7850 PETIT-ENGHIEEN
	Province du Hainaut	Mme Thérèse Leclercq	Rue Scaubecq, 13	7830 SILLY
	Ville d'Enghien (ECOLO)	Mr Olivier SAINT-AMAND	Rue d'Hérinnes, 68	7850 ENGHIEEN
	Ville d'Enghien (LB/MR)	Mme. Fabienne TENVOOREN	Rue de la Source, 47	B-7850 MARCQ
	Ville d'Enghien (Ecolo)	M. Jean-Luc DUBUISSON	Rue de Coquiane, 64	7850 PETIT-ENGHIEEN
	Ville d'Enghien (ENSEMBLE/CDH)	M. Julien DEFROY	Rue de la Ligne française, 82	7850 Enghien
	Ville d'Enghien (LB/MR)	Mme. Anne-Marie BODART	Rue des Combattants, 22	7850 PETIT-ENGHIEEN
	Ville d'Enghien (ENSEMBLE/CDH)	M. Florian ANDRIEN	Rue Fontaine à Louche, 98a	7850 ENGHIEEN
	Ville d'Enghien (PS)	M. Aimable Ngabonziza	Rue des Augustins, 11 bte8	7850 ENGHIEEN
	Ville d'Enghien (IG/CB)	Mr Tim Deglas	Rue du Château, 1 bte 2	7850 ENGHIEEN

### 3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 25 mars 2014

Lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2014, l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien a pu valablement délibérer, le quorum des présences nécessaires étant atteint.

L'Assemblée générale ordinaire a adopté à l'unanimité le rapport d'activités et les comptes 2013. L'exercice 2013 présente un total de charges de 210.747,024 € et de 212.020,40 € en produits. Au bilan, le résultat est donc positif et se monte à 1273,02€. Vu le résultat, le Conseil d'Administration a décidé de doter la réserve obligatoire et de réaliser toute une série de provisions, notamment pour l'achat de nouveaux bureaux et pour des achats de matériel techniques.

La commissaire aux comptes, Bénédicte Devroede, confirme l'exactitude et la cohérence des comptes et précise que la comptabilité est saine.

La décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Du côté public, Mme Carine Toussaint est démissionnaire et est remplacé par Mr Julien De Froy. Du côté privé, deux administrateurs sont démissionnaires : Mmes Amélie Buisseret (Repaires d'artistes) et Danielle Vandenberg (Académie de Musique) et trois administrateurs sont démissionnaires en fin de mandat : Mme Fernande Peremans et Mrs Michel Van Den Boossche et Emile Durant. Ces derniers sont rééligibles et se représentent pour le poste. Mme Marie-Claire De Craecker et Mr Joseph Bernard présentent également leur candidature. Les administrateurs Jean-Marie Artuso et Danielle Vandenberg sont donc reconduits dans leur fonction à l'unanimité. Les 5 candidats sont élus en tant qu'administrateurs de l'ASBL.

Globalement l'exercice budgétaire 2014 se calcera sur celui de 2013, le Centre culturel essayant de garder le même niveau de dépenses et entrées. A noter que le volume des spectacles sera en baisse car le personnel devra se concentrer sur la mise en place du nouveau contrat-programme.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### **3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales du 25 mars 2014 et du 11 mars 2015**

#### **3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2014**

##### **Présents avec droit de vote**

##### **Les Associations :**

Amicale des pensionnés socialistes (Jean-Claude Remacle), Association des Guides Touristiques d'Enghien (Lena Desmedt), Atelier Bonzai (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle Archéologique (Jean Leboucq), Cercle Royal Dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Comité de Jumelage (Jean-Marie Artuso), Confrérie de la Double (Emile Durant), Labliau en fête (Pierre Muller – Pierre Brumagne), Locale Ecolo (Fabienne Couvreur), La Petite Echelle (Marc Bruyndonckx), Le Petit Cèdre (Annette Dexpert), Roma ASBL (Sébastien Pollet), Les Scouts d'Enghien (Philippe Moriau)

##### **Les membres de droit :**

Ville d'Enghien – ECOLO – Josiane Gillaer  
Ville d'Enghien – ECOLO – Jean-Luc Dubuisson  
Ville d'Enghien – MR – Fabienne Tenvooren  
Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Florian Andrien

Province du Hainaut – Mme Domninique Sermeus  
Province du Hainaut – Mme Thérèse Leclercq

##### **Excusés (avec procuration)**

##### **Les Associations :**

Amitiés Marcquoises (André Coppens), Club Langues (Michel Faucq), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henteryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), FPS Enghien Réseau Solidaris (Carine Wastiels), Magasins du Monde/Oxfam (Danielle Muller), La Petite Valise aux Rêves (Gregg Brotcorne)

##### **Les membres de droit :**

##### **Présents sans droit de vote**

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH (nouveau représentant) – Julien Defroy  
Les conteurs sur le Pont (Pierre De Landes)  
Ville d'Enghien – Olivier Saint-Amand (Bourgmestre)  
Marie-Claire De Craecker, Elodie Paternostre (particuliers)

Vanbergie Laurent (CCE), Pilette Denis (CCE), Ergo Christine (CCE), Devroede Bénédicte (CC)

##### **Quorum :**

L'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien compte 44 membres associatifs en règle de cotisation au 25 mars 2013 et 13 membres de droit. Le quorum des présences étant atteint (Associations : 14 présentes et 7 représentées

– Membres de droit : 6 présents), l'Assemblée peut valablement délibérer.

➤ **Accueil et mot du président**

Le président remercie les associations et les personnes présentes et entame l'Assemblée Générale Ordinaire en soulignant le travail remarquable qu'accomplit l'équipe (pour autant restreinte ; ils sont au nombre de trois).

➤ **Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2012**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

➤ **Retour en images sur la saison 2013 du Centre Culturel**

Un Power Point présentant des images en continu de l'année 2013 est présenté en arrière-plan, tandis que Laurent Vanbergie, Animateur-Directeur, commente cette année culturelle passée.

Le CCE mène différents types de projets, mais un grand nombre sont des projets de création et d'expression (ateliers théâtre,...). Laurent Vanbergie revient sur le fait que dans les premiers temps, la mise en place de ces ateliers fut difficile. Maintenant, la donne a bien changé car le Centre Culturel assure deux ateliers théâtre hebdomadaires, avec deux groupes de jeunes. L'un est animé par Christine Ergo (CCE) et Laetitia Hainaut (HCT), l'autre par Denis Pilette (CCE).

Toujours dans cette optique, de création et d'ateliers, le CCE assure également un atelier théâtre pour adultes, regroupant 12 personnes, avec de nouveaux arrivants. Les pièces en création à venir promettent beaucoup de plaisir et Laurent Vanbergie annonce que cette année il vivra le projet de l'intérieur car il a rejoint la distribution de l'atelier et s'essayera aux planches. Rendez-vous est pris pour le spectacle « Tout est normal, tout est parfait », le weekend des élections.

Le CCE met en place également beaucoup de projets en lien avec le conte, les deux plus importants étant les Balades Contées et Contes et Mémoires. Cette activité, prévue le weekend précédant l'AG a été annulé, faute de réservations suffisantes, ce qui est fort regrettable car le projet est un projet important pour le CCE et dans lequel beaucoup d'énergie avait été investie.

Au niveau de la diffusion de spectacles, le CCE programme des concerts, du théâtre, de l'improvisation ; principalement de petites formes, de type « café-théâtre » ou « café-concert », en lien avec nos infrastructures. Les projets évoluent en fonction des endroits dans lesquels ils sont présentés.

Le CCE tente de privilégier les contacts qui commencent à se faire avec les écoles ; on sent une meilleure écoute et certains professeurs d'école secondaire viennent vers le Centre culturel pour des projets. Cela est réjouissant mais provoque néanmoins une certaine inquiétude au niveau de l'équipe, car celle-ci est réduite. La tendance est donc pour l'instant de proposer des stages et ateliers donnés par des animateurs externes (détachés, ne faisant pas partie de l'équipe du CCE) dont on connaît les qualités en terme de pédagogie, notamment Gregg Brotcorne, qui a entamé un atelier en extrascolaire cette année, à l'école de Petit-Enghien.

Le cinéma des enfants prend de l'ampleur, grâce au travail mené par l'animateur en charge, Denis Pilette, et l'action menée auprès des écoles ; de plus en plus de séances scolaires sont programmées, tant au CCE, qu'en décentralisation, en extrascolaire à Petit-Enghien, notamment.

Le CCE est toujours actif au niveau de l'éducation permanente et a proposé, entre autres, des cocktails associatifs, rencontres thématiques permettant aux associations d'aller plus loin dans certains domaines précis (graphisme, juridique,...).

Les expositions, quant à elles sont toujours thématiques ou artistiques.

Avant de clôturer ce point, Laurent Vanbergie revient sur un projet qui a marqué le Centre culturel et les associations, à savoir le projet « Orfeo et Euridice », joué à Enghien et Bruxelles et réalisé en collaboration entre Les Chœurs d'Enghien, le Centre Culturel d'Enghien, l'Orchestre Hainaut-Picardie et l'Ensemble Vocal Cornegidouille. Ce projet fut un réel succès tant au niveau de l'assistance (plus de

800 spectateurs), que des rencontres et collaborations. Une centaine de personnes ont travaillé sur le projet. Au niveau du CCE, un grand mérite revient aux acteurs (Semeurs de Rêves), à Christine Ergo et Denis Pilette qui ont assuré la mise en scène du spectacle et aux Tailleurs de Rêve qui ont pris en charge la conception costumes. Ce fut un énorme projet, avec un investissement très important en temps et en énergie, mais le résultat fut magnifique : un spectacle de très grande qualité, dépassant l'amateurisme, dans une collaboration exemplaire.

➤ **Présentation du nouveau décret**

Laurent Vanbergie annonce à l'Assemblée Générale qu'un nouveau décret a été voté en Gouvernement, pour les Centres culturels, même si ses arrêtés d'application ne seront vraisemblablement votés que dans le courant du mois d'avril 2014. Le dernier décret datait de 1992. Laurent Vanbergie signale qu'il fera une présentation de ce décret dans les grandes lignes, et invite l'assemblée à lire le texte complet ou ses modalités sur le Moniteur, même si ce texte est assez complexe (un lexique s'y afférant en explique d'ailleurs la terminologie, car ces termes sont peu usités).

Il existe une étrangeté dans la mise en place de ce nouveau décret : la réalisation/élaboration d'un nouveau contrat-programme qui ne pourra être déposé qu'au 30 janvier 2015, ce qui place les Centres culturels dans une situation délicate, entre un ancien décret qui ne fait plus office et un nouveau décret impliquant de nouveaux statuts qui n'ont pas encore vu le jour et qui sont donc à mettre en place. Quant à ceux-ci, et leur élaboration, l'Inspection dit qu'il faut rentrer les nouveaux en même temps que le nouveau contrat-programme, ce qui rend la situation un peu particulière. Quant à plus de clarifications, nous ne recevons pas d'autres réponses que celles sur les statuts. On ne sait donc pas bien à quoi il faut se référer et qu'est-ce qui fait office pour statuer, au niveau du CA, notamment.

Après un bref retour sur les missions actuelles des Centres culturels, Laurent Vanbergie présente les grands principes du nouveau décret et les changements qu'il apportera. Il signale à l'assemblée que des documents explicatifs (notamment le PowerPoint diffusé pour soutenir son propos) sont disponibles au bureau du CCE pour les personnes qui désireraient un supplément d'informations.

➤ **Présentation, analyse et approbation des comptes 2013**

Le président, Emile Durant, informe l'assemblée que les comptes vont bien. Il souligne que l'équipe, l'animateur-directeur et le Conseil d'Administration accorde une importance toute particulière à la gestion de l'ASBL. À ce sujet, il signale que le Conseil d'Administration analyse tous les trois mois les comptes d'exploitation pour définir si la comptabilité est bien saine, en cours d'exercice. Il remercie enfin le Conseil d'Administration pour son travail et pour le résultat obtenu.

Les comptes sont alors présentés à l'assemblée générale, tout en soulignant que des dotations ont été faites pour la réserve. L'ASBL est sensée mettre 20% dans la réserve obligatoire, pour payer les salaires en cas de faillite ; ceci est une obligation quand le résultat de l'exercice est en bénéfice. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de réaliser toute une série de provisions, notamment pour l'achat de nouveaux bureaux (les bureaux actuels de l'équipe étant actuellement en train de crouler) et pour des achats de matériel (notamment des talkies-walkies pour les Balades Contées ; cette provision de 1000€ est essentielle car les talkies-walkies de la MCAtH qui nous sont prêtées d'habitude ne sont plus en service).

Pour ce qui est de l'analyse des comptes, Laurent Vanbergie présente plusieurs points essentiels, pour plus de clarté.

Une des grosses parts en charge sont les rémunérations des employés. Laurent Vanbergie signale d'ailleurs à ce sujet que ces charges vont continuer d'être en augmentation : les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas indexées, alors que les salaires le sont. Le passage d'ancienneté aussi fait que la charge augmente.

L'animateur-directeur en profite pour remercier le bourgmestre et la commune qui a toujours indexé chaque année de 2% la subvention de la Ville. Il espère que l'on pourra continuer sur cette voie.

Des économies ont été faites pour pouvoir fonctionner, mais si la Fédération Wallonie-Bruxelles n'indexe pas ses subventions, il y aura un appauvrissement net.

Certains Centres culturels n'arrivent d'ailleurs plus à avoir un budget en balance pour ces mêmes raisons et il commence à y avoir un réel manque à gagner.

Le changement de décret sera vital pour certaines structures qui commencent à être en difficulté.

Voici les points qui ressortent de l'analyse des comptes 7 :

- Les Balades Contées coûtent le plus car il s'agit de la plus grosse activité du Centre culturel. À ce sujet, il y a beaucoup de rentrées pour le point stages, notamment grâce aux stages des Balades.
- Les apports en coproductions posent parfois question au Conseil d'Administration (le Centre culturel travail avec des associations qui engendrent des recettes, par exemple des entrées qui sont rétrocédées).
- Pour ce qui est des produits bar, on distingue des entrées importantes.
- Peu de sponsoring pour l'instant.
- Les cotisations des membres augmentent, même si les cotisations individuelles fluctuent en fonction des projets.
- Il apparaît bien dans la comptabilité que la Ville intervient pour bien plus que 55.000€.
- Pour les subsides « politique emploi », on distingue une intervention de 14834€ pour les APE. Cela pourrait changer car les APE pourraient changer et passer aux régions et si celles-ci revoient la distribution, cela pourrait être problématique.
- À noter que le subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été indexé cette année, alors qu'il n'aurait pas dû l'être.
- Il y a une redistribution à la Ville de 17880€ venant de son subside, pour la location des bâtiments.
- L'impression du Miroir des Cultures coûte à peu près 3000€ (le montant de cotisation des associations paie en partie cette impression).
- Il y a un positif par rapport à l'ONSS.

En fin d'analyse, Laurent Vanbergie souligne que le Conseil d'Administration est là pour veiller à ce que tout se passe bien au niveau comptable et pour faire certains choix en ce qui concerne les placements.

➤ **Rapport des Commissaires aux comptes.**

Bénédicte Devroede a vérifié les comptes de manière indépendante ; elle confirme l'exactitude et la cohérence de ceux-ci et précise que la comptabilité est saine (lecture de la déclaration du vérificateur aux comptes). Avant de passer à l'approbation des comptes, remerciements sont adressés à Bénédicte Devroede pour son travail.

***Approbation des comptes :***

Votes pour l'approbation des comptes :

0 voix contre, 0 absentions.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Décharge aux administrateurs :**

0 voix contre, 0 abstention.

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

➤ **Présentation du programme d'activités 2014**

L'animateur-directeur précise que ce point est toujours une gageure car le CCE fonctionne en saison culturelle et non en année civile. La saison est donc fixée jusqu'au mois de juin (la brochure de saison « Reflets » la présente), ensuite, la programmation est en cours pour le début de la prochaine saison (septembre-décembre 2014) ; il y a des pistes, mais les choses ne sont pas encore décidées, la prise de contacts avec les compagnies ayant seulement lieu à cette période (pas plus d'un an à l'avance). Néanmoins, sont pointées du doigt les activités prochaines de fin de saison : Spectacle d'improvisation, Festival Scène aux Ados, Création théâtrale du CCE, Parcours d'Artistes, Balades Contées, et certaines activités en partenariat (conférence de la nouvelle association-membre « Roma », le « ciné-club des résistances » du PAC, le cocktail associatif).

Beaucoup d'activités sont portées par des associations enghiennoises ; beaucoup de choses se passent sur le territoire entre nos activités, celle des associations et celles de la Ville.

➤ **Présentation, analyse et approbation du budget 2014**

Laurent Vanbergie signale que pour le budget 2014, le Centre culturel essaiera de garder les mêmes dépenses et entrées.

- Il y aura moins d'achats de matières premières.
- Les frais de mission seront en augmentation car avec l'analyse partagée exigée par le décret, l'animateur-directeur aura plus de déplacements à réaliser.
- Les charges pour le secrétariat social ont été revues à la hausse.
- Certains postes (comme le poste « promotion ») sont en hausse, notamment, car cette année aura lieu le Parcours d'Artistes, projet ayant lieu tous les deux ans. Il y aura également plus de dépenses en termes d'impression pour l'analyse partagée et des publications accessibles au public.
- Le poste « relations publiques » comprend notamment tout ce qui est buffet des bénévoles dans des activités comme les Balades Contées.
- Il y a peu dans le poste « formation », même si c'est une obligation pour le personnel ; nous recherchons notamment des formations gratuites.
- Le poste « exposition est en hausse », toujours pour le Parcours d'Artistes et l'analyse partagée.
- En ce qui concerne le poste « Achats de spectacles vivants », il s'agit d'une estimation car les choix ne sont pas encore entérinés.
- Un budget de 600€ avait été décidé l'année passée par le Conseil d'Administration pour les réalisations costumes car les Tailleurs de Rêve travaillent toujours avec des bouts de ficelle.
- Le poste « rétrocession de recettes » concerne l'impro, notamment.
- Un des gros budgets en augmentation sont les droits d'auteur (notamment droits à l'image).

- Les charges de personnel sont en augmentation (indexation des salaires). Les chiffres à titre indicatif ont été donnés par la Boutique de Gestion, notre secrétariat social.

## **COMPTES 7**

- Le volume des spectacles est en baisse car le personnel devra se concentrer sur la mise en place du nouveau contrat-programme.
- Les produits « biens culturels » se rapporte à l'édition du livre photographique et rétrospectif des Balades Contées.
- Les cotisations sont en hausse (nouvelles associations et plus de cotisations individuelles notamment grâce au Parcours d'Artistes et l'inscription des artistes).
- Au niveau subsides, de grosses rentrées, notamment avec le subside de la Commune qui intervient à hauteur de 57.000€.
- Le point APE est en augmentation, ainsi que les subventions emploi.

Le calcul général est le suivant, 210.000€ de rentrées pour 211.000€ de charges. Pierre De Landes intervient et demande s'il y a reprise pour le mobilier et amortissement pour les bureaux. Laurent Vanbergie répond qu'il n'y aura pas d'amortissement pour le mobilier de bureau, mais bien pour le matériel technique (lumière,...).

### ***Approbation du budget 2014 :***

Votes pour l'approbation du budget 2013 :

0 voix contre, 0 absentions.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

#### ➤ **Élection des vérificateurs aux comptes.**

Emile Durant, président du conseil d'administration, lance un appel pour le poste de vérificateur aux comptes.

Florian Andrien se propose pour cette tâche, mais celui-ci, étant administrateur, ne peut la prendre en charge

Bénédicte Devroede, présidente du conseil culturel, est la seule à se dévouer, celle-ci est donc désignée à l'unanimité pour le poste. Le président remercie cette dernière.

#### ➤ **Élection des administrateurs**

### ***Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :***

- Démissionnaires Associatifs :

Mme Vandenberg Daniëlle

Mme Buisseret Amélie

- Démissionnaire Public :

Mme Toussaint Carine (CDH-Ensemble)

- Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :

Mme Peremans Françoise  
Mr Van Den Bossche Michel  
Mr Durant Emile

***Élections des administrateurs rééligibles :***

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :  
0 voix contre, 0 absentions.

Les administrateurs Françoise Peremans, Michel Van Den Bossche et Emile Durant sont donc reconduits dans leurs fonctions.

***Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique CDH-Ensemble :***

Mr Julien Defroy est désigné pour remplacer Mme Carine Toussaint.  
Ce nouvel Administrateur se présente et expose ses motivations à l'Assemblée.

Deux postes d'administrateur restent à pourvoir. Une candidature est parvenue au Centre culturel, celle de Mme Marie-Claire De Craecker, non-membre d'une association.

Un appel à candidatures est relancé à l'assemblée, appel auquel répond Mr Joseph Bernard, responsable des ateliers Bonsaï d'Enghien et Vice-Président du Conseil culturel.

Après avoir été remerciés pour leurs candidatures, les deux candidats sont invités à se présenter et à exposer leurs motivations à l'assemblée.

***Élections des nouveaux administrateurs :***

- Mme Marie-Claire De Craecker  
0 voix contre, 2 absentions.
- Mr Joseph Bernard  
0 voix contre, 1 abstention

Mme Marie-Claire DeCraecker et Mr Joseph Bernard sont élus en tant que nouveaux administrateurs de l'ASBL.

L'animateur-directeur profite de l'occasion pour remercier les personnes qui s'investissent tant au niveau du Conseil d'Administration, qu'au niveau du Conseil Culturel. Toutes ces personnes apporte un plus à l'institution, ce qui est loin d'être le cas dans tous les Centres culturels. Par ailleurs, il remercie également les nouveaux représentants de la Province pour leur présence tant au Conseil d'Administration qu'à la présente Assemblée Générale Ordinaire, ce qui n'avait plus été le cas depuis des années.

➤ **Divers**

Même si aucun point divers n'est prévu à l'ordre du jour, Laurent Vanbergie rappelle aux associations présentes qu'elles peuvent venir vers le Centre culturel si elles ont un projet. Certaines propositions et aides sont parfois les bienvenues. Si les Chœurs d'Enghien ne s'étaient pas tournés vers le CCE, le projet Orfeo n'aurait peut-être pas pris cette forme. Tout n'est pas toujours faisable, mais si il y a des possibilités, le Centre culturel le fera. Sont évoqués notamment les partenariats avec le PAC et l'ASBL Roma.

Laurent Vanbergie remercie également les stagiaires que le CCE reçoit chaque année et qui permette au personnel d'avancer sur le travail, en s'impliquant avec talent.

Il est signalé également à l'assemblée que le Centre Laïque a effectué des démarches pour employer quelqu'un. L'association a reçu trois points APE de la Maison de la Laïcité à Ath. La personne engagée sera un conseiller laïque au service de la population.

Mme Elodie Paternostre se présente à l'assemblée, ainsi que ses activités de danseuse pédagogue. Celle-ci manifeste également son enthousiasme d'avoir pu participé à cette AG.

Le dernier point à être abordé est la validation des membres actifs du Conseil culturel, seules personnes habilitées à voter et à se présenter pour les prochaines élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil culturel. Ces membres devaient être présents au minimum à 50% des réunions.

Les personnes désignées comme membres actifs du Conseil Culturel sont les suivantes : Mmes Bénédicte Devroede, Anne Haguinet, Annette Dexpert, Claudine Dechenne et MM. Joseph Bernard, Patrick Grégoire, Philippe Robert et Pierre De Landes.

#### ***Validation de la liste des membres actifs du Conseil culturel :***

0 voix contre, 0 absentions.

La liste est validée à l'unanimité.

#### ➤ **Verre de l'amitié**

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

**La première réunion du Conseil d'Administration est fixée en date du mardi 22 avril 2014, à 20h00.**

### **3.3.5.2. PV de l'Assemblée Générale du 11 mars 2015**

Présents avec droit de vote

#### **Les Associations :**

Amitiés Marcquoises (Philippe De Vleeminck), Atelier Bonsaï (Joseph Bernard – Philippe Robert), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Club Langues (Michel Faucq), Confrérie de la Double (Émile Durant), Les Conteurs sur le Pont (Pierre De Landes), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henterijk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Les Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters – Claudine Dechenne), Labliau en Fête (Pierre Muller), Le Petit Cèdre (Annette Dexpert), Repaire d'Artistes (Nicolas Ruhlmann), Roma ASBL (Sébastien Polet – Carine Mahy), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau), Troupe de Théâtre du Blé Vert (Philippe Cochez)

#### **Les membres de droit :**

Ville d'Enghien – ECOLO – Olivier Saint-Amand

Ville d'Enghien – ECOLO – Jean-Luc Dubuisson

Ville d'Enghien – MR – Fabienne Tenvooren

## **Excusés (avec procuration)**

### **Les Associations :**

Amitiés Marcquoises (Procuration à Philippe Devleeminck), Association des Guides Touristiques Enghien – AGTE (Procuration Libre), Magasins du Monde – OXFAM (Procuration à Pierre Muller), La Petite Echelle (Procuration à Olivier Saint-Amand), CFME (Procuration Libre)

### **Les membres de droit :**

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Julien Defroy (Procuration Libre)  
Ville d'Enghien – MR – Anne-Marie Bodart (Procuration à Fabienne Tenvooren)

### **Présents sans droit de vote**

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH (nouveau représentant) – Nicolas Clément  
Martine Braem (Labliau en Fête)  
Michèle Gerin

Vanbergie Laurent (CCE), Pilette Denis (CCE), Devroede Bénédicte (CC)

### **Quorum :**

L'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien compte 50 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année civile 2014 et 13 membres de droit. Le quorum des présences n'étant pas atteint (Associations : 15 présentes et 5 représentées – Membres de droit : 3 présents et 2 représentés), une seconde réunion est convoquée à 20h15.

## **1) Accueil et mot du président**

Le président, Philippe MORIAU, remercie les associations et les personnes présentes et entame l'Assemblée Générale Ordinaire en rappelant que l'année écoulée fut une année riche en activités au CCE, mais également très spéciale au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, un nouveau décret a été voté pour les Centres culturels, régissant l'action culturelle future. Un nouveau contrat-programme devra donc être rentré et de nouvelles activités seront à mettre en place. L'assemblée générale et le conseil d'administration devront statuer sur ce nouveau contrat-programme. Le président rappelle également que l'on ne savait pas si le décret allait finalement être voté. Maintenant, c'est chose faite et les choses vont tellement vite que le CCE vit déjà dedans. Demande est faite à l'assemblée si des divers sont à mettre à l'ordre du jour. Le président en a un : reparler du montant de la cotisation pour l'année qui s'ouvre.

## **2) Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2014**

Fernande PEREMANS signale qu'une erreur de prénom a été faite la concernant. Sebastien POLET signale également qu'une petite erreur s'est glissée dans son nom de famille. Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **3) Retour en images sur la saison 2013 du Centre Culturel**

Le président souligne le travail assidu réalisé par l'équipe du CCE (Laurent VANBERGIE, Christine ERGO et Denis PILETTE) ; ils abattent un travail monstrueux. Il y a certes la partie visible mais aussi, la multitude de paperasse, de documents administratifs à traiter. Avant de céder la parole à Laurent VANBERGIE, il termine en soulignant que l'on peut remercier l'équipe pour son travail car ce n'est pas toujours facile.

Laurent VANBERGIE effectue un retour sur la saison 2014 du Centre culturel. Il souligne que l'on est sur des fondements que l'on a déjà développé, toujours dans la ligne conductrice de notre contrat-

programme. Le CCE propose toujours de la diffusion avec des axes portés sur les jeunes créateurs et les artistes locaux, ce qui permet toujours une offre diverse. En termes d'activités culturelles, le CCE est assez généraliste (ciné-club, conférences,...) et l'accent est toujours mis sur le soutien aux associations (notamment les conteurs sur le Pont, en 2014). Le CCE consacre toujours une part importante de son action pour les jeunes (nombreux ateliers impros et théâtre). Certains domaines ne sont pas ou peu développés, et ce, pour plusieurs raisons : car des décisions doivent être prises, mais surtout car le CCE essaie d'agir là où l'associatif ne porte pas son action (raison pour laquelle il y a peu de programmation musicale) afin de ne pas entrer en concurrence.

Par ailleurs, Laurent VANBERGIE rappelle que l'équipe fait un métier où l'on se projette dans l'avenir ; en effet, l'équipe travaille déjà actuellement sur des projets pour les saisons 2015-2016, mais aussi 2016-2017. Ceci peut d'ailleurs parfois troubler les associations, notamment en termes de communication pour le Miroir des Cultures ; il est parfois difficile de s'entendre.

Philippe MORIAU souligne que le CCE est reconnu dans un domaine particulier et que d'autres structures/centres culturels font appel à nous dans le cadre du conte. Du fait que le CCE a une expertise en la matière on fait appel notamment à la troupe des Semeurs de Rêves pour mettre en place des spectacles de contes. Ceci est une nouvelle donnée, importante pour le CCE, mais qui implique également une charge supplémentaire de travail.

Laurent VANBERGIE souligne également que la troupe des Semeurs de Rêves permet aux jeunes issus des ateliers du CCE de prêter à l'extérieur, ce qui est une belle valorisation de leur travail. De plus, il signale que les collaborations avec la ville sur des projets communaux sont de plus en plus fréquentes. Celles-ci se mettent en place et peuvent prendre diverses facettes (animations Nuit des Croquants, création lumières par Denis PILETTE lors de l'exposition des 100 ans du château), même si cela n'est pas toujours communiqué.

Il rappelle également que le Printemps des Ados s'annonce ; dans ce cadre, un projet au niveau de la Province « Scènes à 2/3 » a été mis en place. Projet dans lequel certains des jeunes issus des ateliers du CCE viennent de passer la première phase, même si tous ne l'ont pas passée.

Philippe MORIAU rappelle que mener tout cela n'est pas facile pour une équipe de trois personnes et qu'il devient compliqué de multiplier les activités. Le nouveau décret pourrait octroyer plus de subsides au CCE, ce qui permettrait d'engager avant tout du personnel complémentaire, si toutefois les subsides sont débloqués. Le CCE doit donc impérativement se diriger vers le nouveau décret ; il en va de sa survie.

#### **4) Perspective(s) et dépôt du nouveau contrat-programme (procédures, calendrier)**

Philippe MORIAU déclare que la reconnaissance va prendre un certain temps : entre le dépôt du contrat-programme et le moment de l'octroi des subsides, il y a 3 ans qui vont se passer. Au niveau du CCE, il y a une volonté de rentrer le nouveau contrat dans un délai court. Le premier but fixé est de le rentrer pour le mois de juin.

Laurent VANBERGIE nuance : la reconnaissance devrait prendre 18 mois. Néanmoins, si les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne s'améliorent pas, les subsides ne suivront pas.

Le président, Philippe Moriau, signale qu'il faudra, au niveau du Conseil d'administration, évaluer le temps pour les 5 grandes tâches à effectuer pour l'entrée du CCE dans le nouveau décret. Ces 5 grandes tâches seront :

- La mise en place du Conseil d'Orientation. Le Conseil culturel est amené à disparaître. L'organe va être modifié et porter un autre nom (Conseil d'Orientation), il sera emmené par l'équipe du CCE qui présentera un ensemble de personnes au CA. Le Conseil d'Orientation sera un organe où se prendront

les décisions d'actions culturelles avec l'équipe, décisions qui seront présentées au CA. En plus de cela, ce nouveau conseil aura une tâche d'auto-évaluation sur ces mêmes actions, pour voir si tout est en adéquation avec le contrat-programme. Une proposition serait d'équilibrer le Conseil d'Orientation en proposant à des membres du Conseil culturel, mais aussi aux associations et opérateurs ville de l'intégrer, avec également une représentation du CA. Laurent VANBERGIE informe les personnes présentes, qui représentent les associations, qu'elles peuvent entrer une candidature. L'équipe proposera les futurs membres de ce conseil au CA. Un appel à candidatures général sera lancé prochainement (associations, opérateurs ville,...). Philippe MORIAU souligne que la notion est donc un peu différente que le conseil culturel, vu que les membres du futur Conseil d'Orientation seront désignés par le CA. Il déclare que les rencontres citoyennes (comme celle de l'analyse partagée) pourraient être reproduites ponctuellement pour alimenter la réflexion du Conseil d'Orientation.

- Revoir la composition du CA ; le CCE vient de recevoir la clé de répartition de la part de l'Inspection. La répartition des représentants des pouvoirs publics se ferait sur base de la clé d'Hondt.
- Rédiger/Adapter les statuts de l'ASBL avec les nouveaux éléments du décret. A ce sujet, il faudrait mettre en place un groupe de travail pour présenter l'adaptation des statuts au CA. La MCath travaille déjà sur le sujet afin d'avoir un document martyr comme base de travail.
- La commune va devoir préciser de manière chiffrée un certains nombres d'éléments quant au montant de sa participation (mise à disposition de fonds, locaux, personnel,...).
- La rédaction du nouveau contrat-programme qui sera une émanation de toute l'étude déjà réalisée.

Laurent VANBERGIE déclare que tout ceci s'établit sur plusieurs choses : le Conseil culturel a révisé le contrat-programme précédent (quels étaient les objectifs ? tiennent-ils toujours la route ?). Globalement, le nouveau contrat répondra à ce que l'on porte déjà comme action ; il n'y aura pas grand-chose à jeter, mais surtout à modifier. Démarche a été faite d'aller à la rencontre de la population pour faire émerger les questionnements, les attentes et les enjeux. Le CCE s'est adressé à la population, mais également à différents groupes de travail avec divers opérateurs ville (CCA, EPN, PCS, ADL,...) pour dégager quels projets on entrevoit ensemble pour Enghien. Tous ces éléments vont nous donner des indications sur ce que devra travailler le CCE. Par exemple, si le constat est fait qu'Enghien est une ville pauvre, il faudrait travailler sur la problématique, et cela se retrouvera donc dans le nouveau contrat.

Philippe MORIAU récapitule : 5 tâches à réaliser pour la rentrée du contrat-programme avec un échelonnement dans le temps qui sera évalué au niveau du CA. Si tout se déroule bien, une nouvelle Assemblée générale sera convoquée afin que celle-ci avalise ce que l'on présentera à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ensuite, l'animateur-directeur devra défendre le contrat devant une commission. A l'heure actuelle 4 Centres culturels seulement ont rentré leur nouveau contrat-programme, dont un seul en WAPI (Leuze). Ces dossiers sont non-complets et des travaux complémentaires ont été demandés par la Fédération.

Laurent VANBERGIE a eu beaucoup de concertations pour décortiquer le décret, ce qui lui confère une bonne connaissance du texte. Il signale que la MCath envisage de rentrer son nouveau contrat le 30 juin. D'autres Centres culturels n'en sont pas là ; Silly, par exemple, ne rentrera pas cette année alors qu'il y avait une volonté de le remettre ensemble, au niveau de la concertation régionale. Un bref rappel est fait du G100.

Laurent VANBERGIE rappelle également les dynamiques intercommunales qui se retrouvent dans le nouveau décret. Mais, néanmoins, les réalités sont différentes, et il n'est donc pas possible de rentrer tous en même temps.

Philippe MORIAU estime qu'il serait prudent de ne pas trop tarder car on ne sait pas ce qui va tomber comme moratoire sur les Centres culturels qui n'ont pas rendu leur nouveau contrat-programme.

Olivier SAINT-AMAND intervient et souhaiterait poser une question aux associations. Il rappelle que lors du débat citoyen, le nombre d'associations présentes n'était pas très important même si la qualité du public y était. Il déclare qu'il ne voit pas très clair dans ce que l'associatif attend du CCE, alors qu'il y a 14 ans, le but du CCE était d'être l'émanation de l'associatif local (à ce sujet, il souligne que les Balades Contées, le projet le plus magnifique du Centre culturel témoigne bien de cette émanation) et que cela a toujours fonctionné ; les gens qui gèrent le CCE c'est à la fois 50% de personnes du pouvoir public et l'autre moitié, une émanation des associations locales avec beaucoup de diversité (théâtre, sportif, éducation permanente, quartiers,...). Il estime que quand on voit l'évolution que propose la Fédération Wallonie-Bruxelles, on efface un peu cet ancrage associatif, et l'on va vers des professionnels impliqués, tels les opérateurs communaux pour leur donner une place plus importante. Le rôle et la place des associations vont donc être diminué. Tant que les associations sont là, au pouvoir, il souhaiterait leur poser une double question et de revenir ensuite avec une réponse :

- Quelles sont les attentes des associations par rapport à un Centre culturel ? (ex : on veut du soutien, du matériel, un organe où pouvoir s'exprimer,...)
- Quelle place, voulez-vous jouer, tenir dans le Centre culturel, à l'avenir ?  
Actuellement les associations sont co-gestionnaires du CCE (personnel, budget,...). Cela vous semble-t-il important de tenir ce rôle et de se mêler de choses si administratives ? Voulez-vous tenir une place ailleurs ?

Il estime ces deux questions fondamentales et des réponses sont à apporter pour y voir plus clair. On peut toujours aménager les textes pour y fixer nos priorités.

Laurent VANBERGIE déclare qu'il peut y avoir également un complément ; on pourrait envisager de garder le conseil culturel en plus du Conseil d'Orientation. On peut créer des endroits de concertation qui n'existent pas, garder ceux qui sont en place ou les modifier.

Olivier SAINT-AMAND annonce qu'il veut bien remettre par écrit les deux questions pour les associations pour donner l'occasion d'y réfléchir. Parfois, il a l'impression (et ce n'est nullement une critique car le CCE a toujours bien vécu dans cette forme-là) qu'il n'y a qu'une personne par association qui s'investit petit à petit, motivé par ses propres passions et compétences. Il estime que le CCE n'est plus une émanation de l'associatif, mais bien un rassemblement de personnes et d'amis qui sont passionnés par la culture. L'ancrage associatif a diminué. Quelles sont les attentes, le lien, la place des associations ? Il s'agit d'un moment idéal pour se poser cette question dans les associations car le CCE doit le transcrire dans le contrat-programme, mais aussi car le CCE doit repenser son avenir ; un nouveau décret ne sort pas tous les ans. Si les associations ne fournissent pas de réponses, il s'agira d'une réponse en soi; on en déduira que les associations n'ont plus cette volonté de s'investir.

Laurent VANBERGIE déclare qu'il abonde dans ce sens ; il sent également que les associations se déchargent de leur implication. On se pose des questions car les associations demande ce que le CCE peut faire pour eux, mais pas ce que elles peuvent faire pour le CCE. Néanmoins, les projets les plus riches naissent quand il y a équivalence et réciprocité entre les associations et le CCE. Il prend comme exemple pour illustrer son propos le projet Orfeo. Les aventures collectives sont importantes, la réciprocité est importante ; s'il n'y en a pas, c'est de l'instrumentalisation. Les projets doivent toujours relever du donnant-donnant.

Philippe MORIAU déclare que les questions seront transmises aux associations par le CCE.

Olivier SAINT-AMAND estime qu'il faut fixer un délai, notamment pour le travail de rédaction du contrat-programme par l'animateur-directeur ; il propose un mois.

Ce délai est approuvé par l'assemblée ; Philippe MORIAU estime qu'il s'agit d'un délai idéal car cela correspondra à la date du prochain CA

## 5) Présentation, analyse et approbation des comptes 2014

Le président, Philippe MORIAU déclare qu'il y a eu une agréable surprise au niveau compte : grâce à la main de fer de Laurent (parfois trop, ajoute-t-il en boutade) dans la gestion ; un bénéfice de 8618,82€ a pu être dégagé. Le CA s'est donc posé la question d'achat de matériel pour aider le CCE dans le renouvellement de certaines choses et dans l'acquisition de nouvelles. LE CA propose donc plusieurs provisions pour:

- L'achat de nouveaux bureaux pour le personnel (1280€ - provisions plus que nécessaires vu l'état actuel du mobilier). A ce sujet, il faudra être attentif lors de l'achat à comment le faire, le rendre modulable au cas où le CCE devrait déménager.
- L'achat d'un appareil photo (700€).
- Le remplacement du central téléphonique (provision de 500€ pour installation, le reste sera de la location). L'ancien central pose des difficultés, notamment pour les multi appels.
- L'achat d'un nouveau serveur informatique et système de sécurisation des données (2000€). Le système de back-up ne convient plus ; il faut donc acquérir du nouveau matériel/serveur, pour assurer la continuité.
- L'achat d'un ensemble de matériel divers depuis ampoules jusqu'à projecteurs (2010€).
- Le projet qui a déjà été pensé auparavant, et qui est revenu sur la table lors de la rencontre citoyenne : aller vers les quartiers et pourquoi ne pas le faire au moyen d'une roulotte. Il pourrait s'agir d'une acquisition en partenariat avec la commune pour aller vers les gens, tirés par les chevaux. Le CA propose de provisionner montant de 2000 pour « mettre le projet sur roue ».

Toutes ces provisions additionnées, le total est de 8490€, ce qui donne, en résultat final, un bénéfice de 128,82€.

Philippe MORIAU déclare que réponses ont été apportées aux remarques envoyées par mail et demande si il y a de nouvelles remarques.

Les Comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

## 6) Rapport des Commissaires aux comptes.

Philippe MORIAU remercie Emile DURANT pour l'accompagnement à la comptabilité et pour les versions globalisées au niveau du CA.

Bénédicte Devroede a vérifié les comptes de manière indépendante ; elle confirme l'exactitude et la cohérence de ceux-ci et précise que la comptabilité est saine (lecture de la déclaration du vérificateur aux comptes). Avant de passer à l'approbation des comptes, remerciements sont adressés à Bénédicte Devroede pour son travail.

## 7) Décharge aux administrateurs :

0 voix contre, 0 abstention.

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

## **8) Présentation du programme d'activités 2015**

Philippe MORIAU rappelle que le CCE fonctionne en année culturelle, et non pas en année civile. Le personnel n'a donc forcément pas attendu l'Assemblée générale pour préparer déjà la prochaine saison 2015-2016. Dans les grandes lignes, le CCE sera sur le même type d'activités, qu'il est déjà possible de retrouver dans le Miroir des Cultures.

Laurent VANBERGIE déclare que le CCE a établi même type d'approche et de projets, mais qu'il y aura plus sur la saison 2015-2016 car il a été entendu que le CCE avait baissé notamment la diffusion. Le CCE est calé sur le budget 2014. Les changements auront lieu notamment en termes de projets : plus de présence à LaSemo qui octroie budget, ce qui permet un plus grand investissement de la part du CCE.

En 2016, il y a une possibilité de mettre en place un festival du conte. Le projet est actuellement en étude ; des propositions sont à faire mais pas sur l'année qui préoccupe cette assemblée générale. Le CCE travaille sur l'avenir et doit se projeter. Il y a également la volonté de faire un spectacle à Labliau, ce qui implique quelques petites difficultés par rapport au lieu mais aussi à la compagnie qui pourrait être invitée par Théâtre au Vert. Ce festival aurait un budget pour prospecter dans les écoles.

La programmation d'un spectacle à Labliau ramène à la problématique de savoir comment aller vers les gens, dans les villages ; il est intéressant de proposer de la décentralisation à Labliau ou à Marcq. Ce projet est prévu en octobre, voire juin 2016 et est toujours en réflexion.

## **9) Présentation, analyse et approbation du budget 2015**

Philippe MORIAU signale que le budget 2015 est un budget en équilibre. Il estime que l'élément le plus important reste les salaires et qu'il faut toujours veiller à bien pouvoir les payer. La subvention emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera diminuée, mais, grâce à la commune qui indexe, il y a un relatif équilibre. Une autre épée de Damoclès sont les points APE on se sait pas ce qu'il va en advenir pour le futur. Seul point positif, il n'y a pas de grand changement pour 2015.

Philippe COCHEZ demande ce que sont les points APE. Philippe MORIAU rappelle qu'il s'agit d'Aides à l'Emploi octroyé aux employeurs. Le CCE dispose de 5 points, ce qui correspond +/- à 3000€ de subventions. Dans le personnel du CCE, deux personnes sont employées sur fonds propres et 1 personne grâce aux points APE.

Laurent VANBERGIE signale qu'il s'agit d'une grosse aide car il y a un abattement ONSS. Si la Région Wallone décide de supprimer les points APE, il faudra trouver 12000€. Il vaut mieux s'attendre au pire que devoir du jour au lendemain trouver les sous ; le CCE essaie donc de prévenir.

Pour ce qui est du reste, au niveau du budget, les bonnes surprises peuvent venir du nombre de participants, notamment au niveau de la diffusion. Les stages Balades Contées sont déjà presque complets.

Des économies sur les chèques-repas ont pu être réalisées car le CCE vient de passer à la version carte électronique. Néanmoins, les économies vont devenir de plus en plus compliquées à réaliser, ce qui reste un élément de questionnement.

Pierre DE LANDES déclare que les associations doivent répercuter que la diffusion est merveilleuse au CCE.

Michel FAUCQ a une question sur les investissements : « allons-nous enfin avoir des chaises en suffisance à l'annexe ? ».

Philippe MORIAU déclare que le CCE y veillera.

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie les personnes présentes pour la confiance accordée au CA.

## 10) Élection des administrateurs

Le président, Philippe MORIAU adresse un grand merci aux personnes du CA qui, en moyenne, une fois tous les deux mois viennent aux réunions ; des personnes vont donc quitter le CA. Certaines d'entre-elles étaient là depuis le début du CCE. Le CA remercie particulièrement Pierre MULLER qui a donné de son temps sans compter au sein du CA et du Bureau et a participé à des moments importants (recrutement, décisions difficiles, projets,...). Le président remercie aussi toutes les autres personnes démissionnaires.

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- **Démissionnaires de fait :**

Mr Rubin Claudio (démission non entérinée en 2014)  
Mme De Craecker Marie-Claire (jamais présente)

- **Démissionnaires Associatifs :**

Mr Artuso Jean-Marie

- **Démissionnaires Publics :**

Mr Andrien Florian (CDH-Ensemble)  
Mme Gillaer Josiane (Ecolo) - décédée

- **Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :**

Mme Lynen Arlette  
Mr Van Henterijk Jean

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :

0 voix contre, 0 absentions.

Les administrateurs Arlette Lynen et Jean Van Henterijk sont donc reconduits dans leurs fonctions.

Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique Ecolo :

Mr Olivier Saint-Amand avait été désigné pour remplacer Mme Gillaer Josiane lors du conseil communal du 02/10/2014.

Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique CDH-Ensemble :

Mr Nicolas Clément a été désigné pour remplacer Mr Florian Andrien lors du conseil communal du 26/02/2015.

Ce nouvel Administrateur se présente et expose ses motivations à l'Assemblée.

Quatre postes d'administrateur restent à pourvoir. Deux candidatures sont parvenues au Centre culturel, celle de Mme Martine Braem, active dans l'association « Labliou en Fête » et celle de Mme Michèle Gerin, active dans l'association « Cercle royal dramatique – Union et Progrès ».

Un appel à candidatures est relancé à l'assemblée, appel auquel répond Mr Nicolas RUHLMANN, responsable de l'association Repaire d'Artistes, ainsi que Mme Carine Mahy, responsable de l'association Roma ASBL.

Après avoir été remerciés pour leurs candidatures, les candidats sont invités à se présenter et à exposer leurs motivations à l'assemblée.

Philippe MORIAU rappelle que dans le cadre de la refonte du CA, la proposition minimale est de 10 personnes du public et 10 personnes du privé.

Olivier SAINT-AMAND rappelle qu'il n'y a pas de changement à effectuer au niveau politique. Actuellement dans le public, si on retire un représentant Fédération Wallonie-Bruxelles, la parité est juste car ils voulaient quitter.

### **Élections des nouveaux administrateurs :**

- Mme Martine Braem  
0 voix contre, 1 abstention.

- Mme Michèle Gerin  
0 voix contre, 0 abstention

- Mr Nicolas Ruhlmann  
0 voix contre, 0 abstention

- Mme Carine Mahy  
0 voix contre, 1 abstention

Mme Martine Braem, Mme Michèle Gerin, Mr Nicolas Ruhlmann et Mme Carine Mahy sont élus en tant que nouveaux administrateurs de l'ASBL.

Le président, Philippe MORIAU, adresse ses félicitations et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

### **11) Élection des vérificateurs aux comptes.**

Philippe Moriau, président du conseil d'administration, lance un appel pour le poste de vérificateur aux comptes dont la tâche est de vérifier que les comptes sont tenus correctement, de vérifier les écritures passées et que l'on puisse facilement retrouver les pièces ainsi que les paiements. Le poste n'étant plus obligatoire, il peut rester vacant. Mr Pierre Muller se propose pour le poste.

Élections du vérificateur aux comptes :

0 voix contre, 1 abstention.

Mr Pierre Muller est donc désigné à la fonction de vérificateur aux comptes.

### **12) Divers**

Le montant de la cotisation a été approuvé de par l'approbation du budget.

### **13) Verre de l'amitié**

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. Le président rappelle la composition du nouveau Conseil d'Administration. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée en date du jeudi 16 avril 2015, à 20h00, avec, entre-autres, à l'ordre du jour, la refonte du bureau (comité de gestion).

## 3.4. Conseil d'administration

### 3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 25 mars 2014

#### Membres de droit

- BODART Anne-Marie (2012) LB/MR
- TENVOOREN Fabienne (2012) LB/MR
- NGABONZIZA Aimable (2013) PS
- GILLAER Josiane ECOLO, *administratrice déléguée, trésorière et Echevine de la Culture*
- DEGLAS Tim (2013) IC/GB, avec voix consultative
- ANDRIEN Florian (2012) CDH
- DE FROY Julien (2014) CDH
- SERMEUS Dominique (2013) PS/PROVINCE
- LECLERCQ Thérèse (2013) MR/PROVINCE
- STILMANT Catherine (2011) COMMUNAUTE FRANCAISE
- Non désigné COMMUNAUTE FRANCAISE

#### Membres associatifs

- RUBIN Claudio (2011) Amicales des pensionnés Socialistes
- BERNARD Joseph (2014) GCB
- LYNEN Arlette (2011) Cercle laïque Enghien-Silly
- PEREMANS Fernande (2014) Cercle royal dramatique « Union et progrès »
- MORIAU Philippe (2012) Scouts Catholiques, *Secrétaire*
- MULLER Pierre (2011) Labliau en fête, *Vice-président*
- ARTUSO Jean-Marie (2013) Comité de jumelage
- VAN DEN BOSSCHE Michel (2014) Festival musical, *Vice-président*
- VAN HENTENRYK Jean (2011) CQ – Brunehault-Cerisier
- DECRAECKER Marie-Claire (2014) Académie de musique
- DURANT Emile (2014) Confrérie de la Double d'Enghien, *Président*

#### Invités avec voix consultative

- DEVROEDE Bénédicte Présidente du Conseil Culturel
- VANBERGIE Laurent Animateur-directeur
- ERGO Christine Animatrice

### 3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration

	28 01	17 02	22 04	24 06	08 09	03 11	09 12	
<b>ANDRIEN</b> Florian	P	P	P	P	P	P	P	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>ARTUSO</b> Jean-Marie	A	EP	P	EP	EP	EP	EP	Installé le 25/03/13
<b>BERNARD</b> Joseph			P	P	P	P	P	Installé le 25/03/14
<b>BERTHOLET</b> Vincent					A	A	A	Installé par la CF le
<b>BODART</b> Anne-Marie	E	A	EP	A	P	P	A	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>BUISSERET</b> Amélie	E	A						Installée le 16/03/11
<b>DEGLAS</b> Tim	A	A	A	A	A	A	A	Décision du Conseil communal du 20/06/2013
<b>DEVROEDE</b> Bénédicte	P	P	P	P	P	P	P	Invitée en tant que Présidente du CC
<b>DECRAECKER</b> Marie-Claire	A	A	E	A	A	A	A	Installée le 25/03/14
<b>DE FROY</b> Julien			P	E	P	EP	P	Installé le 25/03/14
<b>DUBUISSON</b> Jean-Luc	E	A	E	P	P	A	P	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>DURANT</b> Emile	P	P	P	A	P	P	P	Installé le 25/03/14
<b>GILLAER</b> Josiane	P	P	E	EP	D			Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>LECLERCQ</b> Thérèse	P	EP	EP	P	EP	P	EP	Désignée par la Province le 06/06/2013
<b>LYNEN</b> Arlette	E	E	E	A	P	E	P	Installée le 16/03/11
<b>MORIAU</b> Philippe	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 8/03/12
<b>MULLER</b> Pierre	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 16/03/11
<b>NGABONZIZA</b> Aimable			E	P	A	E	EP	Décision du Conseil communal du 23/04/2013
<b>PEREMANS</b> Fernande	P	A	P	P	P	EP	P	Installée le 25/03/14
<b>RUBIN</b> Claudio	A	A	A	A	A	A	A	Installé le 16/03/11
<b>SAINT-AMAND</b> Olivier					P	E	P	Décision du Conseil communal du
<b>SERMEUS</b> Dominique	EP	A	EP	E	A	E	E	Désignée par la Province le 06/06/2013
<b>STILMANT</b> Catherine	A	A	A	A	A	E	A	Installée par la CF le 9/12/2011
<b>TENVOOREN</b> Fabienne	E	P	P	E	EP	P	E	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>TOUSSAINT</b> Carine	P	D						Décision du Conseil communal du 13/12/2012
<b>VANDEBERGH</b> Danielle	P	D						Installée le 25/03/13
<b>VAN DEN BOSSCHE</b> Michel	P	A	EP	EP	EP	P	EP	Installé le 25/03/14
<b>VAN HENTENRYK</b> Jean	EP	A	EP	A	EP	P	EP	Installé le 16/03/11
<b>VANBERGIE</b> Laurent	P	P	P	P	P	P	P	Invité en tant qu'animateur-directeur

**P : Présent - EP : Excusé avec Procuration**

**E : Excusé - A : Absent - D : Démission - I : Invité**

### 3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration

Au cours de ses réunions, le Conseil d'Administration a délibéré à propos des points suivants :

- Fixation des dates de réunion : CA et Bureau.
- Fonctionnement interne : accueil des nouveaux administrateurs ; élection du Président ; désignation du bureau ; statuts ; établissements de procédures pour l'optimalisation des prises de décisions.
- Assemblée Générale : fixation de la date ; préparation et élaboration de l'ordre du jour ; détermination des procédures : démissions et désignations des membres associatifs et publics présents au CA...
- Relations contractuelles avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : Fonds Ecureuil ; informations sur l'évolution du secteur et du chantier « décret ».
- Relations contractuelles avec la Ville : retour sur la visite des infrastructures du Boulon à Vieux-Condé (France) en présence de l'inspectrice et du Bourgmestre ; retour sur les réunions et concertations inter-services ; dossier prévention et sécurité.
- Gestion des infrastructures : utilisation et plan d'aménagement du Centre d'interprétation.

- Partenariats régionaux : retour sur le travail de la concertation du Pays d'Ath ; proposition de rendre un dossier pour un Maribel social sur le territoire de la concertation ;
- Conseil culturel : retour sur les réflexions et démarches dans le cadre de l'analyse partagée ; évaluation du contrat-programme.
- Point sur les finances : analyse périodique des comptes ; analyse des budgets par activités ; analyse du budget 2015 de l'institution ; approbation des comptes 2014 et du budget 2015 ; dotations aux amortissements et provisions.
- Investissement en matériels : analyse de la situation et des besoins (cloud, centrale téléphonique, matériels son&lumière...).
- Associations - Aides-services et partenariats : analyse des nouvelles demandes d'affiliation ; présentation des demandes de collaboration (LaSemo, Villers-la-Ville, Nuit des croquants, CAR d'Ath...)
- Personnel : analyse des fonctions et tâches de l'équipe ; congé légal « fête de la CF ».
- Communication et promotion des activités : décision sur une nouvelle formule de parution du Miroir des cultures et de la brochure de saison en regard de la politique communale au niveau de la mise en toutes boîtes du Grand news ; signalétique du CCE en ville ; reconduction du nom de domaine .be.
- Evaluations de l'ensemble des activités
- Programme des activités : présentation des travaux et projets du Conseil culturel et propositions de l'équipe pour la prochaine saison.
- Divers : litige avec Hubo ; appel au secours de Notélé.

#### **3.4.4. Bureau**

Le bureau est composé du président, des vice-présidents, de l'administratrice déléguée, du secrétaire et de l'animateur-directeur. D'autres membres du CA peuvent être invités au besoin en tant que conseiller. Ses membres préparent les réunions plénières ou agissent en cas de décision à prendre d'urgence. Ils conseillent l'animateur-directeur pour la gestion quotidienne de l'association.

#### **Composition du Bureau après l'AG du 24 mars 2014 :**

Président :	Philippe MORIAU
Vice-présidents :	Emile DURANT et Pierre MULLER
Secrétaire :	Florian ANDRIEN
Animateur-directeur :	Laurent VANBERGIE

Les réunions se sont déroulées les 28/01, 17/02, 22/04, 24/06, 08/09, 03/1, 19/11 et 9/12.

#### **3.4.5. Vérificateur aux comptes**

Bénédicte Devroede assume toujours la tâche de vérificatrice aux comptes depuis 2012. Emile Durant, administrateur et ex-vérificateur aux comptes, continue à la soutenir dans cette tâche comme seule vérificatrice aux comptes par défaut d'un deuxième vérificateur officiellement désigné. Un appel a de nouveau été effectué pour ce poste lors de la dernière assemblée générale afin de pouvoir épauler Bénédicte Devroede mais sans succès.

## 3.5. Le Conseil culturel

### 3.5.1. Liste des présences des membres du Conseil culturel

Dates des réunions	21/01	11/03	10/04	17/06	18/09	18/11	10/12
Joseph BERNARD	x	x	x				
Dominique BAUDRU		x					
Ariane BUYENS		x					
Pierre DE LANDES	x	x	x	x	x	x	x
Claudine DECHENNE		x	x	x	x		
Marie-Claire DE CRAECKER		E	x	E		E	
Philippe DEVLEMINCK						x	
Bénédicte DEVROEDE	x	x	x	x	x	x	x
Annette DEXPERT	x	x	x	x	x	x	x
Emile DURANT		E					
Christine ERGO	x	x	x	x	E	x	x
Michel FAUCQ		x	x	x	x	x	x
Patrick GREGOIRE	E	E	x	E		E	
Josiane GILLAER	x	E	E	E			
Anne HAGUINET		x	E			E	
Laetitia HAINAUT			x				
Thérèse LECLERCQ		E					
Philippe MORIAU			x			x	
Aimable NGABONZIZA						E	
Claire PAQUET			E				
Daniella PIETERS		x		E			
Denis PILETTE	E	E	x	E	E	E	x
Philippe ROBERT	E	E	x				
Rudy RIGUTTO	E	E		E			
Nicolas RULMANN						x	
Laurent VANBERGIE	x	x	x	x	x	x	x
Carine WASTIELS		E		E			
Alex ZIVNY			E	x	x	E	

x : Présent - E : Excusé

### 3.5.2. Réunions et travaux du Conseil Culturel

22 personnes ont participé cette année à au moins une réunion du Conseil culturel. Si le Conseil culturel, en concertation avec l'équipe d'animation, débat des nouveaux projets et évalue ceux-ci, celui-ci se déploie également sous la forme de commissions et de groupes spécifiques de travail (couture, décor, technique, communication, réflexion) au niveau des différents projets qui le nécessitent (Balades contées, Nuit des croquants, analyse partagée...). Ces commissions ou groupes se réunissent ponctuellement, de manière formelle ou non, afin de concevoir et de concrétiser les projets dans ses différentes étapes. Cette année, dans le cadre de l'analyse partagée du territoire que doivent mener les centres culturels dans l'élaboration de leur nouveau plan d'action, une commission appelée « G7 » en référence au « G100 » mis en place par la concertation du Pays vert. Cette commission s'est notamment réunie à deux occasions, les 15 mai et 1<sup>er</sup> août, afin de rédiger les questions de l'enquête publique sur « les enjeux de la culture à Enghien ».

### **3.5.3. Rapports du Conseil Culturel**

#### **Rapport de la réunion du 21 janvier**

##### **1. Désignation du rapporteur d'un soir**

Annette Dexpert prend cette tâche en charge.

##### **2. Approbation du rapport des réunions précédentes**

Suite à un problème de réception des mails, les PV des 2 réunions précédentes n'ont pu être lus. Leur approbation est remise à la prochaine réunion

##### **3. Points divers**

- Engagement d'une bibliothécaire adjointe  
« Je lis dans ma commune »
- Exposition des balades contées
- Dîner du Conseil culturel : dîner de printemps cette année ? A voir à la prochaine réunion
- Penser à renouveler la photo de l'équipe du Conseil culturel sur le site

##### **1. En cours**

###### **1.1 Saint Valentin au Château (15 février)**

Laurent rencontre Corine Moriau ce jeudi 23 janvier afin d'organiser le repas qui suivra le spectacle au château. L'apéro sera servi dans le hall d'entrée du château en attendant tous les participants qui seront amenés à bon port par Rudy grâce au petit train du parc.

Après le spectacle, le repas sera servi aux Ecuries.

Appel aux bénévoles pour les différents services, au château, aux écuries.

L'accueil se fera idéalement en costumes.

###### **1.2. Parcours d'artistes**

Les inscriptions arrivent !

Parmi les participants : le cercle horticole, Les potagers des jardins suspendus, ateliers d'aquarelles individuels ou collectifs.

Certains artistes viennent simplement exposer leurs œuvres, d'autres travaillent pendant les visites. Deux attitudes bien différentes ! La seconde étant, bien entendu plus intéressante et plus adéquate dans l'objectif du parcours.

###### **1.3. Le décret.**

Il est voté. Les arrêtés d'applications seront votés avant les élections.

###### **1.4. Le G 100 : le groupe des cent**

Pour le 1er volet, jusqu'à présent 4 personnes se sont présentées.

Les Centres culturels se réunissent prochainement pour organiser ce G100 et répondre aux questions suivantes :

Quelle méthode utiliser ? Qu'y aurait-il à faire ? Sous quelle forme ?

##### **2. Points divers**

## **2.1. Bibliothèque communale d'Enghien**

### **Engagement**

La bibliothèque engage au premier avril une personne ce qui lui permettra de développer le volet « animations ». Dans le futur, il est prévu de pouvoir engager une autre personne en mi-temps.

### **Je lis dans ma commune**

Thème de cette année : la lecture en mouvement : le voyage.

Idées données par P. de Landes :

- lire une « grosse brique » genre Victor Hugo en collaboration avec les « Semeurs de rêves ». Ceci peut se faire dans le Parc ou dans la ville sur la Place. Un bonimenteur pourrait rameuter les auditeurs.
- Offrir 24 heures de lecture du samedi midi au dimanche même heure.

## **2.2. Exposition « les balades contées » : huit ans.**

Elle sera préparée en collaboration avec le studio Berger (photos). Le vernissage se ferait le 5 avril, heure à définir : 11h30 ou 19h30.

Les tailleurs de rêve pourraient présenter les costumes réalisés pour les balades, organiser un petit coin atelier, un petit défilé ...Les Semeurs de Rêves pourraient faire l'accueil en personnage.

### **Calendrier des conseils culturels de 2014 :**

- 11 mars
- 25 mars : Assemblée Générale
- Jeudi 10 ou vendredi 11 avril : élections et repas
- 8 mai
- 17 juin (sujet : la balade contée)
- 18 septembre
- 18 novembre

### **Prochain Conseil Culturel : 11 mars 2014 à 19h30**

A mettre l'ordre du jour pour le prochain conseil culturel :

- Communication pour le parcours d'artistes - animations
- Retour du G 100
- « Des rêves et des valises », Festival organisé par Gregg Brotcorne, les 11, 12,13 avril 2014 sur le site de « Youplacity »
- Elections

## **Rapport de réunion du 11 mars**

Rapporteur d'un soir : Pierre DE LANDES

Le Conseil a été convoqué par message électronique du 28 février 2014, auquel étaient annexés l'ordre du jour et les rapports des trois réunions précédentes. Cette convocation et ses annexes ont été adressées par courrier ordinaire aux personnes qui en ont fait la demande.

Après les civilités d'usage et la présentation de Mesdames Ariane BUYENS et Dominique BAUDRU, respectivement trésorière et présidente de la SENNANE, et de Madame Daniella PIETERS, présidente des Fuseaux d'Enghien, la Présidente ouvre la séance à 19h55.

*La réunion commence à 19h55.*

### **1. Désignation du rapporteur d'un soir**

Il n'y a pas de volontaire. Pierre DE LANDES se propose à cette tâche. Aucune objection n'est formulée.

### **2. Approbation du rapport des réunions du 10 septembre 2013, 28 novembre 2013 et 21 janvier 2014**

Claudine DECHENNE fait remarquer que les dates de réunions indiquées sur le site du Centre Culturel ne correspondent pas à celles mentionnées dans le rapport de la réunion du 21 janvier 2014. Ce sont les dates reprises par ce dernier qui sont correctes. Les dates reprises sur le site seront donc corrigées.

Pierre DE LANDES signale que la date de référence en bas de page du rapport de la réunion du 10 septembre 2013 correspond à la précédente réunion (13 juin 2013) et doit donc être corrigée.

À ce détail près, les rapports sont approuvés tels quels.

### **3. Liste des points divers : énumération**

Liste en point 8.

### **4. En cours : Parcours d'Artistes**

Tous les éléments nécessaires à la présentation des artistes ne sont malheureusement pas encore complets. Alors que la date limite a été annoncée au 1<sup>er</sup> mars, il manque encore les dossiers d'une quinzaine d'artistes.

Laurent VANBERGIE a l'intention de réaliser une communication en rupture avec les éditions précédentes avec, notamment, la réalisation d'une brochure, proche d'un catalogue d'exposition.

Un « Titje » géant (4 m) en bois, 4 faces, dont la partie inférieure sera en forme de croix, sera placé sur la place de l'église. Un animateur demandera aux passants d'écrire, soit à la craie sur un support « tableau d'école », soit au « marqueur » sur un papier déroulant, leurs propositions en termes d'enjeux pour le rôle et les activités du Centre Culturel. Les membres du Conseil sont invités à déjà formuler de telles propositions afin de préparer le travail de l'animateur. Ces propositions seront examinées lors du prochain Conseil.

Des étudiants de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, ARBA, travaillent actuellement dans la ville et la région : deux étudiantes ont axé leur travail sur la tapisserie, le fil,... et exposeront au Musée de la Tapisserie, ouvert pour l'occasion.

Les réalisations de l'appel à projet « Ombre et lumière », auquel des élèves de l'Athénée participent, seront soumis aux délibérations d'un jury qui attribuera trois prix.

On profitera de ce Parcours d'Artistes pour inaugurer les « jardins partagés » installés dans les lieux publics, initiative qui va dans le sens d'un partage citoyen ; le premier jardin partagé est situé dans le jardin de la Maison Jonathas.

Le cercle horticole déposera des bacs de culture à divers endroits de l'entité et distribuera des graines « potagères ».

Bref, tout cela va dans le sens de l'évolution vers une nouvelle façon d'appréhender la culture, à savoir établir des liens de transversalité entre les différents opérateurs associatifs autour d'objectifs communs.

## **5. Le contrat-programme : aujourd'hui et demain**

Le nouveau décret relatif aux Centres culturels (ndlr : du 21 novembre 2013) a été publié au Moniteur belge (ndlr : du 29 janvier 2014) et est applicable au 1er janvier 2014.

L'arrêté d'exécution devrait être signé avant la fin de la législature.

Ce décret attache beaucoup d'importance au droit à la culture et au travail avec les associations et d'autres institutions publiques (comme la bibliothèque).

Il représente une chance de meilleur financement, bien nécessaire, puisque les subventions de la Communauté française n'étaient plus indexées et que cela créait un déficit annuel d'environ 2.000 €, insoutenable à moyen terme. Ce nouveau financement devrait aussi permettre l'engagement de deux personnes supplémentaires.

Les nouvelles dispositions financières pourront s'appliquer au 1er janvier de la 2ème année qui suit le dépôt du nouveau contrat-programme, à déposer avant la fin du mois de juin, et pour la première fois au mois de juin 2014 dans le cadre du nouveau décret.

L'équipe du Centre culturel d'Enghien ne sera pas en mesure de déposer ce nouveau contrat-programme pour ce mois de juin 2014. Ce travail pourra être finalisé pour être présenté en juin 2015. C'est un travail très lourd puisqu'il convient, d'abord, d'évaluer le contenu du contrat-programme précédent en le confrontant à la réalité : quels sont les projets qui ont pu être réalisés dans le respect des objectifs fixés et pourquoi les autres projets n'ont-ils pas pu rencontrer ces objectifs et tout simplement pourquoi certains n'ont pas pu être menés à bien.

Il faut ensuite, dans le droit fil du nouveau décret, sur base de la critique du précédent contrat-programme et tenant compte des avis recueillis (avec le « Titje », avec un site du type « wiki », lors de Conseils culturels, par la mise en place d'assises culturelles, etc.), établir les axes prioritaires et les objectifs de l'action du Centre culturel.

Il faudra aussi tenir compte des enseignements qui seront tirés du G100. Une première journée (le 16 février 2014) a été consacrée à une étude – restreinte aux participants, donc purement indicative – des comportements en matière de santé, travail, culture, loisirs, sports, etc., par rapport au domicile. Une carte d'une sorte de bassin de vie a ainsi été dégagée. Une deuxième étape a consisté dans le listage de souhaits citoyens qui pourraient faire l'objet d'enjeux sociétaux et de questions techniques qui doivent être remises, pour réponse, à des experts. Une deuxième journée de travail est prévue le 30 mars 2014.

La rédaction de ce nouveau contrat-programme est une lourde tâche, d'autant plus difficile qu'elle sera conduite en même temps que la recherche d'une nouvelle implantation pour les activités du Centre culturel... et un déménagement possible. Diverses possibilités sont discutées : reconstruire « la grange brûlée », mais cela posera des problèmes de respect des règles en matière de « bâtiments classés » ; la salle multimédia (Centre d'Interprétation), mais elle est trop petite et comporte des problèmes

techniques ; un aménagement à l'intérieur de la salle des Acacias, mais cela lui ferait perdre, en partie, la fonction pour laquelle elle a été initialement prévue, ...

Mais il faut aussi voir dans cette double tâche une fantastique opportunité de discussions avec les autorités communales à propos du rôle du Centre culturel dans la vie de la commune et de réinventer les politiques culturelles.

Il convient donc de toute urgence de former des « commissions restreintes » ou des groupes de travail chargés de quelques objectifs bien précis. Chaque groupe déterminera son propre fonctionnement et son calendrier, dans le respect d'une date limite fixée pour l'ensemble des travaux.

## **6. Des rêves et des valises**

Le dossier de ce projet (à Youplacity, les 11, 12 et 13 avril 2014) a malheureusement été produit fort tard pour pouvoir l'inclure dans le budget, notamment. Il ne sera donc pas possible d'attribuer un soutien financier mais le Centre culturel mettra tout en œuvre pour apporter son soutien en matière de matériel souhaité ou en aide-service, dans la mesure des possibilités de l'équipe. La participation des Semeurs de rêves en costumes de la balade contée peut facilement être envisagée, dans la mesure où ceux de l'atelier du Samedi y sont déjà invités pour les pièces du Festival « Scène aux ados », en cours de travail.

**Festival « La Semo en rue »**, prévu le jeudi 10 juillet en soirée : l'équipe a l'autorisation du Conseil d'Administration de refuser de participer à l'organisation si la décision est prise trop tard. En effet, la réponse quant à la mise en place de ce festival a été demandée pour décembre afin de préparer le budget et le planning des activités de l'équipe et comme aucune décision n'a été prise à ce jour, cela devient de plus en plus difficile d'envisager de pouvoir dégager le temps nécessaire pour faire les choses correctement.

En effet, l'équipe déjà prépare plusieurs activités importantes : Festival « Scène au ados » et création en mai, Parcours d'artistes en juin et Balades contées (stages et spectacles) en juillet et Août. La Ville apporte son soutien à la mise en place de ce Festival, organisé pour répondre en grande partie à la demande des commerçants en termes de retombées économiques, mais des discussions sont encore en cours avec l'Association des Commerçants concernant leur engagement, financier entre autres.

## **7. Élections au Conseil culturel**

Après analyse des listes de présence et du R.O.I., la Présidente déclare que, sont électeurs et éligibles à la présidence et à la vice-présidence :

Mesdames Annette DEXPERT, Claudine DECHENNE, Bénédicte DEVROEDE et Anne HAGUINET,et

Messieurs Joseph BERNARD, Pierre DE LANDES, Patrick GRÉGOIRE et Philippe ROBERT.

Ces élections auront lieu lors du Conseil du jeudi 10 avril 2014 qui se tiendra exceptionnellement à 19h00.

À l'ordre du jour :

1. Elections à la présidence et à la vice-présidence,
2. Création des groupes de travail pour le nouveau contrat-programme et fixation de la première réunion,
3. Clôture par un buffet, type « auberge espagnole » : chacun apportera un plat ou un dessert à partager. Les boissons seront offertes par le Centre culturel. Discussions informelles...

## **8. Les points divers**

### **8.1. Commémoration des deux guerres**

Michel FAUCQ nous rappelle que 2014 est l'année de commémoration des guerres 1914-1918 et 1939-1945 et nous apprend que les Journées du Patrimoine ont pour thème la commémoration du courage de ces hommes et de ces femmes qui se sont battus pour la liberté durant les deux guerres mondiales, à travers des lieux de mémoire. Par lieux de mémoire, on entend notamment : les lieux de combats, les cimetières, les monuments aux morts, les monuments commémoratifs, les plaques, les stèles, les fortifications, les maisons et édifices bombardés... Le Service Animations et l'Office du Tourisme n'ont pas les moyens de s'engager dans une participation financière à ces commémorations. L'Association des Guides Touristiques d'Enghien a, quant à elle, estimé qu'elle devait intervenir dans ces journées du souvenir. Elle demande donc la collaboration du Centre culturel, de la bibliothèque, du Cercle des Cartophiles d'Enghien, etc. Diverses propositions circulent autour de la table : récupération des photos de l'exposition « Regards sur la ville », affichage sur des bâches à la place du Vieux Marché, par exemple, affichage sur les maisons sinistrées, constitution à la bibliothèque d'une collection d'ouvrages spécifiques consacrés à ces guerres, etc.

### **8.2. Les cent ans du château**

Michel FAUCQ signale également qu'en novembre-décembre de cette année, on célébrera les 100 ans du château d'Enghien, avec une exposition sur les industriels belges (Warocqué, Solvay, Empain, ...)

### **8.3. La Bibliothèque**

Anne HAGUINET dresse un bref historique du fonctionnement de la bibliothèque en termes de personnel. La bibliothèque comptera de nouveau deux « temps pleins » à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014 et un « mi-temps » devrait pouvoir s'y ajouter avant la fin de cette année. La reconnaissance est acquise et devrait ouvrir des portes vers de nouveaux types d'animation. Pour le moment, le Conseil de développement de la lecture n'a pu se réunir qu'une seule fois, l'équipe actuellement trop restreinte ne pouvant faire face à tout le travail.

### **8.4. Le Miroir des Cultures**

Laurent VANBERGIE fait part de son souci relatif à la distribution du Miroir des Cultures dont la distribution en toutes-boîtes ne pourra plus être assurée par la Ville comme par le passé. En effet, la périodicité des informations publiées par la Ville (Grand News – 3 mois) et les nôtres (Miroir des Cultures – 4 mois) ne correspondent plus depuis la suppression du Petit news qui lui, était distribué mensuellement. Une réflexion à ce sujet devra être mise à l'ordre du jour du Conseil culturel.

### **8.5. Le vernissage de l'exposition « Balades contées »**

Une erreur de date a été commise dans la communication relative à l'exposition sur les balades contées : dans la brochure, le vernissage est annoncé le vendredi 5/04 à 19h30 au lieu du samedi 5/05 et dans le Miroir, l'exposition a été annoncée à partir du samedi 5 avril jusqu'au 31 mai, sans mention du vernissage.

Il est décidé que le vernissage aura finalement lieu le samedi 5 avril mais plutôt à 11h30, comme lors du vernissage de l'expo des Fuseaux d'Enghien. L'exposition étant ouverte au public du mardi 8 avril au mercredi 28 mai 2014 de 10h à 17h, le jeudi 29 mai étant un jour férié, le vendredi 30 et le samedi 31 mai, le Centre culturel sera fermé.

## **Clôture**

L'ordre du jour est épuisé.

Plus personne ne demande la parole. La présidente lève la séance à 23h00.

## **Rapport de réunion du 10 avril**

*La réunion débute à 19h10.*

### **1/ Désignation du rapporteur d'un soir**

Denis PILETTE se propose pour être le rapporteur d'un soir de la réunion ; aucune objection à la proposition n'est émise.

### **2/ Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le PV de la précédente réunion (11 mars 2014) est approuvé à l'unanimité.

### **3/ Liste des points divers**

Étant donné que certaines personnes doivent encore arriver à l'heure de l'ouverture de la réunion, la présidente propose de passer aux points divers et de revenir ensuite aux élections, afin que tout le monde puisse voter.

Liste des points divers :

- Les jardins suspendus
- Projet « Titje » - Parcours d'Artistes
- Nouveau décret/contrat-programme : groupes de travail

#### ***3.1/ Les Jardins suspendus***

Michel FAUCQ revient sur la genèse du projet, quand Laurent VANBERGIE a approché Enghien Environnement pour ce projet de jardin suspendu, dans la continuité du projet de jardin partagé ; il s'agit de montrer à la population les travaux du jardin.

Après cette introduction, Michel FAUCQ soulève plusieurs interrogations pour le bon déroulement de ce projet. Quand mettre en route la réalisation des bacs ? Qui se chargerait de cette réalisation ? Pour quel coût ? Qui prendrait en charge les coûts de production ? Par ailleurs, il signale qu'une personne de Silly pourrait éventuellement lui fournir des plans de réalisation.

Laurent VANBERGIE annonce que le Centre Culturel prendra en charge l'aspect financier, et donc les coûts de production. Par ailleurs, puisque la Terrasse reviendra cette année sur la place, et pour une bonne circulation lors du Parcours, il serait intéressant que les bacs soient installés dans le jardin de Jonathas ; les démarches jardins suspendus et jardin partagé seront ainsi réunies. D'après lui, l'urgence réside dans le fait de trouver les plans et de réaliser une estimation des coûts ; pour ce qui est des personnes qui réaliseront les bacs, il ne doute pas que des personnes se proposeront.

Plusieurs idées fusent à ce sujet : la Régie de quartier, Joseph Bernard propose son aide,... Pour ce qui est des matériaux, Michel FAUCQ indique qu'il ne faut pas de bois particulier mais que les bacs nécessitent par contre une protection en-dessous (restitution de l'eau,...). Joseph BERNARD signale que les bâches horticoles du Service Animations seraient tout à fait indiquées pour ces protections.

Les jardins suspendus seront temporaires, mais réutilisables ; il faut donc penser à une réalisation facilement démontable. Bénédicte DEVROEDE souligne qu'il serait intéressant de photocopier les plans pour le grand public, afin d'aller encore plus loin dans la démarche. Michel FAUCQ, bien que sensible à l'idée, s'inquiète du copyright sur les plans ; il faudra se renseigner auprès de la personne ou bien en trouver libre de droits ailleurs (Internet ?).

Marie-Claire DE CRAECKER demande si aucun lien ne pourrait être fait avec la Foire de Jardin qui aura lieu dans les prochains jours. Peut-être serait-ce une occasion d'induire un autre regard depuis le CCE. Réponse lui est faite qu'il s'agit d'une organisation privée qui loue le parc pour l'évènement.

Laurent VANBERGIE acquiesce et souligne qu'il ne serait pas inintéressant d'entamer la démarche et de faire des propositions pour des éditions ultérieures, les dates de la prochaine édition étant trop proches (11-12-13 avril).

La présidente conclut le point en déclarant que ce point mériterait d'être plus longuement débattu (proposition de construction d'un bac pour la prochaine édition) et propose donc de le mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Culturel.

### **3.2/Projet « Titje » - Parcours d'Artistes**

Laurent VANBERGIE indique que les questionnements pour ce projet sont semblables à ceux pour les jardins suspendus (réalisation, coûts,...). En tout, le Centre Culturel a quatre propositions de Titje. Il interroge donc le Conseil sur la répartition entre les projets (faut-il organiser un vote ?). Joseph BERNARD demande si l'on ne peut pas accepter les quatre projets, ce à quoi Laurent VANBERGIE répond que cela n'est pas réalisable au niveau des coûts ; deux projets sont envisageables, mais pas quatre.

Il est décidé que les projets seraient mis au vote lors du prochain Conseil Culturel. Le point est donc remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, en ce compris également les propositions quant aux enjeux territoriaux.

### **3.3/Nouveau décret/contrat-programme : groupes de travail**

Il est rappelé au Conseil Culturel par la présidente que le but de la mise en place de groupes de travail est de dégager le terrain pour revenir vers le Centre Culturel avec des points précis ; il s'agit de construire une méthode, notamment en ce qui concerne les démarches et enjeux culturels à mettre en place dans le prochain contrat-programme.

Laurent VANBERGIE insiste sur le fait que la démarche doit aller vite : le nouveau contrat-programme doit être remis pour la fin juin 2015. Il faut donc baliser pour entamer le travail dès le mois de septembre, en tenant compte des partenaires privilégiés (ce en quoi le nouveau contrat-programme est plus complexe que le précédent).

Marie-Claire DE CRAECKER demande à partir de quand ces groupes de travail doivent être mis en place et, également, qui en fixe le cadre. Laurent VANBERGIE estime qu'idéalement la 1ère réunion devrait avoir lieu avant les grandes vacances. Par ailleurs il revient sur le fait qu'il s'agit d'une démarche participative (le « Titje » est déjà une action, le Wiki et les Assises seront d'autres pises éventuelles). Il y a une obligation de se mettre autour de la table avec les partenaires communaux pour revenir ensuite vers le Conseil Culturel et le Conseil d'Administration. Laurent VANBERGIE se chargera d'effectuer ces allers-retours entre les différents partenaires et de « mettre en musique » ce qui se dégagera des différentes rencontres. Marie-Claire DE CRAECKER demande s'il existe des partenaires régionaux ; Laurent VANBERGIE revient donc sur la concertation du pays d'Athe et sur le G100.

Les candidats pour faire partie du groupe de travail sont appelés à se faire connaître. Sont candidats : Marie-Claire DE CRAECKER, Axel ZIWNY et Claire PAQUET (Cirque Imagin'Air – demande par mail), Pierre DE LANDES, Michel FAUCQ, Bénédicte DEVROEDE, Laurent VANBERGIE. Le groupe est formé et est baptisé le G7. Une date de réunion est fixée. Christine ERGO souligne qu'il serait intéressant de fixer une date après le Parcours d'Artistes, les réponses du projet « Titje » pouvant alimenter les débats.

La première réunion du G7 est fixée au vendredi 2 mai, à 16h30. Laurent VANBERGIE se chargera d'en informer les personnes de l'ASBL Cirque Imagin'Air.

### **4/ Élections à la présidence et vice-présidence du Conseil Culturel**

La seule candidature reçue par Laurent VANBERGIE est celle de Bénédicte DEVROEDE, candidate à sa réélection à la présidence du Conseil Culturel. Joseph BERNARD, récemment élu administrateur du Centre Culturel, ne se représente plus à la vice-présidence, même s'il existe une géométrie variable entre membres du Conseil Culturel et du Conseil d'Administration.

Annette DEXPERT se propose comme candidate à la vice-présidence du Conseil Culturel. Les membres passent au vote et, à l'issue de celui-ci, Bénédicte DEVROEDE est élue à l'unanimité des voix à la présidence du Conseil Culturel et Annette DEXPERT est élue à l'unanimité des voix à la vice-présidence du Conseil Culturel.

La présidente remercie Joseph BERNARD pour son travail accompli durant son mandat de vice-président.

Marie-Claire DE CRAECKER demande les démarches qu'elle doit entreprendre pour être en ordre de cotisation.

### **CLÔTURE DE REUNION**

La séance de ce Conseil Culturel du 10 avril 2014 est levée à 20h18 et se clôture par un buffet de type « auberge espagnole », dans la convivialité.

## **Rapport de réunion du 17 juin**

### **1. Désignation du rapporteur d'un soir**

Axel ZIWNY se propose à cette tâche. Aucune objection n'est formulée.

### **2. Approbation du rapport de la réunion précédente**

Il n'y pas de rapport à approuver, la réunion étant uniquement destinée à établir une liste des questions. Le questionnaire sera joint à l'envoi du prochain ordre du jour.

### **3. Liste des points divers : énumération**

Pierre DE LANDES demande l'ajout d'un point concernant les formations au conte.

Laurent VANBERGIE demande l'ajout d'un point concernant sa visite au « BOULON » Il y sera question de l'aménagement d'un espace culturel à Enghien

### **4. RESUME DES DECISIONS et POINTS d'ACTION de la réunion**

- Prochaine réunion du G7 : le 1<sup>er</sup> août à 10h au Centre Culturel, finalisation du questionnaire pour la prochaine enquête prévue aux Balades Contées
- Parcours d'artistes, 3 points de réflexions : emplacement de la garderie, édition d'une brochure, concours « Secrets d'artistes ».
- Décider avec le CA d'un prix supplémentaire pour le vote du public « concours Ombres et Lumières » et d'un prix complémentaire pour le 5<sup>ème</sup> projet.
- 27 juin, atelier couture « informatif » en vue des balades contées.
- Recherche de nouveaux bénévoles pour les balades contées.
- Pierre DE LANDES est invité à soumettre une proposition de dates pour une formation au conte.
- Le Conseil culturel souhaite pouvoir créer un groupe de travail qui aurait comme but la construction d'un plan d'actions contenant une vue d'ensemble sur une politique commune à mener. Seront pris en compte le pilier culturel, le pilier social, le pilier économique et le pilier touristique.

### **5. Calendrier du G7**

Afin d'avancer sur l'évaluation de l'action du Centre culturel et d'en définir les attentes, il faut établir un calendrier de réunions pour pouvoir proposer un questionnaire utilisable dès les balades contées.

Laurent revient sur l'action « Titje » lors du parcours d'artiste. Celui-ci a reçu un accueil positif du public. Gregg a pu discuter avec environ 50 personnes qui ont abordé tant leurs difficultés journalières que leurs attentes vis à vis de la culture. Laurent signale que la présence d'un scribe permettrait de garder une trace plus complète que la seule phrase écrite sur le Titje.

Pour la finalisation du questionnaire, il est convenu d'une réunion le 1<sup>er</sup> août 2014 à 10h

Le programme de cette réunion du G7 :

- mise au point du questionnaire pour pouvoir le soumettre dès les balades contées.
- Discussion sur la manière de diffuser le questionnaire.

Laurent rappelle qu'il faudra tenir compte du point de vue des associations, du CA, du public,...

Les associations sollicitent de plus en plus le Centre culturel et/ou répondent aussi positivement aux propositions de celui-ci (cela s'est vu lors du conseil de l'accueil de l'enfance où les directeurs d'écoles

se sont montrés fort intéressés par une collaboration future). La difficulté vient du fait que l'envie de mettre des projets en place existe mais les moyens supplémentaires n'arriveront pas avant 2017.

## **6. Retour sur les activités passées**

### **a) Festival « scène aux ados »**

Christine présente l'événement, 3 séances ont eu lieu sur deux jours, pour un total approximatif de 380 entrées sans compter les bénévoles. Le problème principal a été le respect du timing. Les textes étaient bien plus longs que prévu. Quelques remarques ont été reçues de la part de certains parents concernant le prix d'entrée ou l'ordre de la programmation mais ces plaintes sont très peu nombreuses. Ce festival permet de mesurer l'intérêt manifesté pour ce type d'évènement théâtral, intéressant donc d'en tenir compte dans le cadre de l'élaboration de notre futur contrat-programme. Les comptes sont en positif grâce à la participation financière de la Province qui paie certains formateurs. L'année prochaine l'évènement bisannuel alternera avec un évènement plus local, le Festival « le printemps des ados » auquel des ateliers de l'asbl 2 ou 3 petites choses qui travaille sur la région d'Ath participeront. La plus-value pédagogique de ce type d'évènement qui confronte les ados au public et entre eux est soulignée. Vingt-cinq jeunes issus des trois ateliers théâtre du Centre culturel ont présentés leur travail mais en tout, ce sont bien plus qui ont foulés les planches !

### **b) Création théâtrale : « Tout est normal, tout est parfait » de Guy Foissy.** par la troupe du Centre culturel

Trois représentations et 120 spectateurs. Cependant, les comptes sont déficitaires. Laurent marque sa déception de ne pas avoir eu plus de public. Pierre se pose la question de l'opportunité d'organiser aussi une séance en matinée dans l'agenda de la diffusion de spectacles professionnels du Centre culturel, afin pouvoir rencontrer un autre public. Laurent répond que si certaines personnes se disent intéressées, elles ne viennent pas nécessairement quand une activité est proposée. Pierre se demande si le choix de la pièce de l'an dernier n'a pas joué sur le peu d'entrée de cette année. Une discussion s'en suit sur le choix de la pièce et son genre. Ce choix est compliqué car il doit tenir compte de nombreux paramètres. Il faudrait une pièce comportant un nombre important de personnage et qui contente les envies des membres de la troupe, la disponibilité,... Et comment répondre à de nouvelles demandes ? L'idée d'une pièce courte pour les débutants en ouverture de la pièce principale est reprise.

Le public qui vient voir le théâtre amateur n'est pas nécessairement un public averti. Parfois, il met les pieds au théâtre pour la première fois. Est-il possible de fidéliser ce public tout en lui offrant la possibilité de découvrir un autre type de pièce qui serait moins facile ?

### **c) Parcours d'artistes.**

Pour les artistes, le succès doit-il se mesurer en terme de vente d'œuvre, de fréquentation du public ou d'échange et de contact ?

La fréquentation des lieux est difficile à évaluer : à la salle des Acacias, elle était de 433 personnes le dimanche et 350 le lundi. Quelques remarques et réflexions pour la prochaine édition :

Le jeu « Secrets d'artistes » n'a pas eu un grand succès cette année. Certains visiteurs souhaitaient obtenir le secret de l'artiste sans s'intéresser à son travail. L'objectif du jeu n'a donc pas été atteint.

Au niveau de la garderie, le public n'a pas répondu présent. Il faudra réfléchir dans 2 ans à l'opportunité de déplacer cette garderie vers les acacias.

Peu de brochures vendues. Formule de la brochure à remettre en question pour la prochaine édition.

L'animation autour du Titje a été positive.

De manière générale, lors d'évènements culturels, le public est à 50% Enghiennois et 50% extérieur à la ville. Laurent souligne qu'il faut pouvoir offrir un écrin à la culture pour la rendre attrayante.

Il est à noter que le Centre Culturel n'arrive toujours pas à toucher les classes sociales moins aisées.

### **d) Projet « Ombre et Lumière ».**

Peu de projets rentrés pour cette première : 7 inscriptions au départ et 5 réalisations au final.

L'exposition des réalisations de ce projet a rencontré un beau succès auprès du public du Parcours

d'artistes avec 112 votes Les résultats seront annexés à la présente. Trois prix étaient prévus (800€ pour le premier et 100€ pour les deux suivants) mais, l'idée approuvée par chaque membre présent, serait d'attribuer un prix supplémentaire de 100€ au projet qui a remporté le plus de vote du public. Le 5<sup>ème</sup> projet pourrait recevoir un prix de 50€ afin d'encourager ainsi tous les participants. Ceci sera soumis pour approbation au Conseil d'administration. Le projet avait la possibilité de s'intégrer aux balades contées de cette année, mais Laurent estime que cela n'était peut-être pas clair pour les artistes et qu'il est difficile pour eux de s'intégrer dans un scénario. Christine pense que tout a bien été présenté : la possibilité aux artistes d'intégrer la scénographie des balades ou non était bien précisée et les artistes intéressés ont reçu le résumé du scénario et arpenté le circuit dans le parc afin de choisir un lieu d'installation.

Laurent nous informe de l'organisation par une société privée d'un évènement culturel « Land Art » en mai 2015 dans le parc d'Enghien. Notre regret est de ne pas avoir pu faire aboutir ce type de projet en collaboration avec la commune.

### **7. Balades contées**

Christine fait le point sur l'avancement du projet. L'écriture est en cours. Le 27 juin le premier atelier couture aura lieu, il s'agira d'une réunion de présentation.

Christine et Laurent soulignent le manque de bénévoles au bar/barbecue et au démontage. Il faudrait trouver des nouveaux bénévoles.

Pourquoi ne pas solliciter à nouveau les jeunes mais aussi leurs parents en les conscientisant sur la pérennité du projet dont la survie dépend de nouvelles forces vives pour soutenir l'action de nos bénévoles de la première heure qui ne sont pas beaucoup plus nombreux alors que le projet lui a grandi.

### **8. Les points divers**

a) Formation de conteur :

Pierre a reçu quelques demandes pour une formation au conte. Dans le cadre des balades contées, une formation existe déjà sans que cela ne nécessite la participation au projet final. Seulement, cette période n'arrange pas tout le monde et peut-être qu'une formation à une autre période rencontrerait un autre public. Pierre est invité à proposer une date.

b) Visite du Boulon :

Laurent rappelle qu'à la fin de l'année, il est possible que notre espace de diffusion ne puisse plus être utilisé ou avec certaines restrictions..

Laurent, en compagnie du Bourgmestre, du président du Conseil d'administration et de l'inspection, a pu visiter l'espace culturel de Vieux Condé, le Boulon. Il s'agit d'une vieille usine désaffectée réaménagée par une association culturelle de bénévoles active depuis plus de 20 ans. Par la suite, la commune de vieux Condé a pris la décision de réaffecter le lieu en pôle culturel qui a acquis le statut de scène nationale.

Un des enseignements de cette visite est l'importance de créer un lieu en fonction du projet que l'on se définit et non l'inverse. Monsieur le bourgmestre trouve la démarche intéressante et se propose de créer un groupe de réflexion (opérateurs culturels, artistes, ...) afin d'établir un projet culturel pour Enghien qui devra tenir compte de la dimension culturelle mais également touristique et économique.

La difficulté du projet est d'intégrer l'ensemble des besoins, publiques comme privés. La question de la gestion du projet et des espaces créés reste ouverte. Le Centre culturel doit rester attentif de bien être au cœur de la réflexion et des propositions qui pourraient être émises afin d'éviter toute instrumentalisation. Quels seront les objectifs du binôme « Projet-Lieu » ?

Axel évoque un chapiteau en bois, le tonneau manège, qui cherche acquéreur et conviendrait parfaitement dans la salle des Acacias ou à l'extérieur. Mais, le problème de vandalisme est évoqué. Il est dangereux de laisser une telle structure à portée de vandales.

Dans le cadre d'espace culturel potentiel, Axel évoque le Cloître du couvent des Augustins. Pour le moment, cette piste n'a pas été retenue.

Axel propose que le Conseil culturel défende un groupe de travail constitué de trois piliers également représentés : pilier culturel, pilier social et pilier économique. Cette proposition est approuvée.

### **Clôture**

L'ordre du jour est épuisé. Plus personne ne demande la parole. La présidente lève la séance à 23h22.

Annexe :

Questionnaire culturel

Résultats du concours Ombre et Lumière

## **Rapport de réunion du 18 septembre**

### **RESUME DES PROPOSITIONS d'ACTION dégagées lors de cette réunion.**

- Proposer au CA d'écrire une demande à la commune pour obtenir une signalisation en ville des lieux culturels : Bibliothèque, Centre culturel,...
- Solliciter l'obtention d'une page dans le Grand News pour relayer les activités du Centre Culturel aux Enghiennois.
- Réalisation d'une farde/fascicule de présentation du Centre culturel qui pourrait servir lors de l'accueil des nouveaux habitants.
- Rester attentif à ne pas dénaturer les projets du Centre culturel pour rencontrer un objectif touristique qui par ailleurs n'est pas repris dans le décret.
- Réfléchir, avant le prochain conseil culturel aux remarques et réflexions sur le contrat-programme.

#### **1. Désignation du rapporteur d'un soir**

Axel ZIWNY se propose à cette tâche. Aucune objection n'est formulée.

#### **2. Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le rapport est approuvé sans remarque.

#### **3. Liste des points « divers » :**

Activités présentées par Michel Faucq.

#### **4. Le nouveau contrat-programme**

Le préalable à la construction du nouveau contrat programme est l'évaluation du précédent. Il faut, pour chaque projet, voir si les objectifs ont été atteints. Cela doit amener ensuite à une réflexion sur les axes qui seront pertinents à garder et les ajustements et changements éventuels à opérer.

Pour rappel, Laurent énumère les axes principaux :

- Soutenir les actions des acteurs locaux ;
- Travailler avec les jeunes ;
- Consolider l'offre de spectacle, cabaret (sans oublier les autres) ;

- Réaliser des activités décentralisées ;
- Collaborer avec les centres culturels voisins.

Et secondaire :

- soutenir la créativité artistique ;
- soutenir les activités qui renforcent le patrimoine à Enghien.

En terminant par un axe transversal :

- Le développement durable.

Une première discussion est lancée sur les forces locales.

L'enquête sur la culture adressée au public via le site internet du Centre culturel et notre publication, le Miroir des Cultures, permettra d'obtenir l'avis du quidam, première cible de la culture selon Laurent, et de nourrir ainsi le débat.

Laurent évoque que la volonté des autorités communales est de prendre en compte la dimension touristique dans l'organisation de nos actions.

L'ensemble des personnes présentes pense qu'il faut rester très attentif à ce que l'axe « tourisme », qui ne fait pas partie tel quel d'une mission décrétable, ne détourne pas les activités de leur objectif premier et du sens qu'elles portent sans toutefois omettre les complémentarités possibles. Ainsi, les Balades contées ont pour objectif principal le développement personnel des jeunes à travers les arts de la parole. Il semble que cela ne peut être mis en concurrence avec les aspects « économique et touristique » en termes de priorité. Différents scénarios ont déjà été évoqués dans ce cas sans que nous ayons trouvés une solution qui tienne la route.

Bénédicte évoque les trois piliers « économique, social et culturel » et propose de ne pas les perdre de vue dans nos débats.

Visibilité :

Le constat est qu'il n'y a toujours pas de panneaux de signalisation indiquant la présence des institutions culturelles : Centre culturel, Bibliothèque,...

Laurent explique que l'aménagement urbain fait actuellement l'objet de réflexions notamment au sein de l'ADL.

Le Conseil Culturel souhaite proposer au CA d'appuyer une demande de signalisation adaptée.

La diffusion médiatique : une page complète dans le Grand News, publication de la ville, permettrait également une meilleure visibilité.

## **Echanges sur les axes du contrat-programme.**

### **1. Axe1 : Soutenir les actions des acteurs locaux**

Encore trop peu d'acteurs locaux savent quelles sont les missions du Centre culturel. Ceux qui utilisent les ressources mises à disposition s'affilient souvent uniquement pour la visibilité apportée par notre publication, le Miroir des Cultures, ou pour les locaux mis à disposition.

A la Maison culturelle d'Ath, ils ont « supprimés » les associations membres ou non membres. Il faut désormais payer tous les services mais sans cotisation de départ.

Une des actions du Centre culturel était la journée des associations. A cause de la multiplication des salons survenue ensuite - extra-scolaire, aînés- de nombreuses associations n'étaient plus en capacité d'assumer leur participation car cela demande beaucoup de travail et de disponibilités pour leurs bénévoles.

La nécessité d'une politique concertée entre les opérateurs culturels pour les évènements est ici encore soulignée.

Proposition : lors de l'accueil des nouveaux habitants, distribuer une farde/fascicule présentant le Centre culturel.

Axel évoque la possibilité pour le Centre culturel d'être un pont entre différentes associations dans le cadre de projets communs. Exemple : réunir une école de musique et une école de danse pour une production commune. Un projet similaire, Orfeo & Euridice, a déjà vu le jour. Si cela est effectivement très porteur, cela demande aussi à l'équipe actuelle, un investissement en temps très important ce qui limite la possibilité de réitérer régulièrement ce type de projet.

Repaire d'artiste asbl est demandeur de collaboration ; son objectif serait la création d'un Centre d'expression et de créativité.

## **2. Axe transversal : le développement durable**

Cet axe est rencontré grâce à la volonté de quelques-uns mais ne va pas de soi. Le jardin partagé en est un bon exemple.

### **Pour la suite de l'évaluation du Contrat-programme :**

Laurent nous informe qu'il demandera qu'un animateur de réunion extérieur soit engagé pour animer les discussions qui concernent le projet de politique concertée prévues avec les opérateurs culturels locaux. Tout en clarifiant les enjeux du décret, il s'agira de faire émerger, de leur point de vue, les objectifs que devrait poursuivre le Centre culturel et d'entrevoir les collaborations futures souhaitées par les uns et les autres.

Pour la prochaine réunion du Conseil culturel, il est souhaitable que chaque participant puisse préparer l'évaluation des autres axes de notre contrat-programme actuel qui n'ont pas été abordés afin de pouvoir être plus concret. Il est important d'analyser ce qui a été fait précédemment et si les objectifs fixés ont été atteints. De là, nous pourrions juger de ce qui devrait toujours être d'actualité et réfléchir sur ce qui devrait être développé mais qui ne l'est pas encore (propositions).

## **B) Echanges autour de l'enquête sur la culture**

Un questionnaire, relativement simple, est né des discussions du groupe de travail.

Proposition : la mise à disposition d'urnes à différents endroits stratégiques pour que les gens puissent venir déposer leurs réponses. Une urne sera placée à la Bibliothèque.

Il est prévu qu'une personne, hors équipe, gère le dépouillement.

## **5. Retour sur les activités passées**

### **Les Balades Contées**

Le point est reporté à la réunion suivante, puisque Christine est absente.

Laurent parle d'une perte moins importante que celle qui avait été annoncée : 2100€ au lieu de 3000€.

Bénédicte insiste sur l'importance des Balades contées dans la dynamique du Centre culturel. Elle pense que le concept répond toujours aux demandes et aux objectifs du Centre. Cependant, l'équipe (CCE et bénévoles de la première heure) doit absolument pouvoir être rejointe et enrichie par de nouvelles personnes ressources

## **6. Point divers**

Michel Faucq nous fait part de quelques activités futures dont la conférence organisée par le Cercle horticole le 21 novembre ; à ne pas manquer.

## **7. Clôture**

L'ordre du jour est épuisé. Plus personne ne demande la parole. La Présidente lève la séance

## **Rapport de réunion du 18 novembre**

### **1. Désignation du rapporteur de la réunion**

Pierre DE LANDES DE LANDES se propose à cette tâche.  
Aucune objection n'est formulée.

### **2. Approbation du rapport de la réunion du 18 septembre 2014**

Il faut ajouter à la liste des présences les noms de Mesdames Anne HAGUINET et Daniella PIETERS.

À la suite de cette correction, le rapport est approuvé tel quel.

### **3. Énumération des « Divers »**

Voir le point 8.

### **4. Évaluation des axes du contrat programme 2009-...**

#### **A) Laurent dresse le calendrier des opérations :**

- Première étape qui nous occupe lors de cette réunion : l'évaluation des axes prioritaires du contrat-programme 2009-... Avons-nous répondu aux objectifs poursuivis? Répondent-ils encore toujours aux enjeux actuels du Centre culturel? Echanges de points de vue.
- Deuxième étape : hypothèses de nouveaux enjeux et élaborations des objectifs à atteindre dans le nouveau projet d'action culturelle.
- Troisième étape : Formulation des enjeux et objectifs
- Quatrième étape : élaboration de la démarche d'auto-évaluation et construction des indicateurs pour ce faire.

Suite aux échanges de points de vue et aux décisions prises, l'animateur-directeur remettra en forme les propositions émises et les soumettra au Conseil. Après validation, ceux-ci seront présentés au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse partagée, une réunion entre le Centre culturel et les opérateurs partenaires (Office du Tourisme, Bibliothèque, service animations, EPN, Extrascolaire, Académie...) sera organisée en décembre. En janvier est prévu une table ronde avec les associations membres (ou non), élus communaux et toutes personnes intéressées par le projet du Centre culturel. A cette occasion, les résultats de l'enquête "la culture à Enghien" seront divulgués.

#### **B) Evaluation des objectifs :**

**1) « A. Soutenir les associations et les personnes dans la réalisation de leurs activités et projets respectifs tout en incitant et favorisant les collaborations et partenariat »** du contrat programme de 2009-2013 a-t-il été atteint et faut-il apporter des améliorations à sa réalisation ?

- Michel FAUCQ estime que oui et que le résultat est remarquable eu égard aux moyens à disposition.
- Bénédicte DEVROEDE trouve que les activités ont été plus pauvres en 2014 et le regrette. Béné donne l'exemple des projets porteurs comme « les légumes bio » et "journée des associations" dans lequel plusieurs personnes ou associations sont intervenues.
- Michel FAUCQ souligne l'apport important du « Miroir des Cultures » et qu'il faut poursuivre la mise en valeur du « petit » patrimoine immobilier (auvents, potales, décrotoirs, ...). L'exposition « Regards sur la ville » a été à l'origine d'une autre exposition de photos sur le même thème (Christine DISPA) : proposition est faite de poursuivre dans cette voie avec un autre photographe, dans un an ou deux.
- Si Philippe MORIAU estime que les associations présentent moins de projets au CCE actuellement, il rappelle que le rôle du centre culturel est bien de soutenir les projets qui proviennent des associations

et de jouer le rôle de fédérateur.

- En réaction à Philippe et Bénédicte, Christine ERGO pondère : il y a moins de gros projets mais davantage de petits projets sans doute moins "spectaculaires" et donc visibles.
- Laurent rappelle le principe de « subsidiarité » du CCE dans les activités des associations : n'apporter l'expertise artistique et technique que dans la mesure où les associations ne peuvent répondre elles-mêmes à tout ou partie de leurs besoins. Les demandes de partenariat se multiplient toutefois, comme, par exemple, l'asbl ROMA pour les conférences, la PAC (Présence et Action Culturelle) pour le cinéclub engagé, le Cercle horticole pour le potager partagé et les conférences.
- Philippe et Michel soulignent que, pourtant, les responsables des associations, surtout extérieures à Enghien centre, n'ont pas le réflexe de s'adresser directement au CCE et que les associations restent généralement renfermés sur eux-mêmes car fonctionnant la plupart du temps en vase clos.
- Michel FAUCQ insiste que pour susciter plus d'envie de collaborer, il est utile de passer par un contact personnel direct avec les responsables.
- Philippe MORIAU estime qu'on peut donc conclure que cet objectif « A » est atteint à 80%.
- Pierre DE LANDES demande ce qu'impliquent les termes « mise en place d'un centre d'information et d'un cabinet de conseils ». Les membres présents s'accordent à dire qu'il faut revoir cette nécessité ou, à tout le moins, la reformuler.

**2) « B. Travailler avec les différentes catégories de jeunes, proposer des activités et appuyer les initiatives et projets des jeunes eux-mêmes, notamment en collaboration avec les institutions, les partenaires sociaux, les comités et les associations qui s'occupent de la jeunesse »** du contrat programme de 2009-2013 a-t-il été atteint et faut-il apporter des améliorations à sa réalisation ?

- Philippe MORIAU déclare que cet objectif est tout-à-la-fois très précis et très large mais qu'il faut mettre effectivement les jeunes au centre des activités du CCE ou d'appuyer les projets des autres opérateurs qui poursuivent cet objectif.
- Bénédicte DEVROEDE souligne les deux axes de cet objectif : proposer des activités ET appuyer les projets des jeunes. Peut-être faudrait-il scinder l'objectif en différenciant "travailler" et "appuyer" (soutenir).
- Nicolas estime qu'il faut les mettre au centre de la démarche, pas les amener à...
- Michel attire l'attention sur le fait de ne pas se tirer une balle dans le pied.
- Pierre DE LANDES estime, à propos des jeunes, qu'au lieu de les mettre au centre des activités, il est préférable de se fixer comme règle que toutes les activités soient mises en regard de leurs préoccupations et aussi ne pas passer à côté des projets intergénérationnels.
- Laurent confirme que le CCE n'est pas une Maison des Jeunes et qu'il ne peut pas remplir ce rôle-là.
- Nicolas souligne la complémentarité avec le Repaire d'Artistes : ils visent essentiellement les activités des 6 à 12 ans, le CCE prend le relais pour les 10-20 ans.
- Laurent fait part de son intérêt pour créer un CEC (Centre d'Expression et de Créativité) en partenariat avec Repaire d'Artistes.
- Philippe MORIAU fait remarquer que la présence des enfants (6-12 ans) n'est pas toujours dicté par une démarche personnelle de l'enfant et qu'il faut vérifier s'il y a, là, une vraie nécessité au travers d'une étude "marketing".
- Bénédicte doute de l'intérêt d'une étude dans ce sens.
- Nicolas confirme que Repaire d'Artistes a entamé une étude sur leur projet actuel afin de vérifier si la demande est bien là.
- Laurent estime que même si l'aspect « garderie » est retenu par les parents, cela permet quand même de proposer aux jeunes autre chose que de l'occupationnel.
- Nicolas explique que leur stage de Toussaint « Un autre Monde » associait dessin et chorégraphie contemporaine. Il n'y a eu que six inscrits, mais avec beaucoup d'enthousiasme à la fois des enfants ET des parents.
- Bénédicte DEVROEDE insiste pour que des projets d'activités soient poursuivis même si des études actuelles montrent qu'il n'y a pas de demande maintenant. Sinon on ne proposerait jamais rien de nouveau.
- Philippe MORIAU est d'accord sur ce principe pour autant qu'on ne poursuive pas des activités qui n'intéressent personne, même si elles sont, en soi, intéressantes.
- Bénédicte DEVROEDE reprend le deuxième axe : appuyer les projets des jeunes. Y en a-t-il quelques-

uns ? Cela semble être un échec de ce côté. Que proposent les écoles et les mouvements de jeunesse ?

- Pierre DE LANDES s'étonne de l'absence de contact, par exemple, avec les troupes scouts.
- Philippe Devleminck explique cette situation par le fait que les mouvements de jeunesse fonctionnent en interne et que dès lors il y a un manque d'ouverture sur les collaborations autour de projets culturels
- Philippe Moriau fait le constat que de ce fait le CCE a le temps de travailler d'autres projets avec d'autres partenaires.
- Michel Faucq attire l'attention sur le fait que le centre culturel ne doit pas nécessairement appuyer ce qui marche déjà.
- Laurent rappelle que le CCE « bouche » certains manques mais ne crée et ne gère pas tous les projets. On ne peut pas suppléer au manque de projets des autres institutions responsables.
- Bénédicte DEVROEDE insiste pour qu'on trouve le moyen de bien faire savoir aux jeunes que le CCE peut les aider dans la réalisation de leurs projets.
- Nicolas renchérit en suggérant de développer des moyens de publicité qui dépasse le cadre des brochures du CCE.
- Phippe M. remarque le risque est alors de devoir faire face à des demandes d'argent ou de moyens techniques importants alors que le CCE ne dispose ni de l'un ni des autres.
- Michel FAUCQ indique également qu'il faut prendre garde au « blues des jeunes » qui les font partir dans toutes les directions et entraîne d'énormes dépenses d'énergie sans finalité réelle.
- Christine rappelle que le CCE répond, semble-t-il, à une certaine demande des jeunes : la balade du mois d'août a débuté avec 18 jeunes et en est maintenant à une cinquantaine, l'impro est passée de un à trois ateliers, les ateliers Théâtre se renouvellent tous les ans ...

**3) « C. Consolider l'offre de diffusion de spectacle de type « cabaret », tout en s'ouvrant à tous les aspects de la création artistique et à toutes les cultures » du contrat programme de 2009-2013 a-t-il été atteint et faut-il apporter des améliorations à sa réalisation ?**

- Laurent rappelle qu'au départ, le souhait n'était pas de se cantonner dans ce type de spectacle, mais que ce sont les infrastructures mises à disposition qui ont imposé ce choix.
- Michel estime que la programmation est de qualité.
- Bénédicte DEVROEDE demande qu'on ajoute les possibilités de résidence d'artistes et d'aides à la création.
- Michel FAUCQ propose d'aller dans le sens du goût du public car on ne peut se permettre des risques sur le plan financier.
- Pierre DE LANDES propose plutôt d'offrir ce que le public pourrait aimer et non ce qu'il est censé aimer.
- Philippe MORIAU fait la proposition d'associer le CCE à des spectacles « grand public » et des opérateurs de grande diffusion qui lui donnerait ainsi une meilleure visibilité.
- Laurent rappelle que le CCE n'en a pas les moyens actuellement. Les « petits » spectacles sont une niche à exploiter par le CCE. Cela a également du sens par rapport aux autres objectifs que l'on s'était fixés.
- Bénédicte DEVROEDE confirme qu'il n'est pas possible d'organiser de gros spectacle.
- Pierre pose la question de la nécessité pour le Centre d'organiser du "barnum".
- Philippe MORIAU se demande pourquoi il faut les refuser d'office.
- Michel FAUCQ se demande où pourrait être la plus-value du CCE. Cela peut apporter une certaine renommée et de là apporter autre chose.
- Nicolas estime que cela fait connaître la structure (le CCE).
- Laurent réplique que c'est un leurre : un gros évènement ne « rebondit » pas d'office sur les petites structures qui y ont participé. Il n'y a pas de cause à effet automatique. Ce pose également la question du sens.
- Christine ERGO pense qu'on pourrait essayer en se limitant à l'aide-service "inscriptions" ce qui permettrait d'ajouter le logo du CCE.
- Laurent déclare que tout le monde ne doit pas faire la même chose et qu'on ne peut pas tout faire.
- Bénédicte DEVROEDE souhaite mettre en relation des disciplines différentes pour organiser des projets plus forts et pense que d'autres formes de spectacles, comme la Balade contée, ont en ce sens plus d'importance en matière de reconnaissance par le public.

- Philippe MORIAU conseille de bien veiller à ne pas se cantonner aux formes de culture qu'on aime. Si on ne doit pas tomber dans des activités touristiques, il faut néanmoins pas se limiter au conte, par exemple.
- Nicolas est lui preneur de collaborations afin de développer une dynamique culturelle.

**4) « D. Prévoir des activités décentralisées dans les différents espaces de vie et lieux de culture de la commune afin d'aller à la rencontre de toute la population et de tisser des liens entre les personnes »** du contrat programme de 2009-2013 a-t-il été atteint et faut-il apporter des améliorations à sa réalisation ?

- Bénédicte DEVROEDE estime que cet axe laisse à désirer et regrette l'abandon de « Contes & Mémoires » qui était un beau projet de décentralisation liée au patrimoine.
- Christine ERGO regrette le manque d'engouement du public et du peu de soutien des acteurs locaux, notamment à Petit-Enghien. Elle se pose la question quant à savoir si travailler dans le Parc n'est en soi pas une activité en décentralisation.
- Philippe Devleminck revient sur l'esprit de clocher comme un frein et se demande si le conte est la bonne porte d'entrée. Se pose la question de garder ou non cet axe.
- Laurent souligne que cet axe est dévoreur d'énergie et très exigeant mais qu'il reste important, en fonction des projets, que le centre aille à la rencontre de toute la population. Il serait bien sûr plus aisé de poursuivre cet objectif si le CCE disposait de davantage de moyens humains. Il revient aussi sur la proposition de la roulotte pour aller à la rencontre des gens sur la place des villages et dans les quartiers.
- Pierre souligne que la décentralisation des activités ne permet pas nécessairement de tisser des liens entre les gens et les entités.
- Philippe souligne que les Comités de quartier peuvent jouer le rôle d'intermédiaire et créer du lien.
- Bénédicte réagit en arguant que les Comités de quartier restent pour la plupart aussi fermés sur eux-mêmes.
- Michel insiste sur qu'il ne faudrait pas exclure la nouvelle population néerlandophone (Marcq), tout comme des populations étrangères, qu'elles soient européennes, africaines, ...
- Pierre estime que c'est la commune qui doit apporter une réponse spécifique vis-à-vis de ces personnes.
- Philippe M. n'est pas d'accord sur ce point.
- Michel nous informe que le Couvent des Dominicaines s'ouvre à des partenariats possibles

**5) « E. Collaborer avec les Centres culturels et les opérateurs socioculturels voisins dans une logique de développement du territorial »** du contrat programme de 2009-2013 a-t-il été atteint et faut-il apporter des améliorations à sa réalisation ?

- Chacun rappelle l'existence de tels liens avec les opérateurs de la région (Wapi) : avec Ath et « Le jardin des pensées » (Michel Faucq), avec le CC de Silly (projets, communication), avec la MC d'Ath (concertation du Pays Vert) et les Centres culturels WAPI en général (Culture.wapi), mais aussi avec Soignies (Scène aux Ados)... D'autres contacts ont été pris mais avec moins de succès (Rebecq, Tubize)
- Laurent rappelle que si nous avons été très présent à ce niveau, c'est un axe, voire une exigence, que l'on retrouve aussi dans le nouveau décret.

**6) « F. Soutenir et développer au travers de nos activités la créativité artistique comme un moyen de structuration et d'autonomie de la personne, pour le plus grand nombre »** du contrat programme de 2009-2013 ont-ils été atteints et faut-il apporter des améliorations à leur réalisation ?

- Bénédicte DEVROEDE estime que les trois derniers axes (F, G, H) sont transversaux.
- Nicolas propose donc de les mettre en premiers axes.
- Pierre remarque que ces axes sont un peu "tarte à la crème" dans la formulation.
- Philippe M. estime que l'objectif a été atteint au niveau de l'axe F. et que cela différencie le travail du Centre culturel de celui du Service animations de la Ville, l'offre de spectacles n'étant en somme que la partie visible de l'iceberg.

- Bénédicte estime également que c'est un axe très important.
- A cela Nicolas se pose la question de savoir quels sont les moyens mis réellement en oeuvre pour faire émerger la partie cachée...
- L'unanimité se forme toutefois autour de l'importance de la créativité artistique dans nos projets.

**G. Contribuer ou apporter notre soutien aux initiatives qui visent à renforcer le patrimoine matériel et immatériel d'Enghien.** du contrat programme de 2009-2013 ont-t-ils été atteints et faut-il apporter des améliorations à leur réalisation ?

- Michel FAUCQ fait un large tour d'horizon des initiatives possibles en matière de renforcement du patrimoine.  
La question est posée alors de réintroduire l'axe Parc comme un élément qui doit transparaître plus ?
- Pierre DE LANDES fait remarquer que le verbe « renforcer » paraît incongru en parlant de patrimoine matériel.
- Christine ERGO propose de le remplacer par « mettre en valeur ».
- Remarque : attention de ne pas « s'enfermer » dans le Parc...
- Béné s'interroge au final sur ce que l'on fait avec ça. Mettons-nous toujours en deuxième ligne cet axe ?

**H. Prendre en considération le développement durable comme fil conducteur de notre action et de nos pratiques** » du contrat programme de 2009-2013 ont-t-ils été atteints et faut-il apporter des améliorations à leur réalisation ?

- Michel FAUCQ estime que c'est le point faible de ce dernier contrat-programme si ce n'est quelques projets récents. Il insiste sur l'aspect de développement durable qui doit nous mener à donner aux générations suivantes une terre qui ne soit pas appauvrie par notre développement actuel. Il introduit la notion de soutenable plus que durable. Il insiste sur l'exigence, qu'il faut en être réellement imprégné et que ce n'est pas une rustine.
- Nicolas propose donc de le mettre en premier

**Après cette discussion un vote est émis sur la volonté de maintenir ou non ces axes prioritaires dans le nouveau contrat-programme, et avec pour certain une formulation légèrement remaniée. Tous les axes reçoivent l'approbation unanime, à l'exception de l'axe « D. » dont une voix demande l'annulation.**

**>>> Laurent demande aux membres de réfléchir et de proposer au prochain Conseil d'autres axes prioritaires, d'autres « enjeux » pour fonder l'action du CCE.**

### **L'enquête publique**

Le dépouillement n'a pas encore pu être effectué. Les résultats seront communiqués lors d'un prochain Conseil.

### **La balade contée – 10ème**

Vu l'heure tardive, le point est reporté à un prochain Conseil.

### **Proposition de dates de réunions en décembre 2014 et en 2015**

Mercredi 10 décembre 2014

Jeudi 22 janvier 2015

Mardi 10 mars 2015

Jeudi 7 mai 2015

Mardi 23 juin 2015

Jeudi 17 septembre 2015

Mardi 17 novembre 2015

Sauf avis contraire, les réunions débutent à 19h30.

### **Divers**

**a)** Michel FAUCQ nous rappelle que tous les dimanches à 14h30, du 21 novembre au 28 décembre, l'exposition au Château Empain est accessible au public avec visite guidée. Michel FAUCQ assurera les commentaires, le 30 novembre 2014.

**b)** Philippe DEVLEMINCK nous informe que le Contrat de Rivière Dendre organise des spectacles pour les écoles dans le courant de la 2<sup>e</sup> quinzaine de mars 2015. Il demande à l'équipe du CCE s'il est possible de mettre les locaux à disposition.

### **Clôture**

L'ordre du jour est épuisé.

Plus personne ne demande la parole. La présidente lève la séance à 23h17.

## **Rapport de réunion du 10 décembre**

*La réunion débute à 19h50.*

### **1/ Désignation du rapporteur d'un soir**

Denis PILETTE se propose pour être le rapporteur d'un soir de la réunion ; aucune objection à la proposition n'est émise. Une discussion s'ensuit sur l'écriture des rapports et sur la délicatesse de la tâche.

### **2/ Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le PV de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### **3/ Élaboration des axes pour l'action future du Centre Culturel**

Laurent VANBERGIE débute la réunion en lisant un extrait du contrat-programme (point « Enjeux pour l'action future »), à la suite de quoi il propose de visionner quelques diapositives sur la situation actuelle des Centres culturels, ainsi que sur les nouveaux axes proposés par le nouveau décret.

- Missions actuelles des Centres culturels

Pierre DE LANDES s'interroge : qui favorise les objectifs des Centres culturels ? Laurent VANBERGIE précise qu'il s'agit des associations-membres des CC ; leurs actions doivent contribuer et non être à l'opposé des actions des CC. Un débat s'ensuit : un vendeur de crêpes, par exemple, s'inscrit-il dans ceci ? Laurent VANBERGIE souligne qu'il s'agit là d'une question fréquemment posée au Conseil d'Administration. Tout dépend des actions et du contexte. La question se pose également pour les associations sportives. Le tissage de lien social est à prendre en compte dans la donne. Certains Centres culturels de la Concertation du Pays d'Ath ont tranché sur la question. Ainsi, la MCath n'applique plus de principe d'associations-membres ; elle propose des aides-services pour toutes les associations, mais tarifées.

- Axes prioritaires de l'ancien contrat-programme du CCE

Pierre DE LANDES pose la question : qu'est-ce qu'un Centre culturel participatif et faut-il réutiliser cette appellation ? Laurent VANBERGIE signale qu'il s'agit d'une appellation proposée par le secteur des Centres culturels.

- Axes transversaux
- Les Centres Culturels de Wallonie-Picarde, leurs zones d'actions et leurs populations.

Laurent VANBERGIE rappelle qu'au début du Centre culturel d'Enghien, il y avait eu tentative de créer des liens avec le Centre culturel de Rebecq, tentative qui n'a jamais abouti.

Le Centre culturel d'Enghien est inscrit dans le territoire de Wallonie-Picarde. On peut néanmoins distinguer des dynamiques différentes au sein de ce territoire ; c'est ici que la notion de « bassin de vie » apparaît. Le CCE se trouve dans le bassin de vie dit du « Pays Vert », avec la MCATH en tant que Centre culturel pivot.

Certaines zones ne sont pas encore couvertes par des Centres culturels. Une des questions soulevées par le nouveau décret est de savoir comment créer le maillage culturel, pour qu'il soit le plus complet possible, et comment y intégrer les communes non-couvertes. Pour ce faire, il faut qu'il y ait aussi une volonté de la commune non-couverte de s'intégrer dans le processus.

Laurent VANBERGIE dresse un rapide état des lieux : la commune de Flobecq se désolidarise du Centre culturel du Pays des Collines, la commune de Celles se rattacherait peut-être à ce même Centre culturel, la commune de Lens n'est pas encore couverte et il y aurait un contact en cours avec Silly. Dans l'éventualité où Lens et Silly se rattache, le CCE serait un peu détaché et isolé du reste de la Wallonie-Picarde. Laurent VANBERGIE rappelle que notre situation est un peu étrange, notamment en ce qui concerne notre division administrative, qui est celle du Centre.

- Grands principes du nouveau décret

Le droit culturel prime. Il y a possibilité, pour la population, de prise de décision au niveau culturel. La notion territoriale, les spécificités culturelles, le développement des coopérations, la poursuite du maillage, l'affirmation des rôles de transversalité et d'ensemblier, la professionnalisation et la responsabilisation accrue : tant de points qui sont revalorisés et à remettre au centre de l'action culturelle des Centres culturels.

- La démarche procédurale

- L'analyse partagée

Rappel est fait de la réunion du 19 décembre entre opérateurs, ainsi que la rencontre citoyenne du 28 janvier prochain, pour dégager les enjeux culturels et de société, ainsi que les activités culturelles à mettre en place. Pierre DE LANDES tique sur la notion de « société », qui, selon lui, est trop globale ; il estime que la culture n'est pas dans toute chose, qu'il ne faut pas tomber dans le panneau de la réduction de la culture au niveau des usages.

- Laurent VANBERGIE affirme qu'il s'agit, certes, d'une notion large, mais qui englobe les pratiques sociales. Il rappelle, par ailleurs, que les Centres culturels sont des opérateurs socio-culturels et que l'on ne peut donc pas se focaliser uniquement sur la culture artistique.

- Bénédicte DEVROEDE rejoint le propos : il faut allier les deux notions. Pierre DE LANDES rebondit et, même s'il s'accorde à dire que l'analyse doit identifier certains enjeux de société, il affirme que seuls les enjeux culturels et artistiques sont ceux qui nous intéressent.

- Laurent VANBERGIE réagit et insiste sur la notion d'ensemblier : l'interaction entre les enjeux est plus qu'importante, ainsi que la prise en considération des problèmes sociétaux.

- Les fonctions culturelles

On retrouve dans ce point les missions de 1992. Pierre DE LANDES s'interroge sur le synonyme que l'on pourrait donner au « droit à la culture ». Laurent VANBERGIE répond à ceci : liberté artistique, développement du patrimoine, l'accès à la culture, la participation (notion de démocratie culturelle), liberté de choix, le droit de participer à la prise de décision en matière de culture.

- Un projet d'action culturelle (PAC).

Laurent VANBERGIE signale que l'un des enjeux est certainement le public défavorisé : comment susciter l'envie de participer à la culture, à la démocratisation culturelle ne participe pas vraiment à cela.

- Action Culturelle générale.

La médiation semble être un outil indispensable : un accompagnement pour une meilleure compréhension.

- Laurent VANBERGIE rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue non plus que nous sommes dans une démarche procédurière. Il faut articuler les choses pour arriver à la création du nouveau contrat-programme, même si on est attentif au sens que l'on donne aux actions que l'on veut mener.

- Pierre DE LANDES se dit gêné par le fait que le mot « culturel » revienne sans cesse (notamment dans les écrits du nouveau décret), et non la notion d'art et d'artistique ; pour lui, un Centre culturel doit se préoccuper de toutes les formes d'art.
- Laurent VANBERGIE réagit et signale qu'il ne s'agit là que d'une des missions d'un Centre culturel ; il ne faut pas oublier les notions d'éducation permanente, non plus. Il souligne ses propos par l'exemple de la conférence sur les abeilles qui a eu lieu dernièrement au CCE, en rappelant que dans ce cas précis, on est exactement dans les missions d'un Centre culturel. Les théâtres proposent des spectacles en diffusion, c'est là leur mission principale, que la pièce délivre ou non des messages, une critique ou des thèmes d'éducation. La mission des Centres culturels est plus large.
- Pierre DE LANDES rétorque alors qu'un Centre culturel pourrait proposer des conférences sur, par exemple, les finances publiques. Laurent VANBERGIE acquiesce ; il pourrait y avoir, dans ce cas, un enjeu plus large (donner des clés pour le fonctionnement de). Il va plus loin : si on fait un spectacle sur tel ou tel sujet, il devrait y avoir une médiation culturelle qui s'ensuit (débat, cycle de conférences sur le sujet développé). Bénédicte DEVROEDE rejoint Laurent VANBERGIE : il s'agit aussi, pour les Centres culturels d'aborder des sujets ardu d'une manière plus accessible. L'art = outil pour aborder ce sujet.
- Pierre DE LANDES rebondit en disant que tous les sujets sont abordables et que l'une des missions principales des Centres culturels, selon lui, est d'apporter également des outils pour mieux comprendre les arts. Bénédicte DEVROEDE pose la question : qu'est-ce que l'art ? Extrait non exhaustif des premières réactions à ce sujet :
- Bénédicte DEVROEDE : l'art est réflexion, il est important que celui-ci soit un outil pour les enjeux sociétaux.
- Pierre DE LANDES : l'art fait partie des richesses que l'on apporte à quelqu'un pour qu'il puisse comprendre le monde. Il n'y a plus d'éducation artistique dans les écoles ; cela doit donc être fait dans les Centres culturels.
- Laurent VANBERGIE marque son désaccord : il ne s'agit pas des missions des Centres culturels, ce n'est pas une finalité. L'art est un vecteur, mais ne suffit pas à lui-même ; il pose un point de vue qui peut susciter un questionnement. Il ne faut pas de l'art pour l'art ; le travail d'un Centre culturel est issu de la culture populaire. Une œuvre d'art en soi n'a jamais fait changer le monde s'il n'y a pas d'accompagnement autour de celle-ci. Les Centres culturels sont dans la transversalité ; il s'agit bien ici de démarches, d'accompagnement, de synergies, de transmissions. Le résultat artistique n'est, en aucun cas, la finalité recherchée. C'est aux Centres culturels de permettre aux différents opérateurs de s'exprimer sur un sujet, ainsi que de mettre les gens ensemble autour d'un projet pour s'exprimer sur des sujets.
- Pour Pierre DE LANDES, la découverte de l'expression artistique reste un fondement et si on ne donne pas ces outils aux gens, ils ne peuvent comprendre le monde qui les entoure. Il craint qu'en élargissant à ce point les enjeux, les autorités se déchargent de certaines choses sur le dos des Centres culturels.
- Laurent VANBERGIE acquiesce : il s'agit là de l'expression d'une faillite sociétale. Les Centres culturels sont des résistants. Sans être des militants, nous sommes à un endroit où il est possible de mettre en questionnement les choses.
- Le sujet est trop large pour être débattu lors de cette réunion, vu les dissensions dans l'assemblée. Il serait intéressant que ceci soit débattu lors d'un CC extraordinaire. Laurent VANBERGIE se demande d'ailleurs si, après cet exercice de brainstorming, le conseil culturel est encore en capacité de dégager les enjeux culturels sur la commune. Le débat s'orient sur la commune, malgré tout.
- Pour Bénédicte DEVROEDE, Enghien est riche (culturellement parlant), mais dans des petits cercles privés (dentelle,...). L'un des enjeux futurs seraient peut-être de trouver des moyens pour que ces associations sortent dans les rues.
- Pierre DE LANDES rebondit sur ces propos et rajoute qu'il faudrait que ce soit les gens qui sortent dans la rue et acceptent de se côtoyer ; l'étude sociologique à faire est peut-être de savoir quelle est la personnalité de l'enghiennois.
- Bénédicte DEVROEDE signale que des nouvelles générations commencent à s'ouvrir et à arriver dans la commune, ce à quoi Pierre DE LANDES répond que les nouvelles constructions favorisent la notion de « cité-dortoir » et ne renforcent pas l'attractivité.
- Denis PILETTE insiste sur le fait que les cercles privés et associations, aussi nombreux soient-ils, ne sont absolument pas axés sur les jeunes générations. En tant que jeune Enghiennois, il est difficile de trouver des activités culturelles dans la commune le weekend, par exemple. Il manque, selon lui,

cruellement de lieu de convivialité, d'un espace de type « agora », favorisant les rencontres et les initiatives qui soient plus axées sur la jeunesse. Il prend pour exemple la récente soirée pluridisciplinaire organisée par le Repaire d'Artistes le 28 novembre dernier, ou encore les soirées-concerts qui peuvent se passer au Salon à Silly.

- Laurent VANBERGIE marque son accord et rejoint le propos ; il n'y a malheureusement pas de développement qui favorise cela. Le mouvement doit parfois être impulsé à la tête. Rien n'est porté positivement et il faut porter une vision des choses et un regard positif. Il s'agit de donner une impulsion forte.

- Pierre DE LANDES réagit à ceci : il semblerait que les autorités refilent la « patate chaude » aux Centres culturels. Une des pistes à envisager est peut-être de créer un « foyer » au Centre culturel.

Laurent VANBERGIE rebondit en disant que les lieux où ils se passent des choses ne sont pas indiqués. Certaines associations fortes ont évidemment un rôle à jouer, tel Repaire d'Artistes.

- Michel FAUCQ rappelle qu'il y a 13 ans, il y avait eu volonté de créer un café-philo, concept qui fonctionne à Ath. Malheureusement, cela n'a pas marché. Une des entraves est que les autorités n'étaient jamais présentes. Il ajoute à la réflexion que les villages ont une phobie du centre-ville (non-implication, élite,...). Pour lui, le rôle du CCE est qu'il y ait des gens qui fassent perdurer la culture à Enghien. Il souligne son propos en rappelant qu'en 1935, lors d'une enquête nationale, Enghien faisaient partie du top 10 des villes les plus acculturées de Belgique.

Les membres du conseil s'accordent à dire que les autorités doivent mettre en place des moyens à ce qu'il y ait une vie commune à Enghien. S'ensuit un débat sur la bibliothèque et son implication dans la vie culturelle.

- Laurent VANBERGIE pose la question : au niveau de l'articulation entre les actions et les enjeux, sur quelles dimensions voulons-nous travailler ?

- Ce à quoi Michel FAUCQ répond : plus de travail avec les guides. Laurent VANBERGIE rappelle qu'il ne s'agit pas encore d'opérationnalisation, mais bien de mettre en place un programme d'action culturelle.

- Bénédicte DEVROEDE estime qu'il est un peu délicat, de définir les enjeux maintenant : aujourd'hui n'est pas demain. Pour elle, le débat qui a eu lieu lors de ce conseil est intéressant car on peut y rattacher n'importe quel enjeu. Il y a des enjeux de société qui peuvent être mis à la réflexion de tout un chacun par un outil qui est une discipline artistique et, si on le peut, avec une médiation. L'enjeu d'aujourd'hui n'étant pas celui de demain, la ligne de conduite pourrait être de ne pas nommer les enjeux, mais plutôt la manière dont on les met en place, en fonction de l'évolution de la société.

- Christine ERGO conclut en soulignant que si les associations sont trop « dans les murs », l'enjeu principal est donc de faire sortir les gens dans la rue.

- Le sujet reste très complexe et Laurent VANBERGIE déclare que la grosse difficulté réside dans la formalisation des éléments. Il rappelle également que le 28 janvier a lieu une réunion, une rencontre citoyenne, ouverte à tout le monde, mais principalement à l'associatif, pour dégager les enjeux pour la culture à Enghien.

- La parole du conseil culturel doit déjà être portée sous forme de proposition à cette réunion ; il faut donc venir avec des choses sur la table.

- La prochaine réunion du conseil culturel étant fixée le 22 janvier, il s'agira donc de revenir sur ce qui a été dit et de dégager des premiers enjeux, et ce sur quoi le Centre culturel d'Enghien doit porter son action, en plus des résultats de l'enquête. Ensuite, on reviendra au conseil d'orientation pour le début de la construction du nouveau contrat-programme.

- Le mot de la fin, empli de sagesse, revient à Michel FAUCQ : il ne faut pas mettre dans ce contrat-programme plus que ce que le CCE peut porter.

Un bref retour est fait sur le dernier CA en date et cette réunion du Conseil Culturel du 10 décembre 2014 est levée à 23h52, l'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les participants.

## 4. Situation du personnel de l'ASBL

### 4.1. Evolution et gestion du personnel



*De gauche à droite :  
Christine Ergo, animatrice - Denis Pilette, animateur - Laurent Vanbergie, directeur*



*Christine Ergo, animatrice, référente lors d'un colloque sur le conte à La Bellone*

L'équipe du Centre culturel reste identique aux années précédentes. Nous assumons donc toujours avec 3 ETP l'ensemble des fonctions d'animation, de diffusion et d'administration en lien avec nos missions.

L'analyse effectuée des fonctions et tâches de l'ensemble du personnel en cours d'année a clairement démontré l'utilité d'une quatrième personne pour répondre aux tâches administratives et d'accueil et soulager ainsi l'équipe d'animation et la direction.

Cependant, nos capacités financières ne nous permettent pas actuellement de satisfaire à cette nécessité. Les démarches de sensibilisation auprès du pouvoir communal afin d'étudier la possibilité d'un détachement de personnel communal n'a pas trouvé d'écho positif à ce jour.

L'équipe totalement investie dans les projets qu'elle coordonne continue donc comme elle peut, parfois au mépris des législations en vigueur et ce sans entrevoir de solutions à court terme. L'espoir se porte dès lors sur l'application du nouveau décret et la possibilité d'accéder aux moyens financiers supplémentaires promis qui s'y rattachent.

Ces remarques étant dressées, nous avons pu, comme les autres années, bénéficier de l'apport devenu indispensable de stagiaires (en gestion culturelle, en communication et graphisme) pour nous seconder à différents moments de l'année et pour des périodes variables.

Dans le cadre de notre convention avec la Ville, nous pouvons aussi toujours faire appel à l'aide ponctuelle d'un ou de deux ouvriers pour le transport et l'installation d'équipements et de matériels. Semblable aux années précédentes, cette aide reste toutefois aléatoire et est très limitée de par le fait que les horaires de travail des ouvriers sont calqués sur les horaires de l'administration communale et sont donc rarement en phase avec les nôtres. Cette réalité a bien sûr une répercussion sur la possibilité de développer certaines activités qui demandent de la main d'œuvre en soirée et le week-end.

Nous recevons par ailleurs toujours l'aide précieuse des services (SPJ, DGAC) de la Province du Hainaut, auxquels nous faisons très régulièrement appel afin d'obtenir l'intervention de vacataires dans le cadre de projets d'animation et de formation (cf. tableau des aides-services 6.1.3).

Nous engageons également un graphiste pour la réalisation du Miroir des cultures, notre magazine d'informations, certains travaux ayant été réalisés par la stagiaire, les autres par le directeur.

Par ailleurs, nous pouvons heureusement toujours compter sur des volontaires pour des tâches techniques et/ou logistiques (installation et démontage de matériels) ou de création (photos, costumes, décors...). En fonction de la disponibilité et de l'exigence des volontaires, du type de travail proposé ou demandé et des moyens impartis à cet effet, un défraiement est parfois proposé à ces personnes selon la législation en place.

Si la comptabilité journalière est effectuée par les différents membres de l'équipe (carnet de caisse, facturation, budgets activités), celle-ci est supervisée par le directeur (enregistrement des pièces, bilan, budget) et un des membres du CA avant chaque réunion de CA. En fin d'exercice, le bureau de comptabilité Burofis examine les travaux de comptabilité de l'A.S.B.L. avec l'animateur-directeur et effectue les ajustements nécessaires. Celui-ci a donc ainsi apporté les garanties attendues par le Conseil d'Administration sur le plan d'une gestion financière rigoureuse et appropriée aux exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles en la matière. Ces comptes ont été eux-mêmes contrôlés par le(s) vérificateur(s) aux comptes avant l'Assemblée Générale.

Enfin, il est toujours extrêmement important de pouvoir bénéficier de l'investissement des personnes actives dans les différentes instances et du soutien de nos sympathisants qui participent activement à la réussite des projets créatifs et citoyens mis sur pied par le Centre culturel en étant fortement impliqués dans leur préparation et leur opérationnalisation ou en y apportant une aide plus ponctuelle ou spécifique. L'une d'entre elle, Josiane Gillaer, plus que notre échevine, notre amie, nous a malheureusement quittés cette année après une longue maladie. Jusqu'au bout de ses forces, elle se sera impliquée dans notre projet, nous aura entendu et soutenu dans nos difficultés, elle laisse un grand vide derrière elle.

<b>Personnel permanent et détaché</b>				
<b>Nom, prénom</b>	<b>fonction</b>	<b>Statut</b>	<b>Contrat</b>	<b>Entrée</b>
<b>Vanbergie Laurent</b>	Animateur-directeur Echelon 5	CDI	TP	15/08/2004
<b>Ergo Christine</b>	Animatrice Échelon 4.1	CDI	TP	15/03/2006
<b>Pilette Denis</b>	Aide-animateur Échelon 3	CDI APE	TP	03/05/2012
<b>Personnel communal</b>	Ouvriers	Détachés Ville d'Enghien	Aides-services ponctuelles	
<b>Stagiaires 2014</b>				
<b>Nom, prénom</b>	<b>Ecole</b>	<b>Niveau d'études</b>	<b>Dates du stage</b>	
<b>Flagel Olivier</b>	ULB	Master Gestion culturelle	Du 15/10/13 au 31/01/2014	
<b>Marie-Noëlle De Veseleer</b>	L'EPSE	Bachelière en technique infographique	Du 3/03 au 18/04/2014	
<b>Féline Schyns</b>	ISFSC	BAC2 Communication	Du 22/04 au 16/05/2014	

## 5. Orientations et actions

### 5.1. Evaluation de l'année 2014

#### 5.1.1. Tendances

L'année 2014 pourrait se présenter sous un jour relativement tranquille dans le sens où nous n'avons pas eu à faire à de grands chambardements, notamment sur le plan de la gestion du personnel, des finances ou encore des infrastructures, même si nous restons en expectative quant à la suite de la mise à disposition de la Maison Jonathas. Mais ce serait bien sûr faire totalement abstraction du nouveau décret relatif aux centres culturels qui a été au centre de notre préoccupation, de nos réflexions et de nos actions tout au long de l'année au sein de nos instances et avec nos collègues de la concertation des centres culturels du Pays Vert.

Sur le plan financier, les efforts de gestion consentis depuis 2012 ont bien sûr été maintenus et apportent toujours leurs dividendes qui nous permettent non seulement de maîtriser l'exercice budgétaire avec aisance mais de dégager également des ressources que nous pouvons réinvestir. Ces bénéfices nous ont donc permis d'effectuer des provisions afin d'acheter en 2015 certains matériels devenus indispensables (bureaux, téléphonie, appareil photo, matériels techniques d'éclairage...) au bon fonctionnement de notre structure ce dans la vie de tous les jours. Nous ne sommes bien sûr pas à l'abri d'un couac et notre marge de manœuvre s'amenuise depuis la non-indexation des subventions de la FWB mais nous ne sommes heureusement pas encore à devoir serrer la visse sur le budget consacré aux projets et aux activités comme nous l'avons fait au niveau du fonctionnement. Pour 2015, sans surprise, la prudence sera donc toujours de mise, l'équilibre budgétaire étant toujours l'objectif à atteindre.

Au niveau des infrastructures, rien de nouveau à signaler. Nous sommes en effet toujours logés à la même enseigne, les contraintes d'usage et de sécurité des lieux et en particulier du 2<sup>ème</sup> étage de la Maison Jonathas dans le cadre des activités de diffusion n'ayant pas été modifiées. La capacité de la salle est donc toujours limitée à 50 personnes, toute jauge supérieure requérant la présence obligatoire de 2 pompiers et nécessitant l'autorisation du Bourgmestre. Pour l'heure, l'autorisation accordée au Centre culturel d'utiliser la salle est prolongée en 2015 et probablement courra au moins jusqu'en 2016. Si des rumeurs de déménagement du Centre culturel vers le parc sont toujours propagées par certains mais aussitôt démenties par d'autres, rien d'officiel n'est parvenu à ce jour sur la table du Conseil d'administration, ni aux oreilles du directeur. Nous restons donc suspendus à une décision qui nous échappe, les discussions sur le sujet entre les différentes parties intéressées (la commune, le Conseil d'administration et l'équipe de travailleurs) étant pour ainsi dire absentes.

Le constat reste donc le même que l'année dernière, c'est-à-dire que la précarité de notre situation à l'aube d'élaborer un nouveau plan d'action, n'engendre malheureusement pas un climat particulièrement serein et propice à la réflexion et n'aide donc aucunement à la construction de ce projet vital pour notre structure alors même que la démarche est déjà en route.

Plus positif, la coopération qui s'est maintenant mise en place entre certains opérateurs culturels, socioculturels et touristiques de la Ville et connexes (Bibliothèque, Service extrascolaire, service social, ADL, Office du tourisme, service communication de la ville) afin d'envisager la possibilité de projets communs parallèlement à la coordination communale interservices qui gère, elle, les agendas des activités et les demandes d'aide-service, est prometteuse car elle offre un véritable espace d'échange d'informations, de discussion, de réflexion et d'élaboration de projets que nous n'avions pas connus jusqu'à présent.

Quant au niveau des projets initiés et activités programmées, nous poursuivons une ligne de conduite qui porte ses fruits en continuant à développer des démarches et activités porteuses auprès des adolescents et des plus jeunes qui se s'articulent principalement autour des ateliers de théâtre, de

l'impro et du conte et en soutenant les associations solliciteuses d'un partenariat équitable requérant nos compétences.

A ce niveau, le Centre culturel poursuit toujours, dans son ensemble, les mêmes objectifs qu'il s'est fixé depuis près de 10 ans maintenant :

- en soutenant des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
  - en développant des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales dans un souci de complémentarité et d'éviter la concurrence ;
  - en portant, sur base d'une dynamique participative, la création d'événement en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
  - en maintenant une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
  - en proposant des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
  - en soutenant les pratiques artistiques en amateur ;
  - en développant des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
  - en proposant aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations...) ;
  - en collaborant avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
  - en s'engageant dans un processus de concertation/collaboration régionale (Pays Vert) auquel participe les Centres cultures d'Ath, de Lessines, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly et d'Enghien (invités en fonction de l'ordre du jour : Antoing et Péruwelz)
- ...

## 5.1.2. Fonctionnement des infrastructures

### 5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe



*La salle de spectacle du 2<sup>ème</sup> étage de la Maison Jonathas*

Rien de nouveau à l'horizon au niveau des infrastructures. De nombreux bruits de déménagements se font entendre mais aucun scénario concret n'est sur la table et aucune décision officielle n'est dès lors prise à ce sujet. L'avenir à court terme, voire à moyen terme, du Centre culturel semble bien rester au sein de la Maison Jonathas. L'accord obtenu auprès du Bourgmestre pour pouvoir utiliser la salle du 2<sup>ème</sup> étage pour nos activités de spectacle ce jusqu'au 31 décembre 2014, sera prolongé apparemment sans date butoir.

Au niveau des obligations sur le plan de la sécurité du bâtiment, celles-ci resteront les mêmes qu'auparavant, c'est-à-dire faire appel aux pompiers si la jauge dépasse 50 personnes, les frais occasionnés étant pris en charge par la commune. Reste néanmoins ouvert le problème sur le plan de la prévention et de la sécurité au travail qui n'a pas trouvé de solution depuis 2012. Il se fait que, par défaut, l'animateur-directeur est toujours considéré comme l'unique responsable de la prévention et de la sécurité au travail. Si celui-ci peut effectivement endosser la responsabilité sur les questions en lien avec le personnel, il lui est cependant beaucoup plus difficile d'endosser ce rôle par rapport aux points en lien direct avec le bâtiment qui appartient et est géré par la ville et qui seule détient certaines informations de contrôle. Peut-être, comme annoncé, la perspective de voir une personne désignée au niveau de

l'administration comme conseiller en prévention après avoir effectué une formation clarifiera à l'avenir le rôle de chacun et facilitera notre tâche, du moins peut-on l'espérer.



Le bureau

Au niveau des bureaux, ceux-ci sont donc toujours installés au rez-de-chaussée du bâtiment dans le prolongement de la salle polyvalente et en front de rue de l'artère principale de la Ville. Ceux-ci restent bien sûr trop étroits pour accueillir confortablement 3 permanents et régulièrement un stagiaire. Le problème du rangement du matériel de bureau et de stockage des archives reste problématique mais a néanmoins trouvé un début de réponse avec l'accès à une des caves du bâtiment pour nos archives.

La salle polyvalente offre, elle, toujours une superficie de  $\pm 60 \text{ m}^2$ . Elle nous permet d'y tenir des ateliers et stages de théâtre, des réunions tout en nous servant de lieu d'entreposage de matériels techniques à l'arrière de panneaux en bois amovibles. Elle assure également à certaines périodes une fonction de salle d'exposition dénommée « Orcadre ».

Outre le rez-de-chaussée, le Centre culturel bénéficie comme déjà énoncé de l'usage réglementé de la salle du 2<sup>e</sup> étage de la Maison Jonathas pour un maximum théorique de 40 dates en fonction des disponibilités du planning d'occupation géré par le Service animations de la Ville. Il est à constater que nous dépassons toutefois allègrement notre quota, nos besoins étant bien plus importants en la matière et ce malgré une certaine concurrence qui s'installe entre nous, l'associatif et le privé qui pose quelques problèmes d'organisation.

Cette salle de  $\pm 120 \text{ m}^2$  pour une capacité de  $\pm 100$  places demeure donc toujours la seule infrastructure plus ou moins aménagée et équipée mise à notre disposition afin que nous puissions assumer notre rôle d'organisateur et de diffuseur d'activités culturelles.

Si les contraintes inhérentes à ce type de salle et les multiples problèmes récurrents toujours rencontrés (problèmes de sécurité du matériel son et lumière accessible par tous, d'éclairage ambiant trop faible et défectueux, de gestion d'agenda de la salle, d'alarme, de nettoyage insuffisant, de mobiliers défectueux...) et maintes fois à relayés dans les rapports précédents sont toujours persistants, la mise en place d'une coordination inter-services et le souhait de créer des outils de gestion communs (agenda partagé) aident maintenant quelque peu notre travail.

En fonction de nos besoins, il nous est aussi possible d'utiliser la salle de réunion située au Porche du Château ainsi que du Centre d'interprétation situés dans le Parc. Le Centre d'interprétation pressenti comme une salle pouvant sinon remplacer du moins compléter l'offre de la Maison Jonathas, présente une superficie de  $\pm 90 \text{ m}^2$  avec un gradin de  $\pm 50$  places. On pourrait y organiser actuellement des séances de cinéma de par la présence d'un écran et d'un matériel son adapté, des ateliers de théâtre ou de conte ou des activités de spectacle de petite forme. Toutefois, de par sa décentralisation par rapport à nos bureaux, de par sa petite capacité d'accueil, de par l'absence d'équipements adaptés, de par son acoustique de mauvaise qualité, de par une accessibilité restrictive, son utilisation s'en retrouve de fait réduite. Un projet de restructuration de l'espace en salle équipée pour les besoins de l'organisation de spectacles serait bien envisagé par la commune pour 2016, le Centre culturel ayant été contacté à ce sujet et le dossier étant entre les mains de l'administration, mais sans garantie.

Enfin, une annexe au bâtiment principal, est toujours à la disposition exclusive du Centre culturel et des associations membres pour ses différentes activités. Utilisé notamment dans le cadre de réunions, d'ateliers et de stages du Centre culturel, ce local, quoique remis en état, reste pourtant trop petit et pas toujours adapté à certaines activités car notamment sans point d'eau, ni toilettes... Notons qu'à la belle saison, nous pouvons également utiliser le jardin y attenant principalement dans le cadre de l'organisation de nos stages de conte et de théâtre.

Infrastructures	Dimensions/capacité	Affectation	Modalités D'utilisation
<b>Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 1</b>	25m <sup>2</sup> (±5x5m)	4 bureaux avec armoires	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
<b>Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 2</b>	55m <sup>2</sup> (±10x5,5m)	Salle polyvalente : Préparations activités, stockage, accueil public, expositions, ateliers, réunions...	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
<b>Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 3</b>	1,5m <sup>2</sup>	Coin cuisine	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
<b>Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Pallier</b>	20m <sup>2</sup>	Affichage, bar, toilettes	Non fixées
<b>Maison Jonathas : 2<sup>ème</sup> étage : Salle 4 + cuisine/loge - toilettes</b>	120m <sup>2</sup> (±12x10m)	Salle polyvalente : spectacle, réunions, cinéma, expositions	Espace alloué pour usage ponctuel par convention au Centre culturel (40 locations par an)
<b>Annexe</b>	36m <sup>2</sup> (±6x6m)	Salle polyvalente : réunions, ateliers	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
<b>Centre d'interprétation</b>	90 m <sup>2</sup> (±9x10m)	Salle polyvalente : cinéma, ateliers, expos, spectacle de petite forme	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel
<b>Salle du Porche du Château</b>	30 m <sup>2</sup> (±5x 6m)	Salle de réunion, ateliers	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel

#### 5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels

En fonction des moyens disponibles, le Centre culturel acquiert ou remplace les équipements et les matériels (informatique, mobilier et matériels bureaux, matériels électriques, son&lumière...) indispensables à son fonctionnement. En 2014, ont été provisionnés des moyens pour l'achat de nouveaux bureaux afin de remplacer les anciens, pour toute une série de petits matériels technique avec notamment l'achat de pieds pour l'accrochage d'éclairage en extérieur, pour du matériel informatique et téléphonique ainsi qu'un appareil photo performant.

Au niveau des aides-services, toute une série d'équipements est toujours mis à notre disposition par la Ville, ceci dans la mesure de leur disponibilité, sachant que le Centre culturel ne peut se prévaloir d'être prioritaire sur les activités organisées par la Ville pour ces éventuelles demandes. Nous pouvons donc accéder à un petit matériel de sonorisation ainsi qu'à du câblage électrique auxquels s'ajoutent quelques (vieux et nouveaux) podiums, des chaises, des vitrines et des grilles d'exposition utilisés principalement à l'occasion des spectacles et des expositions au sein de la Maison Jonathas. Notons que parmi les matériels d'éclairage professionnel dont dispose la Ville mais qui n'étaient pas employés à ce jour, certains ont pu être adaptés par le Centre culturel afin de les rendre opérationnels dans une situation courante et ensuite utilisés par ses soins.

Quant à notre propre mise à disposition de matériels aux associations, pour des raisons principalement de moyens financiers, de gestion humaine et de sécurité par rapport à du matériel qui nécessite certaines compétences, celle-ci est jusqu'à ce jour toujours assez restreinte. Elle se délimite donc au prêt du vidéo-projecteur et de son écran, à du matériel d'exposition comme des cadres photos de différents formats, des tonnelles et à du petit matériel d'éclairage (pieds, spots, câblage).

### 5.1.3. Communication



Afin de toucher la population et d'informer le largement possible les publics potentiels, le Centre culturel exploite les divers canaux de communication existant et développe différents outils de promotion qui contribuent à créer son identité.

Pour ce faire, nous nous appuyons donc toujours essentiellement sur le site internet (.com) et son agenda « participatif » (.be), Facebook, un magazine d'information « Le Miroir des cultures » maintenant distribué tous les six mois en toutes boîtes, et un dépliant qui reprend le programme de nos activités de la saison culturelle en cours éditée aux environs de la mi-août et distribué également en toutes boîtes.

Par ailleurs, la presse écrite et la télévision régionale soutiennent régulièrement nos activités en relayant nos informations ou en réalisant l'un ou l'autre reportage, particulièrement quand il s'agit d'événements qui s'adressent à un public plus large comme les « Balades contées » mais aussi plus spécialement dans le cadre de nos projets créatifs et à vocation citoyenne.

Enfin, nous encodons couramment nos informations sur des sites Internet spécialisés ou de loisirs 'grands publics' et les publions sous la forme d'annonce ou de reportages sur les supports d'informations communaux comme le « Grand News » qui sera très prochainement réorganisé. Ces derniers relais d'informations nous permettent ainsi d'aviser continuellement la population locale de notre action et nous offre ainsi une meilleure visibilité.

#### 5.1.3.1. Divers Canaux de communication

- **La presse écrite** : malgré une offre culturelle abondante dans la région qui pourrait jouer contre nous, nos annonces sont régulièrement diffusées, du moins dans la presse régionale. De temps à autre, nous bénéficions aussi d'articles plus fouillés dans les grands quotidiens (Courrier de l'Escaut, la Dernière Heure, le Soir) présentant l'activité. Pointons qu'au niveau des gazettes locales, nous sommes très bien soutenus notamment par le Proximag qui offre une place relativement importante à l'information culturelle régionale mais également dans une moindre mesure par le Vlan. Nous bénéficions également de la couverture du magazine 'Sortir' qui sous la forme d'un agenda gratuit de culture et loisirs couvre l'actualité de la Wallonie Picarde et est distribué sur toute la région.

- **La radio** : à certaines occasions, Vivacité, radio 1 ou les radios locales comme Ma Radio à Lessines relaient sur les ondes l'une ou l'autre activité « tous publics » ou à caractère sociétal sous forme d'interview en direct ou en différé avant ou plus rarement pendant ou après le déroulement de l'activité. Ainsi cette année, les conférences de l'asbl Roma, Scène aux ados ou les Balades contées ont notamment bénéficié de cette couverture médiatique.

- **No Télé, la télé communautaire** : malgré les remous qu'a vécu No Télé, les événements considérés comme les plus « significatifs » du Centre culturel profitent généralement d'un reportage. Même s'il est difficile de mesurer l'impact réel sur le plan de la fréquentation du public, il demeure quand même important qu'une structure comme la nôtre puisse bénéficier de cette visibilité sur le plan régional pour des activités qui dépassent le cadre strictement local ou qui ont une vocation et implication citoyenne.

- **Sur le net** : le Centre culturel communique aussi, depuis maintenant plus de 5 ans, au travers de son propre site Internet 'www.ccenghien.com'. Créé sous Jimdo, celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités en cours mais aussi par rapport aux améliorations structurelles à apporter. Il se décline globalement sous une quinzaine de rubriques fixes (accueil, saison, Le Centre culturel, Conseil culturel, Partenariats, Galerie photos...) et de circonstance en lien avec les activités. Sous chaque rubrique, un menu propose différents onglets.

Nous développons également un agenda via un autre site 'www.ccenghien.be' reprenant nos activités et celles des associations socioculturelles de l'entité qui en font la demande et qui alimente elles-mêmes cet agenda. Cependant, fort est de constater que cet agenda n'est plus véritablement investi par l'associatif ce qui remet en cause la pertinence même de cet outil.

Quant à la « Newsletter » qui a pour objet de reprendre nos informations et celles des associations, celle-ci a trouvé ces limites actuelles en lien avec la technologie de Jimdo qui nous a contraints de la mettre provisoirement en standby afin de trouver une formule plus satisfaisant qui répondra à nos attentes. Celle-ci sera relancée début 2015.

Au niveau des autres sites internet qui transmettent des informations culturelles sur le plan local ou régional, nos infos sont dans l'ensemble ou partiellement renseignées via plusieurs sites internet officiels comme sur le site de la Ville « enghien-edingen.be » qui devrait être bientôt remanié pour plus de convivialité, « culture.be », « Dialogue Hainaut », « editiepajot », ou des agendas de loisirs comme « Sortir », « Plaisir d'offrir », « Que faire ? » qui pour certains d'entre eux procèdent également par l'envoi d'une newsletters.

Si sur le site de la Ville les informations nous concernant ne sont actuellement pas toujours très nourries et actualisées, nous pouvons aussi retrouver le programme du Centre culturel sur le blog « Enghien, le saviez-vous » de Charles Ghislain, un habitant d'Enghien, qui offre un grand nombre d'informations sur la vie culturelle de la cité tant au niveau de l'actualité que de l'histoire passée.

- **Les courriels – le courrier** : le mailing est depuis quelques années le moyen le plus courant pour toucher plus rapidement et plus régulièrement possible les personnes intéressées par nos informations. Ainsi, afin de répondre positivement au principe du développement durable inscrit dans notre contrat-programme mais également dans un souci d'économie, les impressions et les envois postaux sont donc réduits au minimum requis notamment à l'intention des personnes ne bénéficiant pas de connexion internet.

- **Facebook** : depuis 4 ans un profil « Centre culturel » sur Facebook a été créé afin d'être en phase avec l'époque et le type de communication prisé notamment par les plus jeunes. Le suivi quasi quotidien de ce réseau social s'avère toujours aussi difficile à gérer et le résultat difficilement évaluable. Si l'impact s'avère parfois négligeable, il semble néanmoins difficile maintenant de se soustraire à ce moyen de communication si nous voulons tenter d'atteindre certaines personnes.

### 5.1.3.2. Les supports papiers

- **Le dépliant de la saison 2014-2015 :**

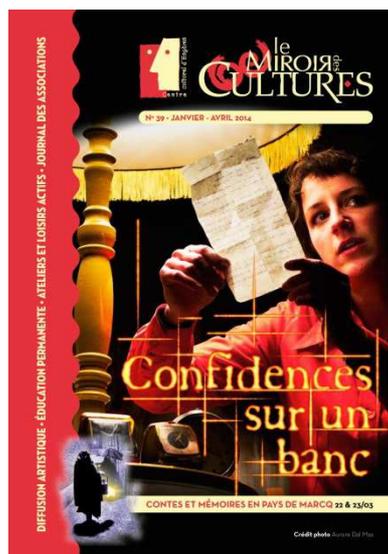


Pour des raisons budgétaires mais aussi dans une volonté de toucher plus largement les publics potentiels, nous avons renoncé à la brochure de format de poche (A6) de 36 pages éditée à 2000 exemplaires pour développer un dépliant de format US à 8 volets imprimé à 8000 exemplaires et envoyé en toutes boîtes sur Enghien et Hoves (Silly). A l'instar de la brochure, ce dépliant reprend l'ensemble des activités du Centre culturel (spectacles, ciné-club, expositions, ateliers, stages...) dont elle présente simplement mais clairement le contenu.

De même que la brochure, le dépliant se positionne en complémentarité du Miroir des cultures. Elle se marque plus largement comme un outil de promotion pour annoncer la nouvelle saison culturelle (de septembre à août) sur la localité mais aussi au-delà. A cet effet, elle est mise plus largement à disposition du public dès la mi-août dans différentes infrastructures culturelles et touristiques de la région.

- **Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel d'Enghien :**

Modifiée en 2013, la formule du Miroir des cultures a été conservée en 2014. Celui-ci se présente donc toujours sous un format A5 de 20 à 24 pages en couleur selon le volume d'informations à y mettre. Sur le plan de l'organisation des pages intérieures, les différentes rubriques sont toujours partagées entre la programmation et les projets du Centre culturel et les informations sur les activités culturelles des associations locales, membres ou non du Centre culturel (Echo des associations, coup de pouce !) tout en accordant une place à la programmation du Centre culturel de Silly avec qui nous tentons d'établir des logiques de partenariats plus approfondis. Toutefois, pour des raisons principalement budgétaires mais aussi pour pouvoir accorder notre périodicité à celui de l'envoi en toutes boîtes du Grand news par la commune, nous avons été contraints de réduire la parution de 3 à 2 numéros par an.



Par ailleurs, afin de répondre à l'augmentation constante de la population qui dépasse les 13000 habitants aujourd'hui, le magazine est maintenant imprimé à 6700 exemplaires afin qu'il puisse être distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Enghien. Signalons que ce tirage devrait être encore augmenté dans les années à venir dans la mesure où la population s'accroît constamment. Comme pour le dépliant de saison, ce magazine est mis à disposition par nos soins dans certains lieux publics de la commune (Office du tourisme, bibliothèque, centre administratif, Nautisport, commerces...) et à l'adresse de certains opérateurs culturels (Centres culturels, Offices du tourisme...) de la région.

- **Le Petit News** : est un calendrier mensuel de la Ville distribué en toutes boîtes. Il reprend régulièrement les activités du Centre culturel sous la forme d'un agenda. Ce moyen de communication devrait toutefois être abandonné en 2015 par la commune.

- **Le Grand News** : cette revue d'information trimestrielle en quadrichromie éditée par la Ville et distribuée en toutes boîtes sur l'entité avec le Miroir des cultures. Une rubrique étant consacrée à la culture dans ce trimestriel, celle-ci offre régulièrement au Centre culturel la possibilité d'y insérer des reportages sur les activités passées ou des annonces sur les activités à venir. En 2015, il est prévu une nouvelle formule de ce magazine qui devrait englober le Petit News.

- **Le Digidela** : magazine culturel de la Maison Culturelle d'Ath, distribué sur le Pays Vert et mis à disposition chez tous les opérateurs culturels ou touristiques de la région, il reprend nos activités dans les pages régionales qui relaient les informations des différents Centres culturels locaux concernés.
- **Le Dilettante** : à l'instar de ce que nous faisons dans nos propres brochures, le Centre culturel de Silly nous offre la possibilité de mettre un condensé de notre programme dans les pages du Dilettante leur brochure d'informations.
- **Les affiches** : supports toujours indispensables pour la communication en direct de nos activités, elles peuvent prendre plusieurs formes et revêtir des qualités diverses : imprimées ou photocopiées en couleur et/ou en noir&blanc. Créées et réalisées en interne, le tirage est adapté selon le type d'activité à promouvoir et le territoire à couvrir mais reste en général modeste (de 30 à 250 exemplaires maximum). Quelque fois, nous utilisons aussi les affiches spécifiques réalisées et proposées par les artistes ou les compagnies invitées ou, par exemple, dans le cadre de tournées, par les partenaires institutionnels ou associatifs (Asspropro, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles...).
- **Les tracts, folders** : en complément des affiches, les tracts, cartes postales ainsi que les flyers édités en lien avec les activités sont mis à disposition dans nos locaux, dans des lieux publics et des commerces de la Ville et distribués à certaines occasions dans certaines infrastructures touristiques et culturelles de la région.
- **Les kakémonos** : Le kakémono bien plus grand qu'une affiche classique permet d'obtenir un impact visuel beaucoup plus important qu'une simple affiche. Cette année, dans le cadre du projet de « jardin partagé » nous avons imprimé sur support rigide un panneau didactique qui explique la démarche du projet et des « incroyables comestibles » et installé sur le site de la Maison Jonathas lieu d'implantation du jardin..

#### 5.1.4. Partenariats

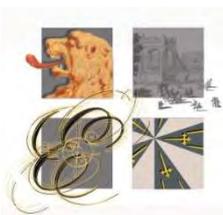
##### 5.1.4.1. Sponsoring et subsides extraordinaires

Comme précédemment, la recherche de sponsors reste un moyen de financement quasi inexploité par les membres de l'équipe, le sponsoring étant par principe très aléatoire et donc rarement probant. Il est en effet très difficile actuellement d'obtenir la participation des commerçants et entreprises pour du financement culturel alors qu'ils sont déjà très sollicités par les « petites » associations du cru et que la conjoncture difficile n'y incite guère. Par ailleurs, il est aussi clair que nous ne sommes pas exercés à ce genre de démarches ni d'ailleurs très motivés de par le fait que nous sommes déjà débordés par la somme de travail à accomplir et que cela nous éloigne véritablement de nos vrais objectifs pour un résultat financier très incertain.

Il en va de même pour les appels à projet (Ethias ACC, Fondation Roi Baudouin...) ou de demandes de subsides extraordinaires auprès de la Communauté française. Même si je comprends la logique de vérification, les moyens octroyés sont parfois dérisoires par rapport à l'investissement que cela nécessite et la concurrence, car c'est une concurrence, rude entre des opérateurs qui aspirent à des moyens hypothétiques pour pouvoir développer leurs actions. Le secteur des Centres culturels, mais cela vaut certainement pour les autres secteurs aussi, a plus besoin de moyens structurels que de jouer à la pêche aux canards.

Ceci dit, cette année encore, nous avons bénéficié du soutien annuel de Trigomen, notre sponsor commercial et de dons en nature ou de ristournes de quelques commerçants dans le cadre de certaines activités. Enfin, nous avons, comme à l'habitude, reçu des chèques « lire » dans le cadre de « je lis dans ma commune » que nous co-organisons avec la Bibliothèque.

#### 5.1.4.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Espace Jeunes et Accueil extrascolaire



En 2013, sous l'impulsion du Bourgmestre, une coopération inter-services s'est mise en place avec pour objectif de mieux planifier l'ensemble des activités que chacun propose et par extension d'organiser préalablement les besoins en aides-services. Hormis l'Office du tourisme, le service animations et le Centre culturel, y sont invités d'autres opérateurs comme le service social, l'accueil extrascolaire, l'Académie de musique, la Bibliothèque, le CIE, le service Environnement, l'ADL ou encore le Nautisport afin d'atteindre cet objectif.

Même si ces réunions ne sont malheureusement pas suivies régulièrement par toutes les parties, celles-ci ont néanmoins l'avantage d'offrir une meilleure compréhension de ce que font les uns et les autres projettent et ainsi de prévenir les problèmes éventuelles. De même, ces nouvelles relations de travail ont également permis de créer un agenda consultable en ligne qui nous donne en direct le planning des activités sur la commune et des demandes distinctives d'aides-services, outil précieux dans la facilitation de l'organisation de nos propres activités.

Dans le cadre du nouveau décret et de l'analyse partagée, une réunion a également été organisée en fin d'année entre les opérateurs culturels de la commune afin notamment d'étudier ensemble les conditions d'une coopération efficiente entre les différents opérateurs, d'être à l'écoute des attentes réciproques de chacun (changements concrets attendus) et d'entrevoir les perspectives communes. A l'issue de cette réunion, il est devenu évident pour tous les protagonistes présents qu'aux réunions inter-services plus techniques devait s'adjoindre régulièrement une concertation entre les opérateurs culturels de la commune sur des questions de sens par rapport à nos actions respectives ou communes. Cette concertation pourrait ainsi avancer vers une coopération souhaitée et recherchée et se positionner comme une force d'avis et de proposition auprès des autorités communales.

En attendant les premiers effets de ces concertations, nous sommes bien sûr toujours à l'écoute des services de la Ville qui nous sollicitent pour des collaborations tout comme nous le sommes demandeurs. Ainsi, nous coopérons déjà plus assidument avec Bibliothèque qui a pu engager une bibliothécaire-animatrice mais aussi avec l'extrascolaire et l'Office du tourisme notamment dans le cadre de la Nuit des croquants.

#### 5.1.4.3. Article 27



Le Centre culturel collabore toujours avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration n'ont pas changé et sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée uniquement pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à l'extérieur d'Enghien. Ce Service assure à la place du CPAS défaillant le rôle d'intermédiaire auprès des usagers depuis plus de 8 ans. L'ensemble des activités de diffusion et les ateliers sont proposés par le Centre culturel aux personnes ayant droit à un tarif préférentiel (1,25€). Dans ce cadre, le nombre de tickets délivrés demeure toutefois assez faible mais constant (une trentaine en moyenne sur l'année). Et même si ce service aux personnes est peu utilisé par les habitants d'Enghien et souvent par les mêmes, il nous paraît toujours important de soutenir cette offre d'accessibilité à la culture, même si celle-ci ne se devrait pas se poser uniquement en termes de coût mais aussi sous l'angle de la médiation.

#### 5.1.4.4. Hainaut Culture Tourisme – Fabrique de Théâtre



La Province du Hainaut offre sans conteste par l'intermédiaire du service Hainaut culture tourisme (ex DGAC et SPJ) une aide précieuse et indispensable sur le plan de l'animation au niveau de nos projets. En effet, en détachant des animateurs spécialisés sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques, particulièrement chez nous au niveau de la création théâtrale et de la formation au conte, ils permettent simplement à

ceux-ci d'exister car nous serions dans l'incapacité de les financer totalement sur fonds propres et donc de les maintenir sans augmenter considérablement la participation financière des stagiaires.

Hormis l'intervention au niveau du programme « art et vie », La Fabrique de théâtre nous soutenait également ponctuellement en intervenant sous la forme d'achats de spectacles à 50 ou 100%. Toutefois, avec le changement de direction et les moyens financiers sensiblement en baisse, nous n'avons malheureusement pu trouver de terrain d'entente à ce niveau cette année. Par ailleurs, si nous avons tenté ces dernières années au sein de la concertation du Pays Vert d'échafauder nos demandes respectives dans un esprit d'équilibrage et de rationalisation des demandes d'aides en la matière sur notre territoire et de les soumettre collectivement, force est de constater que nous sommes peu à peu retournés en arrière sur le plan de la démarche en allant chacun pour soi à la demande de soutien.

#### 5.1.4.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath



Comme de coutume, nous avons bénéficié du soutien de la Maison culturelle d'Ath et de l'asbl « Centre des Arts de la Rue » pour nos demandes de prêt de matériels (matériels d'éclairage, caméra vidéo, tape...) pour certaines de nos activités de diffusion et plus particulièrement dans le cadre des Balades contées (éclairage, son, gradins, pendrillons...). Nous avons également pu compter sur leur aide au niveau de différents services notamment pour des demandes d'informations, pour la diffusion de notre programme culturel via leur magazine régional (Dicidela), pour des conseils sur la plan de la gestion administrative, ou encore au niveau de la prise en charge de l'organisation des concertations du Pays Vert, des formations, des ateliers/rencontres régionales entre les centres culturels, les associations et les animateurs. De notre côté, nous sommes intervenus cette année à Ath pour la première fois avec les Semeurs de Rêves dans le cadre de festivités de fin d'année organisées par le CAR en proposant une balade contée autour d'histoires de Noël à la sauce athoise.

#### 5.1.4.6. Concertation régionale du Pays Vert



Cela fait maintenant la sixième année que les animateurs-directeurs des Centres culturels appartenant au « Pays Vert » ou voisins de celui-ci, se réunissent régulièrement, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. Le but de ces concertations est de tisser des liens renforcés entre nos différentes structures afin d'entrevoir l'avenir commun de celles-ci. Ces réunions régulières s'élaborent



Réunion de préparation du G100

notamment sur base d'échanges d'informations et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier, de la mise en place de formations, d'un programme de rencontres avec les citoyens et le monde associatif, entre les animateurs des centres culturels ou avec des experts mais aussi autour de la politique de diffusion et d'une recherche de cohérence autour de l'offre et des collaborations à construire en ce sens. Plus globalement, nous examinons depuis le début la possibilité d'établir une politique culturelle concertée à mener sur un territoire en fonction des enjeux qui s'ouvriront à nous demain et dont l'exigence se retrouve dans le nouveau décret.

#### 5.1.4.7. « Culture.Wapi » l'Agence Culturelle de Wallonie Picarde



**culture  
wapi**

L'AGENCE CULTURELLE  
DE WALLONIE PICARDE

L'asbl "Culture.Wapi" a toujours pour mission de mettre en œuvre le Projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle. Ceci s'insère dans un dispositif complexe de gouvernance territorial balisé par les forces vives du territoire réunies au sein du Conseil de Développement de Wallonie picarde et par les communes s'exprimant par le biais de la Conférence des bourgmestres de Wallonie picarde, dispositif lui-même doté d'un outil technique, l'asbl Wallonie picarde qui en assure la coordination.

En termes d'actions, "Culture.Wapi" se doit, en ce qui nous concerne directement, de coordonner des réunions de concertation entre les Centres culturels de Wallonie picarde (Comines, Mouscron, Tournai, Ath, Leuze, Beloeil, Lessines, Pays des Collines, Silly, Enghien) afin d'élaborer une politique culturelle concertée à l'échelle du territoire mais aussi de proposer des réunions de réflexion sur des thématiques actuelles et d'instaurer des synergies entre partenaires potentiels tant du côté culturel que touristique et économique de notre région... Enfin, elle doit aussi assurer le rôle de vecteur d'information via son site internet qui a pour objectif de rassembler un grand nombre d'informations culturelles et artistiques sur le territoire de la Wallonie Picarde.



Formation « Décret », Antoing, février 2014

Bien que cette année, l'Agence culturelle ait mis en place une formation (non parachevée) en début d'année sur la notion de territoire et de logiques territoriales en lien avec le nouveau décret, celle-ci semble bien plus se préoccuper de Mons 2015 que de donner suite à ce processus et *de coordonner des réunions de concertation entre les Centres culturels de Wallonie picarde afin d'élaborer une politique culturelle concertée à l'échelle du territoire.*

#### 5.1.4.8. Asspropro



L'Association des Programmateurs Professionnels en Communauté française Fédération Wallonie-Bruxelles) regroupe en son sein un grand nombre d'associations culturelles membres, dont les Centres culturels. Elle a pour mission principale la coordination de tournées d'artistes nationaux et internationaux et d'organiser des rencontres et réunions entre les différents opérateurs autour des arts de la scène et des questions de diffusion. Ainsi, chaque année en février, au cours de rencontres des arts de la scène (Propulse), les Centres culturels peuvent aller à la découverte de spectacles (théâtre, conte, concert...) dans le but d'en sélectionner pour leur programmation future. Sur le principe, ce système

offre l'opportunité de pouvoir présenter en tournée des artistes belges mais aussi étrangers (français, suisse ou québécois) que nous n'aurions pas nécessairement les moyens d'inviter ordinairement, grâce à la mutualisation des frais techniques, d'accueil, de transport et promotionnels orchestrée par Asspropro, et aux artistes une possibilité de tremplin pour eux et leur spectacle. Cependant, il faut constater à nouveau que la programmation de ces rencontres ne laisse plus de place aux spectacles dits de petite jauge à l'adresse des petites structures et des salles peu équipées et que par corrélation les coûts en constante augmentation des spectacles proposés dépassent les capacités de ces mêmes structures à trouver un équilibre financier même avec l'apport de la mutualisation des frais. Cette situation pose donc toujours question par rapport à l'intérêt d'être membre d'une structure qui n'apporte plus véritablement d'alternatives à nos réalités de « petit » programmateur, notre Centre culturel restant affilié que par solidarité à un système qui sur le principe doit soutenir la création artistique.

#### 5.1.4.9. Les associations membres



Le nombre d'associations membres est reparti à la hausse cette année pour atteindre 52 affiliations. Certes toutes les associations ne soutiennent pas directement le projet du Centre culturel n'ayant un intérêt que sur le plan des aides-services. Toutefois, quelques-unes collaborent volontiers avec le Centre culturel cherchant un soutien pour mener à bien leur projet ou activité. Ainsi, avons-nous, dans la mesure où cela rejoint nos propres objectifs, collaboré avec le PAC dans le cadre de leur Ciné-club des résistances, avec l'asbl Roma par rapport à leur cycle de conférences sur l'histoire antique ou encore avec le Cercle Horticole et Enghien Environnement à l'occasion d'une conférence intitulée « 2 ou 3 ruches dans mon jardin ». Par ailleurs, nous avons bien sûr toujours un rapport privilégié avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves, pilotée par Gregg Brotcorne notamment au niveau de l'organisation des rencontres d'impro et des Balades contées. Animateur des différents ateliers d'impro, il est en outre l'initiateur du Festival Impro World Tour à l'occasion duquel nous coopérons notamment sur le plan technique et logistique. Par l'impro, nous parvenons ainsi à toucher principalement la tranche des ados dont certains eux participent ensuite à d'autres projets de création théâtrale animés par le Centre culturel et réciproquement.

#### 5.1.4.10. Les écoles



*Animation cirque - Collège St Augustin*

Denis Pilette est chargé des relations avec les écoles. Comme chaque année, il propose une série d'activités particulièrement autour du théâtre, du cinéma d'animation et de la lecture et se met à l'écoute des demandes éventuelles de collaboration sur des projets d'animation ou de création au sein des établissements. Il s'avère toujours très difficile de pouvoir travailler dans la continuité avec les directions et des professeurs des écoles enghiennoises, tout étant remis en question à chaque début d'année. Il se fait qu'il n'y a pas vraiment d'attente de la part des écoles à notre rencontre. Ainsi, les propositions d'activités peuvent parfois attendre le dernier moment pour qu'une décision soit prise et celles sélectionnées peuvent être remises en cause à tout instant par les directions et professeurs sans tenir compte des impératifs et exigences de notre métier. Il nous faut donc être très patient et philosophe pour arriver malgré tout à offrir des activités culturelles aux enfants et plus encore persuasif pour rendre compte de l'importance de la médiation dans l'approche artistique. Cette obstination a trouvé écho cette année du côté de l'Athénée Royal dont quelques classes de primaire ont participé avec leurs créations au projet « Ombres et lumières » dans le cadre du Parcours d'artistes mais également auprès d'une jeune professeure du Collège qui voulant sortir des sentiers battus a fait appel au Centre culturel pour l'aider à construire un projet avec une classe dite difficile autour des arts du cirque. Cette tâche fut confiée à Greg Brotcorne de la Petite Valise aux Rêves qui a toutes les compétences pour mener à bien ce type de démarche. Il semblerait, au dire du professeur dont l'évaluation fut positive, que cette initiative pourrait perdurer en 2015. Cet intérêt pourrait donc à l'avenir, par l'intermédiaire d'un animateur qui connaît bien la philosophie de travail de notre Centre culturel, faciliter nos relations avec les directions et les professeurs et nous ouvrir d'autres portes afin de mener à bien d'autres actions avec eux.

#### **Activités à l'attention du scolaire :**

- « Petits Contes Marocains » par le Collectif 6.35. Du théâtre d'ombre pour les de 4-10 ans ;
- Programme de cinéma d'animation ;
- Animations « hiéroglyphes » par l'asbl Roma au sein des classes après le visionnage du film d'animation « La Reine soleil » ;
- Animation « technique de cirque » avec une classe du Collège St Augustin ;
- Création en arts plastiques sur le thème « Ombres et lumières » dans le cadre du Parcours d'artistes avec l'Athénée Royal.

### 5.1.5. Création et expression : stages et ateliers

Très engagé dans la création théâtrale avec les plus jeunes (8-11 ans) les adolescents (12-18 ans) et les adultes, nos ateliers et stages poursuivent surtout les objectifs suivants :

- Le développement de l'esprit d'équipe, de l'écoute et la solidarité, de l'ouverture aux autres.
- L'engagement individuel et collectif dans un projet à dimension citoyenne sur une longue période.
- L'épanouissement des participants avec le développement de leur créativité, de la confiance en eux, la facilitation de la communication, de leur expression orale et écrite.
- Une ouverture à la dimension culturelle et artistique ; une découverte du théâtre, de ses enjeux et de rencontrer des professionnels au travail : auteurs, metteurs en scène, comédien(ne), régisseur...
- La découverte du plaisir mais aussi de la somme de travail et de rigueur qu'exige la création artistique.

Les différents stagiaires sont repris dans la troupe du Centre culturel les Semeurs de Rêves. En dehors des projets du Centre culturel et en fonction de leurs disponibilités, ils sont alors également sollicités en cours d'année afin de participer comme figurants et/ou comédiens à différents projets de création à Enghien (LaSemo, Nuit des croquants) ou dernièrement à l'extérieur (Villers-la-Ville, Ath). Ces différentes activités leur permettent en tant que comédien de se confronter à d'autres formes théâtrales ou exigences du métier.

#### Participation :

Projets récurrents	Stagiaires CCE	Equipe CCE	Animateurs/Pro	Comédiens	spectateurs
Projet Contes et Mémoires	4	3	3	0	annulé
Projet Festival Scène aux ados - avril	24	3	2	0	235
Projet Création adulte - mai	12	3	1	0	124
Projet Balades contées - Août	44	2	4	2	483
Projet Orée - Août	8	1	1	2	
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>				<b>842</b>
Projets exceptionnels/Nouveaux	Stagiaires CCE	Equipe CCE	Animateurs/Pro	Comédiens	spectateurs
Projet LaSemo - Juillet	0	1	0	7	20000
Projet Villers - Octobre	0	1	2	11	1700
Projet Croquants - Octobre	2	3	4	15	2000
Projet Balades Ath - Décembre	0	2	0	5	70
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>				<b>3770</b>

#### 5.1.5.1. Stage de théâtre « Graines de Semeurs de Rêves »

Stage animé par Greg Brotcorne de l'asbl «La Petite Valise aux Rêves »

Avec le soutien du Service Provincial de la Jeunesse

Pour les 8-11 ans

Du 14 au 18 avril de 9 à 16h00 au Centre culturel



Les Graines de Semeurs de Rêves (8-11ans)

Ce stage proposait au groupe de découvrir par des exercices ludiques le théâtre et ses techniques et de développer chacun sa capacité à s'exprimer et son imagination. En aboutissement du stage et du travail effectué par les jeunes stagiaires, une courte pièce « les jouets » fut présentée en préambule du Festival Scène aux ados en mai.

En proposant un stage, notre objectif était également de pouvoir pérenniser l'atelier de théâtre du mardi à l'attention de la même tranche d'âge.

### 5.1.5.2. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 9<sup>ème</sup> édition

En collaboration avec la DGAC et le SPJ

Juillet et août au Centre culturel et dans le Parc d'Enghien



Stage conte

Préparatifs

Depuis le début du projet des Balades contées en 2006, le Centre culturel a développé toute une série d'ateliers et de stages préparatoires pour amener les futurs acteurs à l'événement de la mi-août. Ainsi au fil des éditions, des stages de théâtre pour les moins de 11 ans, les adolescents et les adultes, mais aussi de conte, ont été organisés et ont accueilli un nombre croissant de stagiaires, nombre que nous sommes dans l'obligation de limiter maintenant afin de garantir une formation de qualité.

Les stagiaires qui s'engagent dans ce processus créatif travaillent individuellement mais surtout collectivement pendant une période de 10 jours afin d'acquérir des aptitudes d'improvisateurs, d'acteurs et/ou de conteurs. Ils sont accompagnés et formés par Christine Ergo animatrice coordinatrice du projet et auteure de l'histoire, et d'animateurs professionnels de théâtre et de conte engagés spécifiquement dans ce projet, afin d'élaborer un parcours/spectacle avec l'ensemble des participants.

Comme lors des éditions antérieures, les animateurs, chacun dans sa spécialité, ont donc préparé l'ensemble des jeunes participants principalement âgés de 11 à 22 ans ainsi que quelques adultes, au mieux du potentiel et de l'expérience de chacun, en appréhendant différentes facettes du travail d'acteur ou du conteur...

Parmi les différents aspects abordés tant sur le plan individuel que collectif, nous pouvons relever :

- la compréhension du scénario et la composition des rôles ;
- comment œuvrer l'un pour l'autre ;
- comment jouer et échanger avec le public ;
- les particularités du jeu d'improvisation théâtrale en extérieur ;
- trouver les traits, les coloris et les contrastes pour créer et se forger un personnage hors du commun ;
- le travail de maquillage (apprendre à se maquiller et à maquiller les autres) ;
- la création d'un déguisement en fonction de son personnage.

Notre objectif a toujours été de garantir une formation « artistique » de qualité aux jeunes qui s'engagent dans le projet afin qu'ils puissent, sans crainte, faire face au public le moment venu. Complémentairement, nous nous évertuons aussi à apporter au groupe une série de valeurs qui nous semblent essentielles pour mener à bien cette aventure comme la liberté d'expression dans le respect de soi et des autres et le don de soi basé sur l'esprit d'entraide. Certains des stagiaires sont là depuis la première édition mais de nombreux autres, parfois très jeunes, sont là pour la première fois. Nous devons donc rester très attentifs à intégrer les moins expérimentés dans la dynamique de groupe tout en veillant à répondre aux attentes des plus anciens. Il est donc essentiel que l'équipe d'animation garde le cap sur le plan pédagogique et contribue à soulever l'enthousiasme des jeunes pour un projet qui doit se vivre comme une aventure artistique et humaine et se poursuivre avec plaisir d'année en année.

**Stages proposés dans le cadre des Balades contées :**

**1 Stage Conte - Ados dès 14 ans et adultes**

**Formule 1**

**Initiation** ou perfectionnement aux techniques du conte

**Pour qui** dès 14 ans et adultes  
**Quand** 28 et 29 juin • **Heures** 10h > 16h

**Formule 2**

**Initiation** ou perfectionnement aux techniques du conte avec représentation devant un public en fin de stage

**Pour qui** dès 14 ans et adultes  
**Quand** 1 > 4 juillet • **Heures** 10h > 16h

**Formule 3**

**2 parties dissociables :** En juillet : techniques de bases du conte, écriture d'un conte court et passage à l'oralité. En août : approfondir l'oralité (2 jours) avec possibilité d'expérimentation en public.

**Pour qui** dès 14 ans et adultes • **Quand** 28, 29/06 + 1 > 4/07 + 4, 5 et 16/08 • **Heures** 10h > 16h

**2 Stage de conte et de théâtre - Ados et adultes**

**Formule 1**

**L'objectif du stage** écrire et présenter en public un conte en fonction du scénario du spectacle de la Forêt des Secrets, grand parc.

**Pour qui** dès 14 ans et adultes  
**Quand** 28 et 29 juin  
1 > 4 juillet • 4 > 8 et 11 > 16 août  
**Heures** 10h > 16h

**Formule 2**

**Pour qui** dès 14 ans et adultes  
**Quand** 1 > 4 juillet • 4 > 8 et 11 > 16 août  
**Heures** 10h > 16h

**3 Stage de théâtre - Ados dès 12 ans et adultes**

**Formule 1**

**L'objectif du stage** se plonger dans la peau d'un personnage proposé en fonction du spectacle de la Forêt des Secrets, grand parc.

**Groupe 1** de 12 à 14 ans  
**Groupe 2** 15 ans et + • **Groupe 3** guides  
**Quand** 4 > 8 et 11 > 16 août  
**Heures** 10h > 16h

**Formule 2**

**Groupe 4** confirmés  
**Quand** 6 > 8 et 11 > 16 août  
**Heures** 10h > 16h

**4 Stage de théâtre 8 à 11 ans « Orée »**

**Animé par Isabelle Delander, l'objectif du stage** sera la présentation d'un spectacle à l'Orée de la Forêt des Secrets dans le petit parc.

**Pour qui les** 8 à 11 ans  
**Quand** 6 > 8 et 11 > 16 août  
**Heures** 9h > 16h

### 5.1.5.3. Stage conte « La nuit des Croquants »



Répétition « nuit des croquants »

Congé de Toussaint - du 27 au 31 octobre  
Spectacle le 31 octobre à partir de 18h - Parc et château d'Enghien  
Pour qui : Les Semeurs de Rêves, ados dès 12 ans et adultes  
Animatrices : Marianne Bougard, Christine Ergo, Laetitia Hainaut

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Office du tourisme, un stage de 5 jours été proposé aux Semeurs de Rêves, à des conteurs ou des comédiens chevronnés pour préparer des animations et un spectacle de conte et de théâtre sur le thème des croquants dans le Château du Parc d'Enghien et ses alentours.

### 5.1.5.4. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves

#### Atelier du vendredi

Stage animé par Denis Pilette  
Atelier hebdomadaire le vendredi hors vacances scolaires, à partir 13 ans, au Centre culturel

#### Atelier du samedi

Direction d'acteurs et mise en scène : Laetitia Hainaut et Christine Ergo  
Projet initié en octobre avec le soutien du SPJ, à partir de 13 ans, au Centre culturel



Répétition atelier ados du samedi

Depuis 2008, avec les ateliers du Samedi et du vendredi, nous nous adressons aux adolescents de 12 à 18 ans qui souhaitent s'investir dans un processus de création théâtrale. La démarche conduit notamment les deux ateliers à se présenter sur scène à l'occasion du Festival « Printemps des ados », organisé par le Centre culturel en alternance avec « Scène aux ados » soutenu par Promotion Théâtre asbl. A ces occasions, l'opportunité leur est donc offerte de présenter un spectacle d'environ 30 minutes qu'ils auront préparé d'octobre à mai.

En 2014, lors du Festival Scène aux ados, d'une part l'atelier du samedi a présenté « La nettoyeuse » de Christine Ergo et « L'affaire Chaperon » de Christain Palustran, d'autre part l'atelier du dimanche a joué « Greenville » une courte pièce de Régis Duqué. Peu après la rentrée scolaire, les 2 groupes composés d'anciens et de nouveaux se réuniront autour de nouveaux projets en perspective du « Printemps des ados ».

Outre le fait de permettre à des jeunes de 13 à 22 ans de choisir la pièce qu'ils interpréteront et d'expérimenter le fait de jouer devant un « vrai » public, notre objectif est que chacun puissent surtout apprendre l'essentiel du métier d'acteur en abordant différentes techniques du travail théâtral : exercices sur le corps, le geste, le mouvement, la voix, la diction... et de collaborer effectivement aux différentes phases de la création du spectacle (création des personnages, musique, costumes, mise en scène, ...)

Et si au niveau des animateurs le souhait est



L'atelier du vendredi en work in progress à Promotion Théâtre

toujours de les amener au plus loin sur le plan de la qualité du jeu théâtral que ce soit individuellement ou collectivement, ces derniers se mobilisent aussi et surtout pour faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de cultiver certaines valeurs morales dans ce type de projets. Ainsi, nous paraît-il toujours essentiel de cultiver l'esprit de solidarité, les uns envers les autres, sur base du respect de chacun pour entreprendre une démarche et vivre une expérience qui se veut collective.

#### 5.1.5.5. Atelier(s) de théâtre « adulte »

Direction d'acteurs et mise en scène : Bernadette Mouzon



L'atelier adultes du dimanche sous la conduite de Bernadette Mouzon

Toujours sous la houlette de Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle et metteuse en scène, 2 projets de création pour les adultes se sont maintenus cette année avec pour l'un le résultat du spectacle au printemps et pour l'autre le début d'une nouvelle aventure à l'automne.

Comme les autres années, l'approche théâtrale proposée associe des acteurs aguerris ou non, jeunes parfois issus des ateliers « ados » ou moins jeunes dans des groupes à composition variable selon le choix des pièces. Les pièces potentielles sont proposées par la metteuse en scène et traitent

volontiers de questions de société, la comédie étant plus généralement la forme choisie. Sur le projet qui a vu son aboutissement en mai de cette année, ce sont cette fois 12 acteurs dont quelques-uns pour une première expérience qui sont montés sur les planches et ont joué « Tout est normal, tout est parfait » de Guy Foissy composé de quelques courtes comédies sur le thème de la voyance et du paranormal. En 2015, la troupe présentera un nouveau spectacle « Eduquons-les ! » sur des textes de Laurent Van Wetter qui posera un regard sur l'éducation du point de vue des adolescents.

#### 5.1.5.6. Ateliers – loisirs actifs

Le Centre culturel ne gère toujours que l'annexe comme seul local pour accueillir les ateliers de loisirs actifs. De par ses limites sur le plan de l'accueil et dans un souci de complémentarité plutôt que de concurrencer les associations qui proposent des ateliers dans leurs propres locaux, le Centre culturel met donc à disposition le lieu à des ateliers qui n'existent déjà pas sur la commune. Cette année, si l'atelier d'orchestre à cordes a cessé et que celui de relaxation un moment proposé n'a pu réellement commencer faute de candidats intéressés, un atelier « rencontre couture » s'est lui mis en place en fin d'année. En fonction des changements d'ateliers et de réorganisation de certains, l'affluence a quelque peu fluctué légèrement à la baisse. Au total, 86 participants se sont inscrits aux différents ateliers (93 en 2013). Le décompte par atelier est le suivant : l'atelier *Haggada JDC* a accueilli 6 participants, la *BD* : 11 participants, le *CFME* : 4 participants, le *djembé* : 23 participants, l'*impro* : 21 participants, le *théâtre 8-11 ans* : 4 participants, le *Bonsaï* : 12 participants et enfin l'*atelier couture* 5 participants.



L'atelier Bonsaï

#### **Ateliers récurrents :**

- **L'Atelier BD**

Par Patrick Mombili

Le mercredi après-midi, à partir de 7 ans et adultes

Un atelier de dessin et de découverte des principes de la BD.

- **L'Atelier Djembé**

Par Gauthier Quinet

Le samedi matin et début d'après-midi, du débutant au confirmé

Des cours de djembé où aucun pré-requis n'est nécessaire, l'enseignement se faisant essentiellement par voie orale et à l'aide de différents supports didactiques.

- **L'Atelier Bonsaï**

Par Joseph Bernard et Philippe Robert

Le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois du matin au soir, du débutant au confirmé

Cet atelier s'adresse à tous les amateurs de bonsaïs, expérimentés ou pas.

- **L'Atelier impro**

Par Greg Brotcorne / La Petite Valise aux Rêves

Le jeudi après-midi, à partir de 10 ans

3 groupes sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de chacun. Le principe de l'atelier : les joies de l'improvisation pour tous : créativité, personnage, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes...

- **L'Atelier des « Graines de Semeurs de Rêves »**

Par Greg Brotcorne / La Petite Valise aux Rêves

Le lundi après-midi, de 8 à 11 ans

L'animateur de l'atelier théâtre propose aux enfants, sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, de devenir les acteurs d'un spectacle original. Celui-ci a été présenté en public à l'occasion de l'ouverture du Festival Scène aux ados.

- **Rencontre couture**

le vendredi entre 10h et 17h

Coudre ensemble et partager son savoir-faire. Amener vos projets ou vos rafistolages. Tout ce que vous avez toujours voulu entreprendre et n'avez jamais pris le temps de réaliser.

- **L'Atelier du Club Ferroviaire Miniature Enghiennois**

Par Patrick Grégoire

Le vendredi soir, pour tous

Un atelier ouvert aux amateurs de mise en réseau de trains miniatures.

- **Haggada JDC**

Le mercredi soir, pour tous

Un atelier à l'attention des ados qui propose de jouer à différents jeux de cartes.

## 5.1.6. Education permanente

### 5.1.6.1. Vie associative des Centre culturels du Pays Vert

• Synthèse basée en grande partie sur celle réalisée par l'équipe de la Maison culturelle d'Ath

Dans le cadre du développement de la vie associative de notre territoire, les Centres culturels (Ath, Beloeil, Enghien, Leuze, Silly et Pays des Collines) proposent conjointement, aux associations une série d'initiatives (rencontres, ateliers et cocktails associatifs) leur permettant de s'informer, s'outiller, de partager leurs expériences mais aussi d'agir ensemble afin de favoriser le maillage associatif. Ceci répond dans l'ensemble aux missions d'un Centre culturel qui se doit de fournir des informations, formations et documentations qui concourent à une démarche d'éducation permanente ainsi qu'organiser des services destinés aux personnes et aux associations et qui favorisent la réalisation des objectifs du centre. Le public cible est composé de toutes les personnes engagées (administrateur, employé, bénévole, ...), dans une association (petite ou moyenne) dont l'action s'étend sur la zone d'action de la concertation des centres culturels du Pays Vert (Ath, Beloeil, Enghien, Leuze, Silly, Pays des Collines, Lessines). Les associations hors zone d'action sont acceptées mais ne sont pas prioritaires.

● **Les « associations en ateliers »**

Les ateliers se divisent en plusieurs séances de travail. Ils permettent la mise en pratique d'outils concrets, à partir notamment de la réalité de terrain des participants. Un bon moment pour se mettre en route, être conforté ou encore se spécialiser.

– **Atelier de régie : éclairage**

Les lundis 20, 27 janvier et 3, 17 février - Dans la salle du Palace à Ath  
Avec Samia Ait Oussaid, coordonnatrice logistique et technique à la Maison Culturelle d'Ath.

– **Mon projet, mon association : acteur de changements**

Le samedi 15 février de 9h30 à 17h - Site Burbant (MCA)  
Avec Josué Dusoulier, formateur et psychologue.

– **OpenOffice, Google apps et compagnie : des « open source » gratuits à (re)découvrir**

Lundis 10, 17, 24 et 31 mars - Site Burbant (MCA)  
Avec Philippe Debruxelles, professeur à l'INSAS en charge du déploiement des outils numériques

● **Les « Cocktails associatifs »**

Depuis 2013, le cycle des rencontres est organisé en collaboration avec les centres culturels voisins sur l'ensemble du bassin de vie. Ainsi le projet recouvre-t-il désormais une dimension régionale renforcée, s'inscrivant dans le cadre de la mission de coopération culturelle prévue par le nouveau décret CC.

Cette démarche doit permettre aux centres partenaires de :

- Remplir leur mission de soutien à la vie associative.
- Mutualiser les « moyens » (connaissance de l'associatif local, personnes ressources, ...).
- Toucher davantage d'associations, issues d'un territoire élargi, et en favoriser la mobilité, la rencontre et le maillage.
- Pour certains centres partenaires, cette démarche est la seule menée en termes de soutien à la vie associative. Pour d'autres, elle est complémentaire à d'autres initiatives menées par le centre ou d'autres organismes locaux.
- Les thèmes de la saison 2013-2014 ont été définis sur base des évaluations des Cocktails 2012-2013 et en concertation avec les centres culturels partenaires (connaissance du fonctionnement et des besoins de l'associatif de leur territoire, de l'existence d'initiatives similaires ou complémentaires au cycle, etc.). L'intervention d'experts régionaux est privilégiée mais cette année, mais compte tenu de la spécificité de certains thèmes, des intervenants hors région (Mons, Bruxelles, ...) ont été sollicités.

Thème	Intervenant(s)	Participation	Contenu en bref
30/01 : La communication spécifique aux associations (Flobecq)	E.Petre, Directeur de la MCA	17 bénévoles	Les éléments de base de la communication associative.
13/02 : Associations, communication et Internet (Beloeil)	Louise Maton de Technofutur	13 bénévoles	La communication associative via Internet; facebook, site web.
27/02 : Les formes de financement de mon association: du pouvoir public aux modes participatifs (Silly)	SEFoP ; la Petite échelle asbl et M. Straus coordinatrice de « Sortilèges, rue et vous ! » (MCA)	15 bénévoles	Pouvoirs publics, subventions, fonds privés, etc.
27/03 : Mais que dit la loi sur le volontariat ? (Leuze)	Plate forme du volontariat	5 bénévoles et 1 salarié	Information concernant la loi sur le volontariat.
24/04 : Les nouvelles formes de citoyenneté participative au sein des associations (Enghien)	Josué Dusoulier, co-initiateur d'Ath en transition	5 bénévoles	Les formes d'organisation démocratique au sein des associations. Comment favoriser la participation citoyenne.

**Constats :**

Une « évaluation-éclair » est proposée à l'issue des rencontres. Les participants soulignent l'utilité des informations reçues, la richesse des échanges, le sentiment d'être soutenus par les centres culturels et le côté convivial des rencontres.

La répartition des rencontres sur plusieurs communes a permis d'élargir le champ de diffusion de la programmation. Les divers partenaires ont ainsi pu entrer en contact avec des associations qu'elle n'avait pas encore pu toucher via ses actions de soutien à la vie associative.

La collaboration avec les différents Centres culturels a rimé avec mutualisation des ressources et compétences (notamment dans le cadre de la recherche d'intervenants). Toutefois, aucune évaluation n'a été menée à ce jour avec les CC partenaires.

La fréquentation varie selon la commune accueillante et selon la thématique. Les objets perçus comme concrets sont en général plus attractifs. Ceux perçus comme « (trop) conceptuels » (ex : citoyenneté participative, développement durable) séduisent moins. Les partenaires s'étaient toutefois accordés sur l'importance de continuer à programmer de tels sujets, moins ancrés dans le quotidien des associations, mais invitant à la réflexion. Ces fondamentaux sont d'ailleurs systématiquement abordés dans le cadre des ateliers et cocktails, mais souvent de manière indirecte.

**Participation :**

**Ateliers :** 5 participants au seul atelier maintenu (moyenne de 7 en 2013).

**Cocktails :** 51 participants issus de 36 associations et une moyenne de 10 par cocktail (115, moyenne de 16 en 2013).

Territoire/associations	2010	2011	2012	2013	2014
Ath et entité	23	28	25	31	7
Chièvres	1	5	1	2	0
Brugelette	-	4	2	0	0
Beloeil	1	1	2	14	5
Enghien	1	1	-	9	4
Leuze	1	4	1	8	1
Pays des Collines	3	5	2	7	10
Silly	1	1	1	7	3
Lessines	1	4	2	2	3
Autres	7	3	-	13	8

41 associations (93 en 2013) ont participé aux activités (5 aux ateliers et 36 aux cocktails) alors que la fréquentation totale et moyenne des deux activités était en augmentation en 2013, elle est en chute libre en 2014, excepté au Pays des Collines malgré une communication très large effectuée par tous les partenaires.

Sur le plan de la mobilité, le cycle de rencontres-ateliers vise à :

- Encourager les associations à participer à des rencontres au sein et en dehors de leur commune.
- Motiver les associations participant aux rencontres à s'inscrire aux ateliers, et inversement.

Si la première année de collaboration, les associations participantes étaient issues de la commune dans laquelle se déroulait la rencontre, cette saison, les associations des communes des centres culturels voisins étaient peu présentes. Les cocktails d'Enghien et de Silly ont davantage attiré des associations de Soignies, de Leuze et de la région d'Ath. Le seul atelier maintenu (à Ath) a attiré 2 associations d'Ath, 1 d'Enghien, 1 d'Ellezelles et 1 de Bruxelles (l'Espace Catastrophe qui collabore avec le CAR).

Les associations participantes se sont inscrites, soit à un cocktail, soit à un atelier. Les années précédentes, certaines participaient à 1 à 4 activités.

A Enghien, le cocktail associatif sur le thème des nouvelles formes de citoyennetés participatives au sein des associations n'a pas connue avec ses 5 participants le succès escompté et démontre que mobiliser l'associatif à Enghien demeure une gageure alors que l'analyse partagée s'annonce pour le Centre culturel.

### **Bilan financier :**

Les Cocktails sont gratuits, chaque centre partenaire prenant les frais d'organisation du cocktail qu'il accueille à sa charge (accueil, communication, déplacements, ...) Ceux-ci ont été mineures pour notre organisation, se chiffrant approximativement à 40€.

### **Evaluation des activités :**

Les objectifs visant à provoquer la rencontre, favoriser les échanges de pratiques, former et informer, sont atteints. Les formateurs et les partenaires sont attentifs à l'approche méthodologique et à la qualité des contenus en étant attentif aux attentes des participants. Ces derniers déplorent toutefois un manque de temps pour approfondir et/ou mieux assimiler certaines matières abordées. De même, s'ils confirment la rencontre de nouvelles associations, ils manquent de temps pour envisager d'éventuelles collaborations.

En termes de participation (individus et associations) et de mobilité des participants, les résultats sont décevants. En l'absence d'une évaluation (approfondie) en interne, avec les centres partenaires et avec les participants, il est difficile de se positionner mais quelques hypothèses peuvent être formulées (mais non vérifiées) : choix des thématiques - répétitives ? Choix des intervenants ? Lieux – répartition géographique et difficultés en termes de mobilité (malgré l'organisation d'un co-voiturage) ? Tarif légèrement revu à la hausse ? La collaboration avec les centres culturels voisins contribue à la fois à l'élargissement du rayonnement de l'activité, au renforcement de la mission régionale de la MCA, à la réalisation/ au renforcement de la mission de soutien à la vie associative des partenaires.

### **Perspectives :**

Le cycle est abandonné (provisoirement ?) au profit de l'intégration des associations au travail d'analyse partagée du territoire. A terme, le volet formation sera intégré à des projets participatifs visant à rendre les associations, acteurs de changement, plus attentives aux défis de demain, aux enjeux du territoire dégagés dans le cadre de l'analyse partagée. Les différents centres culturels peuvent néanmoins poursuivre chacun de leur côté leur travail de sensibilisation auprès des associations quant à leur fonctionnement afin de favoriser la citoyenneté participative en leur sein et ainsi contribuer, notamment, à assurer la relève.

#### **5.1.6.2. G100**

Les dimanches 16 février et 30 mars

En collaboration avec les centres culturels d'Ath, Beloeil, Lessines, Leuze, Silly et du Pays des Collines

- Synthèse basée en grande partie sur celle réalisée par l'équipe de la Maison culturelle d'Ath

Dans le cadre de leur nouveau décret, les Centres culturels sont désormais invités à réaliser une analyse partagée de leur territoire permettant de dégager des enjeux culturels et territoriaux à partir desquels sera élaboré leur projet d'action culturelle pour une durée de 5 ans (contrat-programme). L'analyse partagée consiste à mobiliser des populations dans un processus de regard, d'expression, d'analyse et de débat sur des enjeux de société. Elle permet de co-construire une image du territoire, d'associer la population, des représentants de la société civile, des experts de matières liées au territoire, des opérateurs culturels, ... à l'émergence d'enjeux du territoire. Elle invite à tenir compte à la fois de données dites objectives (données statistiques, cadre légal, études, ....) et de données dites subjectives (c'est-à-dire les représentations qu'ont les habitants de leur territoire, de la manière dont ils le perçoivent, le vivent au quotidien).

### **Présentation :**

En 2014, la concertation des CC du Pays d'Ath « Pays vert » (Beloil, Enghien, Flobecq, le Pays des Collines, Lessines, Silly et Ath) a choisi de déployer un volet de son analyse partagée sur le bassin de vie du Pays d'Ath (cf. vérification de l'hypothèse du bassin de vie) par la mise en place d'un G100 et de l'exposition « Territoires sans cible ».

Le G100 qui fait écho au G1000 qui s'est tenu en novembre 2011 à Bruxelles consistait à réunir lors de deux journées (les 16 février et 30 mars 2014), 100 citoyens issus des communes de Ath, Beloil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Ellezelles, Flobecq, Frasnes, Lessines, Mont-de-L'Enclus et Silly, dans une démarche participative permettant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire.

Hormis l'objectif de réunir 100 personnes, nous avons surtout comme volonté que les participants puissent identifier, comprendre et s'exprimer de manière créative et critique sur des enjeux du territoire mais aussi qu'ils puissent acquérir une meilleure connaissance de leur environnement au travers d'expériences vécues par d'autres usagers du territoire tout en donnant un ordre de priorité aux enjeux sur lesquels il leur semble nécessaire d'agir.

### **Méthodologie :**

#### **Les étapes de travail préparatoires au G100 :**

- Mise au vert (3 jours) avec les équipes d'animation des centres culturels afin de partager les représentations du territoire et d'identifier des enjeux. Un travail a été effectué au sujet des transformations/mutations du territoire et sur l'identification d'enjeux.



*Réunion préparatoire*

- Validation par les Centres culturels des objectifs, du calendrier, du budget dans le cadre des réunions de concertation des Centres culturels

- Constitution par la MCA d'un groupe de travail pour élaboration de la méthodologie du G100 (groupe ouvert à des personnes et associations extérieures expérimentées dans les approches participatives).

- Appropriation collective de la méthodologie du G100 (chaque CC délègue au minimum un animateur).

- Animation, synthèses

- Evaluation (avec les partenaires, avec les participants G100).

### **Organisation :**

La MCA a assuré la coordination générale du projet :

- Préparation des réunions de prises de décisions ;
- Coordination de la communication globale du G100 ;
- Gestion des dépenses et recherche de subventions ;
- Recherche de partenaires pour l'élaboration de la méthodologie ;
- Organisation logistique et administrative des deux journées d'échanges du G100 ;
- Réalisation des synthèses générales

### **Public visé :**

100 personnes issues du territoire.

Afin de constituer un panel citoyen représentatif de la diversité du territoire, les Centres culturels souhaitaient réunir une grande diversité de points de vue (personnes aux réalités et contexte de vie différents) : Ado, adulte ou senior, nouvel ou ancien habitant, avec ou sans emploi, engagé dans la vie associative ou pas. Il était prévu d'aller «chercher» des personnes qui ne fréquentent pas habituellement les instances des différents Centres culturels et qui ne sont pas impliquées en politique. En plus d'un appel ouvert par voie de presse, les Centres culturels ont décidé de passer par les associations et diverses personnes ressources identifiées en vue de « recruter» les participants qui pourraient correspondre aux profils recherchés.

Chaque commune devait être représentée de manière proportionnelle à sa population suivant une clef de répartition pré-établie :

- MCA : 22 personnes pour Ath, 3 pour Brugelette et 5 pour Chièvres ;
- CC Beloeil : 11 personnes
- CC Enghien : 10 personnes
- CC Leuze : 11 personnes
- CC Lessines : 14 personnes
- CC Silly : 6 personnes
- CC du Pays des Collines : 9 pour Frasnes, 4 pour Ellezelles, 3 pour Flobecq et 3 pour Mont-de-L'Enclus

### **Critères :**

Les Centres culturels s'étaient fixé les critères suivants pour composer et organiser le G100 :

- mixité des âges, mixité hommes-femmes, mixité géographique, mixité ville-village, mixité emploi/sans emploi, diversité des secteurs d'emploi, mixité de nouveaux habitants – néo-ruraux- né-natifs, mixité des origines culturelles (Pays, régions, continents, langues), mixité de situations familiales (isolés-cohabitants), ...

Objectifs opérationnels du G100 :

- implication des associations et opérateurs du territoire dans l'identification et mobilisation des 100 participants
- mise en place d'un processus méthodologique permettant aux participants de s'exprimer de manière critique et créative, dans un cadre bienveillant
- organisation de rencontres/échanges des participants avec des experts du territoire sur base de leurs demandes et questionnements
- valorisation de la parole des 100 dans l'espace public en vue de la faire résonner plus largement auprès du reste de la population, des associations,

### **Les étapes du G100 :**

Plusieurs étapes étaient identifiées pour le G100 :

- 1. Se raconter le territoire (partage de l'usage et des représentations du territoire)
- 2. Identification des transformations/mutations du territoire
- 3. Identification des changements à apporter pour le futur pour un mieux vivre ensemble.
- 4. Priorisation d'enjeux (culturels et sociétaux) par les participants
- 5. Recherche et apports d'experts du territoire
- 6. Travail sur les capacités des citoyens à pouvoir agir sur ces changements
- 7. Valorisation des résultats du G100 dans l'Espace public
- 8. Présentation des plans d'actions des Centres culturels aux membres du G100 + échanges à ce sujet.
- 9. Prise en compte, par les Centres culturels, des avis remis par le G100 lors de l'établissement de leur plan d'action (2016-2020).

**Evaluation :****Les participants mobilisés :**

94 personnes étaient inscrites. 81 ont participé au J1, 57 sont revenues pour le J2. Nous avons donc perdu  $\frac{1}{4}$  des participants entre la première et la 2<sup>e</sup> journée.

Clef de répartition

Caractéristiques rencontrées en fonction des critères définis :

- Mixité géographique : l'ensemble des communes étaient représentées au G100, avec une sous-représentation des communes Lessines, Leuze, Enghien, Flobecq, Mont-de-L'Enclus.



Centres Culturels	A mobiliser	inscrits	Présents J1	Présents J2
<b>MCA</b>	30	30	27	16
<b>Beloeil</b>	11	16	11	12
<b>Enghien</b>	10	5	4	4
<b>Leuze</b>	11	8	8	7
<b>Lessines</b>	14	11	10	5
<b>Silly</b>	6	7	7	3
<b>Pays des Collines</b>	19	17	14	10
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>94</b>	<b>81</b>	<b>57</b>

- Mixité des âges atteinte pour les différentes tranches d'âge excepté pour les moins de 20 ans. 3% de - 20 ans (contre 10 % escomptés), 21 % 20-35 ans, 30% de 35-50 ans, 27% de 50-65 ans-20%de + de 65 ans. Moyenne d'âge des inscrits : 49,22 ans. Pour le J1 : 49,72 ans et pour le J2 : 50,84 ans. Cette différence d'âge s'explique par le fait que nous avons, de manière plus significative, « perdus » entre le J1 et J2 des jeunes âgés de – de 35 ans.
- Mixité hommes-femmes atteinte : 50% de femmes inscrites, participation de 47,5% de femmes au J1 et de 48% au J2 ;
- Mixité ville-village rencontrée,
- Mixité emploi/sans emploi non atteinte comme escompté : moins de 10 % des participants étaient à la recherche d'un emploi. Près d'un tiers des participants étaient pensionnés.
- Diversité des secteurs d'emplois. Les participants étaient essentiellement issus du secteur tertiaire, les secteurs primaires et secondaires étaient peu représentés. Le secteur éducatif (enseignants, éducateurs, ..) ainsi que les secteurs émergents étaient bien représentés.
- Mixité de nouveaux habitants – néo-ruraux- néo-natifs : 18 % des participants étaient de nouveaux habitants (contre min 15 % escomptés)
- Mixité des origines culturelles (Pays, régions, continents, langues). Très peu de personnes d'origine étrangère ont pris part au G100.
- Mixité de situations familiales (isolés-cohabitants) rencontrée.

Bien qu'une certaine diversité ait été rencontrée, ce type de démarche demande un investissement spécifique de la part des participants, que tout un chacun n'est pas en mesure de pouvoir donner et dont certains publics peuvent s'emparer plus facilement. Les animateurs du G100 ont pu constater que de nombreux participants au G100 étaient déjà actifs dans des projets solidaires ou liés au développement durable (mouvements en transition, les SEL, les GAS, ...) et avaient déjà une vision critique d'enjeux sociétaux qui traversent le bassin de vie.

De manière générale, la mobilisation des participants n'a pas été aisée. La communication par voie de presse a eu très peu d'impacts (peu de visibilité). La majeure partie des CC sont passés via les associations en vue d'identifier des participants éloignés du centre culturel qui pourraient être intéressés par la démarche. Les associations ont réagi de manière partagée à cet appel. Certaines

mobilisatrices ou relayant l'info à leurs membres, d'autres déclinant notre demande ne voyant pas qui pourrait prendre part au G100.

Certains Centres culturels n'arrivant pas à mobiliser le nombre de participants souhaité ont dérogé à la règle et ont convié les membres de leur Conseil culturel ou des proches du CC à prendre part au G100.

### **Les motivations des participants :**

- envie que ça bouge dans sa commune, de faire bouger les choses, de s'y investir,... ;
- envie de découvrir la région et ses habitants en tant que nouvel habitant ;
- envie de jouer son rôle de citoyen, de prendre ses responsabilités ;
- volonté de nouer des liens avec les « gens du coin » ;
- intérêt pour la culture et de pouvoir donner son avis la concernant ;
- souhait de mieux comprendre son territoire, faire des rencontres et connaître ce qui se fait dans la région.
- envie d'échanger avec d'autres mes préoccupations relatives au territoire ;
- ...

### **Evaluation de l'atteinte des objectifs :**

L'évaluation des objectifs a été menée avec les Centres culturels partenaires et ouverte aux animateurs des deux journées du G100. Plusieurs des partenaires, n'ont pas été en mesure de contribuer à cette évaluation par manque de disponibilités.

L'objectif général de réunir des membres de la population dans une démarche participative permettant l'expression autour d'enjeux culturels et sociétaux du territoire a été partiellement atteint. Les enjeux culturels ont cependant été peu abordés par les participants et les enjeux identifiés se sont plus apparentés à des changements souhaités pour l'avenir. Au niveau de l'approche méthodologique, les CC ont préféré parler de défis auprès des participants plutôt que d'aborder de front la notion d'enjeu qui semblait floue pour une partie de l'équipe d'animation. La formulation d'enjeux reste une difficulté même pour les équipes des CC.

Les objectifs intermédiaires ont également pu être rencontrés à des degrés divers.

Que les participants :

– acquièrent une meilleure connaissance de leur environnement au travers d'expériences vécues par d'autres usagers du territoire ;

Les participants ont échangé sur l'usage qu'ils ont du territoire, la manière dont ils s'y déplacent, ce qu'ils y trouvent, ce qu'ils vont chercher à l'extérieur,...Chacun a pu s'exprimer sur les transformations du territoire observées ces 10 dernières années et se positionner, s'il le souhaitait, par rapport à ces changements. La diversité de points de vue a permis pour certains participants de découvrir d'autres perceptions du territoire, d'autres réalités vécues, ...

Il a été également constaté que certains participants étaient venus avec la volonté de défendre leur point de vue par rapport à des enjeux du territoire et étaient implicitement experts de certaines matières (Développement durable, économie alternative, mobilité, ...). Ces personnes ont semblé peu ouvertes à l'autre (peu enclin à entendre le point de vue de l'autre et le comprendre).

Chacun a pu, à partir de son expérience, partager ses perceptions de l'évolution de son environnement.

– puissent identifier, comprendre et s'exprimer de manière créative et critique sur des enjeux du territoire ;

Il a été décidé de ne pas proposer aux participants des hypothèses d'enjeux qui auraient été identifiées par les CC. Elles auraient risqué de contraindre et de trop orienter les discussions. Les volontés de changements ont donc été amenées par les participants, suivant une méthodologie prévue à cet effet (mise en place d'outils ascendants : fresques d'émergences, cartes des pensées, collages,...).

– puissent donner un ordre de priorité aux enjeux sur lesquels il leur semble nécessaire d'agir ;  
Les participants ont pu de manière individuelle et collective donner un ordre de priorité par rapport aux changements qu'ils souhaitaient voir survenir dans le bassin de vie.

Cependant, peu de participants ont réussi à identifier de manière individuelle et collective leur capacité à pouvoir agir sur les changements escomptés. Peu de temps lors de la 2ème journée du G100 a pu être consacré à la formulation des capacités d'agir. Cependant les différentes étapes parcourues lors des deux journées du G100 ont permis de développer certaines capacités citoyennes permettant d'agir sur leur environnement :

- exprimer son point de vue et pouvoir se situer ;
- défendre son point de vue ;
- s'ouvrir à l'autre (entendre et prendre en compte l'avis de l'autre, savoir interroger son point de vue à la lumière d'autres points de vue, identifier les points communs à partager et défendre ensemble) ;
- participer à l'intelligence collective.

### **Atteintes des objectifs opérationnels du G100 :**

- Implication des associations et opérateurs du territoire dans l'identification et mobilisation des 100 participants.

Objectif peu atteint. Certaines associations ont été mobilisées dans le « recrutement » des participants (près de 50 % des participants étaient investis dans l'associatif). Par contre, contrairement aux intentions lors de l'élaboration du projet, les associations n'ont pas été invitées, par manque de temps, à réagir et à proposer des éclairages par rapport aux questions que se posaient les participants concernant certaines réalités du territoire ainsi qu'aux volontés de changements soulevées. L'associatif a été très peu sollicité dans cette démarche.

- Mise en place d'un processus méthodologique permettant aux participants de s'exprimer de manière critique et créative, dans un cadre bienveillant.

Un cadre méthodologique a été posé permettant le respect de la parole de chacun. Bien que de manière générale, l'ensemble des participants semblaient s'accorder sur les valeurs permettant le bien vivre ensemble, des points de vues divergents ont, quand même, été exprimés. Chacun a pu librement s'exprimer sans « censure » de la part des participants et des animateurs. Les techniques d'animations utilisées ainsi que l'animateur permettaient à chacun de s'exprimer. Des apports objectifs ont pu être tirés des apports subjectifs de chacun (les grandes tendances du territoire, des éléments étaient abordés dans les différents groupes de travail, ...).

- Organisation de rencontres/échanges des participants avec des experts du territoire (scrutateurs) sur base de leurs demandes et questionnements.

La concertation s'était engagée auprès des participants à inviter des intervenants qui auraient pu donner des éclairages par rapport à certaines matières abordées et questions qui se sont posées lors de la 1ère journée d'échanges. Après de nombreuses tergiversations et à « contrecœur » en raison de la promesse faite aux participants, la concertation a choisi de ne pas faire appel aux scrutateurs pour diverses raisons : grande inégalité dans les questions posées par les participants à la fois très (voire trop) spécifiques ou trop globales, la crainte que les scrutateurs orientent trop les débats et que les participants perdent dès lors leur statut « d'expert » du territoire, et enfin le manque de temps à consacrer à la recherche et mobilisation de scrutateurs. La relecture des motivations des participants à prendre part à la démarche du G100 a conforté la concertation dans son choix. En effet, comme exposé précédemment peu de participants souhaitaient recevoir des infos concrètes sur le territoire. Quelques outils, tel que l'Atlas socio-économique de la Wapi ou le site internet du G100, ont été mis à la disposition des participants pour les aider à prendre connaissance de données objectives du territoire. Ces documents ont été peu exploités par les participants qui manifestaient davantage leur volonté de s'exprimer, en s'appuyant sur leur vécu, au sujet de réalités du territoire.

L'apport des experts aurait cependant pu permettre aux participants de susciter davantage la capacité d'analyse et d'esprit critique des participants. Ils auraient pu permettre de donner quelques clefs de compréhension du développement du territoire (ses perspectives d'évolutions, etc).

- Valorisation de la parole des « 100 » dans l'espace public en vue de la faire résonner plus largement auprès du reste de la population, des associations,

A l'heure actuelle, la valorisation du G100 n'est pas terminée. En effet, elle le sera lorsque les Centres culturels retourneront vers les participants afin de les informer de la manière dont ils auront pu prendre en compte leurs paroles, leurs perceptions des défis du territoire dans l'élaboration de leurs plans d'action. La manière dont sera effectué le retour aux participants n'est pas encore définie. Il est prévu de relayer le contenu aux associations en les invitant à se prononcer sur le wiki.

Plusieurs outils ont été réalisés en vue de valoriser la parole des participants à l'extérieur :

- Réalisation d'un site internet wiki (<http://www.g100cible.be>). Chacun peut commenter et alimenter le contenu du site.
- Reportage à no-Télé
- Valorisation dans les outils des Centres culturels : synthèses des discussions dans plusieurs articles du DICIDELA, trimestriel de la MCA, diffusé dans le bassin de vie ainsi que sur les sites internet des Centres culturels.

### **Evaluation des deux journées depuis la perception des participants :**



La première journée du G100 fut une réussite à différents niveaux :

Participation active de la population (expression, implication dans les échanges, ..).

Les mises en commun des travaux menés en sous-groupes ont été très riches et ont permis rapidement de faire apparaître certaines préoccupations de la population par rapport aux transformations du territoire

Les groupes de travail ont été très productifs.

La journée était assez bien rythmée par des temps de travail individuel, en sous-groupe et en plénière. Le contenu était assez dense (de 9h00 à 17h00 un dimanche) et peu de moments conviviaux permettant des échanges informels ont été proposés aux participants.

Malgré cette densité, les participants ont manifesté de l'enthousiasme par rapport à cette première journée, ce qui était assez encourageant pour la suite.

La deuxième journée a été moins bien vécue par les participants. En voici quelques explications :

Absence d'experts pourtant promis. Quels scrutateurs choisir en fonction de quelle réalité éclairer ?

Restitution des synthèses de la première journée de manière descendante alors que les participants étaient venus surtout pour s'exprimer.

Demande de la part des CC d'aborder des sujets de société (enjeux du millenium) que les participants n'avaient pas spontanément évoqués (la santé, l'accès aux savoir, statut des femmes, la petite enfance, alphabétisation,...). Les participants ont exprimé le fait qu'ils n'avaient pas perçu l'intérêt d'aborder ces thématiques qui ne correspondaient pas à des enjeux réellement présents sur le territoire.

L'impression de redite par rapport à la première journée et de n'avoir pas eu assez de temps pour creuser davantage les pistes d'action à mettre en œuvre afin d'agir sur les transformations du territoire souhaitées.

Difficultés rencontrées :

- Organisation de la communication auprès des membres du G100 :

La MCA, plus spécifiquement Noémie Deconinck, étudiante en 2° Master communication UMon, s'est lancée dans la réalisation d'un site internet participatif (wiki) avec le soutien de Gatien Bataille, formateur au Crie de Mouscron - cooptique Belgique. Mettre en place un site « wiki » s'inscrivait pleinement dans la démarche du G100 et offrait l'opportunité tant aux participants du G100 qu'aux personnes extérieures de contribuer à l'information relative au territoire. Chacun étant en mesure de poster des messages sur le site, de renvoyer vers des liens intéressants,... Un groupe G100, géré via le wiki a été créé, permettant d'envoyer des messages

Ce site devait nous permettre de diffuser les synthèses des travaux des participants, de tenir informée plus largement la population des avancées du G100, et de garder le contact avec les participants avant, entre et après les deux journées du G100. La MCA comme les autres centres culturels n'ont pas suffisamment communiqué via cet outil par manque de temps et de réactivité d'adaptation de la communication via cet outil qui nécessite le développement d'une communication de proximité. Plutôt que de délivrer l'ensemble des synthèses lors de la deuxième matinée du G100, la concertation aurait pu se saisir d'avantage du wiki afin de transmettre, par exemple, au fur et à mesure les synthèses des journées du G100 et d'inviter les participants à réagir par rapport au contenu diffusé.

Par exemple, entre les deux journées du G100, des cartes thématiques de géolocalisation auraient pu être réalisées par les participants au G100 en fonction des enjeux qu'ils identifiaient (localisation des initiatives d'économie solidaire, localisation des nouveaux projets immobiliers, ...).

Faire vivre un wiki nécessite qu'on y accorde du temps de manière régulière.

- Méfiance citoyenne vis à vis des processus participatifs :

Aussi, les CC ont constaté une méfiance des participants par rapport à l'usage qui sera fait de leur parole. Est-ce que les CC vont réellement tenir compte de l'avis des 100, est-ce que ces deux journées auront une réelle utilité, ou sommes-nous face à de la fausse participation ?

Les participants sont réellement en attente du retour des CC à ce sujet. Celui-ci sera organisé soit localement ou au niveau du bassin de vie. La forme et le contenu restent à déterminer.

- Elaboration, transmission et appropriation de la méthodologie :

La volonté des CC était que le processus G100 s'apparente aux démarches de démocratie participative et soit orienté vers le débat ; également qu'il mette le citoyen au centre de son dispositif lui reconnaissant une expertise citoyenne légitime.

Alors que les CC auraient pu se contenter de récolter de manière individuelle des représentations du territoire, ils ont choisi d'inscrire cette action dans une démarche d'éducation permanente visant à permettre une (meilleure) compréhension et analyse des réalités (sociales, politiques, culturelles, économiques,...) et enjeux de société.

Si nous nous référons à l'Entraînement mental, le dispositif était envisagé comme un moyen d'ouvrir la représentation, à produire du jugement éclairé au travers de la discussion collective et de la rencontre entre acteurs aux points de vue différents. L'approche collective étant utilisée pour se dégager plus facilement de la subjectivité des participants, pour confronter les points de vue, pour enrichir l'analyse en conjuguant des compétences différentes et pour stimuler la créativité dans la recherche de solutions.

Ayant peu expérimenté ce type d'animations, la MCA en charge de la coordination a choisi d'ouvrir l'élaboration du projet à d'autres personnes et opérateurs ayant testé de nouvelles approches de la participation ou en recherche par rapport à la question de la participation (Mouvements en transition, inforjeunes, CESEP, doctorant en démocratie délibérative, ...). La MCA a également pris connaissance de l'approche méthodologique développée dans le cadre du G1000 et de son évaluation.

Plusieurs partenaires ont travaillé à l'élaboration du processus méthodologique et au contenu des animations. Celles-ci étaient ensuite exposées aux membres des Centres culturels ayant accepté d'animer des groupes de travail lors du G100. La transmission du contenu et l'appropriation des techniques d'animation n'a pas été aisée. En effet, les 20 animateurs ne possédaient pas le même bagage formatif, les mêmes références, les mêmes expériences, ce qui a nécessité de s'assurer que les objectifs et exercices proposés étaient bien assimilés par tous. Aussi, la concertation partait du principe que chacun pouvait questionner-clarifier les objectifs définis et proposer des adaptations-améliorations des exercices proposés. Ce qui a décontenancé certains animateurs qui s'attendaient plutôt à avoir une présentation du déroulé des animations qu'ils devraient appliquer à la lettre. Le

fonctionnement aurait dû être davantage discuté avec l'ensemble des CC afin d'éviter les malaises et un sentiment de lourdeur (liées à des mises en débats).

Est pointée également la difficulté de construire et d'adapter la méthodologie initialement prévue, en même temps qu'évolue le projet.

La méthodologie créative et ludique a été appréciée par les animateurs qui ont, pour certains, apprécié de découvrir de nouveaux outils d'animation qu'ils pourront aisément réutiliser dans le futur. Pour une prochaine expérience, l'implication de chaque CC devra être plus clairement définie, balisée.

### **Evaluation du partenariat :**

C'est la première fois que la MCA se lance dans un partenariat de cette envergure avec 6 autres Centres culturels, impliquant les équipes d'animation.

La MCA a apprécié la qualité du dialogue existant entre les CC et la volonté de vouloir avancer ensemble dans une même action. Les grandes orientations ont été définies ensemble afin que la MCA puisse par la suite avancer en fonction du cadre validé de manière collégiale.

La MCA a fait preuve de souplesse par rapport à la capacité de chaque centre à s'investir dans le projet. L'implication des CCL dans le partenariat était à géométrie variable. Les investissements étaient fluctuants et dépendaient également du calendrier de chaque CC. La MCA a tout mis en œuvre afin que l'action soit la plus légère possible pour les CC locaux, malgré la lourdeur du projet.

L'intérêt de cette démarche a permis de pouvoir jouer sur les complémentarités des différents centres. Certains s'investissant d'avantage dans un pan du projet que d'autres en fonction de ses centres d'intérêts, de ses compétences,...

Si une opération de cette envergure devait à nouveau se mettre en place, certains écueils devraient impérativement être évités, et la nature de la collaboration mieux définie pour chacun. Cela permettrait d'anticiper les contraintes, le temps et les ressources disponibles de chaque CC pour mener ensemble à bien le projet.

### **Bilan financier :**

Les dépenses assumées par les CC ont été établies sur base d'une clef de répartition financière liée à la population, définie sur base des dépenses projetées avec un plafond maximum à ne pas dépasser par CC.

Des conventions entre les différents partenaires ont été établies.

Estimation de 8126 euros de charges (dont 2688 euros pris en charge par la MCA). En réalité, seuls 3098 euros ont été investis dans le projet. Cette différence importante, s'explique par une participation moins élevée dans la valorisation des résultats du G100 (des frais risquent d'être engendrés en 2015) et par le fait que nous n'ayons pas fait appel à des scrutateurs du territoire. La communication avec les participants s'est effectuée essentiellement par mail. Les principales dépenses sont liées à de l'accueil et de la location d'infrastructures. Aussi de nombreuses solutions ont pu être dégagées afin de réduire au maximum les dépenses (communautarisation des moyens des CC).

A noter également, l'obtention d'une subvention de 3000 euros octroyée par la Province de Hainaut, couvrant la quasi intégralité des frais d'organisation du G100.

La MCA prendra à sa charge 32,67 euros et les CC partenaires 65,34 euros.

### **Résultats :**

#### **Vérification de l'hypothèse bassin de vie :**

L'hypothèse principale que les Centres culturels souhaitaient vérifier était l'existence d'un bassin de vie du Pays d'Ath.

A noter qu'un des paris du futur décret, en supprimant les catégories locales et régionales, est de pouvoir sortir des logiques de découpage par arrondissement administratif et de pouvoir définir des zones d'actions, de coopération en fonction des pratiques culturelles, des mouvements des populations, .... Ce bassin de vie identifié autour du Pays d'Ath concerne 3 arrondissements administratifs différents :

Arrondissement de Soignies : Centres culturels d'Enghien, Lessines et Silly.

Arrondissement de Tournai : Centre culturel de Leuze-en-Hainaut,

Arrondissement d'Ath : Maison culturelle d'Ath + Centre culturel du Pays des Collines, Foyer socioculturel de Beloeil

Les participants ont été invités, via une approche ludique, à identifier leur mobilité dans le territoire, quand ils en sortent pour rencontrer certains services (concurrentiel, éducatifs, loisirs, santé, ...). Ces cartes sont accessibles sur le site <http://www.g100cible.be>.

L'analyse de ces cartes par les participants permet de confirmer l'existence d'un bassin de vie commun à l'exception de la commune de Mont-de-l'Enclus qui semble plutôt orientée vers le Tournaisis. L'observation des mouvements des populations, permet de mettre en évidence le fait que la commune d'Ath est un pôle central du bassin de vie. En effet, la population impliquée dans le G100, y rencontre toute une série de services (écoles, commerces, hôpitaux, salles de sport, salles de spectacles, travail, ...). Les villes d'Enghien, Lessines et Leuze sont des pôles secondaires.

Les participants semblent s'orienter davantage vers Bruxelles pour le shopping, l'activité professionnelle, la culture ; et ensuite Tournai et enfin Mons.

### **Les préoccupations et défis identifiés par les participants :**

- Le G100 a permis de rapidement mettre en évidence les défis du futur perçus par les membres de la population. Ce qui est à maintenir, changer, réinventer, ...

A l'initiative des participants, les discussions se sont orientées vers l'évolution et perspectives de l'éducation, des valeurs, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'environnement, le travail, le politique et l'économie.

Voici, une sélection de transformations significatives relevées par les participants :

- Sont observés, une fragilisation de la solidarité couplée avec le renforcement de l'individualisme et du repli sur soi, l'augmentation de l'isolement, la diminution du dialogue et de la communication interpersonnelle. Cette diminution de lien social couplée à celle du lien intergénérationnel entraîne une perte de transmission de valeurs et de savoirs (être, faire,..). Par contre, probablement en réaction à cette situation, émergent des dynamiques citoyennes locales basées sur la solidarité et l'échange (groupes d'achats solidaires, Services d'échanges locaux, Repair café, mouvements en transition, ...).

- Au niveau de l'éducation et de la formation, plus nombreux sont les parents se déchargeant d'une partie de l'éducation de leurs enfants sur l'école, bien que celle-ci soit perçue moins en adéquation avec le modèle sociétal actuel. Certains évoquent la perte de la qualité de l'enseignement, le fait que l'école ne prenne plus en compte les différents types d'intelligences et développe peu la créativité, et qu'elle génère, dès le plus jeune âge, l'esprit de compétition.

- La perte de l'esprit critique et citoyen, tant chez les jeunes que les adultes, est évoquée. Le nombre d'incivilités accroit, au même titre que l'augmentation des assuétudes (drogue-alcool), la percée du racisme et de la xénophobie.

- L'augmentation du sentiment d'insécurité se fait d'avantage ressentir et, à contrario, la perception hyper sécuritaire de la société, engendre une perte d'autonomie et volonté d'entreprendre.

Au niveau de l'environnement, sont pointées la prise de conscience d'opter pour des modes de consommation plus sains, plus respectueux de l'environnement, et la volonté de se rapprocher de la nature. Une modification de l'écosystème est en cours : diminution des abeilles, des chauves-souris, apparition de plantes invasives exotiques,... Un intérêt grandissant se manifeste pour les énergies renouvelables, le développement d'une agriculture bio, ...

- Le modèle économique dominant actuel est de plus en plus remis en question car il apparaît plus au service du privé que du bien commun, et génère de nouveaux besoins (surconsommation). Sont déplorées la perte de commerces et de services de proximité, la disparition des artisans et des marchés locaux dans certaines communes.

- Au sujet de la mobilité, l'offre en transport en commun est insuffisante (surtout pour les ruraux) avec pour conséquences la nécessité d'utiliser la voiture, ainsi que le renforcement de l'isolement. Certains projets, à l'initiative des communes, CPAS ou association de commerçants voient le jour (taxi social, proxibus) mais sont encore trop peu utilisés par la population.

- La mobilité douce n'est pas assez développée et encouragée par les communes.

Par rapport à l'aménagement du territoire, l'urbanisation des villages et la modification des paysages sont fortement à l'œuvre. L'augmentation des prix et des projets immobiliers est importante dans le bassin de vie. L'accès au logement s'avère une difficulté grandissante pour la jeunesse, les familles

Apparition de nouvelles formes d'habitats (groupés, partagés, kangourous, regroupements familiaux, ...).

- Une augmentation du chômage est perçue malgré l'implantation de nouvelles entreprises. Les aides à l'emploi ne permettent plus d'endiguer la situation. Il faut de plus en plus s'éloigner du bassin de vie pour trouver un emploi.

- Les répercussions du travail se font de plus en plus sentir sur la famille (stress, augmentation du temps de travail, ..). Ceci dit, il apparaît que davantage de parents (dont les hommes) ont tendance à réduire leur temps de travail en vue d'améliorer la qualité de vie familiale.

La question du bénévolat a été soulevée, les associations ont de plus en plus de mal à réunir des bénévoles et à trouver de la relève.

- La fracture civique semble s'intensifier (diminution du dialogue entre les élus et les citoyens, image des politiciens négative, politique de la communication plutôt que des idées/projets de société).

- Autant d'éléments, générés ou subits par le territoire, qui contribuent à sa transformation, qui modifient les façons de vivre et d'appréhender son environnement.

- Bien qu'ayant exprimé des situations parfois sombres, les participants ont formulé de multiples pistes, originales ou éprouvées ailleurs, en vue d'agir de manière positive et constructive sur le cadre et la qualité de vie. Pour les identifier, ils se sont appuyés sur les conditions à rencontrer pour un bien vivre ensemble.

- Ces pistes peuvent être à notre portée, en tant que citoyen, association ou élus. Libre à chacun de s'en emparer.

### **Pistes dégagées par les participants :**

#### **Mobilité**

- créer un système de mobilité qui soit intelligent et inter-village, en accord avec les besoins de la population (covoiturage, voitures partagées, navettes, ... ) ;

- améliorer les services de transports collectifs.

- Favoriser la mobilité douce en améliorant le réseau des pistes cyclables et en apprenant à rouler à vélo correctement et de manière défensive.

- Encourager la mise en place d'initiatives partagées en matière de mobilité (cambio, vélib, covoiturage, ...).

#### **Vie économique et consommation**

- développement de l'économie locale/de proximité accessible à tous (création d'emploi local et de génère du lien social, augmenter la résilience du bassin de vie) ;

- s'orienter vers une consommation responsable (enjeux écologiques/économiques/sociétaux) ;

- favoriser les coopératives locales (agricoles, services, services communautaires, ...).

- Encourager les mises en réseau (coopératives locales agricoles) et les initiatives citoyennes qui permettent de limiter l'empreinte écologique, l'impact environnemental. Par exemple, mise à disposition ou achat collectif de parcelles pour développer des potagers collectifs (retour aux racines et lien social).

- Encourager le développement d'initiatives dites de consommation responsable : réemploi (achat seconde main), commerce équitable, circuits courts, systèmes d'échanges locaux et jardins partagés. Pas uniquement pour la nourriture, également pour les vêtements, le mobilier, ...

#### **Vivre ensemble**

- Recréer du lien social = création d'espaces de rencontre, des services de proximité, un encouragement d'initiatives locales et solidaires. Mise en place de projets fédérateurs (culturels) pérennes (création de comité de quartier, association visant à favoriser une culture sociale, création de lien social, ... ) ;

- Augmenter la solidarité (encourager les initiatives de proximité et la participation culturelle).

- Mise en place de dispositifs favorisant la démocratie participative.

- Instaurer des espaces de discussion (consultation et concertation) entre les mandataires politiques et les citoyens.

- Encourager les initiatives intergénérationnelles et interculturelles afin d'ouvrir au dialogue et de permettre des transmissions de savoirs, savoir-faire, ...

- Générer du lien social en favorisant une meilleure communication entre habitants, en créant de nouveaux lieux de rencontre et des services de proximité, par un encouragement d'initiatives locales, un éveil au respect du civisme, ...

### **Cadre de vie et aménagement du territoire**

- logement : que chacun puisse avoir accès à un logement décent et qu'il y ait une meilleure intégration dans l'environnement ;
- développement respectueux du milieu de vie : agriculture, écologie, aménagement du territoire.

### **Education et enseignement**

- adapter l'éducation et l'enseignement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ;
- encourager la prise de conscience des enjeux environnementaux et énergétiques (prise de conscience de la surconsommation, des problèmes écologiques et de la mondialisation) ;
- enseignement : apprendre à être et non uniquement savoir (civisme, respect des valeurs et des droits) ;
- renforcer l'esprit critique des jeunes et des moins jeunes.
- Donner la place aux jeunes dans les initiatives locales en vue développer leur pouvoir de décision et d'augmenter leur capacité d'agir sur leur environnement.
- Eclairer sur les opportunités du monde. Donner aux jeunes les moyens de pouvoir rêver le futur et de construire la société de demain.
- Favoriser l'éducation citoyenne en vue d'un changement durable sur le plan environnemental, civique et sociétal

### **Vie privée, familiale et professionnelle**

- favoriser l'emploi, le bénévolat. Veiller à avoir un rôle et une connaissance sociale pour tous ;
- retrouver une vie simple qui donne du temps ;
- meilleure répartition du temps de travail et du temps de famille : via une révision de l'enseignement.

#### **5.1.6.2. Titje**

Les 8 et 9 juin sur la Terrasse (Grand-Place d'Enghien)

Lors du Parcours d'artistes et dans le cadre de l'analyse partagée



Nous avons imaginé, dans le cadre de l'analyse partagée du territoire qui doit nous permettre de dégager des enjeux culturels et territoriaux sur la commune à partir desquels sera élaboré notre projet d'action culturelle pour les 5 années à venir, durée du contrat-programme, une première action lors du Parcours d'artistes.

Cette action s'est donc déroulée en ville via une animation autour d'un géant réalisé à l'effigie du Titje, figure folklorique enghiennoise sur lequel il était possible d'y écrire. Les passants étaient apostrophés par des animateurs qui sollicitaient ces derniers afin de réfléchir et de répondre à 2 questions : Au quotidien à quelles difficultés êtes-vous confrontés ? Pour moi le Centre culturel c'est ? Et d'inscrire ensuite leurs réponses sur le Titje

Il s'est avéré que l'expérience n'allait pas de soi pour la plupart des personnes sollicitées mais celles-ci ont participé de bon cœur et étaient surprises positivement de la démarche et de la convivialité qui s'installait ainsi sur la place publique au travers de cet échange. Certes les interventions ne furent pas assez nombreuses que pour réellement en tirer des enseignements précis mais les contributions vont généralement dans le sens des préoccupations relevées lors du G100 et confortent certaines impressions que nous aurons à vérifier par d'autres moyens.

### 5.1.6.2. Enquête « Votre avis nous intéresse ! »

**Centre culturel d'Enghien**

**ENQUÊTE**

## Votre avis nous intéresse !

Aidez-nous à fixer les enjeux prioritaires pour la culture sur votre commune.

**Vous concernant :**

Vous êtes :  UNE FEMME  UN HOMME

Vous avez :  - DE 18 ANS  ENTRE 19 - 25 ANS  ENTRE 26 - 35  ENTRE 35 - 50  ENTRE 51 - 65  + DE 65 ANS

Etat civil - composition de ménage :  ISOLÉ  MARIÉ/COHABITANT  SANS ENFANT  AVEC ENFANT(S) 1-2-3-PLUS

Vous habitez :  ENGHIEU  PETIT-ENGHIEU  MARCQ  LABIAU

Vous travaillez à :  OUI  NON

Vous vous intéressez à (hobbies - centres d'intérêt) :

---

**Concernant la notion de culture, les enjeux de société et les activités culturelles :**

1. Pour vous, qu'est-ce que la culture ?

2. Selon vous, est-ce le rôle d'un centre culturel d'intervenir et d'agir sur les enjeux de société ?  OUI  NON

Si oui, sur quels enjeux le Centre culturel d'Enghien devrait-il porter particulièrement son attention et son action future ?

---

3. Pour vous, quels seraient les freins pour accéder à la culture et/ou aux activités culturelles ?

4. Assistez-vous à des activités culturelles comme spectateur ?  JAMAIS  PEU SOUVENT  RÉGULIÈREMENT  INTENSÉMENT

SEULE(S)\*  ACCOMPAGNÉ(E)\*  AVEC LES ENFANT(S)\* (\* éventuellement parents)

Quel(s) type(s) d'activités :

Où :

5. Participez-vous activement à des activités culturelles (loisirs actifs) ?  JAMAIS  PEU SOUVENT  RÉGULIÈREMENT  INTENSÉMENT

SEULE(S)\*  ACCOMPAGNÉ(E)\*  AVEC LES ENFANT(S)\* (\* éventuellement parents)

Quel(s) type(s) d'activités :

Où :

6. Que devrait organiser le Centre culturel qu'il ne fait pas déjà ?

7. Voulez-vous ajouter un commentaire, une réflexion ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu consacrer quelques instants à répondre à ces questions.  
L'équipe du Centre culturel

**Centre culturel d'Enghien** 7, rue Montgomery  
02/3963787 - info@ccenghien.be - www.ccenghien.com

Autre initiative prise dans le cadre de l'analyse partagée que nous avons commencé en vue d'échafauder notre projet d'action culturelle qui s'inscrira dans notre nouveau contrat-programme, est la mise en place d'une enquête publique à l'adresse des enghiennois concernant les enjeux de société et l'activité culturelle du Centre culturel sur la commune.

Ce questionnaire concis réalisé en fin d'année en collaboration avec le Conseil culturel était disponible sous format papier ou via internet sur notre site. Celui-ci a également été largement distribué sur le territoire communal : dans le Miroir des cultures et dans le Grand News de la Ville en toutes boîtes, via internet, via un appel dans la presse, mis à disposition du public notamment à la Bibliothèque et à l'administration.

L'enquête sera bouclée en fin d'année et les résultats attendus au début 2015.

### 5.1.6.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations

Par l'ASBL Roma  
Au Centre culturel

Initié en 2013, nous avons réitéré notre soutien aux jeunes archéologues de l'asbl Roma qui proposent des cours et conférences sur l'archéologie et les civilisations anciennes. Ce cycle de conférences et de cours sur des thèmes divers traitant de l'archéologie, de l'histoire et de la philosophie est établi à partir d'une sélection plus large sur proposition de l'asbl en fonction de nos aspirations et des liens avec les autres projets et notamment le ciné-club pour les jeunes et les animations scolaires possibles.

Il y aura néanmoins lieu d'évaluer la situation la saison prochaine dans la mesure où les cours sont annulés les uns après les autres faute d'intérêt du public et que les conférences ne drainent que quelques personnes par séance.

**Au programme :**

- **Conférences :**

**« La fin du paganisme : points de vue croisés »**

Le 6 mai 2014 à 19h

Par Perrine Pilette, Orientaliste, spécialiste copte et arabe  
et Sébastien Polet, Historien et orientaliste, spécialiste en égyptologie, des royaumes hellénistiques

**« Peuples et cultures libyques d'Afrique du Nord et du Sahara »**

Mercredi 26 novembre 2014 à 19h30 :

Par Carine Mahy

- **Cours de « Découvertes des civilisations antiques »**

3 modules de cours (chacun en 3 séances de 2h) de 18 à 20h

**«Les Phéniciens navigateurs et commerçants : la colonisation phénicienne en Méditerranée»**

Les 13, 20 et 27 janvier 2014

Par C. Mahy

**«L'empereur Hadrien : architecte et voyageur»**

Les 24 février, 3 mars et 10 mars 2014

Par S. Polet

**«Sur les traces des écritures antiques : les alphabets méditerranéens»**

Les 19 mai, 26 mai et 2 juin 2014

Par C. Mahy

**5.1.6.4. Conférence « 2 ou 3 ruches dans mon jardin »**

Par Fabrice Bellefroid

Le 21 novembre 2014

Au Centre culturel

En collaboration avec le cercle horticole et Enghien Environnement



Avec le soutien du cercle horticole et d'Enghien Environnement, le Centre culturel se montre de plus en plus actif sur les questions liées à l'environnement. A l'initiative avec le Cercle horticole du jardin partagé inauguré en 2013, il est apparu évident qu'il nous fallait accompagner l'initiative par des moments de réflexion sur des sujets en lien direct.

Ainsi avons-nous invité un expert pour une conférence sur la problématique de la disparition des abeilles et qui propose une alternative par une apiculture domestique et naturelle au service de la pollinisation de la flore et des espèces cultivées. Suivi par plus de 6 personnes, cette conférence a suscité

un engouement certain et inattendu pour un sujet qui nous semblait au départ quelque peu spécialisé et a contribué à créer des liens entre des personnes et des associations qui luttent sur le terrain pour sauver les abeilles et la sauvegarde des espèces florales et cultivées.

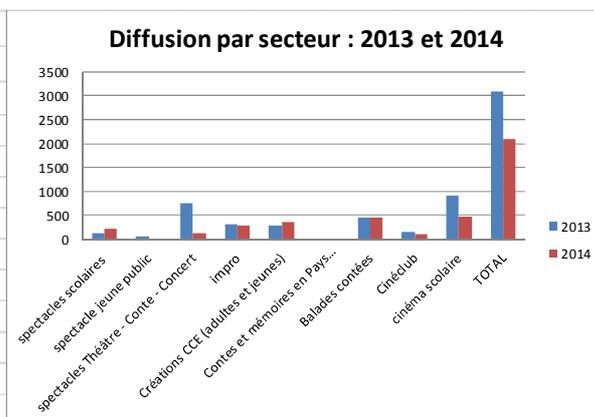
### 5.1.7. Diffusion

Au niveau diffusion, le Centre culturel propose une programmation orientée vers le théâtre de petite jauge et le conte. Nos choix de programmation se portent prioritairement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur les artistes locaux et régionaux. Les critères de choix s'explicitent par rapport au(x) thème(s) développé(s), sur la qualité intrinsèque du spectacle ainsi que sur l'aspect de la faisabilité technique et financière. En adéquation avec les objectifs fixés dans notre contrat-programme, nous privilégions donc les formes artistiques proposées par le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte et le film d'animation à l'attention des plus jeunes. Nous nous adressons aussi au public scolaire et avec l'impro, les spectacles « amateurs » créés au sein des ateliers de théâtre y tiennent également toujours une place prépondérante.

#### 5.1.7.1. Résultats chiffrés

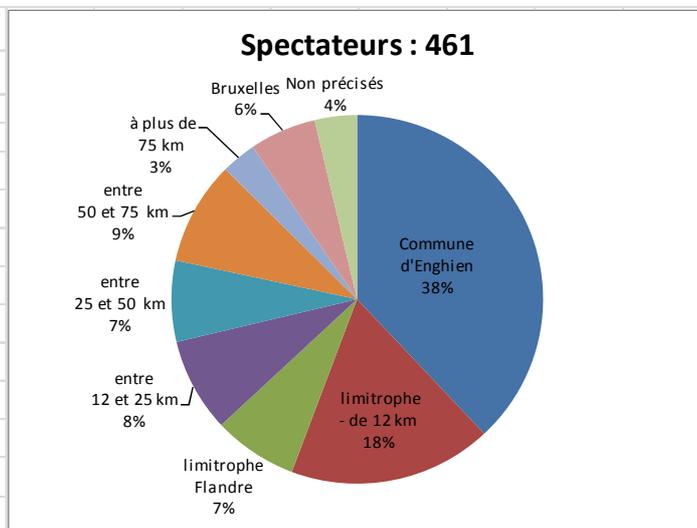
Les chiffres de fréquentation laissent à penser que nous sommes délaissés par le public après la forte augmentation de 2013. Toutefois, il y a lieu de relativiser ces données dans la mesure où l'offre est différente selon les années. Ainsi, peu de spectacles tout public ont été programmés en 2014 (2) en regard de 2013 (8) et la fréquentation scolaire est très aléatoire, tributaire de facteurs que nous ne maîtrisons pas. Notons tout de même une augmentation du public pour les créations proposées par le CCE et une érosion du public pour l'impro dû au fait que le Festival est passé de 4 à 3 jours. Enfin dans les statistiques, ne sont pas reprises les données de fréquentation des expositions, ce compris le Parcours d'artistes et des activités réalisées en collaboration (conférences, ciné des résistances, je lis dans ma commune,...) pour lesquelles nous n'avons pas les données précises.

Diffusion par secteur évolution 2013-2014		
	2013	2014
spectacles scolaires	132	234
spectacle jeune public	56	25
spectacles Théâtre - Conte - Concert	757	141
impro	324	288
Créations CCE (adultes et jeunes)	301	355
Contes et mémoires en Pays d'Enghien	0	0
Balades contées	463	461
Cinéclub	144	110
cinéma scolaire	907	481
<b>TOTAL</b>	<b>3084</b>	<b>2095</b>



#### Provenance du public "Balades contées 2014"

Commune d'Enghien	172
Habitat limitrophe - de 12 km	56
Habitat limitrophe Flandre	57
Habitat entre 12 et 25 km	45
Habitat entre 25 et 50 km	45
Habitat entre 50 et 75 km	43
Habitat à plus de 75 km	18
Bruxelles	25
Non précisés	0
<b>TOTAL</b>	<b>461</b>





### 5.1.7.2. Ciné-Club « jeunes » & « adultes »



Chaque année, avec le concours de Madame Véronique Penninck, professeur à l'Athénée Royal d'Enghien et passionnée de cinéma nous programmons une série de 5 à 6 films d'animation sur la saison pour les plus jeunes en fonction de tranches d'âge distinctes en scolaire et en tout public.

Organisées le mercredi, ses séances se proposent d'ouvrir, aux jeunes et moins jeunes, une fenêtre sur la richesse du film d'animation et de la jeunesse en général. Nous tentons de leur faire découvrir des esthétiques originales en provenance du monde entier. Par ce biais, il s'agit tout autant de surprendre nos cinéphiles que de susciter la réflexion en invitant sur l'écran des sujets qui puissent les questionner.

En moyenne, chaque séance 'tout public' a attiré un peu plus de 20 personnes. Quant aux scolaires, 3 d'entre elles (La Reine Soleil, Gros pois et Petit Point et Lolou, l'incroyable secret) ont trouvé grâce auprès des directions et des professeurs, la reine Soleil ayant intéressé plus largement les écoles notamment par le fait que la projection pouvait être suivie par une animation sur les hiéroglyphes proposée en collaboration avec l'asbl Roma. Certaines séances ont par ailleurs été organisées en décentralisation dans les écoles afin de faciliter leur propre organisation

#### Programme 2014 :

##### **La Reine Soleil**

Film d'animation  
de Philippe Leclerc, 2007, France, Belgique, 77'  
A partir de 6 ans  
Le 29 janvier à 14h30

##### **Gros pois et Petit point**

Film d'animation, 2011, Suède, 43'  
de Lotta Geffenblad, Uzi Geffenblad  
A partir de 3 ans  
Le 12 mars à 14h30

##### **Le jour des corneilles**

Film d'animation, 2011, France, 96'  
de Jean-Christophe Dessaint  
A partir de 6 ans  
Le 23 avril à 14h30

##### **La Boutique des pandas**

Film d'animation, 2009, Chine, 45'  
Dès 3 ans  
Le 1<sup>er</sup> octobre à 14h30

##### **Loulou, l'incroyable secret**

Film d'animation, 2013, France, 80'  
De Éric Omond et Grégoire Solotareff  
Dès 6 ans  
Le 5 novembre

## 5.1.7.3. Cafés-théâtres – spectacles de conte

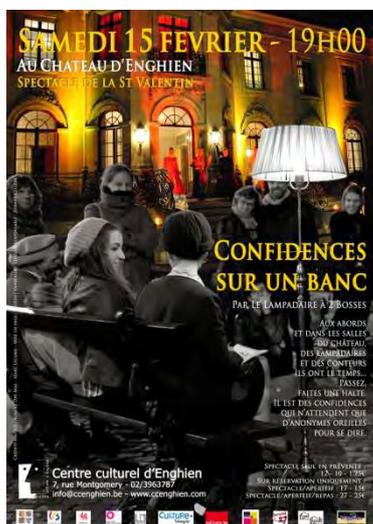
**Confidences sur un banc**

St Valentin au Château d'Enghien

Contes pour passants, spectacle de rue nocturne. Durée libre - de 10' à 1h30

Le Samedi 15 février dès 19h

Au Château Empain – Parc d'Enghien



Traditionnellement au moment de la St Valentin, le Centre culturel propose un spectacle ayant pour thème les relations amoureuses et de couple. Après avoir exploré les années précédentes les théâtres littéraires et poétiques, érotiques et provocateurs, nous avons fait appel cette fois au Collectif de conteurs du Lampadaire à 2 Bosses pour un spectacle au concept particulier entre Balade contée et théâtre de rue sur le thème des confidences.

A cette occasion, nous avons quitté les murs douillets de notre salle pour investir le cadre majestueux du château Empain dans le Parc d'Enghien. De salle en salle, le public pouvez ainsi aller à la rencontre de 6 conteurs(euses) qui sous leur lampadaire invitaient leurs visiteurs aux confidences amoureuses. Exceptionnellement pour la circonstance, un repas gastronomique était proposé dans les Ecuries à 21 personnes désireuses de prolonger ce moment d'intimité.

Si la formule proposée et la qualité du spectacle a été généralement fortement appréciée par le public présent, l'affluence était néanmoins moindre qu'habituellement et qu'espérée. Peut-être que la peur du froid dans le château, bien présent, a fait reculer un certain nombre de personnes et notamment les enghiennois qui représentaient moins de 50% du public.

**Vivons heureux en attendant la mort**

De Pierre Desproges

Avec Dominique Rongvaux

Le samedi 20 septembre à 20h30

Au Centre culturel d'Enghien



La promotion de ce spectacle auprès du public a bénéficié d'un soutien au niveau de la diffusion de la part de la Maison culturelle d'Ath qui l'a intégré dans sa propre offre culturelle au niveau de son abonnement. En effet, depuis 3 ans une concertation 'diffusion' a été mise en place afin de réfléchir sur la politique culturelle et l'offre culturelle générale sur le territoire. En conséquence, la MCA soutient certains spectacles des Centres culturels du Pays Vert afin d'élargir globalement l'offre sur le territoire. La MCA assure la promotion de ceux-ci dans ses propres supports de communication et assume en partie la billetterie. Par ce biais, la MCA permet une meilleure diffusion de ces spectacles et soutient la viabilité d'une programmation de spectacles dans les plus petites structures. Pour la première fois cette année, nous avons pu bénéficier de cette contribution et les résultats sont plus que positifs puisqu'alors que « Vivons heureux en attendant la mort » avait déjà été joué à Ath en 2013, celui a néanmoins attiré près de 50% du public présent en provenance d'Ath à Enghien.

#### 5.1.7.4. Créations théâtrales

Depuis plusieurs années maintenant, le Centre culturel soutient la création théâtrale « amateur » que ce soit au niveau des jeunes ou des adultes. A l'origine de ces initiatives, le projet des Balades contées qui a été déterminant dans l'évolution des autres projets de création qui ont suivi. En effet, l'émulation engendrée par les Balades contées a suscité chez les participants l'envie de pouvoir s'engager en continuité dans d'autres activités théâtrales ou au niveau du conte. Ainsi, plusieurs projets sont maintenant régulièrement mis en place que ce soit à l'attention des plus jeunes, des adolescents ou des adultes.

L'intérêt de ces créations théâtrales c'est qu'elles ne motivent pas seulement nos aspirants comédiens mais intéressent également toute une série de professionnels et de bénévoles qui agissent dans différents domaines connexes : l'écriture, la mise en scène, la création lumière et sonore, la technique, la prise d'images, la création de costumes, d'accessoires et de décors... Toute une panoplie d'acteurs indispensables à la réussite de ces différents projets qui ont créé une incontestable dynamique au sein du Centre culturel et qui s'avèrent être véritablement notre marque de fabrique.

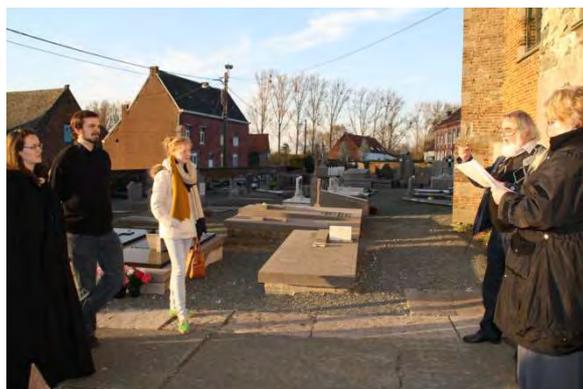
#### « Contes et mémoires au Pays de Marcq » - annulé

Les S. 22 et D.23 mars

Dans le village de Marcq

Avec la participation des Semeurs de Rêves

Après deux éditions dans les murs d'Enghien et une première à Marcq en 2012 qui ont connu le succès escompté en charmant les curieux d'histoires et en suscitant de l'engouement parmi les acteurs, nous nous proposons de proposer à une deuxième édition des Contes et mémoires d'Enghien au Pays de Marcq avant d'aller du côté de Petit-Enghien. Cette édition devait donc à nouveau proposer les ingrédients subtils du parcours-spectacle qui, d'arrêts dans de petits lieux accueillants ou dans des habitations privées ou encore dans des hauts lieux du patrimoine, amenaient le public sur les chemins des histoires locales, historiques, anecdotiques ou drôles ressorties du passé mais aussi de la dégustation de merveilleux produits du terroir. Cependant, l'absence du public, malgré des jauges modestes, nous a malheureusement contraints de renoncer au grand dam de l'équipe artistique qui s'était employée sans compter.



Cette annulation n'est pas sans incidence sur la suite du projet, puisque le manque d'intérêt et de soutien ressenti de la part de la population de Petit-Enghien vers qui nous nous dirigeons, nous a incités à ne pas poursuivre l'activité l'année prochaine.

#### Scène aux ados

Un projet de Promotion Théâtre - Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme et de la Maison Culturelle d'Ath et la participation des Centres culturels de Silly, de Soignies et des asbl « La petite Valise aux rêves » et « 2 ou 3 petites choses »

Le samedi 17 et dimanche 18 mai 2014 au Centre culturel d'Enghien

Avec le soutien du Service Provincial de la Jeunesse et de Promotion Théâtre asbl

Au Centre culturel d'Enghien

Organisé une année sur deux en alternance avec le « Printemps des ados », un projet à l'initiative du Centre culturel, « La Scène aux ados », promue par « Promotion Théâtre asbl », a pour but de dynamiser les ateliers de théâtre dans ou hors cadre scolaire en proposant de travailler et de jouer des courtes pièces contemporaines écrites pour eux et adaptées à l'âge et au nombre des participants. Afin de soutenir les jeunes et leurs encadrants (enseignants, animateurs...), des accompagnements sont proposés par Promotion Théâtre : organisation d'un work-in-progress, de journées de formation, de rencontres avec les auteurs ou interventions de professionnels des arts de la scène au sein des

ateliers. Pour l'équipe du Centre culturel, c'est non seulement la possibilité d'aborder les techniques du langage théâtral mais aussi de vivre un projet à dimension collective et de les sensibiliser à des thématiques et des enjeux de société en tant que futur citoyen responsable.

Ce type de manifestation offre incontestablement un moyen adéquat pour concrétiser nos objectifs en termes de formation et de poursuivre une dynamique collective et créative que nous avons lancée il y a maintenant quelques années. Car, nous restons convaincus que les pratiques artistiques, et le théâtre en particulier, reposent sur des méthodes pédagogiques fondamentales qui permettent à la jeunesse de s'épanouir et de s'émanciper tout en acquérant des savoir-faire et un savoir-être qui leur seront utiles dans la vie de tous les jours.

Par l'organisation conjointe de ce Festival, notre souhait est également de pouvoir en faire bénéficier aussi l'atelier des 8-11 ans du Centre culturel ainsi que, bien sûr, d'autres ateliers de théâtre de la région ou de plus loin et de proposer de la sorte un espace de rencontre et d'échange d'expérience afin de créer une émulation positive entre les jeunes.



## **Le programme du Festival :**

### **Le samedi 17 mai à 19h**

**Enghien** : en prologue « **Les jouets** », création de l'atelier théâtre du mardi pour les 8 -11 ans, **Les Graines de Semeurs de Rêves**, animé par **Gregg Brotcorne** (asbl La Petite Valise aux Rêves)

Avec : Emmy Deboeck, Juliette Devriesse, Vanina Gilson, Benjamin Verhemeldonck, Edgar Vandestrade

**Enghien** : atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien, animé par Laetitia Hainaut et Christine Ergo, « Les Semeurs de Rêves »

Le texte : **La nettoyeuse** de Christine Ergo

Avec : Pauline Petit, Kevin Mathy

**Dottignies** : atelier « **4<sup>ème</sup> T1** » de l'Institut Saint-Charles animé par **Florence Croes** en collaboration avec **Valérie Mestag**

Avec Louise, Clément, Mehdi, Elise, Kahina, Sarah, Samuel, Xao Di, Arno et Kimberly.

Le texte : **La vie sous l'eau** de **François Salmon**

**Enghien** : atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien, animé par Laetitia Hainaut et Christine Ergo, « Les Semeurs de Rêves »

Avec : Juliette Beaucarne, Caroline Dammans, Joaline Delfosse, Aude-Lyne Grafé, Roxane Massagé, Marie-Emma Moury, Pauline Petit

Le texte : **Le rapport des enfants sur l'état du monde** de **Stanislas Cotton**

**Soignies : atelier théâtre du Centre culturel de Soignies**, animé par **Véronique Bultiau**

Avec : Leilah Calmeyn, Tejomay Carmichael, Marvin Debury, Louis et Jules Dupont, Elise Hamaide, Thomas Lambert, Alice et Léa Legrand, Ines Maertens, Victoria Majois, Paolo Mulone, Tamara Willot

Le texte : **Suspect** d'Aude **Biren**

**Enghien : atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien**, « **Les Semeurs de Rêves** »

Animé par **Laetitia Hainaut** et **Christine Ergo** avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme.

Avec : Juliette Beaucarne, Caroline Dammans, Joaline Delfosse, Aude-Lyne Grafé, Roxane Massagé, Marie-Emma Moury, Pauline Petit, Kevin Mathy

Le texte : **L'affaire Chaperon** de **Christian Palustran**

## **Le dimanche 18 mai à 15h**

**Intermèdes** : lecture de textes écrits lors d'un atelier d'écriture dramatique animé par Marc Gooris avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme dans le cadre de la Fureur de lire – Par les Semeurs de Rêves.

Les auteurs : Sophie Clinckart, Marc Decoux, Christine Ergo, Géraldine Vanderheyden.

**Silly : atelier théâtre du Centre culturel de Silly**, « **Les Cool is Silly** » animé par **Isabelle Delander** (asbl " 2 ou 3 petites choses... ») Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme.

Avec : Quentin, Perry, Valentine(s), Orissa, Elise, Louisa, Els, Marie, Coline et Isoline

Le texte : **Suspect** d'Aude **Biren**

**Liège : atelier théâtre du Petit Soleil**, « **La Compagnie de la Manivelle** » animé par **Michel Lorquet**

Avec : Céline Allam, Maximilien Claes, Marwa Essaidi, Elise Gilles, Inès Goyers, Maël Keunincks, Salomé Mairesse, Paul-Loup Mottet, Clémence Simon, Alexiane Thonon, Vanhaeckendover Elsa et Eric, Vuckevic Anastasia

Et en régie : Aude Bex, Marie Duysens, Paul Husquinet, Briec Meulders, Apolonia Vuckevic

Le texte : **La gueule à l'envers** de **Stéphanie Mangez**

**Enghien : atelier théâtre du Vendredi du Centre culturel d'Enghien**, « **Les Semeurs de Rêves** »,

Animé par **Denis Pilette**

Avec : Amandine Ameye, Emeline Brynaert, Olivier Christophe, Jordan et Nathan Corbisier, Léa Deceuninck, Anthony Deneef, Lisanne Decock, Odile Eghels, Joséphine Lafôret, Marie Leplae, Simon Lisart, Victoria Vandeweyer.

Le texte : Greenville de **Régis Duqué**

## Tout est normal, tout est parfait

De Guy Foissy

Par Les Semeurs de Rêves

Avec : Sophie Clinckart, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Marie-Rose Horlait, Jonas Lievens-Demeyere, Kellie Mathijs, Paul Maudoux, Rudy Rigutto, Patrick Streeel, Corentin Tresnie, Laurent Vanbergie, Quentin Vandevoorde

Mise en scène de Bernadette Mouzon

Le vendredi 23 et samedi 24 mai à 20h30

Le dimanche 25 mai à 15h00

Au Centre culturel d'Enghien



Après « Le Dragon », « Deux tickets pour le Paradis » et « Fantaisies potagères et microcosmiques » et « C4 » les Semeurs de Rêves, la troupe du Centre culturel d'Enghien composée pour l'occasion de 12 comédiens, est à nouveau montée sur les planches pour leur toute nouvelle création reprenant 8 courtes pièces de Guy Foissy sur le thème de la voyance et du paranormal.

Cet atelier continue donc à vivre et à bien vivre malgré le coût relativement important que nécessite l'engagement d'une metteuse en scène professionnelle. Vu l'investissement, il était aussi important pour les acteurs de pouvoir jouer la pièce plusieurs fois et ce uniquement à Enghien depuis que le Centre culturel de Silly se soit désengagé du projet et du soutien à la TTJ.

En fonction des disponibilités de chacun et de la pièce proposée, les contours de la troupe évoluent en accueillant de nouveaux partenaires ou en intégrant des plus jeunes qui ne peuvent continuer dans les ateliers destinés aux 'ados'.

### 5.1.7.6. Spectacles jeune public

Au niveau de scolaire, d'année en année, la problématique demeure la même avec les écoles qui de par leur organisation interne et un manque de curiosité artistique et culturelle ont des difficultés à nous considérer comme un partenaire incontournable. A cela s'ajoute un problème financier, la plupart des écoles estimant notre demande de participation à la place trop élevée (en moyenne 6€) alors que nous ne visons que l'équilibre par ailleurs rarement atteint. Tout reste donc difficile à l'entame de chaque nouvelle année scolaire et les propositions de collaborations très peu suivies d'effets. La difficulté n'est pas moindre au niveau du tout public car si un intérêt est évoqué par certains parents pour que nous mettions une programmation 'jeune public' en place, le public est souvent bien maigre aux séances proposées. S'il nous semble indispensable de continuer à proposer des spectacles à l'attention des plus jeunes sur le plan pédagogique, nous devons donc être aussi vigilants sur le plan de l'équilibre financier et ne pas compromettre ainsi l'existence même d'autres projets ou de rendre impossible de nouvelles initiatives.

## Petits contes africains fais avec trois fois rien

Par le Collectif 6.35 - Mise en scène : Vinciane Geerinckx - Scénographie : Pascal Lazarus

Avec : Pascal Lazarus et Yewol Maurice Nagalo

Musique : des vinyls achetés à l'unique vendeur de vinyl du Burkina Faso

Basé sur des contes Gourounsi

Avec l'aide du WBI - projet de coopération bilatéral et le soutien de l'Institut Français de Bobo Dioulasso

En Scolaire : « Petits contes marocains » les 5 et décembre

Tout public le mercredi 3 décembre à 15h00

Au Centre culturel d'Enghien

En choisissant les « Petits contes marocains » pour les représentations scolaires nous répondions à divers objectifs. Premièrement, faire découvrir aux enfants et enseignants une autre manière de raconter un conte notamment dans la forme de représentation : il n'y a pas un conteur mais bien deux comédiens-manipulateurs qui, ouvrant leur rétroprojecteur et manipulant des objets du quotidien racontent des histoires et leur donnent vie sous forme de grandes images et d'ombres projetées derrière eux.



Deuxièmement, ouvrir à la démarche multiculturelle en découvrant un aspect de la culture marocaine. Troisièmement, de rendre compte de la possibilité de construire un spectacle avec peu de matériels et de contraintes techniques. Enfin, la possibilité d'installer un moment d'échange entre les artistes et les jeunes après le spectacle afin de pouvoir expliciter toute la démarche qui a amené à la création de ce spectacle. Ce dernier objectif a malheureusement été que partiellement atteint, certains professeurs ayant délibérément refusé cette médiation à leurs classes pour des raisons invoquées de timing.

Pour la représentation 'tout public' nous avons opté pour présenter les « Petits contes africains » du Burkina Faso à l'origine du projet. Ainsi, nous donnions la possibilité d'attirer lors de cette représentation un autre public mais aussi à nouveau le public qui aurait assisté aux séances scolaires, objectif qui fut cependant très loin d'être atteint. Par contre, la médiation proposée a été largement suivie et appréciée par les enfants et les parents présents.

médiation proposée a été largement suivie et appréciée par les enfants et les parents présents.

### 5.1.7.7. Spectacles d'improvisation

#### **Rencontre d'impro « derby enghiennois » avec les juniors et les Mozatouvas**

Une organisation de LAVI, le secteur Impro de la petite valise aux rêves en collaboration avec le Centre culturel  
Le samedi 31 janvier à 20h au Centre culturel d'Enghien

Depuis plusieurs années, nous soutenons activement la pratique de l'impro à Enghien au niveau de nos ateliers. Greg Brotcorne l'animateur continue ainsi à animer plus de vingt jeunes répartis en 3 groupes, des débutants aux plus confirmés.

Lors de ce rendez-vous, c'est à nouveau à un double programme que le public a été convié à vivre intensément. En première partie de soirée, a été proposée une rencontre juniors/débutants entre les Implozifs et les Impro.be et en deuxième partie une rencontre avec l'équipe enghiennoise des Mozatouvas. Au travers de ce moment de rencontre, nous recherchons à mettre en exergue tout le travail fourni au sein des ateliers par les plus jeunes en particulier qui chaque semaine se perfectionnent aux techniques de l'impro et se rencontrent autour d'un projet collectif fondé sur des valeurs positives comme le respect de chacun et la solidarité envers tous.



#### **« La Boule à facettes »**

Une organisation de LAVI l'Association des Valises improvisées  
En collaboration avec la Bibliothèque d'Enghien et le Centre culturel d'Enghien  
Le samedi 3 mai à 19h00 au Centre culturel



Pour ce 2<sup>ème</sup> rendez-vous de l'impro de l'année, il a été proposé aux spectateurs, en première partie, dans le cadre de « Je lis dans ma commune », d'amener des livres ou d'emporter ceux qui seront mis à disposition, de s'approprier ces livres et d'y sélectionner une phrase... Les phrases récoltées ont ainsi fourni aux Yakajouter, l'équipe junior, un thème, un lieu, un personnage,... qu'ils ont pu développer lors de cette rencontre d'impro ! En deuxième partie, les Mozatouvas, nous ont à nouveau entraînés dans les coulisses de la rédaction d'un journal avant-gardiste et légèrement décalé, cette fois au cœur des années 80 : plus que quelques heures pour sortir le prochain numéro du journal... La sortie d'un livre, une mélodie, et les voilà qui démarrent au quart de tour, pour écrire l'article du siècle ! Un concept-spectacle participatif qui est devenu un événement incontournable au centre culturel et dans le milieu de l'impro.

## Festival Impro World tour

Une organisation du Caméléon Théâtre et LAVI (L'Association des Valises Improvisées, le secteur impro de La Petite Valise Aux Rêves asbl) avec le soutien du Centre Culturel d'Enghien  
Les 26, 27, 28 septembre à 19h00



7ème édition de ce festival international d'improvisation théâtrale organisé par le secteur impro de la Petite Valise aux rêves (L'Association des Valises Improvisées).

L'Impro World Tour c'est 3 jours de festival, 7 équipes, près de 40 joueurs, 9 spectacles, près de 10 heures d'improvisations et 1 lieu, le Centre culturel d'Enghien... Ils sont venus d'Enghien, de France, de Suisse et d'un peu partout en Belgique et ont été accompagnés par quelques musiciens lors des intermèdes musicaux.

La particularité de ce festival réside certainement dans la diversité du programme proposé. Ce n'est pas un simple tournoi d'impro comme il en existe bien d'autres mais le temps de véritables échanges primesautiers, artistiques et culturels. Cette année, chaque équipe a proposé un concept/spectacle venu tout droit de leurs contrées. Chaque soir, une équipe a été mise à l'honneur et le public a pu assister tantôt à des matchs d'impro traditionnels tantôt à des spectacles tout-à-fait particuliers.

Comme le veut aussi notre philosophie formative et créative, une place toute aussi importante a été donnée aux équipes débutantes en première partie de chaque soirée. Y ont participé les équipes de SensaSilly de Silly, des Yakajouter et des Implozifs d'Enghien.

Si ces soirées sont suivies comme à l'accoutumé par les jeunes et les très jeunes, accompagnés ou non de leurs parents qui apprécient spécialement cet univers très particulier qui par essence se veut participatif, il faut néanmoins constater un certain fléchissement de la présence du public dû en partie au fait que le Festival a été ramené à 3 jours plutôt que quatre mais peut-être aussi à un certain essoufflement de la formule qu'il faudra prendre en compte et analyser.

Ceci dit, ce Festival soutenu par le Centre culturel répond toujours aux mêmes objectifs, soit :

- Permettre à aux équipes d'Enghien de se confronter à des joueurs expérimentés.
- Proposer au public une diversité dans les approches de l'improvisation.
- Créer un rendez-vous incontournable en la matière dans la région.
- Contribuer à un projet de rencontre et d'échange entre des gens d'ici et d'ailleurs autour d'une activité artistique : l'impro.

### 5.1.7.8. Expositions

Malgré des possibilités restreintes en la matière dues principalement au manque de locaux appropriés et disponibles, la politique d'exposition du Centre culturel s'articule sur trois volets distincts mais complémentaires :

- Le soutien aux artistes ou groupes d'artistes locaux confirmés ou non ;
- l'élaboration d'expositions thématiques en lien avec l'éducation permanente et en collaboration avec les associations locales en demande ;
- l'ouverture à des approches artistiques novatrices et à l'art contemporain.

Cette année a bien sûr été marquée par le Parcours d'artistes mais aussi par l'exposition « Territoires sans cibles » mise en place avec la concertation des Centres culturels du Pays Vert et des Beaux-Arts de Bruxelles dans le cadre de l'analyse partagée du territoire.

Dans le cadre de ce projet, nous avons pu ainsi accueillir 2 jeunes artistes, Martina Tonnelli et Candide Mouis, qui ont travaillé in situ et ont collaboré avec l'atelier couture afin d'intégrer leur démarche dans le tissu associatif local et de pouvoir réaliser leur installation.

## Balades contées



Exposition de photographies, costumes, décors et accessoires  
Du 5 avril au 31 mai  
Du mardi au vendredi de 10 à 17h00 - Le samedi de 14 à 17h00



A l'approche de la 9ème édition des Balades contées et d'une remise en question du projet dans sa forme par une partie du Conseil d'administration et des autorités communales, le Centre culturel s'est proposé de revenir sur la genèse d'un projet qui a marqué profondément sa ligne de conduite au travers de ses orientations culturelles et artistiques.

Ce fut aussi le moment d'une fête et d'une exposition comprenant une ligne du temps photographique des 8 éditions passées, de costumes emblématiques, de décors et accessoires notables qui a porté un regard rétrospectif sur la dynamique du projet et mis en avant plan les nombreux participants et intervenants qui ont agi à différents stades de l'élaboration, de la création ou de l'organisation de ce projet artistique rassembleur et à vocation participative.

Parallèlement à cette exposition, a été édité et présenté un ouvrage inédit de 100 pages avec plus de 900 cents photographies évocatrices des huit dernières éditions (2006-2013).

## Parcours d'artistes

Dimanche 8 et lundi 9 juin  
Parcours dans la ville et les ateliers d'artistes



« Ombres et lumières », production de l'extrascolaire

« Ombres et lumières » Annel à projets

Tous les 2 ans, c'est l'occasion pour les curieux d'arts de découvrir, le temps d'une balade insolite, les œuvres de plus de soixante artistes plasticiens d'Enghien et de la région. Si notre objectif est toujours de soutenir les artistes amateurs locaux, cette 7ème édition du Parcours d'artistes a cependant pris cette fois une toute nouvelle ampleur avec de nouvelles propositions et initiatives artistiques.

En effet, comme à l'habitude les visiteurs pouvaient toujours admirer à leur propre rythme de nombreuses œuvres exposées toutes techniques confondues (peintures, sculptures, bijoux, dessins, céramistes, photographes, créations textiles...) et rencontrer également ces mêmes artistes au travail tout en ayant la possibilité de s'essayer à certaines de leurs techniques soit dans leur propre atelier ou encore dans un bâtiment remarquable du patrimoine local. A cette ossature c'est toutefois greffée d'autres facettes comme la présentation d'une dizaine de projets artistiques inédits imaginés par des artistes et collectifs d'artistes dans le cadre de l'appel à projets « Ombres et lumières », qui a également vu la participation de l'Athénée Royal d'Enghien et du service extrascolaire de la Ville. Ce fut aussi l'occasion de montrer des interventions dans l'espace (sculptures, vidéos, performances...) d'étudiants des Beaux-arts de Bruxelles présentés non seulement à Enghien mais aussi à d'autres

moments à Ath, Silly, Lessines, Leuze, Beloeil et au Pays des Collines (cf. expo « Territoire sans cible »)... Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer le tout nouveau jardin partagé établi sur le site de la Maison Jonathas en collaboration avec le cercle Horticole et sensibiliser les visiteurs à cette initiative citoyenne qui redonne le goût des choses simples et du vivre ensemble. Enfin, une action dans le cadre de notre analyse partagée fut mise en place autour d'un géant réalisé à l'effigie du Titje, figure folklorique enghiennoise qui interrogeait les passants sur les difficultés qu'ils vivaient au quotidien et leur perception du rôle du Centre culturel (cf. 5.1.6.2. Titje).



*Inauguration de l'installation « Un oris, un passé »*



*Renaires d'artistes*

## **Territoires sans cible**

Exposition collective par l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, section Art dans l'Espace public

En partenariat avec la concertation du Pays Vert

A Enghien et Silly du 26 septembre au 24 octobre

A Enghien du mardi au vendredi de 10 à 17h00

A Silly du lundi au vendredi de 9 à 16h00 – le 12 et 16 octobre de 10 à 13h. Visite guidée le 25 septembre à 20h

• Synthèse basée en grande partie sur celle réalisée par l'équipe de la Maison culturelle d'Ath



### **La démarche :**



*Rencontre avec les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts*

En parallèle au projet du G100, les Centres Culturels de la Concertation du Pays d'Ath ont fait appel aux étudiants de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (ARBA), section Art dans l'Espace Public, afin de les inviter dans le cadre d'une exposition collective à partager, en tant que jeunes artistes et personnes extérieures au territoire, le regard sensible qu'ils portent sur le bassin de vie délimité dans le cadre du projet G100.

De septembre 2013 à avril 2014, 25 jeunes artistes ont ainsi exploré le territoire, ont découvert ses populations, s'en sont imprégnées par des rencontres, se sont laissés guider et s'y sont immergés en logeant chez l'habitant. Ils ont arpenté les rues, traversé les villages et se sont perdus au gré de leurs envies et intuitions dans le but de se l'approprier et d'en ressortir un ou plusieurs projets.

Après la découverte et l'exploration du territoire, certains étudiants ont questionné les mutations architecturales, la dynamique d'une population ou ont posé un geste qui révèle les éléments d'un paysage que le quotidien rend invisibles. D'autres ont échantillonné et capturé des fragments du territoire et proposé un regard nouveau sur celui-ci. Pour la réalisation de leurs créations, ils se sont

inspirés des lieux (château d'Enghien, carrière de Lessines et Maffle, zoning de Ghislenghien, l'île de Deux-Acren, les tilleuls murés de Silly), des traditions et des savoir-faire (taille de la pierre) mais aussi

des habitants, et du rapport de la population à son environnement, qu'il soit sonore, visuel ou olfactif. Si cette demande d'exposition mise en place par les différents centres culturels a permis aux étudiants de se confronter à une réalité professionnelle, cette tâche n'était pas aisée mais fut accomplie avec enthousiasme. Les étudiants ont, avec discernement, pu extraire des plis du territoire, une matière d'une grande densité et richesse de perceptions.

Relevons, outre l'énorme soutien de l'ArBA-EsA au projet, l'investissement personnel de chacun d'eux. Ils se sont impliqués avec générosité dans une investigation d'ampleur, tant par sa complexité que par l'étendue du territoire concerné. Composé de 12 communes, ce bassin de vie est dessiné par ces petites villes et ces milieux ruraux qui possèdent leurs propres rythmes et habitudes de vie, leurs coutumes et patrimoines (im)matériels. Tant de composantes qui, pour la plupart des étudiants venant de plus grandes métropoles, d'autres continents, ont créé un décalage dont ils ont pu tirer profit afin de révéler les spécificités de la région que le quotidien efface.

Loin d'un regard touristique, ils ont su soulever la première strate superficielle du territoire, pour s'immerger au cœur de la population. C'est ainsi, par exemple, que Benoît Armange reprenait et interrogeait la gestuelle d'une discipline sportive régionale : la balle pelote ; que Julie Carvalho colmatait les brèches du territoire en proposant une clef enrobée de sucre caramélisé en référence aux fermetures des sucreries de la région ; que Véronique Castelli consignait les photographies d'un parcours où un sentiment d'étrangeté l'accompagne ; qu'Emilie Dorange désorientait par des panneaux indicateurs le sens de nos destinations ; qu'Alice El Baze transformait l'espace public en un terrain de jeu d'où surgissaient inopinément des interventions qui venaient rompre avec le cours ordinaire du temps ; que Jordan Ferhoun capturait dans des bocaux en verre les moulages en cire de fragments du territoire ; qu'Antoine Nève interrogeait l'expansion des villes avec des ballons gonflables qui surgissaient, çà et là, tels des immeubles qui poussent comme des champignons et cherchent leurs propres limites ; que Luisa Prias opposait les gestes des tailleurs de pierres sacrées des peuples indigènes à ceux des ouvriers des carrières locales ; ....

Des œuvres ont également été créées et installées dans plusieurs communes du bassin de vie (un totem à Deux-Acren, une pompe à essence emmurée à la gare de Silly, *Un pris –un passé* au musée de la tapisserie à Enghien...). Certaines d'entre elles sont restées à demeure plusieurs mois, d'autres furent plus éphémères.



*C. Mouis et M. Tonelli avec les participantes de l'atelier couture d'Enghien et devant leur installation dans le Musée de la tapisserie lors du Parcours d'artistes*

A Enghien, 2 étudiantes, Candide Mouis et Martina Tonelli, se sont particulièrement investies. Celles-ci souhaitent apporter un regard à la fois critique, distancié, poétique et amusé sur le processus de patrimonialisation qui accompagne le déclin de l'industrie textile. Elles se sont intéressées à la relation entre la situation actuelle de cette industrie en Belgique et sa mémoire dans le bassin d'Ath. Aussi, c'est dans les communes d'Enghien, Beloeil, Frasnes et Leuze où les productions lissières et bonnetières ont eu leur heure de gloire, qu'elles ont rencontré les participant(e)s au projet. Celui-ci consistait à réaliser des tapis de format A4 qui étaient ensuite installés de manière à former un unique ensemble mais variable dans la forme en fonction des lieux d'exposition.

A Enghien, un atelier « couture » préexistant au projet a été sollicité par les artistes. Les participantes

à cet atelier ont pour ainsi dire accepté naturellement et même avec bonheur la démarche et la proposition de réaliser des tapis. En travaillant avec des volontaires investis dans une pratique de loisir créatif, Candide et Martina questionnaient la porosité de la frontière qui oppose beaux-arts, artisanat et art du dimanche, art « noble » et art « décoratif ». Aussi, leur démarche interrogeait l'archive en tant que source, matrice et moyen de fabriquer de la forme. La stratégie de réactualisation transformait les documents-traces de la situation actuelle du textile en tapisseries.

La réalisation finale traduisait leur regard extérieur sur ces territoires mais elle porte aussi l'empreinte de leur cheminement et des leurs rencontres. L'installation dans le Musée de la tapisserie d'Enghien permise par les autorités communales a également été possible grâce au soutien inconditionnel du Centre culturel et aux compétences d'un volontaire qui s'est chargé des aspects techniques de l'éclairage de l'installation.

Afin de prolonger la démarche d'analyse partagée du territoire, une série d'actions de sensibilisation, d'information, d'expression et de créativité ont été proposées à divers publics. Des outils de médiation ont également été élaborés par la MCA et partagés avec les Centres culturels partenaires (réalisation d'audio-guides, conception d'un catalogue d'exposition, mise en place d'ateliers d'expression et de créativité s'appuyant sur certaines démarches artistiques proposées dans le cadre de l'exposition, partage de l'approche concernant les visites guidées,...).

### **Coordination :**

La MCA a assuré la coordination générale du projet :

- recherche du partenaire artistique ;
- préparation des réunions de prises de décisions entre les différents acteurs du projet (ARBA, CC partenaires) ;
- gestion des dépenses et recherche de subventions ;
- interface entre les étudiants et les Centres culturels participants ;
- centralisation des demandes des étudiants et de l'école concernant la réalisation des œuvres ;
- élaboration d'outils de médiation à destination du tout public, des enfants,... ;
- élaboration d'outils de communication génériques ;
- coordination de l'accueil de l'expo dans les différents centres culturels partenaires (gestion de la répartition des tâches entre les CC, soutien dans l'élaboration de la scénographie de chaque zone d'exposition).

Les Centres culturels partenaires ont assuré la coordination avec les étudiants en charge de projet sur leurs propres lieux.

### **L'exposition collective :**



*Exposition collective au CC Enghien*



*Exposition collective au CC Sily*

Cette exposition consécutive et faisant écho au G100, était constituée d'œuvres, représentations libres, subjectives et extrapolées des enjeux qui traversent le bassin de vie. Cette exposition conçue comme itinérante a été accueillie dans plusieurs communes du bassin de vie, entre le mois de mai 2014 et mars 2015, avec pour point de départ Le Palace entre mai et septembre 2014.

Dates des expositions 2014 :

Du 08 mai au 30 août au Palace à Ath.

Du 10 septembre au 21 septembre à Ellezelles.

Du 26 septembre au 24 octobre aux Centres culturels d'Enghien et de Silly\*.

Du 28 novembre au 14 décembre à Frasnes à l'Espace Cigalon.

Les dates des expositions 2015 :

Du 09 au 24 janvier à Chièvres à l'hôtel de Ville.

En mars à Beloeil au Centre culturel J. Deghouys.

\* Vu le nombre important d'installations et vidéos et l'exiguïté de leurs lieux respectifs, les Centres culturels d'Enghien et de Silly ont pris le parti de proposer l'exposition au même moment et de se partager équitablement les différentes parties de l'exposition.

### **Evaluation :**

La mise en place de cette exposition a demandé un fort investissement de la part de l'ARBA, des étudiants, de la MCA dans sa mission de coordination et des Centres culturels partenaires.

En raison de la complexité de la commande de départ et du cadre de production envisagé, le dialogue entre les différentes parties devait être maintenu en permanence : couverture d'un territoire large inscrit en milieu rural, veiller à ce que l'ensemble des communes soient couvertes par les projets des étudiants, mise en contact des étudiants avec les ressources du territoire (habitants, personnalités, patrimoine,...),... Malgré une charge de travail importante, chaque partie a assumé pleinement sa part de responsabilité dans les délais impartis.

De par leur approche contemporaine (forme, concept), les œuvres réalisées par les étudiants nécessitaient d'un accompagnement en médiation. Divers outils de médiation réalisés par la MCA ont été mis à la disposition des Centres culturels participants et des visiteurs. A leur demande, un temps de travail a été consacré à l'initiation, la sensibilisation et formation d'animateurs des CC partenaires qui, pour certains, ont été peu confrontés aux arts contemporains.

Comparativement au G100, l'investissement demandé aux Centres culturels partenaires était moins important dans l'élaboration du projet. Toutefois, certains centres ont décidé de prendre part aux différentes rencontres organisées avec les étudiants (présentation de l'état d'avancement des projets) et ont ainsi pu mettre en évidence les liens possibles avec les ressources des communes sur lesquelles ils agissent, ce qui fut le cas d'Enghien.

Les Centres culturels ont également pu s'appuyer sur cette expo en vue de développer des démarches d'analyse partagée au niveau local. Le propos des œuvres étaient diversifiés et permettaient d'aborder différentes facettes de l'évolution et de la réalité du bassin de vie. Ainsi, les CC de Beloeil, du Pays des Collines, Silly et Enghien ont choisi d'accueillir l'exposition dans leurs infrastructures et de la prolonger par des actions spécifiques (visites guidées, rallye vélo, expos d'artistes locaux, ...) afin d'enrichir leur analyse partagée menée au niveau local.

### **Budget et répartition financière :**

Les dépenses assumées par les CC ont été établies sur base d'une clef de répartition financière définie sur base des dépenses projetées avec un plafond maximum à ne pas dépasser par CC. Des conventions entre les différents partenaires ont été établies.

Un investissement de 12684€ était initialement prévu (dont 6487,6€ pris en charge par la MCA) pour l'ensemble du projet. En réalité, 13336,52€ ont été investis dans le projet par les CC partenaires dont 5272€ par la MCA. La part d'Enghien s'est montée à 733,21€.

L'investissement de l'ARBA et des étudiants s'élève à +/- 10000€. En effet, 1/3 des frais de production

des œuvres a été pris en charge par les CC partenaires, 1/3 par l'ARBA et le tiers restant par les étudiants.

Concernant les frais d'impression et de graphisme du catalogue, les CC partenaires et l'ARBA (Ville de Bruxelles) se sont répartis les charges au prorata du nombre d'exemplaires souhaités par les différentes parties. A noter également, l'obtention d'une subvention de 3000€ octroyée par la Région Wallonne, couvrant une partie des frais de communication liés au projet.

## **Connaissez-vous Enghien ? par Christine Dispa**



Exposition de photographies

Du 10 novembre au 19 décembre

Du mardi au vendredi de 10 à 17h00

Au Centre culturel, à la Bibliothèque, à l'Office du tourisme et au Centre Administratif



Dans le prolongement de l'exposition « Regard(s) sur la Ville » en 2012, l'exposition dédiée au travail photographique de Christine Dispa-Assmundson se proposait de faire (re)découvrir au public, au travers d'un album photos tout-à-fait personnel, sa vision du centre urbain d'Enghien. Depuis de nombreuses années, Christine Dispa fait l'inventaire systématique des lieux, paysages, bâtiments, curiosités de la commune (d'Enghien, de Marcq et de Petit-Enghien) tout en photographiant ses habitants dans leurs habitudes quotidiennes ce à toutes les saisons. De la sorte, si Christine Dispa témoigne de ce qui demeure mais aussi des changements urbanistiques opérés ou subis ces dernières années, elle a également une vision personnelle d'un environnement qu'elle voudrait idéal. Ainsi, cette vision d'Enghien est gommée de toutes les « imperfections esthétiques » qui pourraient selon elle être rectifiées sur le terrain. En cela, elle souhaite faire de ses photos autant de petits tableaux mettant en valeur une ville en quelque sorte fantasmée qui agissent autant comme des contestations d'un environnement qu'elle estime meurtri.

Parmi les nombreuses prises de vue réalisées, une sélection resserrée a été réalisée pour cette exposition qui mettait toutefois en exergue différents thèmes (bâti, parc, habitants...). Afin d'enrichir cette exposition, des ouvrages photographiques hautement illustrés réalisés par l'artiste ainsi qu'un diaporama faisaient parties intégrantes de l'exposition au Centre culturel. Exceptionnellement pour l'occasion et afin de toucher plus largement la population, cette exposition aux multiples facettes s'est déployée non seulement au Centre culturel mais également à la Bibliothèque, à l'Office du tourisme et au Centre Administratif.

A la suite de l'exposition « Territoire sans cible », cette exposition a été pensée et montée afin de préparer notre analyse partagée à mener au niveau local.

### 5.1.7.9. Balades contées « entre chien et loup » - « A l'ombre de la 9<sup>ème</sup> lune »



Sur une idée du Conseil culturel  
Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme  
Scénario et direction artistique : Christine Ergo  
Écriture des contes par les stagiaires  
Mise en scène collective  
Animateurs contes : Marianne Bougard  
Animateurs théâtre : Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia H., Vincent Leclercq, Marijse Verdot,  
Les Semeurs de Rêves, Les Graines de Semeurs de Rêves animés par Isabelle Delander  
Acteurs : les Semeurs de Rêves, Martine Depuers et André Bomboir  
Costumes : Les Tailleurs de Rêves  
Création lumière : Denis Pilette et Rudy Rigutto  
Avec le soutien de MHS LivePro (société Event)  
Le jeudi 16 août dès 15h00 dans le Petit Parc et Parc d'Enghien



*Les Semeurs de rêves sont prêts !*

Depuis 9 ans, ce projet imaginé et mûri au sein du Conseil culturel et porté par C. Ergo, animatrice au Centre culturel, sur le plan de la coordination, de l'écriture et de la mise en scène du spectacle intègre la dimension participative des jeunes et des bénévoles à divers échelons dans le processus pédagogique et créatif.

Si plus spécifiquement l'assise du projet se fixe toujours dans la création théâtrale avec les jeunes de 8 à 26 ans et plus pour certains, nous restons en termes d'objectifs surtout attachés à ce que ce projet puisse intégrer d'une manière ou d'une autre toutes les volontés. Ainsi chacun peut, en fonction de ses compétences (artistiques ou techniques) et ses disponibilités, rejoindre l'équipe et participer à la mise en œuvre du projet.



Sur le plan des objectifs fixés que ce soit au niveau pédagogique, de participation ou financier, nous pouvons dire que dans l'ensemble ils ont été à nouveau largement atteints. En effet, cette année encore, nous avons accueilli le maximum de stagiaires possible en fonction de nos moyens (financiers, humains, locaux) actuels. Ainsi, ils étaient cinquante à avoir suivi les différents stages proposés et participé au spectacle comme acteurs. Ceux-ci ont été entourés par des animateurs professionnels expérimentés dans leur domaine garants d'une grande qualité de travail et d'une pédagogie adaptée en regard des spécificités et particularités du projet. Nous recevons par ailleurs toujours le soutien de nombreux bénévoles qui lors de la préparation (confection de costumes, technique, organisation...) ou le jour du spectacle comme après, s'investissent sans compter pour la réussite du projet. Par ailleurs, nous permettons bien entendu au public présent de (re)découvrir le parc d'Enghien et son patrimoine sous un autre jour et offrons surtout aux spectateurs un parcours-spectacle unique, chaque année repensé et transformé, qui émerveille toujours autant petits et grands.



*L'Alchimiste et l'atelier cirque de Cirque Imagin'Air dans l'Orée*

Au niveau de l'Orée, les activités ont généralement été bien suivies même s'il est difficile d'estimer réellement l'assistance qui est répartie entre les personnes ayant le sésame pour les Balades dans le grand parc et les autres, le site du Petit parc étant ouvert à tous et gratuit. Même si cet espace est chaque année mis à caution, il paraît toujours essentiel pour l'équipe du CCE de pouvoir garder ces animations pour les personnes qui n'ont pu se procurer pour différentes raisons un ticket pour les Balades et de rester ainsi accessible au plus grand nombre, ce qui a été une volonté du Conseil d'administration en son temps. Certes, il est désolant que les moyens financiers mais surtout humains ne nous permettent plus d'organiser un véritable festival des arts de la rue et du conte comme nous l'avons réalisé en 2008 et la formule actuelle est effectivement difficile à 'vendre' auprès du public enghiennois et extérieur mais cela ne doit pas nous éloigner de nos objectifs prioritaires de formation et de dynamique participative qui sont les nôtres dans ce projet. En effet, la pression récente qui est mise sur l'équipe et le Conseil culturel afin de revoir absolument la formule des Balades pour que celle-ci puisse accueillir plus de monde (seul indicateur de réussite pour certains) nous éloigne en fait de l'essentiel et fait fi de l'expérience et des compétences de l'équipe au niveau organisationnel et pédagogique de ce type de projet.

Au niveau du bilan chiffré, le budget a été parfaitement maîtrisé et le résultat financier est plus que positif pour cette édition. En effet, le budget prévoyait comme chaque année un déficit de 3000€ sur la totalité des postes que reprend ce projet, or celui-ci n'a été que de 2254.57€ (3370€ en 2013), le total des dépenses s'étant monté à 11372.40€ et les recettes à 9117.54€. Si nous regardons plus en détails, nous avons notamment perçu 2701€ de rentrées pour les stages, 4955.75€ (485 spectateurs payants dont 38% d'enghiennois) au niveau de la billetterie et 1219.4€ pour le bar. Au niveau des dépenses celles-ci se sont montées cette année à 11372.4€ répartis principalement entre les cachets d'artistes pour un montant de 2965€ (Orée), les animateurs des stages pour un montant de 4200€ et les frais d'organisation (promotion, catering, achats divers, ...)

### 5.1.8. Les aides-services et collaborations

L'aide-service envers les associations fait partie des missions prioritaires pour le secteur des Centres culturels et le Centre culturel d'Enghien en particulier. En regard des moyens techniques et humains que nous possédons, nous essayons donc d'apporter notre soutien aux associations membres sur le plan de l'organisation et pour une « meilleure » promotion de leurs propres activités, mais nous sommes aussi à l'écoute de tout groupement de l'entité ou individu qui recherche des informations, un appui technique ou une collaboration de notre équipe.

Parmi les rôles que nous assumons, celui de guichet d'information prend de fait une place non négligeable. En effet, nous n'informons pas uniquement les visiteurs à leur demande sur ce qui se passe au niveau des activités culturelles ou autres à Enghien mais également pour ceux qui le sollicitent nous les aiguillons dans les démarches à suivre afin qu'ils trouvent une réponse à leur(s) question(s). Nous leur fournissons, à cet effet, les adresses et contacts, les conseils utiles ou les documents adéquats.

Au niveau de la communication, entre autre outil d'information et de promotion, le Miroir des cultures apporte à la connaissance du public les informations des associations membres dans une rubrique à leur intention. Ces informations peuvent être également disponibles sur l'agenda (www.ccenghien.be) du site internet du Centre culturel à la condition que les associations intéressées s'y inscrivent. Une fois fait, chacun a alors la possibilité d'y mettre toutes les informations qu'il souhaite dans la mesure où celles-ci sont en conformité avec l'objet du site à vocation socioculturelle. Les informations répertoriées sont ensuite régulièrement transférées via une newsletter à la liste de nos contacts.

Il faut pourtant constater que l'objectif de faire de cet agenda un lieu de centralisation de l'information culturelle sur Enghien, complet et fiable, n'est pas atteint du tout. En effet, malgré une sensibilisation régulière à propos de l'objet du site et sur les modalités d'utilisation, très peu d'association encode leurs activités. Il semblerait que la plupart des responsables se sentent très vite dépassés, non pas par rapport à la difficulté de la tâche, mais rapport au fait de devoir simplement s'y atteler et d'assurer ensuite le suivi. D'autres encore, n'en voient simplement pas l'intérêt. Malgré cet échec, nous n'avons pas encore pris la décision de fermer le site.



Par ailleurs, il est encore possible pour les associations membres du CCE d'utiliser gratuitement pour leurs activités de réunion ou de conférence l'annexe ainsi que plus ponctuellement le rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, dans la mesure où ces locaux sont libres d'occupation. Ce local, comme déjà expliqué, a toutefois ses limites et ne peut malheureusement remédier à toutes les demandes.

Enfin, l'accès aux matériels techniques (projecteur multimédia, graduateur, table de lumières éclairages, pieds, ponts, rallonges...) que possède le Centre culturel est toujours possible pour les associations membres selon le règlement en usage (versement d'une caution de 100 € et d'un forfait de 10 € par matériel loué) ce dans la mesure également de leur disponibilité.

Au niveau du développement des collaborations, celles-ci s'établissent non seulement sur le plan régional (concertation des centres culturels du Pays Vert) mais aussi et surtout avec les associations, les écoles, les individus ou d'autres opérateurs porteurs de projets sur le plan local ceci afin d'asseoir durablement l'action du Centre culturel sur la commune. Ces collaborations ou partenariats peuvent ainsi prendre des formes multiples et peuvent naturellement s'articuler sur des modalités diverses en fonction du type de demande et des souhaits et exigences de chacun. Ces collaborations

ou partenariats s'exercent généralement dans le cadre de projets en lien avec l'éducation permanente, les expositions mais aussi au niveau d'activités de création ou encore sur le plan de la diffusion.

Parmi les collaborations cette année, notons pour celles qui n'ont pas encore été citées : le « **Ciné-club des résistances** » organisé par le PAC d'Enghien, « **je lis dans ma commune** », en partenariat avec la Bibliothèque d'Enghien avec qui les collaborations se multiplieront dans un avenir proche, « **Place aux enfants** » avec le service social et extrascolaire de la Ville, « **la Nuit des croquants** » et l'exposition des « **100 ans du Château** » organisée par l'Office du Tourisme, l'exposition de photos « **Brèves rencontres** » de Michel Everaert, « **le jardin partagé** » (réalisation et installation d'un panneau d'information) dans le cadre du projet des incroyables comestibles orchestré conjointement avec le Cercle horticole ou encore le « **Festival des Rêves et des Valises** » qui a malheureusement dû être annulé car en concurrence avec la Foire des jardins dans le Parc d'Enghien.

Les Semeurs de Rêves, la troupe de comédiens du Centre culturel a également été sollicitée à plusieurs reprises pour des animations de rue et notamment dans le cadre du **Festival La Semo**, pour la création d'une **Balade contée à Ath** organisée lors de Festivités de fin d'année par le Centre des Arts de la Rue ou lors de **la chasse au trésor de Villers-la-Ville**.



#### 5.1.9. Perspectives

A l'heure de clôturer ce rapport, peut-on encore être serein et positif pour l'avenir du Centre culturel en particulier et du secteur culturel en général ? Le report des moyens supplémentaires pour les petites structures comme la nôtre promis par la mise en place du nouveau décret est tombé comme une chape de plomb sur tout notre secteur

## 5.2 Projet d'activités 2015

### Spectacles :

#### S.31 janvier à 20h

##### Impro

En ce début d'année, L'Association des Valises Improvisées vous convie à venir participer à 2 rencontres d'improvisation qui réunira tout d'abord les équipes de jeunes pour un match entre les implozifs et les impro.be, puis les Mozatouvas que nous retrouverons contre une équipe invitée surprise. Encore des défis, des surprises et du rire en perspective lors de cette soirée totalement improvisée.

#### S. 21 février 2015 à 20h30

##### De Patrick Spadrille

Avec Anneka Leboutte et Patrick Spadrille

Mise en scène de Daniel Donies

<http://www.elleetlui-lespectacle.be>

« *Un voyage dans l'univers singulier de deux êtres aux approches plurielles ?* »

Dans notre civilisation occidentale, en quelques dizaines d'années les rôles de l'homme et de la femme ont radicalement changé. Ce qui fut initié par un besoin légitime d'égalité des sexes s'est peu à peu transformé en pertes de repères...

Jusqu'où peut-on aller pour raviver la passion ? Peut-on avoir des rapports sexuels entre amis ? Pourriez-vous devenir un homme entretenu ? Avez-vous déjà envisagé de vivre un couple libre ? Y a-t-il une vie après l'amour ?... Autant de questions posées sans y apporter ni réponse définitive ni jugement.

« Elle et Lui » dresse un état des lieux des relations entre hommes et femmes dans notre millénaire débutant. Séduction, sexualité, amitié, amour, ambiguïté, déception, romantisme,... sont passés en revue à travers 12 scènes tantôt drôles, tantôt dramatiques que vous avez peut-être déjà vécues. 12 tranches de vie jouées remarquablement par Patrick Spadrille et Anneka Leboutte qui déambulent dans un univers coloré d'une palette riche d'émotions.

#### V. 27 février 2015 à 20h30

##### Amours amères et douces vengeance

##### Par Les conteurs sur le Pont asbl

avec Hélène Stevens, Guy Kotovitch et Pierre De Landes

<http://www.lesconteurssurlepont.be>

Dans ce spectacle en contre-pied de la Saint Valentin, nos conteurs sur le Pont vous livreront divers récits issus des contes traditionnels ou d'adaptation de nouvelles, racontant les vengeance des femmes après la rupture par leur homme de l'engagement de fidélité. Nos trois conteurs veilleront aussi à installer au fil du spectacle des histoires d'amours « réussies » ... pour que tout ne soit pas trop noir.

#### S. 14 mars à 20h30

##### Mimi-les-Pinsons

##### *quatuor à cordes vocales & burlesques*

Avec Vincent Leclercq, Gaëlle de Crombrugge, Jean Christophe Lefèvre et Anne van K.

Mise en scène : Francy Begasse

**<http://www.youtube.com/watch?v=GnS9FCg8vzA>**

Notre quatuor vous propose 70 minutes de chansons qui nous replongent dans le passé, avec accords sur le fil, envolées surréalistes, chutes inattendues et gags à l'infini... sous la forme d'un vrai juke box a cappella pour un cabaret carrément barré !

Regardez-les droit dans les oreilles, ce quatuor poussera loin la chansonnette !

Et si vous ne voulez pas vous réjouir, passez votre chemin !

Production : Compagnie du Tarmac avec le soutien de la Vénerie, du centre Culturel de Rixensart, de la Roseraie, de l'Espace Catastrophe & de Latitude 50°/pôle arts du cirque & de la rue ainsi que l'appui logistique des Ateliers de la Lune Noire et KréaZot CirKuZ.

**S. 21 mars à 19h**

**Impro**

**" La Boule à Facettes"**

**Au Centre culturel**

Ce concept-spectacle improvisé par les Mozatouvas d'Enghien est devenu maintenant un événement incontournable au Centre culturel et dans le milieu de l'impro. Quoi ? Vous ne connaissez pas encore ce spectacle ? Un journal avant-gardiste et légèrement décalé qui n'a que quelques heures pour clôturer son prochain numéro avec le public. Après les années 30, les années 60, la belle époque et les années 80 c'est aux alentours du 31 décembre 1999 que "les Mozatouvas" emmèneront cette fois le public ce dans un décor spécialement conçu pour l'événement et une ambiance en accord avec l'époque choisie...

Et... comme il se doit, en première partie de soirée, place aux jeunes qui se présenteront au public avec témérité et improviseront quelques histoires de derrière les fagots...

**Samedi 18 avril (19h30) et dimanche 19 avril (15h) 2015**

**Festival théâtral**

**« Le Printemps des Ados »**

**Un Festival de brèves théâtrales**

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme, avec la participation des Centres culturels voisins et de l'ASBL « 2 ou 3 petites choses »

*Le Printemps des ados* c'est, tout d'abord, donner la possibilité à des jeunes de 12 à 18 ans de vivre une expérience collective et créative qui vise à les sensibiliser aux techniques et aux œuvres théâtrales contemporaines mais c'est aussi leur permettre d'accéder à l'émancipation en acquérant un esprit critique qui donne tout son sens à ce projet à dimension citoyenne.

Par ailleurs, le Festival c'est aussi un moment choisi pour mettre en avant le travail et la production des ateliers de théâtre de la région et d'ailleurs et pour le public qui soutient la démarche de découvrir plusieurs spectacles de belle qualité sous la forme de courtes pièces d'environ 30 minutes.

**les vendredi 22 (20h30), samedi 23 (20h30), dimanche 25 mai (15h) 2015**

**Création théâtrale**

**par Les Semeurs de Rêves**

**Mise en scène Bernadette Mouzon - Mise en lumières Denis Pilette**

A chaque début de saison, les Semeurs de Rêves qui composent la troupe du Centre culturel, se mettent en atelier afin de créer une nouvelle pièce sous la direction de B. Mouzon, comédienne professionnelle garante d'un travail de qualité. Comédie burlesque ou drame, les pièces jouées jusqu'à présent traitaient

toutes de sujets de société. A leur répertoire, nous pouvons citer notamment *Le Dragon, Deux tickets pour le Paradis, Fantaisies potagères et microcosmiques, C4* et enfin *Tout est normal, tout est parfait*.

### **Le 15 août 2015 dès 15h00**

**Balades contées** - 10<sup>ème</sup> édition

**Par Les Semeurs de Rêves - Scénarion et mise en scène Christine Ergo**

**Costumes Les Tailleurs de Rêve - Sur une idée du Conseil culturel**

**Avec le soutien d'Hainaut Tourisme**

Laissez-vous emmener aux pays de l'imaginaire et des histoires contées pendant 2h30 par plus de 60 comédiens qui vous feront vivre une aventure originale et palpitante !

Sachez-le, 6 fois les grilles s'ouvriront pour un voyage féerique entre chien et loup au sein du merveilleux Parc d'Enghien, pas une de plus. En attendant le grand départ, l'Orée de la Forêt des Secrets vous accueillera avec ses artistes de rue, ses conteurs, ses nombreuses animations et l'incontournable taverne où il fera bon se sustenter.

### **Un spectacle et des stages**

Vous voulez participer à l'aventure des Balades contées, des stages de conte et de théâtre sont organisés l'été selon des formules adaptées.

Si vous voulez endosser le rôle du conteur, nous vous proposons d'acquérir les techniques de base puis de passer à l'écriture et à l'oralité.

Si vous voulez devenir acteur en vous plongeant dans la peau d'un personnage, le stage de théâtre s'adresse à vous tout particulièrement...

### **Du 24 au 26 septembre**

**L'impro world tour - 8ème édition.**

**Au Centre culturel**

"Pour bien démarrer la saison culturelle, L'Association des Valises Improvisées vous propose de prendre LAVI du bon côté de manière fugace pendant 3 jours de spectacles improvisés.

Un festival international de théâtre improvisé s'est implanté à Enghien voilà déjà 8 ans. Celui-ci vous a ainsi permis de découvrir cette technique artistique, d'apprécier des artistes venus de tous les horizons du monde - ou presque, de soutenir des joueurs en herbe ou encore d'applaudir leurs performances hors normes. Quoiqu'il en soit et quelques soient vos raisons, vous avez raison de venir au Centre culturel, partenaire privilégié de la Petite Valise aux Rêves pour ce Festival.

Cette année, une grande place sera réservée pour les spectacles/concepts avec, bien évidemment, au programme "les Mozatouvas" d'Enghien représentant la Belgique, le Luxembourg représentant...heu... le Luxembourg et une composition d'équipes toute spéciale pour l'occasion de joueurs d'exception venus d'un peu partout (Suisse, France, Belgique)

Comme de coutume, les équipes des Implozifs (Enghien); des SensaSilly (Silly), des Yakajouter (Enghien) et des Improlixes (Leuze-en-Hainaut) assureront les premières parties de chaque soirée, le tout accompagné par de talentueux musiciens.

Vous ne connaissez pas l'improvisation ? Ce festival est l'occasion de la découvrir. Retrouvez également toutes les infos pratiques, les équipes, le programme,... sur le site dédié à l'événement : <http://www.improworldtour.be> ou sur Facebook de L'Association des Valises Improvisées.

**Le 10 octobre 2016 à 20h30**  
**L'Humoriste Anonyme**  
**Humour**  
**au Centre culturel d'Enghien**  
**Par Mathieu Debaty**

"L'Humoriste Anonyme" est un spectacle d'un style nouveau qui pousse les clichés contemporains jusqu'à l'absurde en déconstruisant les codes habituels du seul en scène. Les thèmes abordés sont la démythification du Stand up, le "fanatisme", le métier de comédien à travers les "Acteurs Anonymes", la mort du romantisme qui n'est plus qu'un spectre, un artifice à peine dévoilé à des seules fins sexuelles ; les médias à travers le come-back raté de Tintin et, enfin, une réflexion sur la mort. Ici, c'est le Personnage de la Mort qui est en crise.

Un seul en scène totalement surréaliste dans lequel l'absurde prend le pouvoir, dans un monde où le sens fait loi.

« L'Humoriste Anonyme » est un spectacle d'un style nouveau qui pousse les clichés contemporains jusqu'à l'absurde en déconstruisant les codes habituels du seul en scène.

**Samedi 24 octobre à 20h00**  
**« Nourrir l'Humanité c'est un métier »**  
**Prix de la critique 2014 catégorie Meilleure découverte**  
**Théâtre documentaire**  
**Eglise de Labiau (Enghien)**  
**Conception, écriture et interprétation Charles Culot et Valérie Gimenez - Ecriture et mise en scène Alexis Garcia - Conseiller artistique Jos Verbist - Assistanat mise en scène Camille Grange - Costumes et accessoires Annabelle Locks**  
**Une production de la Compagnie Art & tça**  
**<http://www.artetca.com/>**

Ce spectacle s'inscrit dans un projet de collaboration des Centres culturels d'Enghien et de Silly, de partenaires locaux, d'associations et de mouvements citoyens qui s'engagent en vue d'aboutir à un changement de société.

Pépliscité par la presse, « Nourrir l'Humanité c'est un métier » porte toute notre attention sur la problématique du déclin de l'agriculture familiale au profit de l'agriculture intensive. Créé sur base de témoignages recueillis dans plus d'une trentaine de familles d'agriculteurs de nos contrées et qui confère toute son humanité au propos, le spectacle relate une réalité qui ne vous laissera certainement pas indemne...

La Cie Art & tça qui milite pour une valorisation de notre agriculture et une conscientisation des esprits sur un métier oublié de notre société et pourtant indispensable propose aussi au public, après le spectacle, un moment d'échanges, de réflexions et de rencontres.

Partenaires : Centre culturel de Silly, Labiau en Fête, Les Amitiés marcquoises – section nature, Oxfam, Terre en vue, Soignies en transition, Enghien Environnement, Cercle Horticole d'Enghien, Slow Food Silly

**Samedi 14 novembre à 20h30**  
**Gainsbourg confidentiel**  
**Café-concert par R. Gotto et K. Pluchart**  
**Au Centre culturel d'Enghien**

Un concert pour deux voix, un piano, une guitare et l'aura de Gainsbourg qui plane sur ce duo masculin et féminin ...

Une façon de (re)découvrir tout en intimité un répertoire parfois méconnu du grand Serge, de ses années jazz (1958) à ses années pop (années 60) et ses textes cyniques et merveilleux ainsi que ses

musiques d'avant-garde pour la chanson française de l'époque qui vibrent encore aujourd'hui. Mais aussi des chansons connues de ce grand amoureux des femmes...

Prévente : 10€ - 8€ (membre, -26 ans, +65 ans, demandeur d'emploi et prof) – 1,25€ art27

**Le 5 décembre 2016 à 15h**

**« Nanukuluk, l'enfant sauvage »**

**Spectacle jeune public à partir de 8 ans**

**Au Centre culturel d'Enghien**

**Par Mélancolie Motte**

**Mise en Scène : Alberto Garcia Sanchez**

**Création lumière et technique : Jocelyn Asciak**

**Librement inspiré du film « L'Enfant qui voulait être un ours » de Jannik Hastrup**

On raconte que ce jour-là, dans le Nord du Grand Nord, un adolescent a fait un tour sur lui-même, et il a fait le tour du monde. Le tour du monde des humains pour entrer dans le sien. Ce jour-là, un enfant est devenu un ours !

Mélancolie Motte raconte avec émotion la belle histoire d'un enfant sauvage déchiré entre le monde animal et humain. Dans un style épuré qui se met entièrement au service de l'intensité de l'histoire, l'artiste nous captive et nous emmène avec force et beauté dans une quête initiatique : trouver le chemin d'être ce que l'on est et prendre la liberté de le suivre.

Mélancolie Motte raconte avec émotion la belle histoire d'un enfant sauvage déchiré entre le monde animal et humain. Dans un style épuré, elle nous captive et nous emmène avec force et beauté dans une quête initiatique : trouver la liberté d'être ce que l'on veut être.

**Le 12 décembre 2016 à 20h30**

**Bouteilles aan zee**

**au Centre culturel d'Enghien**

**Contes et récits en musique autour de l'amour, d'une petite bière et de l'estacade d'Oostende**

**Un spectacle de et par Amandine Orban de Xivry & Martin Kersten**

**Tout public dès 12 ans – Durée 1h10**

**Ecriture / Conte Amandine Orban de Xivry - Création sonore Martin Kersten - Mise en**

**scène Hélène Pirenne - Création lumières Dominique Maertens - Scénographie Louise**

**Decoster - Regard sur la dramaturgie Christine Horman - Accompagnements artistiques**

**Myriam Mallié et Catherine Pierloz - Illustration / Graphisme Fabienne Loodts**

**<http://www.amandineorban.com/>**

« Pendant toute une période, j'ai jeté des bouteilles à la mer depuis l'estacade d'Ostende, des bouteilles avec des histoires dedans. De là est né le spectacle

Bouteilles Aan Zee...» Amandine Orban de Xivry nous dévoile son univers singulier, tragique, comique, décalé, poétique ou tendre, à la frontière entre réel et imaginaire. Ces récits de création mis en sons et en musique, nous restitue une tranche de nuit passée dans un bar ostendais dont on ressort avec l'illusion d'un voyage... Bouteilles Aan Zee, c'est beau, c'est fort en émotion, c'est tout cela et bien plus encore.

## Ciné-club

**Mercredi 14 janvier 2015**

**L'histoire du petit Paolo (dès 3 ans)**

Film d'animation réalisé par Nicolas LIGUORI, Vincent BIERREWAERTS, Cécilia MARREIROS MARUM, Hugo FRASSETTO et Arnaud DEMUYNCK, 2012, France-Belgique, 59'

**Mercredi 4 mars 2015**

**La sorcière dans les airs – (dès 3 ans)**

Film d'animation réalisé par Max Lang et Jan Lachauer, 2013, GB, 50'

**Mercredi 1er avril 2015**

**Minuscule - La vallée des fourmis perdues (dès 6 ans)**

Film d'animation réalisé par Thomas SZABO et Hélène GIRAUD, 2014, France, 89'

**Mercredi 6 mai 2015 :**

**Le parfum de la carotte – (dès 3 ans)**

Film d'animation réalisé par Rémi Durin, Arnaud Demuyneck, 2014, France, 27'

+ 3 courts métrages de Pascale Hecquet, d'Anne Viel et de Marjorie Caup, 17'

## Ciné-club jeunes et animations lectures

Animations lectures gratuites organisée par la Bibliothèque d'Enghien le mercredi sur réservation - nombre de places limité.

Bibliothèque d'Enghien rue d'Hérinnes, 13 - 02/395.60.88

Le Centre culturel vous propose d'aller à la découverte d'un programme varié de films d'animations de qualité provenant du monde entier pour les plus jeunes de 3 à ...

Suite aux films d'animation projetés au Centre culturel, la Bibliothèque communale organise des séances de lecture animée, le mercredi qui suit, suivant le même thème.

### Au programme :

**14 octobre**

**Pat et Mat**

**5 courts-métrages réalisé par Marek Beneš, Tchèque, 2014, 40'. Dès 3 ans**

Pat et Mat sont deux amis inséparables qui partagent une passion commune pour le bricolage. Tous deux déploient toute leur énergie et surtout leur imagination pour cela : mais attention aux nombreux rebondissements et cascades !

**21 octobre de 14h30 à 16h**

**Animation lecture dès 3 ans**

« A deux, on s'amuse mieux ». Histoires d'amitié à 2 voix.

Atelier créatif « tandem » suite à la séance de lecture (un petit accompagné d'un adulte ou un plus grand)

A la Bibliothèque de Petit-Enghien

**18 novembre**

**Frankenweenie**

**Réalisé par Tim Burton, EU, 2012, 87'. Dès 10 ans**

Après la mort soudaine de Sparky, son chien adoré, le jeune Victor fait appel au pouvoir de la science afin de ramener à la vie celui qui était aussi son meilleur ami. Il lui apporte au passage quelques modifications de son cru...

**21 novembre de 14h30 à 16h**

**Dès 9 ans**

« Les amis de Frankenweenie ». Petites lectures macabres

**Atelier créatif Frankenweenie suite à la séance de lecture**

Au Centre culturel

## **9 décembre**

### **Les merveilleux contes de la neige**

**Réalisé par Hilary Audus, GB, 2014, 50'. Dès 3 ans**

Un programme de deux films d'animation, l'Ours et le Bonhomme de neige et le petit chien, adaptés de l'œuvre de Raymond Briggs.

**16 décembre de 14h30 à 16h**

**Dès 3 ans**

**« Histoires d'hiver » (ours polaire, bonhomme de neige, pingouins et Cie)**

Animation jeux « Jouons avec les animaux de la banquise » par la Ludothèque de la Ligue des familles suite à la séance de lecture

A la Bibliothèque d'Enghien

## **Ciné-débat Engagé**

En collaboration avec le PAC Enghien

19h

## **Janvier**

### **Des canaris dans la mine**

Coup de grisou sur nos droits, notre santé, nos vies, l'avenir de nos enfants, sur les peuples et la démocratie.

## **Mars**

### **Super Trash**

Caméra plongée dans l'univers d'une décharge à ciel ouvert où va vivre quelque temps le réalisateur (Martin Espósito), le temps d'écrire un journal...

## **Avril**

### **Dallas Buyers Club (fiction)**

1986 : un type de 35 ans (Matthew MCCONAUGHEY) attrape le sida. Révolté par l'impuissance du corps médical, il bataille contre les laboratoires et les autorités fédérales, pour sa propre survie...La puissance des lobbies pharmaceutiques.

## **Juin**

### **Inequality for all**

Robert Reich (professeur d'économie à Berkeley et secrétaire d'état au travail dans l'équipe de Bill Clinton) explique pourquoi la croissance incessante des inégalités aux États-Unis depuis la fin des années 70 met en danger la démocratie et la république.

## **Expositions**

**Du 20 novembre au 20 décembre**

**cCharlotte Meert – Philippe Ghysens**

**Illustration pour la jeunesse**

<http://charlottemeert.be/>

<http://curtis.jimdo.com/>

Le Centre culturel et la Bibliothèque communale s'associent pour vous présenter une exposition d'une jeune illustratrice et auteure de BD, cCharlotte Meert et d'un illustrateur et caricaturiste du cru, Philippe Ghysens alias Curtis. Vous pourrez découvrir au Centre culturel, les planches originales d'illustrations pour la jeunesse qui ont été publiés dans des livres scolaires ou des magazines mais également des projets plus personnels de cCharlotte Meert ainsi que des projets à l'état de maquette et des planches originales d'ouvrages pour la jeunesse dessinées par Philippe Ghysens en étroite collaboration avec Joëlle Denys, auteure des histoires. A la Bibliothèque, cCharlotte Meert présentera les planches originales de l'album « QUELLE CHAtastrophe » (Maureen Dor/Charlotte Meert/Éditions Clochette/Coll. Zygomots/2013) et proposera deux ateliers créatifs « Aquarellons CHAtastrophe avec CHArlotte » qui vous plongeront dans son univers.

### **Expo au Centre culturel**

Espace Orcadre 7, rue Montgomery  
Du mardi au vendredi de 10 à 17h30  
Les samedis de 14 à 18h  
Vernissage le jeudi 19 novembre à 19h30  
Dévernissage et dédicace le 20 décembre à 11h

### **Exposition Bibliothèque communale**

Rue d'Hérinnes, 13 - Enghien  
Lundi de 13 à 17h  
Mardi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h  
Mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi de 9 à 12h  
Samedi de 14 à 18h00  
Animations « Aquarellons CHATastrophe avec CHARlotte »  
Bibliothèque communale  
Les samedis 21 novembre et 12 décembre de 14h00 à 15h30 et de 16h00 à 17h30  
Âge : de 8 à 88 ans et plus  
Sur réservation : nombre de places limité – 02/395.60.88  
Coût : 3 euros

## **Conférences**

### **Conférences Roma asbl**

Organisée par l'asbl Roma avec la collaboration du Centre culturel

### **Samedi 11 octobre - 15h**

#### **Séance inaugurale consacrée à « La Syrie à travers les âges »**

Courtes conférences d'environ 20-30 min. chacune, entrecoupées de pauses pour les questions/dialogues et la détente

Sébastien Polet : Introduction

Carine Mahy : Ebla et Mari : la Syrie du III<sup>e</sup> millénaire av. n. ère

Sébastien Polet : Les joyaux de la Syrie à l'époque grecque

Carine Mahy : la Syrie romaine : foyer culturel de l'Empire

Perrine Pilette : Les Syriques

Perrine Pilette : Damas au Moyen-âge

Carine Mahy : Etat des lieux du patrimoine syrien après 4 ans de guerre

### **Mardi 17 novembre à 20h**

#### **"Rome, l'Arabie et l'Inde : échanges en Mer Rouge et dans l'Océan Indien dans l'Antiquité"**

**Par Carine Mahy**

## **Collaborations**

### **11, 12, 13 juillet**

#### **La Semo**

LaSemo, c'est quoi ?

Plonge-toi dans la légende de LaSemo! Découvre ce lieu hors du temps où il est difficile de savoir où donner de la tête tant le choix est grand. Au programme, des concerts de musique sur une grande scène ou plus intimistes, des spectacles d'humour, théâtre, cirque, art de rue ou même des contes, un choix d'artisans gastronomiques variés, surprenants et surtout délicieux, des endroits dédiés au bien-être ou des ateliers permettant de découvrir une technique ou un artisan, des associations présentes pour te sensibiliser, des jeux en bois, jeux de société et autres manèges forains et même un cinéma proposant une programmation de courts métrages!

**Le dimanche 25 octobre prochain de 10h00 à 18h00**  
**Fête de la pomme et du miel**  
**Dans le parc d'Enghien**

A l'automne, les pommiers de nos vergers craquent sous le poids de fruits rouges, jaunes, verts... tandis que le miel récolté durant l'été offre ses saveurs subtiles pour mieux nous préparer à l'hiver.

L'association Enghien Environnement célèbre ces deux produits du terroir, le dimanche 25 octobre prochain de 10h00 à 18h00, dans le parc d'Enghien, avec la collaboration des autorités communales.

L'objectif de cette fête est triple :

- Environnemental, par la sensibilisation à l'importance de la biodiversité, notamment pour le cycle de vie des abeilles et des insectes pollinisateurs ;
- Social, par l'organisation d'un événement familial, convivial et gratuit.
- Economique, par la mise en valeur d'artisans locaux qui déclinent la pomme et/ou le miel en une gamme irrésistible de produits de bouche : jus, vins, bières, pâtisseries, potages, salades, etc. ;

Programme provisoire :

Pressage artisanal de pommes.

Collecte de pommes auprès des visiteurs pour leur transformation en jus et leur conditionnement en cubis. (A retirer dans la semaine qui suit à l'Office du Tourisme.)

Stands commerciaux : apiculteurs et producteurs de pommes.

Stands des associations participantes.

Stands scientifiques : Isabelle Coppée pour la Société Royale d'Entomologie; Collection de pommes du Centre wallon de Recherche agronomiques (Gembloux).

Stand de livres par Nature et Progrès

Démonstration de construction d'une ruche Warré par Walter Palante.

Exposition de peinture (Dirck Vonck) et de photographie (Hugo Van der Vennet).

Conférences dans le petit auditorium : Isabelle Coppée, Dirk Vonck, etc.

Contes et activités pour les enfants.

La Fête est de la Ville d'Enghien (Alexis Cambier 02 397 10 20).

Partenaires locaux : le Centre d'Initiation à l'Environnement, le Service Environnement de la Ville d'Enghien, la Section Nature des Amitiés Marcquoises, le Cercle Horticole d'Enghien.

**Vendredi 31 octobre - Entrée entre 18h et 20h**  
**Nuit des croquants**

**Les Croquants s'invitent au parc d'Enghien...**

Un événement organisé par l'Office du Tourisme de la Ville d'Enghien, en collaboration avec le Centre Culturel d'Enghien

Pour la première fois, ce jeudi 31 octobre, petits et grands pourront participer gratuitement à la nuit des Croquants dans le parc d'Enghien. Allées, crypte, souterrain ... seront envahis par des personnages inquiétants et mystérieux qui provoqueront sans nul doute quelques frissons.

Organisée conjointement par la Halte du Miroir et la ville d'Enghien, cette promenade sera animée par les Semeurs de Rêves, compagnie théâtrale bien connue dans la région, exceptionnellement soutenue par les Tailleurs de Rêve qui délaisseront leur machine à coudre pour la soirée afin d'ajouter leur brin de mystère au parcours.

Une séance de grimage sera proposée à partir de 18h, tandis que les départs de cette marche nocturne auront lieu entre 19h et Prévoyez de bonnes chaussures ainsi qu'une lampe de poche et surtout, n'hésitez pas à venir costumés.

Petite restauration et boissons chaudes seront prévues à l'arrivée pour vous remettre de vos émotions. En effet, après cette expérience, vous ne verrez plus le parc de la même façon.

Une porte s'ouvre entre deux mondes : l'Autre monde et le nôtre. En cette soirée, mystérieuse, étrange et magique, les défunts rencontrent les vivants en une réunion extravagante...

Mais, attention, les Croquants ont eux aussi franchi la porte en quête de lumière, et d'énergie, celle des défunts coincés dans le monde souterrain ou mieux, l'énergie des vivants, votre énergie...

### **Le vendredi 6 novembre 2015 à 20 h**

#### **Conférence**

**« Anthropocène... puisque je vous dis qu'on a changé d'époque »**

**Par Guillaume Lohest**

**Organisée par Enghien Environnement en partenariat avec le Centre Culturel d'Enghien**

Guillaume Lohest est un des premiers journalistes de chez nous qui s'intéresse à l'impact de l'homme sur les grands cycles géologiques et climatiques. Pour lui, le concept d'anthropocène recouvre « l'histoire d'une mutation sans précédent de la relation entre l'Homme et la planète ». Il s'agit en fait d'une nouvelle ère géologique marquée par l'influence prépondérante de l'être humain sur les grands cycles biogéochimiques et la sortie d'une période de stabilité du climat sur terre.

Le leitmotiv de cette conférence, c'est la nécessité et l'urgence d'une prise de conscience aussi large que possible.

### **Ateliers**

Ateliers et Stages du Centre culturel d'Enghien

Infos et inscriptions :

Christine Ergo

Animatrice coordinatrice ateliers et stages théâtre et conte

02/396 37 87

cc.enchien.secretariat@skynet.be

#### **Théâtre**

**Congé de Pâques - du 13 au 17 avril 2015 de 9h à 16h**

Pour qui : Les Graines de Semeurs de Rêves - 8 à 11 ans

Sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, les enfants deviennent les acteurs d'un spectacle original présenté le vendredi.

Animateur : Gregg Brotcorne (ASBL La petite Valise aux rêves)

Tarif : 55€ + 6€ carte de membre

**Ateliers Théâtre « Graines de Semeurs de Rêves »**

**Quand : le mardi de 16h à 17h30**

Animateur : Gregg Brotcorne

Sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, les enfants deviennent les acteurs d'un spectacle original...

#### **Ateliers du vendredi et samedi**

**Les Semeurs de Rêves de 12 à 18 ans**

Deux ateliers sont organisés dans le but de présenter un spectacle de 30 minutes dans le cadre du Festival de théâtre « Scène aux Ados » organisé par le Centre culturel les 23 et 24 avril 2016

- **Atelier du Vendredi**

Quand : vendredi de 17 à 19h30 + stage du 4 au 8 avril 2015 (10h à 16h)

Rentrée : 2 octobre

Animateur : Denis Pilette

● **Atelier du Samedi**

Quand : samedi de 14 à 18h + stage du 4 au 8 avril 2015 (10h à 16h)

Rentrée : 3 octobre

Animatrices : Laetitia Hainaut et Christine Ergo

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Tarif par atelier, stage compris : 100€/année + 6€ carte de membre

**Les Semeurs de Rêves de plus de 18 ans**

**Quand : généralement le dimanche de 14 à 18h**

Création et présentation d'une pièce en public les v.21, s.22, d.23 mai 2015

Calendrier des répétitions sur demande

Mise en scène : Bernadette Mouzon

Tarif : 50€/année + 6€ carte de membre

## **Stages**

### **Stage Théâtre 8-11 ans**

**Du 4 au 8 avril 2016**

"Petit défaut de perfection"

Dans un monde aseptisé, froid et sans aucune forme d'émotion, tout doit être parfait. absolument tout. Ou presque !

Sur base de techniques pluridisciplinaires (mime, improvisation, mouvement corporel, clown) les enfants créeront collectivement un spectacle décapant qui sera présenté en fin de stage.

Animateur : Gregg Brotcorne

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

De 9h à 16h

55€ + 6€ de carte de membre

### **Stages Balades Contées 2016**

Stage Conte - Juin-juillet

Stage Théâtre - Août

Stage Conte + théâtre - Juin-juillet-août

Stage Théâtre 8 à 11 ans - Août

## **Loisirs actifs**

### **Atelier Bande-dessinée**

Animateur : Patrick Mombili

Un atelier de dessin et de BD donné par Patrick Mombili, dessinateur de BD professionnel.

Pour qui : à partir de 7 ans, ados et adultes

Quand : les mercredis toute l'année, sauf vacances scolaires.

de 14h30 à 16h dès 7 ans et de 16h à 18h, ados et adultes.

Reprise de l'atelier : le mercredi 16 septembre

Prix : 5€/séance

+ 6€ de carte de membre du CCE

### **Atelier impro**

Animateur : Gregg Brotcorne

Les joies de l'improvisation pour tous : créativité, personnage, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes...

Pour qui : À partir de 10 ans

**Atelier djembé**

Animateur : David Manderlier

Des cours de djembé pendant l'année scolaire sans aucun pré-requis nécessaire.

Quand : le mercredi de 18h30 à 20h00.

**Atelier Bonzaï**

Animateur : Joseph Bernard - Philippe Robert

Toute la science du bonzaï pour les expérimentés ou non.

Un dimanche par mois de 9h à 18h.

Prochaines dates : 7/09 – 12/10 – 2/11 – 9/11 – 14/12

**Rencontre Couture au Centre Culturel d'Enghien**

Rejoignez-nous le vendredi entre 10h et 17h

Coudre ensemble et partager son savoir-faire. Amener vos projets ou vos rafistolages. Tout ce que vous avez toujours voulu entreprendre et n'avez jamais pris le temps de réaliser.

**Nouvelle association et atelier du CCE**

**Patchwork club Tea-time**

Groupe d'échange de connaissances

Quand : les jeudis

## 6. Bilan, comptes et budget

### 6.1. Comptes et bilan 2014

#### 6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats

##### 6.1.1.1. Dépôt des comptes 2014 au greffe du Tribunal du commerce



TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONS  
ET DE CHARLEROI, DIVISION MONS  
RUE DES DROITS DE L'HOMME, 1  
7000 - MONS

Mons, le 09 Avril 2014

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL  
Rue Montgomery 7  
7850 ENGHIEU

#### CERTIFICAT

Le soussigné, Benoît DELMOITIE, Greffier en Chef honoraire du Tribunal de Commerce de Mons et de Charleroi, division Mons, atteste que :

L'A.S.B.L. : **CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN**

Ayant son siège social à : **Rue Montgomery**  
**7850 ENGHIEU**

n° BCE : **0851.162.627**

n° dossier : **4400**  
**(Références à rappeler lors de vos prochains envois)**

a déposé les pièces suivantes :

- Bilan 2013

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré.

Pour Le Greffier en Chef hon.

BCI

**Si, et seulement si**, vos comptes annuels ont été déposés suite à une demande du Parquet du Procureur du Roi de Mons, merci de prendre connaissance de la lettre annexée. Si ce n'est pas le cas, ne tenez pas compte de cet encadré, ni de l'annexe.

Le service est accessible du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00  
i e 68dl6eme@6 ae7 a: 77le87 7e fdl6 98l@b19 dleme@6 9d8 b: 588le8 fdl6 0t u/vs.p1.vv  
Pour les renseignements 8d9lae7: ☎: 0t u/vs.p1.v1 (7: bl2627) 0t u/vs.p1.vé (d7cl)  
j mdll06bm: @7.89 m.d7c ln E576fg: 3.ce

**6.1.1.2. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements**

Centre Culturel d'Enghien		Page : 1	
Rue Montgomery, 7 BE-7850 Enghien BE		<b>Bilan interne Exercice 2014</b>	
EUR		27/02/2015 - 17:36	
		01/01/2014 - 31/12/2014	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		20/28	<b>1.792,40</b>
<b>III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)</b>		22/27	<b>1.792,40</b>
C. Mobilier et matériel roulant		24	1.792,40
240000 MOBILIER ET MATERIEL			15.239,11
240900 AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER			(13.446,71)
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>65.575,67</b>
<b>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>558,10</b>
A. Stocks		30/36	558,10
300000 APPROV. - MAT PREM./ VAL. D'ACQ.			558,10
<b>VII. Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>16.756,00</b>
A. Créances commerciales		40	16.756,00
400000 CLIENTS			2.502,29
404000 PRODUITS A RECEVOIR			14.253,71
<b>VIII. Placements de trésorerie (ann. II)</b>		50/53	<b>73,50</b>
500000 ACTIONS PROPRES			73,50
<b>IX. Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>47.879,33</b>
550000 COMPTE A VUE			2.996,93
550100 LIVRET VERT			43.761,00
550200 COMPTE PAYPAL			203,74
570000 CAISSES - ESPECES			917,66
<b>X. Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>308,74</b>
491000 PRODUITS ACQUIS			308,74
<b>Montant total de l'actif</b>			<b>67.368,07</b>

**Bilan interne  
Exercice 2014**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>28.565,63</b>
<b>IV. Réserves</b>		13	<b>12.800,00</b>
C. Réserves immunisées		132	12.800,00
132000 RESERVES OBLIGATOIRES			12.800,00
<b>V. Bénéfice reporté</b>		140	<b>15.794,38</b>
140000 BENEFICE REPORTE			15.794,38
<b>Solde 6 et 7</b>		149	<b>(28,75)</b>
*** 149999 RESULTAT PROVISOIRE REPORTE			(28,75)
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		16	<b>8.490,00</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)</b>		160/5	<b>8.490,00</b>
165000 PROVISIONS DIVERSES			7.210,00
165100 PROVISIONS MEUBLES BUREAU			1.280,00
<b>DETTES</b>		17/49	<b>30.312,44</b>
<b>IX. Dettes à un an au plus (ann. V)</b>		42/48	<b>30.312,44</b>
C. Dettes commerciales		44	6.430,36
1. Fournisseurs		440/4	6.430,36
440000 FOURNISSEURS			(12.225,33)
444000 FACTURES A RECEVOIR			18.655,69
E. Dettes fiscales; salariales et sociales		45	23.682,08
1. Impôts		450/3	2.170,52
453000 PRECOMPTES RETENUS			2.170,52
2. Rémunérations et charges sociales		454/9	21.511,56
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE			2.001,60
456000 PECULES DE VACANCES			19.509,96
F. Autres dettes		47/48	200,00
488000 CAUTIONNEMENTS RECUS EN NUMERAIRE			200,00

## 6.1.1.3. Comptes de résultats

## COMPTE DE RESULTATS 2014

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>PRODUITS &amp; CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Ventes et prestations</b>		<b>70/74</b>	<b>217.334,92 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.9	70	29.790,67 €
<b>Recettes &amp; droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles</b>		<b>700</b>	<b>18.751,87 €</b>
Abonnements & inscriptions annuelles		7000	96,37 €
Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs		7001	13.497,50 €
Droits, cessions de droits, licences & royalties		7002	- €
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels		7008	- €
Autres recettes & droits que 7000 à 7003 & 7008		7009	5.158,00 €
<b>Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs</b>		<b>701</b>	<b>2.601,00 €</b>
Spectacles & manifestations d'art vivant		7010	2.601,00 €
- en Communauté française		70100	2.100,00 €
- en Belgique (hors Communauté française)		70101	- €
- en Union européenne (hors Belgique)		70102	501,00 €
- hors Union européenne		70103	- €
Spectacles & manifestations d'art mécanisé		7011	- €
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition animations, interventions culturelles		7012	- €
Services de conférences, débats, séminaires & formations		7013	- €
Mises à disposition d'expositions temporaires		7014	- €
Services de recherches, d'études & de journalisme		7015	- €
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...		7016	- €
Autres services culturels que 7010 à 7016		7019	- €
<b>Produits des biens culturels</b>		<b>702</b>	<b>600,40 €</b>
Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes		7020	465,40 €
Editions "audio" : disques, cassettes audio		7021	15,00 €
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo		7022	120,00 €
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels		7023	- €
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques		7024	- €
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux		7025	- €
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels		7026	- €
Produits d'autres objets, reproductions d'art, marchandises, éditions & biens culturels acquis auprès de tiers		7027	- €
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027		7029	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>Coproductions</b>		<b>703</b>	<b>2.078,23 €</b>
Apports reçus en coproduction		7030	2.000,00 €
Redistributions reçues dans le cadre de coproduction		7031	78,23 €
Autres produits de coproduction que 7030 à 7031		7039	- €
<b>Services divers dans le cadre non-marchand</b>		<b>704</b>	<b>3.731,05 €</b>
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration		7040	3.292,05 €
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires		7041	- €
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring		7042	250,00 €
Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires multimédia y compris production publicitaire non dissociée		70420	- €
Sponsoring & parrainages d'entreprises		70421	250,00 €
Valeurs d'échanges promotionnels		70422	- €
Autres produits que 70420 à 70422		70428	- €
Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatifs		70429	- €
Produits de mise à disposition d'infrastructures		7043	40,00 €
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines & matériels techniques, outillage & matériel roulant		7044	110,00 €
Produits de mise à disposition de services techniques		7045	- €
Produits de commissions sur ventes de biens & services culturels effectuée pour compte de tiers		7046	39,00 €
Produits de captations & productions de programmes audiovisuels, télévisuels & multimédia		7048	- €
Produits d'autres services que 7040 à 7048		7049	- €
<b>Recettes des distributeurs</b>		<b>706</b>	<b>- €</b>
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales		7060	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales		7061	- €
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs		7062	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs		7063	- €
<b>Autres recettes, droits &amp; produits que 700 à 706</b>		<b>707</b>	<b>2.028,12 €</b>
<b>Remises, ristournes &amp; rabais accordés (-)</b>		<b>708</b>	<b>- €</b>
<b>Variations des stocks &amp; des commandes en cours d'exécution</b>		<b>71</b>	<b>78,05 €</b>
<b>Production immobilisée</b>		<b>72</b>	<b>- €</b>

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>Cotisations, dons, legs &amp; subsides</b>	<b>4.9</b>	<b>73</b>	<b>187.466,20 €</b>
<b>Cotisations des membres associés</b>		<b>730</b>	<b>2.990,00 €</b>
- versées par les membres associés		7300	2.990,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7301	- €
<b>Cotisations des membres adhérents</b>		<b>731</b>	<b>1.188,00 €</b>
- versées par les membres adhérents		7310	1.188,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7311	- €
<b>Dons sans droit de reprise</b>		<b>732</b>	<b>- €</b>
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal		7320	- €
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal		7321	- €
- reçus par mécénat d'entreprise, d'associations & fondations		7322	- €
<b>Dons avec droit de reprise</b>		<b>733</b>	<b>- €</b>
- reçus de personnes physiques		7330	- €
- reçus de personnes morales		7331	- €
<b>Legs sans droit de reprise</b>		<b>734</b>	<b>- €</b>
<b>Legs avec droit de reprise</b>		<b>735</b>	<b>- €</b>
<b>Subsides en capital &amp; intérêts</b>		<b>736</b>	<b>- €</b>
Subsides en capital & intérêts reçus en espèces		7361	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73610	- €
- des provinces		73611	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73612	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73613	- €
- de la Région wallonne		73614	- €
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles		73615	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73615ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73615ANX2	- €
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces		73615ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73616	- €
- de l'Union européenne		73617	- €
- d'autres opérateurs privés ou publics		73619	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Subsides en capital reçus en nature		7362	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73620	- €
- des provinces		73621	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73622	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73623	- €
- de la Région wallonne		73624	- €
- de la Communauté française		73625	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73625ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73625ANX2	- €
c. - CFWB autres subsides en capital en nature		73625ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73626	- €
- de l'Union européenne		73627	- €
- autres subsides en capital reçus en nature d'autres opérateurs privés ou publics		73629	- €
<b>Autres subsides &amp; subventions</b>		<b>737</b>	<b>183.288,20 €</b>
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercommunales & communautés urbaines		7370	75.876,50 €
Autres subsides & subventions des provinces		7371	250,00 €
Autres subsides & subventions de la Commission communautaire française de Bruxelles		7372	- €
Autres subsides & subventions de la Région de Bruxelles Capitale		7373	- €
a. - BXL pour les politiques d'emploi		7373ANX1	- €
b. - BXL pour les autres politiques		7373ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Région wallonne		7374	14.991,38 €
a. - RW pour les politiques d'emploi		7374ANX1	14.991,38 €
b. - RW pour les autres politiques		7374ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Communauté française		7375	92.184,57 €
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels		7375ANX1	52.341,85 €
b. - CFWB - DO 21 - arts de la scène		7375ANX2	- €
c. - CFWB - DO 22 - livre & lecture publique		7375ANX3	- €
d. - CFWB - DO 23 - jeunesse		7375ANX4	- €
e. - CFWB - DO 23 - éducation permanente		7375ANX5	- €
f. - CFWB - DO 23 - centres d'expression & de créativité		7375ANX6	- €
f. - CFWB - DO 24 - patrimoine & arts plastiques		7375ANX7	- €
g. - CFWB - DO 25 - audiovisuel & multimédia		7375ANX8	420,69 €
h. - CFWB - Loterie Nationale		7375ANX9	- €
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand		7375ANX10	39.422,03 €
j. - CFWB - Autres subsides et subventions		7375ANX11	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Autres subsides & subventions de l'Etat fédéral		7376	- €
a. FED pour la politique d'emploi		7376ANX1	- €
b. FED pour la politique des grandes villes		7376ANX2	- €
c. FED pour la politique de coopération internationale		7376ANX3	- €
d. FED pour les autres politiques		7376ANX4	- €
Autres subsides & interventions du Fonds Maribel		7377	- €
Autres subsides & subventions de l'Union européenne		7378	- €
Autres subsides & subventions d'autres opérateurs privés ou publics		7379	-14,25 €
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>74</b>	<b>- €</b>
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles		741	- €
Plus-values sur réalisations de créances commerciales		742	- €
Produits de refacturations de charges		743	- €
Recettes de redistributions		744	- €
Redistributions d'une association apparentée		7442	- €
- de niveau international		74420	- €
- de niveau national ou communautaire		74421	- €
- de niveau régional		74422	- €
- de niveau local		74423	- €
- d'autres associations apparentées		74424	- €
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442		7449	- €
Autres produits d'exploitation que 740 à 744		749	- €
<b>Approvisionnements, marchandises, services &amp; biens divers</b>		<b>60/61</b>	<b>65.832,54 €</b>
<b>Approvisionnements</b>		<b>60</b>	<b>1.971,47 €</b>
Achats de matières premières		600	124,64 €
Achats de fournitures		601	- €
Achats de services, travaux & études		602	- €
Sous-traitances générales		603	- €
Achats de marchandises		604	1.822,41 €
Achats d'immeubles destinés à la vente		605	- €
Remises, ristournes & rabais obtenus (-)		608	-23,88 €
Variations des stocks		609	48,30 €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>Services &amp; biens divers</b>	<b>61</b>		<b>63.861,07 €</b>
Loyers & locations permanents des équipements	6100		17.880,00 €
- de terrains	61000		- €
- de bâtiments	61001		17.880,00 €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, de transmission du signal audio & télévisuel	61002		- €
- de matériels & mobiliers de bureau	61003		- €
- d'instruments de musique	61004		- €
- d'autres équipements que 61000 à 61004	61008		- €
- d'équipements non dissociés	61009		- €
Loyers & locations non permanents des équipements	6101		- €
- de terrains	61010		- €
- de bâtiments	61011		- €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, transmission du signal audio & télévisuel	61012		- €
- de matériels & mobiliers de bureau	61013		- €
- d'instruments de musique	61014		- €
- d'autres équipements que 61010 à 61014	61018		- €
- d'équipements non dissociés	61019		- €
Eau	6102		- €
Energies	6103		- €
Electricité	61030		- €
Gaz	61031		- €
Mazout de chauffage	61032		- €
Autres combustibles de chauffage	61033		- €
Autres combustibles et énergies que 61030 à 61033	61038		- €
Energies non dissociées	61039		- €
Produits & petits matériels de nettoyage	6104		2,74 €
Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)	6105		- €
- des terrains	61050		- €
- des bâtiments	61051		- €
- des installations techniques, machines & outillage	61052		- €
- du matériel et mobilier de bureau	61053		- €
- autres charges diverses que 61050 à 61053	61508		- €
- non dissociés	61059		- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Déchets		6106	- €
Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,		6107	357,28 €
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage		6108	- €
Autres frais & frais non dissociés des équipements		6109	88,65 €
Locations permanentes de véhicules		6110	- €
- de camions & camionnettes		61100	- €
- de voitures		61101	- €
- de roulettes & matériel roulant spécifique		61102	- €
- de bus & minibus		61103	- €
- d'autres véhicules que 61100 à 61103		61108	- €
- non dissociées		61109	- €
Locations non permanentes de véhicules		6111	- €
- de camions & camionnettes		61110	- €
- de voitures		61111	- €
- de roulettes, cars de captation & matériel roulant spécifique		61112	- €
- de bus & minibus		61113	- €
- d'autres véhicules que 61110 à 61113		61118	- €
- non dissociées		61119	- €
Carburants		6112	- €
Maintenance, réparation & entretien des véhicules		6113	- €
Assurances transports, véhicules & passagers, assistance		6114	- €
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics		6115	388,40 €
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements		6116	198,64 €
Remboursement de frais de transports pour missions		6117	1.375,76 €
Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages		6118	22,30 €
Frais non dissociés de véhicules & de transports		6119	- €
Postes & expéditions		6120	675,85 €
Télécommunications & NTIC		6121	2.823,96 €
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau		6122	50,51 €
Duplications, photocopies extérieures, encres & papiers photocopieuses		6123	449,95 €
Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau		6124	917,52 €
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux		6125	1.658,70 €
Frais de dépôts & publications, documents administratifs		6126	122,94 €
Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers		6127	386,61 €
Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets & badges d'accès		6128	3,98 €
Autres frais & frais non dissociés d'administration		6129	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		6130	1.051,19 €
Impressions d'un périodique d'information & de promotion		6131	2.621,41 €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier		6132	- €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias		6133	- €
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"		6134	1.668,46 €
Frais d'accueil & décoration		6135	16,03 €
Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"		6136	- €
Locations & charges des stands & salons professionnels		6137	
Autres frais de promotion, publicité & relations publiques		6138	138,75 €
Frais non dissociés de promotion, publicité & relation publiques		6139	- €
Documentation générale & agences de presse		6140	- €
Achats & inscription à des formations pour le personnel		6141	- €
Accès à des services & manifestations pour visionnements		6142	41,00 €
Achats & locations de documentation & études culturelles		6143	33,91 €
Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		6144	- €
- des activités culturelles		61440	- €
- des activités sportives		61441	- €
- des activités de loisirs		61442	- €
Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		6150	- €
Autres frais spécifiques pour des expositions		6151	986,55 €
Locations d'exposition temporaire		61510	- €
Achats, locations & entretiens d'encadrements, de supports, de panneaux, de vitrines, éclairages spécialisés		61511	76,30 €
Achats, locations & entretiens de reproductions d'œuvres		61512	888,00 €
Achats & locations de maquettes		61513	- €
Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		61518	22,25 €
Autres achats & locations non dissociés pour les expositions		61519	- €
Autres frais spécifiques de spectacles, programmes & manifestations		6152	4.155,00 €
Achats de spectacles vivants		61520	4.155,00 €
Achats & locations de spectacles mécanisés		61521	- €
Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		61522	- €
Commandes de programmes télévisuels et NTIC		61523	- €
Achats & locations d'autres spectacles & manifestations		61528	- €
Achats & locations non dissociés de spectacles & manifestations		61529	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Autres frais spécifiques des éditions		6153	150,00 €
- sur support papier		61530	150,00 €
- sur support audio & vidéo		61531	- €
- sur support multimédia		61532	- €
- sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		61538	- €
- frais des éditions non dissociés		61539	- €
Autres frais spécifiques de production de matériels pédagogiques		6154	- €
Autres frais spécifiques de conservation & restauration		6155	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets culturels		6158	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets		6159	- €
Autres frais spécifiques de matériels artistiques & techniques		6160	3.917,41 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des décors		61600	58,41 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes		61601	239,17 €
Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires		61602	213,01 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des perruques & maquillages		61603	171,99 €
Achats, locations & entretiens de matériels d'orchestre		61604	- €
Achats, locations & entretiens spécifiques pour prise de vues, développement & montage		61605	- €
Achats, locations & entretiens de petit matériel, outillage & vêtements du travail		61606	134,21 €
Achats, locations & entretiens de matériels pédagogiques		61607	- €
Achats & locations d'autres matériels artistiques que 61600 à 61607		61608	33,98 €
Achats & locations d'autres matériels techniques que 61600 à 61607		61609	3.066,64 €
Apports versés à titre de coproduction		6161	733,21 €
Rétrocessions de recettes de coproduction		6162	2.018,00 €
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués		6163	2.660,63 €
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre		61630	- €
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres		61631	1.358,50 €
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres		61632	- €
Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		61633	900,00 €
Subsides à des savants, des écrivains ou des artistes		61634	400,00 €
Reprobel		61635	2,13 €
Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635		61639	- €
Commissions de régie publicitaire		6168	- €
Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation		6169	- €
Personnel intérimaire & personnel mis à disposition		617	- €
Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail		618	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
Autres rétributions & indemnités		619	16.265,73 €
Indemnités pour activités de volontariat		6190	4.129,64 €
Petites indemnités d'artistes		6191	3.968,60 €
Chèque A.L.E.		6192	- €
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées		6193	- €
Rétribution de tiers & prestations artistiques		6194	4.173,85 €
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion		6195	101,64 €
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme		6196	- €
Rétribution de tiers & prestations de formation		6197	2.702,00 €
Rétribution de tiers & prestations techniques		6198	- €
Autres rétribution de tiers & prestations		6199	1.190,00 €
<b>Rémunérations, charges sociales &amp; pensions (+) (-)</b>	<b>4.9</b>	<b>62</b>	<b>143.294,93 €</b>
Rémunérations & avantages sociaux directs		620	96.090,14 €
- des administrateurs ou gérants		6200	- €
- des personnels de direction		6201	- €
- des personnels employés		6202	96.090,14 €
- des personnels ouvriers		6203	
- des autres membres du personnel sous autres statuts		6204	- €
- des personnels sous statut d'artiste salarié		6205	- €
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	40.501,51 €
Primes patronales pour assurances extra légales		622	- €
Autres frais de personnel		623	6.703,28 €
Assurances loi		6230	1.122,95 €
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		6231	- €
Médecine du travail & service médical		6232	219,45 €
Chèques-repas		6233	4.662,00 €
Service social, cadeaux de circonstances, divers		6234	- €
Provisions pour pécules de vacances		6235	449,46 €
Autres frais de personnel que 6230 à 6235 (exo précompte professionnel)		6239	249,42 €
Pensions de retraite & de survie		624	
- pour les administrateurs ou gérants		6240	- €
- pour le personnel		6241	- €

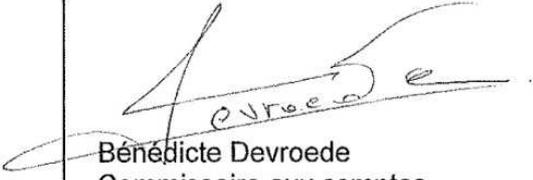
	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>Amortissements, réductions de valeur &amp; provisions pour risques</b>		<b>63</b>	<b>8.001,89 €</b>
Amortissements & réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		630	1.791,89 €
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution & sur créances commerciales, dotations (reprises)	4.9	631/4	- €
Provisions pour risques & charges : dotations (utilisations & reprises)	4.9	635/8	6.210,00 €
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>64</b>	<b>351,44 €</b>
Charges fiscales d'exploitation	4.9	640	- €
Moins values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	4.9	641	- €
Moins-values sur réalisations de créances commerciales	4.9	642	- €
Dons	4.9	643	- €
Cotisations & redistributions vers une association apparentée	4.9	644	351,44 €
Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, ...)		6440	351,44 €
Cotisations à des associations apparentées		6441	- €
- de niveau international		64410	- €
- de niveau national ou communautaire		64411	- €
- de niveau régional		64412	- €
Redistributions vers des associations apparentées		6442	- €
- de niveau international		64420	- €
- de niveau national ou communautaire		64421	- €
- de niveau régional		64422	- €
- de niveau local		64423	- €
- vers d'autres associations apparentées		64424	- €
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	4.9	648	- €
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	- €
<b>Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)</b>		<b>9901</b>	<b>-145,88 €</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>75</b>	<b>413,56 €</b>
Produits des immobilisations financières		750	413,56 €
Produits des actifs circulants		751	- €
Autres produits financiers	4.10	752/9	- €
<b>Charges financières</b>		<b>65</b>	<b>138,86 €</b>
Charges des dettes		650	- €
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours & créances commerciales : dotations (reprises) .....(+)/(-)		651/9	138,86 €
<b>Bénéfice ou perte courante (+) (-)</b>		<b>9902</b>	<b>128,82 €</b>

	Ann.	Codes	Réalisé 2014
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>76</b>	<b>- €</b>
Reprises d'amortissements & de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles & corporelles		760	- €
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	- €
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	- €
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	- €
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	- €
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>66</b>	<b>- €</b>
Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		660	- €
Réductions de valeurs sur immobilisations financières		661	- €
Provisions pour risques & charges exceptionnels : dotations (utilisations) ... (+) / (-)		662	- €
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		663	- €
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	- €
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration.... (-)		669	- €
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice ..... (+) (-)</b>		<b>9904</b>	<b>128,82 €</b>
<b>Prélèvements</b>		<b>79</b>	<b>- €</b>
Prélèvement sur le résultat reporté		790	- €
Prélèvement sur les fonds affectés		791	- €
Prélèvements sur les fonds associatifs		792	- €
<b>Transferts</b>		<b>69</b>	<b>- €</b>
Transfert au résultat reporté		690	- €
Transfert aux fonds affectés		691	- €
<b>Total de vérification</b>			<b>128,82 €</b>

Réf. : "2010 - DICOS II - COMPTES DE RESULTATS - DEF."

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627		JOURNAL DES AMORTISSEMENTS (ODAMO) - Ci6 2014				Ci6 2014/01 28/06/2015 - 11:17	
Exercice 2014							
Document	Date Opér.	Compte	Nom (Commentaire)	Débit	Crédit	Montant	Dev
20149901	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/1)		448,50		
31/12/2014	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/1)	448,50			
	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/105)		139,99		
	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/105)	139,99			
	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/233)		159,65		
	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/233)	159,65			
	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/463)		399,26		
	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/463)	399,26			
	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/464)		299,64		
	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/464)	299,64			
	31/12/2014	G 240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER (2013/474)		344,85		
	31/12/2014	G 630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES (2013/474)	344,85			
<b>Total de contrôle :</b>				<b>1.111.116.789 /12</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1.791,89</b>	<b>1.791,89</b>

## 6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes

 <p>Centre culturel d'Enghien</p>	<p style="text-align: right;">Le 10 mars 2015</p> <p><b>Concerne :</b></p> <p>Vérification des comptes 2014 de l'asbl Centre culturel d'Enghien</p>
<p><b>Centre culturel d'Enghien</b> Rue Montgomery, 7 7850 Enghien</p> <p>T &amp; F : 02 / 396.37.87 cc.enghien@skynet.be www.ccenghien.com</p> <p>n° de compte ING : 370-1120425-65</p>	<p>Je soussignée,</p> <p>Mme Bénédicte Devroede confirme, après vérification des comptes 2014 de l'asbl, l'exactitude du contenu et la cohérence des comptes de celles-ci.</p> <p>Je me suis retrouvée, par ailleurs, devant une comptabilité très bien tenue, ceci pour nous permettre une vérification claire et saine de celle-ci.</p> <p>Fait à Enghien, le 10 mars 2015</p> <p> Bénédicte Devroede Commissaire aux comptes</p>

## 6.1.3. Aides-services

<b>Tableau des aides-services 2014</b>				
<b>Aides-services Ville d'Enghien</b>				
<b>Aide-service</b>	<b>Période</b>	<b>Coût</b>	<b>Total de l'intervention</b>	
Location rez de la Maison Jonathas	année	940€/mois	11.280,00 €	
Location annexe de la Maison Jonathas	année	300€/mois	3.600,00 €	
Location haut de la Maison Jonathas	année	250€/mois	3.000,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>17.880,00 €</b>	
<b>Vacations Province du Hainaut</b>				
<b>Nom de l'animateur &amp; Objet de la vacation</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>nombre d'heures SPJ</b>	<b>Nombres d'heures DGAC</b>	<b>Total de l'intervention 20€/brut/heure hors frais de transport</b>
Laetitia Hainaut <i>Scène aux ados 2013-2014</i>	27	110	0	2.200,00 €
Laetitia Hainaut <i>Printemps des ados 2014-2015</i>	6	0	30	600,00 €
Greg Brotcorne <i>Stage Théâtre Pâques 8-11 ans</i>	5	20	0	400,00 €
Mariane Bougard <i>Atelier conte- Contes et mémoires</i>	7	0	20	400,00 €
Mariane Bougard <i>Atelier conte- Balades contées</i>	10	0	50	1.000,00 €
Pierre de Landes <i>Atelier conte- Contes et mémoires</i>	8	0	26	520,00 €
Laetitia Hainaut <i>Balades contées - théâtre</i>	12	0	86	1.720,00 €
Gregg Brotcorne <i>Balades contées - théâtre</i>	12	72	0	1.440,00 €
Mariane Bougard <i>Stage conte - Croquants</i>	6	0	30	600,00 €
Laetitia Hainaut <i>Stage théâtre - Croquants</i>	5	0	30	600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	<b>202</b>	<b>272</b>	<b>9.480,00 €</b>
<b>Intervention art&amp;vie et théâtre à l'école</b>				
<b>Spectacles</b>	<b>Code</b>	<b>Communauté française</b>	<b>Province</b>	<b>Total de l'intervention</b>
Confidences sur un banc	3737-1	710,00 €	310,00 €	1.020,00 €
Vivons heureux en attendant la mort	1572-4	390,00 €	195,00 €	585,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1.100,00 €</b>	<b>505,00 €</b>	<b>1.605,00 €</b>
			TOTAUX :	<b>28.965,00 €</b>

## 6.2. Budget prévisionnel 2015

Comptes au 31/12/2014 - BUDGET 2015					
CENTRE CULTUREL D'ENGHIEAN ASBL - 7, rue Montgomery - 7850 Enghien - N° entreprise : 478.422.905					
DEPENSES		Budget 2015	PRODUITS		
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
60	Approvisionnements & marchandises	2.000,00 €	70	Chiffre d'affaires	22.050,00 €
600	Achats de matières premières	100,00 €	700	Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur	18.150,00 €
601	Achats de fournitures	0,00 €	7000	Recettes d'abonnements et d'inscriptions à des manifestations	0,00 €
602	Achats de services, travaux & études	0,00 €	7001	Recettes & droits de location, droits d'accès individuel ou collectif	13.150,00 €
603	Sous-traitances générales	0,00 €		Programmation spectacles (tout public - scolaires)	3.850,00 €
604	Achats de marchandises	1.900,00 €		Balades contées	4.900,00 €
	Boissons	1.800,00 €		Contes et mémoires	0,00 €
	Autres	100,00 €		Créations CCE	2.000,00 €
608	Remises, ristournes & rabais obtenus	0,00 €		CAISSE : Impro - Festival musical	2.000,00 €
609	Variations des stocks	0,00 €		Autres (cinéma- Parcours d'artistes...)	400,00 €
6094	Variation stocks marchandises	0,00 €	7002	Droits, cessions de droits, licences & royalties	0,00 €
			7008	Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels	0,00 €
			7009	Autres recettes et droits (stages, ateliers, formation)	5.000,00 €
			701	Prestations de services auprès de tiers organisateurs	50,00 €
			7010	Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant	0,00 €
			70100	En communauté française	0,00 €
			7011	Spectacles & manifestations d'art mécanisé	0,00 €
			7012	Services culturels spécialisés : commissariat d'expos, animations...	0,00 €
			7013	Services de conférences, débats, séminaires & formations	50,00 €
			7014	Mises à disposition d'expositions temporaires	0,00 €
			7015	Services de recherches, d'études & de journalisme	0,00 €
			7016	Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...	0,00 €
			7019	Autres services	0,00 €
			702	Produits des biens culturels	0,00 €
			7020	Éditions "papiers" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes	0,00 €
			7021	Éditions « audio » : disques, cassettes audio	0,00 €
			7022	Éditions « audiovisuelles » : DVD, CD-R, logiciels	0,00 €
			7023	Éditions sur d'autres supports	0,00 €
			7024	Produits des éditions sur d'autres supports	0,00 €
			7025	Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux	0,00 €
			7026	Produits des multiples d'œuvres, objets d'art et culturels	0,00 €
			7027	Produits d'autres objets... acquis auprès de tiers	0,00 €
			7029	Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027	0,00 €
			703	Coproduction - mouvements entre opérateurs	0,00 €
			7030	Apports reçus en coproduction	0,00 €
			7031	Produits de redistribution dans le cadre de coproduction	0,00 €
			7039	Autres produits de coproduction que 7030 à 7031	0,00 €
			704	Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	3.850,00 €
			7040	Produits des bars, foyers, buffets, cafétéria, petite restauration	3.500,00 €
			7041	Produits des services d'accueil, ticketterie, salles & vestiaires	0,00 €
			7042	Produits de productions publicitaires & sponsoring...	250,00 €
			70420	Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires	0,00 €
			70421	Sponsoring & parrainages publicitaires	250,00 €
			70422	Valeurs d'échange promotionnels	0,00 €
			70428	Autres produits que 70420 à 70422	0,00 €
			70429	Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatiques	0,00 €
			7043	Produits de mise à disposition d'infrastructures (annexe)	0,00 €
			7044	Produits de mise à disposition de mobiliers, machines, outillages	100,00 €
			7045	Produits de mise à disposition de services technique	0,00 €
			7046	Produits de commissions de vente de biens	0,00 €
			7049	Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	0,00 €
			706	Recettes des distributeurs	0,00 €
			707	Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	0,00 €
			708	Remises, ristournes et rabais accordés	0,00 €
			709	Autres produits d'activités	0,00 €
61	Services & biens divers	57.854,88 €	71	Variations des stocks et des commandes En cours d'exécution	100,00 €
	LOYERS - ENERGIES - ASSURANCES	18.300,00 €			
6100	Loyers et locations des équipements permanents	17.880,00 €			
61001	Loyers et locations permanents de bâtiments	17.880,00 €			
61002	Loyers et locations non permanents d'installations techniques	0,00 €			
6101	Loyers et locations non permanents	0,00 €			
6103	Énergies	0,00 €			
6104	Produits et petits matériels de nettoyage	0,00 €			
	Autre	0,00 €			
6105	Maintenance et entretien et réparations (hors rétribution)	0,00 €			
61051	des bâtiments	0,00 €			
61052	des installations techniques, machines & outillage	0,00 €			
61053	du matériel et mobilier de bureau	0,00 €			
6106	Déchets	0,00 €			
6107	Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux	370,00 €			
6108	Infirmierie - signalisation	0,00 €			
6109	Autres frais et frais non dissociés des équipements	50,00 €			
	TRANSPORTS	1.855,00 €			
6110	Locations permanentes de véhicules	0,00 €			
6111	location de véhicules non permanents	0,00 €			
6112	Carburants	0,00 €			
6113	Maintenance, réparation & entretien des véhicules	0,00 €			
6114	Assurances transports, véhicules et passagers	0,00 €			
6115	Transports publics par trains, bus...	400,00 €			
6116	Transports routiers des personnes	150,00 €			
6117	Remboursements frais de missions	1.300,00 €			
6118	Autres frais liés aux transports	5,00 €			
6119	Frais non dissociés de véhicules & de transports	0,00 €			

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2014

	<b>SECRETARIAT</b>	<b>6.319,88 €</b>							
6120 Poste et expéditions		700,00 €							
6121 Télécommunications et NTIC		2.669,00 €							
	Belgacom	2.040,00 €							
	Mobistar	504,00 €							
	Autres	125,00 €							
6122 Imprimés, enveloppes, fournitures et consommables de bureau		100,00 €							
6123 Duplications et photocopies		250,00 €							
6124 Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau		300,00 €							
6125 Secrétariat social et autres services sociaux		1.425,00 €							
	Secrétariat social	900,00 €							
	chèques-repas	525,00 €							
6126 Frais de dépôts et publications, documents administratifs		245,88 €							
6127 Autres assurances pour RC, activités et risques divers		450,00 €							
6128 Tickets, imprimés de ticketerie, bracelets et badges d'accès		130,00 €							
6129 Autres frais & frais non dissociés d'administration		50,00 €							
	<b>IMPRESSIONS</b>	<b>3.950,00 €</b>							
6130 Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		750,00 €							
6131 Impression d'un périodique d'information & de promotion		3.200,00 €							
	Miroir des cultures	2.300,00 €							
	Reflets	900,00 €							
	Bâche – panneau	0,00 €							
6132 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papiers		0,00 €							
6133 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels – autres		0,00 €							
	<b>RELATIONS PUBLIQUES</b>	<b>1.745,00 €</b>							
6134 Traiteur, alimentation, boissons, restaurants, perdiem 'repas'		1.600,00 €							
6135 Frais d'accueil et de décoration		25,00 €							
6136 Hôtels, hébergements, perdiem 'nuitées'		0,00 €							
6137 Locations & charges des stands et salons professionnels		0,00 €							
6138 Autres frais de relations publiques		120,00 €							
6139 Frais non dissociés de promotion, publicité & relations publiques		0,00 €							
	<b>FORMATIONS – PROSPECTION</b>	<b>1.100,00 €</b>							
6140 Documentation générale & agences de presse		0,00 €							
6141 Achats & inscriptions à des formations pour le personnel		1.000,00 €							
6142 Accès à des services & manifestations pour visionnement		50,00 €							
6143 Achats & locations de documentation & études culturelles		50,00 €							
6144 Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		0,00 €							
61440 des activités culturelles		0,00 €							
61441 des activités sportives		0,00 €							
61442 des activités de loisirs		0,00 €							
	<b>ACHATS DIVERS (expos)</b>	<b>650,00 €</b>							
6150 Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		0,00 €							
6151 Autres frais spécifiques pour des expositions		650,00 €							
61510 Locations d'exposition temporaire		0,00 €							
61511 Achats, locations, entretiens de matériels d'expo		50,00 €							
615110 Cadres photos		0,00 €							
61512 Achats, locations, entretiens de reproductions		0,00 €							
61513 Achats & locations de maquettes		0,00 €							
61518 Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		600,00 €							
61519 Autres achats, locations non dissociés pour les expositions		0,00 €							
	<b>ACHATS DE SPECTACLES</b>	<b>3.980,00 €</b>							
6152 Achats de spectacles, programmes et manifestations		3.980,00 €							
61520 Achats de spectacles vivants		3.980,00 €							
61521 Achats & locations de spectacles mécanisés		0,00 €							
61522 Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €							
61523 Commandes de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €							
61528 Achats & locations d'autres spectacles et manifestations		0,00 €							
61529 Achats & locations non dissociés de spectacles et manifestations		0,00 €							
	<b>EDITIONS</b>	<b>0,00 €</b>							
6153 Autres frais des éditions		0,00 €							
61530 sur support papier		0,00 €							
61531 sur support audio & vidéo		0,00 €							
61532 sur support multimédia		0,00 €							
61538 sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		0,00 €							
61539 frais des éditions non dissociés		0,00 €							
	<b>AUTRES FRAIS SPECIFIQUES DIVERS</b>	<b>0,00 €</b>							
6154 de production de matériels pédagogiques		0,00 €							
6155 de conservation & restauration		0,00 €							
6158 de production d'autres biens & objets culturels		0,00 €							
6159 de production d'autres biens & objets		0,00 €							
6160 Matériel artistique, pédagogique & technique		0,00 €							
	<b>AUTRES FRAIS SPECIFIQUES MATERIELS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES</b>	<b>1.750,00 €</b>							
6160 Matériel artistique, pédagogique & technique		1.750,00 €							
61600 Achat et location de matériel décor		150,00 €							
61601 Achat et location de costumes		600,00 €							
61602 Achat et location de d'accessoires		200,00 €							
61603 Achat et location de perruques et maquillages		50,00 €							
61604 Achat et location de matériels d'orchestre		0,00 €							
61605 Achat et location de fournitures pour prise de vue, développement...		0,00 €							
61606 Achat et location de petit matériel technique, outillage & vêtements		150,00 €							
61607 Achat et location d'autres matériels pédagogiques et didactiques		0,00 €							
61608 Achat et location d'autres matériels artistiques		100,00 €							
61609 Achat et location d'autres matériels techniques		500,00 €							
	<b>COPRODUCTION</b>	<b>2.000,00 €</b>							
6161 Apports versés à titre de coproduction		0,00 €							
6162 Rétrocession de recettes de coproduction		2.000,00 €							
	<b>DROITS D'AUTEURS</b>	<b>1.555,00 €</b>							
6163 Droits d'auteurs		1.555,00 €							
61630 Attribués en vue de la création d'une œuvre		0,00 €							
61631 Droits de suite, de diffusion et d'exécution des œuvres		1.550,00 €							
	Sabam	300,00 €							
	SACD	600,00 €							
	Libération films	650,00 €							
	Archives Images fixes	0,00 €							
61632 Attribués en vue de la reproduction d'oeuvres		0,00 €							
61633 Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		0,00 €							
61634 Subsidés à des savants, des écrivains ou des artistes		0,00 €							
61635 Reprobél		5,00 €							
61639 Autres, prix & subsidés attribués		0,00 €							
	<b>AUTRES FRAIS</b>	<b>0,00 €</b>							
6168 Commissions de régie publicitaire		0,00 €							
6169 Autres frais de production, de diffusion et d'exploitation		0,00 €							

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2014

PERSONNELS NON PERMANENTS		0,00 €	72	Production immobilisée		0,00 €
617	Personnel intérimaire et mis à disposition de l'entreprise	0,00 €				
	<i>Personnel communal</i>	0,00 €	73	Cotisations, dons, legs & subsides		187.111,44 €
618	Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail	0,00 €				
619	Autres rétributions & indemnités	14.650,00 €		730 Cotisations des membres associés		2.780,00 €
6190	Indemnités pour activités de volontariat	2.500,00 €		7300 Versées par les membres associés	<i>En cours</i>	2.780,00 €
6191	Petites indemnités d'artistes	4.000,00 €			<i>régularisation année précédente et suivante</i>	0,00 €
	<i>Balades contées</i>	2.000,00 €		7301 Perçues par redistribution d'une association apparentée		0,00 €
	<i>Contes et mémoires</i>	0,00 €		731 Cotisations des membres adhérents		1.200,00 €
	<i>Ateliers/formation</i>	2.000,00 €		7310 Versées par les membres adhérents		1.200,00 €
	<i>Autres</i>	0,00 €		7311 Perçues par redistribution d'une association apparentée		0,00 €
6192	Chèques ALE	0,00 €		732 Dons sans droit de reprise		0,00 €
6193	Rétributions de tiers pour des prestations culturelles spécialisées	0,00 €		733 Dons avec droit de reprise		0,00 €
6194	Rétributions de tiers pour des prestations artistiques	4.450,00 €		734 Legs sans droit de reprise		0,00 €
	<i>Balade contée</i>	3.950,00 €		735 Legs avec droit de reprise		0,00 €
	<i>Autres</i>	500,00 €				
6195	Rétributions de tiers pour des prestations d'administration	0,00 €				
6197	Rétributions de tiers pour des prestations de formation	2.500,00 €		736 Subsides en capital et intérêts		0,00 €
	<i>Balades contées</i>	2.000,00 €		7361 Subsides en capital et intérêts reçus en espèces		0,00 €
	<i>Contes et mémoires</i>	0,00 €		73610 des Villes et Communes		0,00 €
	<i>Ateliers</i>	0,00 €		73611 des Provinces		0,00 €
	<i>Autres</i>	500,00 €		73614 de la Région wallonne		0,00 €
6198	Rétributions de tiers pour des prestations techniques	0,00 €		73615 de Communauté française Wallonie-Bruxelles		0,00 €
6199	Rétributions de tiers pour des prestations autres	1.200,00 €		7362 Subsides en capital reçus en nature		0,00 €
61991	<i>Mise en page - graphiste</i>	1.200,00 €				
62	<b>Rémunérations, Charges sociales et pensions</b>	<b>147.237,00 €</b>				
620	Rémunérations et avantages sociaux directs	141.187,00 €		737 Autres subsides et subventions		183.131,44 €
6200	Administrateurs ou gérants	0,00 €		7370 Autres subsides et subventions des Villes et Communes		76.864,00 €
6201	Direction - Laurent Vanbergie TP éch. 5 - ancienneté 11	60.906,00 €				50.284,30 €
6202	Personnels employés	80.281,00 €				0,00 €
	<i>Christine Ergo TP - éch. 4.1 ancienneté 4</i>	48.612,00 €				0,00 €
	<i>Denis Pilette Administratif TP - éch. 3 - anc. 0 - 1 - APE</i>	31.669,00 €				8.699,70 €
6203	Personnels ouvriers	0,00 €				17.880,00 €
6204	des autres membres du personnel sous autres statuts	0,00 €				0,00 €
6205	des personnels sous statut d'artiste salarié	0,00 €				250,00 €
621	Cotisations patronales d'assurances sociales	0,00 €		7371 Autres subsides et subventions des Provinces		250,00 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					0,00 €
	<i>Ergo Christine</i>					0,00 €
	<i>Denis Pilette</i>					0,00 €
622	Primes patronales pour assurances extra-légales	0,00 €		7374 Autres subsides et subventions de la Région wallonne		14.949,00 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					14.949,00 €
	<i>Ergo Christine</i>					
	<i>Denis Pilette</i>					
623	Autres frais de personnel	6.050,00 €				91.018,44 €
6230	Assurance Loi	1.150,00 €				51.818,44 €
6231	Déplacements du personnel & abonnements	0,00 €				44.490,58 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					7.327,86 €
	<i>Ergo Christine</i>					0,00 €
	<i>Denis Pilette</i>					0,00 €
6232	Service médical – Médecine du travail	200,00 €				0,00 €
6233	Chèques repas (5,91€ + 1,09€)	4.700,00 €				0,00 €
6234	Service social, cadeaux de circonstances, divers	0,00 €				0,00 €
6235	Pécule de vacances (provision)	0,00 €				0,00 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					0,00 €
	<i>Ergo Christine</i>					0,00 €
	<i>Denis Pilette</i>					0,00 €
6239	Autres frais de personnel (SMI, SSE, Maribel fiscal, Ch. Repas empl., Divers)	0,00 €				0,00 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					0,00 €
	<i>Ergo Christine</i>					0,00 €
	<i>Denis Pilette</i>					0,00 €
624	Pensions de retraite & survie	0,00 €				0,00 €
	<i>Laurent Vanbergie</i>					0,00 €
	<i>Ergo Christine</i>					0,00 €
	<i>Denis Pilette</i>					0,00 €
	<b>CALCUL Frais de personnel (Boutique de gestion)</b>					
	<b>(coût emplois - QNSS patronales - Déplacement - double pécule - exo-précompte)</b>					

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2014

<b>63</b>	<b>Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges</b>	<b>1.792,40 €</b>	<b>74</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>
		3ème année			
		sur 3 ans	743000	Produits de refacturation	0,00 €
	630 Amortissements et réductions de valeurs sur frais, immobilisations	1.792,40 €			
	631/4 Réductions de valeurs sur stocks, commandes, créances...	0,00 €			
	635/8 Provisions pour autres risques et charges	0,00 €			
	637100 Utilisation et reprise provision risques				
<b>64</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>350,00 €</b>	<b>75</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>150,00 €</b>
	640 Charges fiscales d'exploitation	0,00 €	750	Produits des immobilisations financières	0,00 €
	641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	0,00 €	751	Produits des actifs circulants	150,00 €
	642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales	0,00 €	753	Autres	0,00 €
	643 Dons	0,00 €	754	Différence change	0,00 €
	644 Cotisations & redistributions vers une association apparentée	350,00 €			
	6440 Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles)	350,00 €			
	6441 Cotisations à des associations apparentées	0,00 €			
	6442 Redistributions vers des associations apparentées	0,00 €			
	648 Charges d'exploitations diverses et autres	0,00 €			
	649 Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00 €			
<b>65</b>	<b>Charges financières</b>	<b>150,00 €</b>			
	650 Charges des dettes	0,00 €			
	651/9 Réductions de valeurs sur actifs circulant autre que stocks, commandes en cours, créances commerciales	0,00 €			
	654 Différence				
	657 Charges de gestion des comptes et des services bancaires	150,00 €			
<b>66</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>76</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	760	Produits exceptionnels	0,00 €
	661 Réductions de valeurs sur immobilisations financières	0,00 €	76400	Autres produits exceptionnels	0,00 €
	662 Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations	0,00 €	76500	Indemnités incapacité de travail	0,00 €
	663 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00 €	76700	Cautions	0,00 €
	664/8 Autres charges exceptionnelles	0,00 €			
	669 Charges exceptionnelles portées à l'actif pour frais de restructuration	0,00 €			
<b>489</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>66</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>			
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €			
		<b>209.384,28 €</b>			<b>209.411,44 €</b>
	<b>RESULTAT :</b>	<b>27,16 €</b>			

# 7. Annexes

## 7.1. Revue de presse

### Animations Locales

#### Culture et expositions

• **18/01 20h:** Rencontre d'improvisation. Théâtre d'improvisation Centre culturel. En ce début d'année 2014, L'Association des Valises Improvisées vous convie à venir participer à 2 rencontres d'improvisation entre la Wallonie Picarde et le Brabant Wallon. En effet, l'invitation a été envoyée à la talentueuse association IMPROVISATION.BE du brabant Wallon qui viendra avec une équipe d'ados afin de rencontrer les Implants d'Enghien et une équipe d'adultes afin de partager la scène du Centre culturel avec les Mozatouvas.



Au programme :  
21h30: implanzifs vs impro be (ados)  
21h30: mozatouvas vs impro be (adultes)

• **29/01 14h30**

«Du rêve pour les petits et les grands...»  
Film d'animation de Philippe Leclerc, France, Belgique, 2007.  
Durée: 77' Public: à partir de 6 ans.  
Tarif: 3€ - 1,25€  
Infos et Réservations: Centre Culturel d'Enghien 02/396.37.87



*Handwritten:* Pocket Mag n° 7 Janvier 2014



pour des infos communales de la ville d'Enghien.

#### Animations Locales Culture et expositions

- **4/2 à 14h:** conférence « La dépression, comment y faire face? » - Maison Jonathas - Org: ARC, 0479/99.24.45
- **15/2 dès 20h30:** St Valentin au Château d'Enghien «Confidences sur un banc». Contes pour parents, spectacle nocturne - Au Château Empain, Parc d'Enghien - Org: Centre culturel, 02/396.37.87



A l'occasion de la Fête des amoureux, le Centre culturel vous présente, dans un cadre majestueux, une création du collectif de conteurs Le lampadaire à 2 Bosses. Au château, des lampadaires et 6 conteurs: ils ont le temps... Là, une lumière qui s'allume! Passez, faites une halte: il est de ces confidences qui n'attendent que d'anonymes oreilles pour se dire. Sous les lampadaires, on oublie doucement la nuit qui tombe et confiance pour confiance, on se souvient de bouts de vies traversées simplement en passant... Un spectacle intime à vivre entre amoureux qui se prolongera par un voyage au pays des dégustations

### APPEL AUX CITOYENS

## Le G100 ou quel avenir souhaitons-nous pour le territoire?

Les Centres culturels du Pays d'Ath (Ath, Beloeil, Enghien, le Pays des Collines, Lessines, Leuze et Silly) s'unissent et proposent à la population de prendre part à une belle aventure humaine...



Crédit photo: © Studio Dann, Ternet

### APPEL AUX CITOYENS

*Handwritten:* Ven 22/01/2014

## Le G100 ou quel avenir souhaitons-nous pour le territoire?

Celle de discuter et débattre à 100 sur des questions relatives au territoire. Celle de définir ensemble les priorités sur lesquelles il serait important, voire essentiel, d'agir pour un «bien vivre ensemble». Les habitants du territoire sont les témoins privilégiés de la manière dont leur environnement se transforme ainsi que des enjeux qui le traversent. Quelles transformations observent-ils dans leur

commune et plus largement dans la région? Quels seraient les changements à apporter? Le G100 consistera à réunir durant plusieurs journées 100 citoyens, dans une démarche participative qui permettra l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire. Ces questions seront traitées de manière conviviale, dynamique et lu-

dique les dimanches 16 février et 30 mars 2014, de 9h à 17h, à Ath. Les échanges se feront sous forme d'ateliers, de tables rondes, de plénières et seront animés par les différentes équipes des Centres culturels et des associations partenaires. Pourquoi proposer une telle consultation citoyenne autour des questions du territoire? Pour que les Centres Culturels puissent tenir compte des témoignages, des observa-

tions et des aspirations de changement des citoyens dans la construction de leurs projets à venir. Par ce biais là, leur volonté est que les actions qui seront imaginées pour les 5 années à venir collent au mieux avec les réalités du territoire. Par la suite la parole des participants sera relayée dans l'espace public afin qu'elle soit entendue par tous. Qui peut y participer? Toute personne résidant dans les communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Enghien, Flobecq, Frasnes,

Lessines, Leuze, Mont-de-L'Enclus et Silly. Pas besoin d'être un expert du territoire pour prendre part à ces journées. Les seules conditions : être intéressé par la démarche et l'avenir de sa région et avoir envie de faire bouger les choses. Ado, adulte ou senior, nouvel ou ancien habitant, avec ou sans emploi, engagé ou pas dans la vie associative, ... Les personnes désireuses de prendre part à cet engagement citoyen sont invitées à se manifester auprès du Centre culturel de sa commune avant le 31

janvier 2014. Et celles qui ne savent pas assister à ces deux journées de rencontre mais souhaitant exprimer leur opinion, peuvent également prendre contact avec le Centre culturel près de chez eux. Il les informera des divers RDV qu'il prévoit avec la population dans la localité.

TBA/16/16

**Info?**  
068/26.99.99  
mca@ath.be

**l'avenir.net**

L'Avenir.net  
13 janvier 2014

#### 100 citoyens pour un territoire partagé - 13/01/2014

Ath / Lessines / Flobecq / Ellezelles / Beloeil /  
Brugellette / Silly / Chièvres / Frasnes-lez-Anvaing /  
Leuze / Enghien -

Votre avis de citoyen du Pays Vert intéresse les centres culturels. Ils sont à la recherche de 100 personnes pour discuter des enjeux territoriaux.<



/P>

Réunir 100 citoyens autour d'une même table, pour y discuter entre autres de territoire, de culture, et d'enjeux sociétaux, tel est le défi que se lancent les centres culturels du Pays Vert.

Ath, Beloeil, Brugellette, Chièvres, Ellezelles, Enghien, Flobecq, Frasnes, Lessines, Leuze, Mont-de-l'Enclus et Silly sont à la recherche de citoyens qui ont un avis à donner, une réflexion à nourrir, une envie à partager.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre précis: la mise en place d'un nouveau décret régissant le fonctionnement des centres culturels. Ceux-ci sont invités à collecter les regards des citoyens dans les moindres recoins de la Communauté française. À partir de cette pêche aux réflexions, ils dégageront les enjeux prioritaires de leur «population» et les traduiront, dans un second temps, en actions concrètes dans leur «contrat-programme» d'activités culturelles, pour lequel ils sont subventionnés (lire ci-dessous).

Pour procéder à cette «analyse partagée du territoire», chaque centre culturel a le loisir de développer sa méthode de «collecte»: sites internet, appels téléphoniques... Dans le Pays Vert, c'est la collaboration participative qui est privilégiée.

#### Du G1000 national au G100 territorial

*«Nous nous inspirons de la démarche du collectif citoyen «G1000», initiée il y a quelques années, explique Magalie Dereppe, animatrice pour la Maison Culturelle d'Ath (MCA). Des citoyens étaient réunis pour dégager un programme d'actions prioritaires pour notre pays, à un moment où il était en panne politiquement. Nous, nous ambitionnons de former un G100, avec des personnes issues de l'ensemble de notre territoire, en fonction d'une clef de répartition. Le territoire couvre 140 000 habitants, Ath en a 30 000, elle aura donc 20 «représentants», Flobecq en aura 3 et ainsi de suite. Jusqu'au 31 janvier, nous sommes en phase de recherche de ces participants, qui doivent représenter la diversité de la population: des femmes et des hommes, des «anciens» et des nouveaux habitants, des ruraux et des citadins, des personnes sans emploi et des travailleurs, des agriculteurs comme des banquiers, etc.»*

Le public «habitué» des centres culturels, impliqué dans d'autres structures telles que les conseils culturels, ainsi que les personnalités politiques, sont écartés du processus, car déjà consultés par ailleurs. *«Nous cherchons de nouveaux regards. nous suit l'animatrice. Des personnes issues des*

*associations sportives ou comités de quartiers, par exemple. Nous lançons un appel à la collaboration vers ces associations, ainsi que vers des personnes extérieures, simplement intéressées de donner leur point de vue.»*

Lorsque le panel sera constitué, les participants seront invités à deux journées de réflexion à Ath, les 16 février et 30 mars.

*«Nous parlerons des mutations qu'ils constatent au quotidien pour identifier les enjeux territoriaux. Nous, à la MCA, cela fait plusieurs années que nous initiions des réflexions sur l'augmentation de la population, avec le seul critère de 30 000 habitants à Ath, qui sera bientôt atteint. L'émergence de nouvelles cultures, avec l'arrivée de populations. Est-ce qu'elles viennent par choix? Par contrainte économique? Ce sont des enjeux que nous avons identifiés en interne, nous espérons en entendre de nouveaux. C'est plus large que le culturel, ça touche à l'environnemental, à l'économie, etc.»*

Entre les deux rendez-vous, des «experts» dans les différentes matières abordées seront interrogés sur les questions soulevées lors de la première journée de réflexion. Leurs témoignages nourriront les discussions de la seconde. *«Nous travaillerons aussi sur la capacité d'action. Pour se redonner du pouvoir quand on se sent démuné, il faut se mettre en action ensemble.»*

Au final, chaque centre culturel repartira avec l'ensemble des enjeux identifiés et pourra décider d'affiner ceux qui correspondent le mieux à son «territoire» spécifique. Enfin, ils seront déclinés à la fois par la diffusion de spectacles et par des ateliers participatifs.

*«Les 100 personnes qui auront participé à la réflexion pourront continuer à s'impliquer lors des étapes ultérieures, si elles le souhaitent.»*

Inscriptions auprès des centres culturels du Pays Vert.

mca@mcaath.be ou 068/26 99 99

Fanny Geeraerts (L'Avenir)

L'Avenir.net  
13 janvier 2014

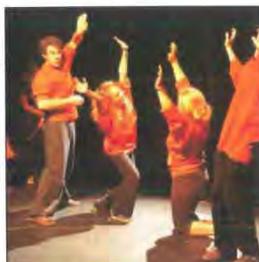
**l'avenir.net**

L'Avenir.net  
17 janvier 2014

**Apprécier des créations spontanées - 17/01/2014**

**Enghien -**

C'est le retour des rencontres improvisées en ce début 2014. Enghien accueillera ce samedi soir une compagnie venue tout droit du Brabant wallon: «Improvisation.be»



e»

Ce samedi 18 janvier à 20 h, le centre culturel d'Enghien accueillera la compagnie du Brabant Wallon «Improvisation.be».

«Il s'agit d'une association talentueuse emmenée par Marc Lambillotte qui partagera la scène tantôt pour une rencontre de juniors, tantôt avec des adultes confirmés» souligne Laurent Vanbergie, animateur-directeur du centre culturel de la cité d'Arenberg.

Au programme donc, la rencontre samedi à 20h05 implozifs et de impro.be du côté des ados. Les adultes amoureux de l'art de l'improvisation attendront quant à eux jusqu'à 21h30 pour monter sur scène. Cette fois, ce seront les moztouvus qui affronteront les joutes verbales des Brabançons d'«impro.be».

Avec l'association de la «petite valise aux rêves» emmenée par Greg Brotcome, et organisant à maintes reprises durant l'année des «rencontres improvisées» sur la terre enghiennoise, prendre LAVI (L'Association des Valises Improvisées) du bon côté, c'est bien plus qu'un simple slogan...

« Venez découvrir, redécouvrir, soutenir et apprécier ces moments créatifs spontanés » poursuit notre interlocuteur. « La petite surprise de la soirée viendra du côté musical... mais je ne vous en dis pas plus ».

Côté prix, la prévente est fixée à 7€. Sur place, les spectateurs des matches d'improvisation paieront 9€ (3€ pour les étudiants, demandeurs d'emploi, artistes, membres du CCE et Lavi).

Daphné demitri (L'Avenir)

**l'avenir.net**

L'Avenir.net  
17 février 2014

**À l'écoute de contes nocturnes au parc - 14/02/2014**

**Enghien -**

Ce samedi 15 février, qu'il s'agisse d'une histoire ou d'un spectacle entier, le conte rythmera le château enghiennois.



À l'occasion de la Saint-Valentin samedi soir, le prestigieux cadre du château de la cité d'Arenberg accueillera une création du collectif de conteurs «Le lampadaire à deux bosses».

Il s'agit du spectacle «Confidences sur un banc», une création nocturne de contes en rue mais aussi en salle. D'une histoire (10 minutes) au spectacle entier (1h30), ces contes s'adressent à tout public (dès 8 ans).

À Enghien, le spectacle proposera un moment d'intimité et de poésie au cœur de la nuit et d'un espace public dès 19 heures.

Spectateurs et passants sont invités à s'approcher et à écouter des histoires, chansons, confidences ou encore des moments volés et partagés ensemble. Tout cela grâce à un dispositif scénographique simple et intimiste. Au cours de la soirée, chaque spectateur se créera son propre spectacle.

De son côté, chaque conteur s'installera sous son lampadaire dans un lieu public. Quand le lampadaire s'allume, une histoire est racontée sur le ton de la confidence. Quand l'histoire est finie, le lampadaire s'éteint et un ou deux autres conteurs prennent le relais en allumant à leur tour leur lampadaire.

Chaque conteur se glisse ainsi dans la peau d'un personnage pour parler de la vie quotidienne, de ses mystères ou encore de voyages. Le spectateur choisit vers quel conteur il va et combien de temps il reste. Il peut glaner toutes les histoires ou n'en prendre qu'une en passant par hasard.

L'accueil des visiteurs se fera à 18 h. Le service de l'apéritif débutera à partir de 18h15. Quant au spectacle, il est programmé à 19 h.

Niveau tarif, le spectacle uniquement revient à 12€ en prévente et 14€ sur place. La formule y intégrant l'apéritif (sur réservation) est à 17€.

[www.confidences-sur-un-banc.be](http://www.confidences-sur-un-banc.be)

« Confidences sur un banc » Samedi 15 février à 19 h au château d'Enghien. 02 /396 37 87

Daphné demitri (L'Avenir)

**l'avenir.net**

L'Avenir.net  
20 mars 2014

**Une savoureuse promenade contée - 20/03/2014**

**Marcq -**

Ce week-end, le charmant village de la cité d'Arenberg réitère l'expérience de la balade contée avec dégustation de produits du terroir...



Le parcours-spectacle «Contes et Mémoires en Pays de Marcq» revient pour la seconde fois au cœur du charmant village enghiennois de Marcq.

Ce concept, qui a pris naissance dans les murs d'Enghien et s'y est répandu lors de deux éditions consécutives, s'était essayé à Marcq à l'automne 2012.

Après avoir mûri plus d'un an et demi, cette promenade ponctuée de conteries en plein air ou dans des bâtiments du patrimoine local espère à nouveau charmer les curieux d'histoires et enthousiasmer les acteurs et conteurs.

«Contes et Mémoires en Pays de Marcq alliera à nouveau les ingrédients subtils du parcours-spectacle qui, d'arrêts dans de petits lieux accueillants, dans des habitations privées ou encore dans des hauts lieux du patrimoine, mènera le public sur les chemins des histoires locales, historiques, anecdotiques ou drôles ressorties du passé» indique-t-on du côté du centre culturel enghiennois.

**Une balade pleine de saveurs**

À côté de l'aspect patrimonial et culturel, les papilles gustatives ne seront pas non plus en reste ce week-end. «Il y aura également de la dégustation de produits du terroir. Un mélange harmonieux qui parlera aux sens des promeneurs et donnera du sens à ce projet».

Divers conteurs emmèneront donc les curieux sur les sentiers de cette balade insolite: Christine Ergo, Pierre de Landes, Sophie Clinckart, Juliette Beaucarne, Marianne Bougard et Quentin Vandervoorde. La promenade sera également encadrée par les comédiens de la troupe de théâtre du Centre culturel d'Enghien, les Semeurs de Rêves.

Pour participer à ce voyage qui se tiendra donc ce samedi 22 et dimanche 23 mars, le départ sera donné à la ferme-musée Darbé (rue du village n° 53) dès 18 h. Les préventes sont au prix de 12€ – 10€ et 1,25€. Sur place: 14€-12€-10€

« Contes et Mémoires en Pays de Marcq » Les 22 et 23 mars dès 18 h Infos et réservations au 02 396 37 87

Daphné demitri (L'Avenir)



**ENGHIEN**

**Confidences sur un banc au château**

La tradition de la célébration de la Saint-Valentin résiste à l'usure du temps. Si les récits le concernant sont multiples (le Hainaut en avait fait le protecteur des apiculteurs), il reste pour la plupart des gens, le saint des amoureux et se célèbre le 14 février. Le Centre culturel vous propose de le fêter le 15 février dès 20 h 30 au Château d'Enghien avec le spectacle « Confidences sur un banc » (en extérieur ou intérieur suivant les circonstances atmosphériques), des contes pour « passants ».

Au Château Empain, Parc d'Enghien. Org : Centre culturel, 02 396 37 87

G.S.

Vlan  
4/06/14

■ ENGHIEU

**Une balade insolite au pays des pratiques artistiques**

Le temps du week-end de Pentecôte, le dimanche 8 juin de 10h à 20h et le lundi 9 juin de 10 à 18h, le Centre culturel et la ville d'Enghien accueilleront les visiteurs à l'occasion du «Parcours d'artistes».



Proximag n°12 Juin 2014  
Culture et expositions  
8/6 de 11 à 20h et 9/6 de 10 à 18h : Parcours d'artistes - ville et ateliers d'artistes - Org - Centre culturel d'Enghien, 02/396.37.87



**ENGHIEU**  
7<sup>e</sup> édition des Parcours d'artistes  
Le 8 juin de 10 h à 20 h et le 9 juin de 10 à 18 h, le Centre culturel et la ville d'Enghien accueilleront ses visiteurs à l'occasion du « Parcours d'artistes ». Une fois encore, de l'aquarelle à l'huile en passant par la photographie, la création textile et la céramique, des œuvres et des techniques artistiques très diverses vous seront donc exposées et proposées par une centaine d'artistes présents lors de ces 2 jours. Infos : 02 396 37 87 www.ccenghien.com

Proximag



**Appel à projets artistiques - 30/12/2013**

ENGHIEU -

À l'occasion du Parcours d'Artistes 2014, les 8 et 9 juin, le Centre culturel d'Enghien lance un appel à projets autour du thème «Ombre et Lumière».



L'appel s'adresse aux créateurs individuels: étudiants, amateurs ou professionnels ainsi qu'aux Collectifs qui développent des projets de créations artistiques lumineuses dans l'espace public. Le projet devra s'intégrer dans la scénographie des espaces de plein air du Petit et du Grand Parc d'Enghien et être en lien avec l'esprit du Parcours-spectacle des Balades contées, événement qui se déroulera le 16 août 2014. [www.ccenghien.com/les-balades-contees](http://www.ccenghien.com/les-balades-contees). Nous proposons de présenter votre projet au moyen de maquettes, croquis, illustrations, photos, notes d'intention, etc... Une exposition collective des projets sera organisée lors du Parcours d'artistes. Trois prix de 100€ chacun seront également décernés par un jury de professionnel. L'un de ces 3 projets recevra également une bourse de 700€ afin d'être réalisé in situ pour le 15 août 2014 au plus tard. En accord avec l'organisateur, les autres œuvres pourront être réalisées et installées au frais des participants. Le jury prendra notamment en compte les éléments suivants: pour les œuvres utilisant de l'électricité, les aspects «économie d'énergie» et «autonomie énergétique» et, entre autre, l'utilisation de matériaux répondant aux critères de développement durable. Les bulletins d'inscription sont à renvoyer pour le 30 janvier 2014 au plus tard. Une réunion de présentation sera organisée courant février.

[www.ccenghien.com](http://www.ccenghien.com)

G. Salme (Proximag)

■ ENGHIEU

**Une balade insolite au pays des pratiques artistiques**

Cet événement a lieu tous les deux ans et permet d'admirer de nombreuses œuvres, toutes techniques confondues. Une fois encore, de l'aquarelle à l'huile en passant par la photographie, la création textile et la céramique, des œuvres et des techniques artistiques très diverses vous seront exposées et proposées par les différents artistes présents lors de ces 2 jours. Pour cette édition, on ne dénombre pas moins d'une

cinquantaine d'artistes et artisans, tous aussi passionnés les uns que les autres par leur pratique artistique. Ils vous emmèneront au cœur de leur univers et vous permettront aussi de vous exercer à certaines de leurs techniques, et ce, dans leur propre atelier ou bien dans différents lieux et bâtiments.

Cette édition se verra aussi innovante par rapport aux éditions précédentes. En effet, une dizaine de projets artistiques inédits imaginés par des artistes et collectifs d'artistes ainsi que ceux réalisés dans le milieu scolaire et extrascolaire seront présentés dans le cadre de l'appel à projets « Ombres et lumières ». Les œuvres sélectionnées seront ensuite réalisées et mises en situation lors de Balades contées du 16 août.

Vous pourrez également découvrir des projets d'étudiants des Beaux-arts de Bruxelles qui vous dévoileront leur regard sensible du territoire au travers d'interventions et installations in situ.

Dans le cadre d'une démarche de transition et du « mieux vivre ensemble », un nouveau jardin urbain et partagé sera inauguré et des potagers en carré seront réalisés par le Cercle Horticole sur le site du Centre culturel situé au cœur de la Ville. Vous serez également sollicités par un titre monumental, figure folklorique de la cité d'Enghien, qui mettra en question de manière participative votre rapport à l'art, à la culture, à l'espace public et à la société d'aujourd'hui.

**Où?**  
Centre culturel d'Enghien  
7 rue Montgomery - 7850 Enghien

**Quand?**  
Les 8 & 9 juin.

**Info?**  
02/396.37.87  
[info@ccenghien.be](mailto:info@ccenghien.be)  
[www.ccenghien.com](http://www.ccenghien.com)  
Brochure du parcours

**VIE LOCALE**

**ENGHIEN**  
Création de Guy Foissy



Le Centre Culturel d'Enghien accueillera la Troupe de Théâtre Joyeuse de Silly et les Semeurs de Rêves d'Enghien le 23 et 24 mai à 20 h 30 ainsi que le dimanche 25 mai à 16 h 30. Ils nous présenteront leur création commune « Tout est normal, tout est parfait ». Douze comédiens joueront les 8 courtes pièces dont les textes sont à la fois piquants et désopilants. Ce sera l'occasion pour les nouveaux venus de monter sur la scène pour la première fois. « Dans mon

théâtre, on rencontre beaucoup de victimes, des personnages qui subissent, qui se débattent, qui nous émeuvent, qui nous font rire. J'aime faire rire, parce que le rire est le meilleur moyen de dire des choses sérieuses. J'aime raconter mon époque. Le théâtre a une fonction de témoignage, essentielle, comme toute forme d'art. Il est l'expression de la sensibilité d'une société » dira Guy Foissy de sa création.

Infos : Centre culturel d'Enghien : 02 396 37 87. G.S.

Proximag

**ENGHIEN**  
Je lis dans ma commune à Enghien

Dans le cadre de l'action : « Je lis dans ma Commune », le centre culturel d'Enghien propose du 23 avril au 3 mai le projet « Les livres en goquette – faites voyager les livres et circuler les mots ». Concrètement, chacun peut venir échanger un livre

contre un autre à la bibliothèque d'Enghien, les personnes sont invitées à noter leur phrase préférée qui sera utilisée lors d'une soirée rencontre d'improvisation le samedi 3 mai au centre culturel d'Enghien. [www.ccenghien.be](http://www.ccenghien.be)

**Culture et expositions**

6/5 à 19h: Conférence « La fin du paganisme: points de vue croisés » - Maison Jonathas – Org: Centre culturel d'Enghien, 02/396.37.87

17/5 à 19h et 18/5 à 15h: Scène aux ados

- Maison Jonathas – Org: Centre culturel, 02/396.37.87 « Apprendre, jouer et émouvoir » Organisé par promotion Théâtre,



Scène aux ados a pour dessein tous les 2 ans de mettre en avant le travail et la production des ateliers de théâtre (centres culturels, écoles, associations...) et de favoriser la rencontre entre

Proximag  
Mercredi 17 septembre 2014

**ENGHIEN**  
La saison théâtrale reprend

Le 20 septembre à 20 h 30, la saison théâtrale reprend au Centre Culturel avec une pièce de Pierre Desproges « Vivons heureux en attendant la mort » avec Dominique Rongvaux, dans une mise en scène de Fabrice Gardin, une coproduction de La Fabuleuse Troupe et des Riches-Claires. «... ce spectacle est un cri de

haine désespérée où perce néanmoins une certaine tendresse » diront les critiques. Il faut vivre avec les morts, surtout quand ils sont bien vivants. Ce que Pierre Desproges écrit est intelligent, érudit et pourtant drôle, mais pas que. « Monter Desproges, c'est penser au matin glauque, mais aussi au lendemain qui chante. » Pierre Desproges

arrivait à nous faire rire et à émouvoir car son talent était dans la réplique cinglante autant que dans la pudeur des vérités. Il était un réel misanthrope ouvert au monde. L'acteur de cette pièce « Vivons heureux en attendant la mort » Dominique Rongvaux a un parcours de vie atypique et remarquable. Imaginez cet homme qui a réussi brillamment des études d'ingénieur commercial, qui a travaillé en tant que conseiller en gestion stratégique et qui prend des études de comédien au Conservatoire royal de Mons, section art dramatique, classe de Frédéric Dusserre et des Ateliers avec Philippe Sireuil, Pascal Crochet, Patrick Descomps. Dominique Rongvaux va parfaire sa formation en déclamation, classe de Bernard Damien et Anne-Marie Cappellez. D'année en année, son répertoire s'enrichit et on ne peut que s'en réjouir.

Plus d'infos : 7 rue Montgomery à Enghien 02 396 37 87



**l'avenir.net**

L'avenir - net  
7 avril 2014

**Exposition sur les balades contées - 07/04/2014**

**ENGHIEN -**

À l'approche de la 9e édition des Balades contées, le Centre culturel se propose de revenir sur la genèse d'un projet qui a marqué profondément sa démarche socioculturelle et ses orientations culturelles et artistiques.

Une exposition ouverte jusqu'au 28 mai, à l'Espace Orcaadre du Centre culturel, portera un regard rétrospectif sur la dynamique du projet et mettra à l'avant-plan les nombreux participants et intervenants qui ont agi à différents stades de l'élaboration, de la création ou de l'organisation de ce projet artistique rassembleur et à vocation participative.

Infos: 02 396 37 87

G.S. (Proximag)





L'Avenir.net  
13 août 2014

## Une Assomption féerique, samedi - 13/08/2014

Enghien -

**La 9e édition des Balades contées prend possession du petit et du grand parc d'Enghien** le temps d'une soirée, ce samedi 16 août.



Le samedi de ce week-end de l'Assomption ne sera pas de tout repos dans le Parc d'Enghien. Fort de son succès l'année dernière, le Centre Culturel organise pour la 9e année consécutive ses Balades Contées dans le parc de la ville. La troupe des Semeurs de Rêves emmènera les participants dans les plus beaux recoins du Parc à la découverte des invisibles habitants de la «Forêt des Secrets».

Dès 16h et lors des six représentations ce soir-là, les visiteurs pourront prendre part à une aventure collective: «A l'Ombre de la 9ème Lune» à condition d'avoir leur bracelet magique de réservation. Un spectacle d'environ 2h30 qui fera découvrir à la tombée de la nuit un parc rempli de créatures étranges mais presque toujours amicales. Des costumes hauts en couleur et des installations lumineuses viendront parfaire le spectacle pour un résultat dépayssant garanti. Un peu plus loin, à l'Orée de la «Forêt des secrets», dans le petit parc, une flopée d'activités féeriques accueilleront les curieux. Animations, artistes de rue et installations artistiques, les petits plats ont été mis dans les grands pour offrir une soirée magique aux visiteurs.

Pendant que leurs parents prennent un verre à la taverne en plein air, les enfants pourront se faire maquiller, apprendre à jongler grâce au Cirque Imagin' Air, jouer aux jeux anciens et géants de la Ludothèque ou encore regarder le spectacle présenté par Les Graines de Semeurs de Rêves, une troupe de jeunes comédiens de 8 à 11 ans. Ils pourront aussi profiter de la présence de la compagnie médiévale les Frères du Dragon, de la musique de Ménestriers et d'une mise en lumière d'un réflectocapteur et tout cela gratuitement! Une occasion de se plonger dans l'atmosphère fantastique des livres de contes avant la réalité de la rentrée scolaire.

*Ce samedi 16 août dès 15h au Petit Parc d'Enghien; animations, artistes de rue et installations artistiques. Entrée libre. Dès 16h au Grand Parc puis à 17h, 18h, 19h30, 20h30 et 21h30 pour une durée de deux heures trente, balades contées «A l'Ombre de la 9e Lune». Réservations obligatoires.*

Plus d'informations: <http://www.ccenghien.com>; 02/396 37 87

(L'Avenir)

## ENGHIEN

### Connaissez-vous Enghien ?



Dans le prolongement de l'exposition « Regard(s) sur la Ville » en 2012, l'exposition dédiée au travail photographique de Christine Dispa-Assmundson se propose de faire (re)découvrir au public, au travers d'un album photos tout à fait personnel, sa vision du centre urbain : « Je trouve Enghien riche en beaux vestiges, anciens et récents. J'ai eu une envie impérieuse d'en faire l'inventaire. J'ai souhaité faire de mes photos autant de petits tableaux mettant en valeur des façades,

des jardins, les remparts, des murs et des vieilles portes, des rues et des ruelles et quelques événements de la vie quotidienne à Enghien ». Une sélection resserrée a été réalisée qui mettra toutefois en exergue différents thèmes. Cette exposition aux multiples facettes se déploiera au Centre culturel mais aussi dans 3 lieux publics à Enghien : la Bibliothèque, l'Office du Tourisme et le Centre Administratif, du 10 novembre au 19 décembre.

G.S.

14 **PROXIMAS** ATH-LESSINES-ENGHIEN



## ENGHIEN

### Territoires sans cible, expo itinérante

Cette exposition itinérante est présentée conjointement par le Centre culturel d'Enghien et de Silly. Jusqu'au 24 octobre, Enghien du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ; Silly du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Ouvert les 12 et 19 oct. de 10 h à 13 h. Un appel a été lancé aux étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de la section Art dans l'Espace Public afin qu'ils questionnent et révèlent les spécificités de la région au travers d'interventions artistiques. 25 jeunes artistes ont ainsi été amenés à « arpenter » le territoire et à créer des œuvres qui traduisent le(s) regard(s) singulier(s).

G.S.

## Table des matières

<b>1. Renseignements généraux .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Historique de l'Association .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Gestion de l'Institution .....</b>	<b>8</b>
<b>3.1. Les statuts .....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial .....</b>	<b>13</b>
<b>3.3. L'Assemblée Générale.....</b>	<b>25</b>
3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.....	25
3.3.2. Liste des membres privés en 2014.....	25
3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2014 .....	26
3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 25 mars 2014 .....	26
3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales .....	27
<b>3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2014 .....</b>	<b>27</b>
<b>3.4. Conseil d'administration .....</b>	<b>43</b>
3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 25 mars 2014 .....	43
3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration.....	44
3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration .....	44
3.4.4. Bureau .....	45
3.4.5. Vérificateur aux comptes .....	45
<b>3.5. Le Conseil culturel .....</b>	<b>46</b>
3.5.1. Liste des présences des membres du Conseil culturel .....	46
3.5.2. Réunions et travaux du Conseil Culturel .....	46
3.5.3. Rapports du Conseil Culturel .....	47
<b>4. Situation du personnel de l'ASBL.....</b>	<b>70</b>
4.1. Evolution et gestion du personnel.....	70
<b>5. Orientations et actions .....</b>	<b>72</b>
<b>5.1. Evaluation de l'année 2014 .....</b>	<b>72</b>
5.1.1. Tendances .....	72
5.1.2. Fonctionnement des infrastructures .....	73
5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe .....	73
5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels.....	75
5.1.3. Communication .....	76
5.1.3.1. Divers Canaux de communication .....	76
5.1.3.2. Les supports papiers.....	78
5.1.4. Partenariats .....	79
5.1.4.1. Sponsoring et subsides extraordinaires .....	79
5.1.4.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Espace Jeunes et Accueil extrascolaire .....	80
5.1.4.3. Article 27 .....	80
5.1.4.4. Hainaut Culture Tourisme – Fabrique de Théâtre.....	80
5.1.4.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath.....	81
5.1.4.6. Concertation régionale du Pays Vert .....	81
5.1.4.7. « Culture.Wapi » l'Agence Culturelle de Wallonie Picarde .....	82
5.1.5. Création et expression : stages et ateliers.....	84
5.1.5.1. Stage de théâtre « Graines de Semeurs de Rêves » .....	84

5.1.5.2. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 9 <sup>ème</sup> édition .....	85
5.1.5.3. Stage conte « La nuit des Croquants » .....	87
5.1.5.4. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves .....	87
5.1.5.5. Atelier(s) de théâtre « adulte » .....	88
5.1.5.6. Ateliers – loisirs actifs .....	88
5.1.6. Education permanente .....	89
5.1.6.1. Vie associative des Centre culturels du Pays Vert .....	89
5.1.6.2. G100 .....	92
5.1.6.2. Titje .....	103
5.1.6.2. Enquête « Votre avis nous intéresse ! » .....	104
5.1.6.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations.....	104
5.1.6.4. Conférence « 2 ou 3 ruches dans mon jardin » .....	105
5.1.7. Diffusion .....	106
5.1.7.1. Résultats chiffrés .....	106
5.1.7.2. Ciné-Club « jeunes » & « adultes » .....	108
5.1.7.3. Cafés-théâtres – spectacles de conte.....	109
Confidences sur un banc.....	109
Vivons heureux en attendant la mort.....	109
5.1.7.4. Créations théâtrales .....	110
« Contes et mémoires au Pays de Marcq » - annulé .....	110
Scène aux ados.....	110
Tout est normal, tout est parfait.....	113
5.1.7.6. Spectacles jeune public .....	113
5.1.7.7. Spectacles d'improvisation .....	114
Rencontre d'impro « derby enghiennois » avec les juniors et les Mozatouvas .....	114
« La Boule à facettes » .....	114
Festival Impro World Tour.....	1145
5.1.7.8. Expositions .....	115
5.1.7.9. Balades contées « entre chien et loup » - « A l'ombre de la 9 <sup>ème</sup> lune » .....	122
5.1.8. Les aides-services et collaborations.....	124
5.1.9. Perspectives .....	125
<b>5.2. Projet d'activités 2015.....</b>	<b>126</b>
<b>6. Bilan, comptes et budget.....</b>	<b>138</b>
<b>6.1. Comptes et bilan 2014.....</b>	<b>138</b>
6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats .....	138
6.1.1.1. Dépôt des comptes 2014 au greffe du Tribunal du commerce.....	138
6.1.1.2. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements.....	139
6.1.1.3. Comptes de résultats .....	141
6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes .....	153
6.1.3. Aides-services.....	154
<b>6.2. Budget prévisionnel 2015.....</b>	<b>13855</b>
<b>7. Annexes.....</b>	<b>159</b>
<b>7.1. Revue de presse.....</b>	<b>159</b>